



2012

Document de Référence



BIOMÉRIEUX



Société anonyme au capital de 12 029 370 €
Siège social : Marcy l'Etoile (69280)
673 620 399 RCS Lyon



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 17 mai 2013 conformément à l'article 212-13 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers. Ce document pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Sommaire

1 Personnes responsables	9
1.1 Les personnes responsables	9
1.2 Attestation des personnes responsables	9
2 Commissaires aux comptes	10
2.1 Identité des Commissaires aux comptes	10
2.2 Honoraires des Commissaires aux comptes	10
3 Informations financières sélectionnées	11
3.1 Informations historiques sélectionnées	11
3.2 Informations intermédiaires	12
4 Facteurs de risques	13
4.1 Présentation	14
4.1.1 Risques liés à l'activité et aux opérations de bioMérieux	14
4.1.1.1 <i>Risque d'insuccès des projets de recherche et développement</i>	14
4.1.1.2 <i>Risque d'émergence de technologies concurrentes</i>	15
4.1.1.3 <i>Risques liés à la concurrence</i>	16
4.1.1.4 <i>Risques liés aux activités internationales</i>	17
4.1.1.5 <i>Risques liés aux prix et aux remboursements</i>	18
4.1.1.6 <i>Risques liés aux modifications de l'environnement économique</i>	18
4.1.1.7 <i>Risques liés à la stratégie de business development</i>	19
4.1.1.8 <i>Risque de dépendance vis-à-vis de partenaires</i>	20
4.1.1.9 <i>Risque de dépendance vis-à-vis de certains cadres</i>	20
4.1.1.10 <i>Risque de dépendance vis-à-vis de certains fournisseurs</i>	20
4.1.1.11 <i>Risques liés à la politique d'implantation industrielle</i>	21
4.1.1.12 <i>Risques liés à l'environnement réglementaire</i>	22
4.1.1.13 <i>Risque de défaillance du système d'information</i>	22
4.1.2 Risques juridiques	23
4.1.2.1 <i>Risques liés à la responsabilité du fait des produits</i>	23
4.1.2.2 <i>Risques liés à la Propriété Industrielle</i>	23
4.1.2.3 <i>Risques liés à la gestion de la confidentialité des données personnelles</i>	24
4.1.2.4 <i>Risque relatif aux procédures contentieuses</i>	24
4.1.2.5 <i>Risque de fraude</i>	25
4.1.2.6 <i>Gestion des risques juridiques</i>	25
4.1.3 Risques industriels et environnementaux	25
4.1.4 Risques de marché	26
4.1.4.1 <i>Risques relatifs à l'endettement financier</i>	26
4.1.4.2 <i>Risques de change</i>	26
4.1.4.3 <i>Risques liés aux matières premières</i>	26
4.1.4.4 <i>Risques liés aux engagements de retraite</i>	26
4.1.4.5 <i>Risques liés à la volatilité et à la liquidité du cours de l'action</i>	27
4.2 Assurances	27
4.2.1 Politique d'assurances	27
4.2.2 Principaux contrats	28

5 Informations concernant l'Émetteur..... 30

5.1 Histoire et évolution de la Société.....	31
5.1.1 Dénomination sociale.....	31
5.1.2 Enregistrement de la Société.....	31
5.1.3 Date de constitution (article 5 des statuts).....	31
5.1.4 Siège social et forme juridique.....	31
5.1.5 Historique et évolution de l'activité du Groupe.....	31
5.2 Responsabilité sociale d'entreprise.....	34
5.2.1 Relations entretenues avec les personnes ou organisations intéressées par l'activité de l'entreprise.....	34
5.2.1.1 <i>Autorités nationales de santé</i>	34
5.2.1.2 <i>Communautés locales dans lesquelles les entités du Groupe sont implantées</i>	34
5.2.1.3 <i>Mécénat</i>	34
5.2.1.4 <i>Sponsoring</i>	36
5.2.2 Droits de l'homme : Pacte Mondial.....	36
5.2.2.1 <i>Le rôle du Pacte Mondial</i>	36
5.2.2.2 <i>Engagement de bioMérieux</i>	37
5.3 Investissements.....	37
5.3.1 Principaux investissements réalisés.....	37
5.3.2 Principaux investissements en cours.....	38
5.3.3 Principaux investissements à venir.....	38

6 Aperçu des activités..... 39

6.1 Principales activités.....	40
6.1.1 Présentation résumée de l'activité de la Société.....	40
6.1.2 Description de l'activité de la Société.....	43
6.1.2.1 <i>Domaines de compétence de la Société</i>	43
6.1.2.2 <i>Atouts concurrentiels</i>	44
6.1.2.3 <i>Stratégie</i>	45
6.1.2.4 <i>Business Development</i>	46
6.1.3 Produits du Groupe.....	47
6.1.3.1 <i>Composition de l'offre du Groupe</i>	47
6.1.3.2 <i>Principaux produits</i>	47
6.1.3.3 <i>Autres produits du Groupe</i>	57
6.1.3.4 <i>Nouveaux produits / services</i>	57
6.2 Principaux marchés.....	57
6.2.1 Présentation du marché.....	57
6.2.1.1 <i>Taille du marché du diagnostic in vitro et son évolution récente</i>	57
6.2.1.2 <i>Tendances du marché et perspectives de croissance</i>	59
6.2.2 Les principaux acteurs.....	61
6.2.3 Clients du Groupe.....	62
6.2.4 Réseau commercial.....	62
6.2.4.1 <i>Un large réseau de filiales de distribution</i>	63
6.2.4.2 <i>De nombreux distributeurs indépendants</i>	63
6.2.5 Concurrence.....	63
6.2.5.1 <i>Marché clinique</i>	63
6.2.5.2 <i>Marché industriel</i>	64

6.3	Systèmes qualité et réglementations applicables.....	64
6.3.1	Systèmes assurance qualité, systèmes de vigilance et audits.....	64
6.3.2	Aspects réglementaires.....	64
6.3.3	Diagnostic clinique <i>in vitro</i>	64
6.3.4	Vigilance.....	66
6.3.5	Audits.....	66
6.3.6	Contrôle microbiologique dans l'industrie.....	67
6.3.7	Gestion et suivi des réclamations clients.....	67
6.4	Degré de dépendance.....	68
6.5	Sources.....	68

7 Organigramme 69

7.1	Groupe dont fait partie l'Émetteur.....	70
7.2	Filiales de l'Émetteur.....	71
7.2.1	Organigramme juridique du Groupe bioMérieux au 31 décembre 2012.....	71
7.2.2	Renseignements divers concernant les filiales et les prises de participation.....	73
7.2.2.1	<i>Prises et cessions de participations au cours de l'exercice 2012</i>	73
7.2.2.2	<i>Nouvelles filiales</i>	73

8 Propriété immobilière, usines et équipements 74

8.1	Immobilisations corporelles importantes.....	75
8.1.1	Propriété foncière.....	75
8.1.2	Activités des principaux établissements.....	75
8.1.2.1	<i>Production</i>	75
8.1.2.2	<i>Logistique</i>	78
8.1.2.3	<i>Politique d'achats</i>	78
8.1.2.4	<i>Événements récents</i>	79
8.2	Questions environnementales, santé et sécurité.....	79
8.2.1	Politique Globale Santé, Sécurité et Environnement.....	79
8.2.2	Politique Santé et Sécurité.....	80
8.2.2.1	<i>Evaluation et prévention des risques professionnels</i>	80
8.2.2.2	<i>Santé et Sécurité au travail</i>	81
8.2.2.3	<i>Pilotage de la politique Santé et Sécurité</i>	82
8.2.3	Politique environnementale.....	82
8.2.4	Les cinq domaines clefs.....	83
8.2.4.1	<i>L'eau</i>	83
8.2.4.2	<i>L'énergie</i>	84
8.2.4.3	<i>Le papier</i>	86
8.2.4.4	<i>Les déchets</i>	86
8.2.4.5	<i>L'air</i>	88
8.2.5	Autres mesures.....	89
8.2.5.1	<i>Les mesures prises pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique, aux milieux naturels et aux espèces animales et végétales protégées</i>	89
8.2.5.2	<i>La démarche d'éco-conception</i>	89
8.2.5.3	<i>Utilisation des sols</i>	90
8.2.5.4	<i>Les démarches d'évaluation ou de certification entreprises en matière de système de management de l'environnement</i>	90
8.2.5.5	<i>L'engagement des fournisseurs</i>	90
8.2.5.6	<i>Conformité de l'activité de la Société aux dispositions législatives et réglementaires applicables</i>	90
8.2.5.7	<i>Participation de la Société aux activités des communautés dans lesquelles elle est implantée</i>	91
8.2.6	Referentiel.....	91
8.2.6.1	<i>Périmètre de calcul des indicateurs chiffrés</i>	91
8.2.6.2	<i>Collecte et consolidation des données</i>	91
8.2.6.3	<i>Définition et mode de calcul des indicateurs</i>	92

9 Examen de la situation financière et du résultat	93
9.1 Chiffre d'affaires	94
9.2 Situation financière	97
9.2.1 Compte de résultat	97
9.2.2 Flux de trésorerie.....	98
9.2.3 Evénements marquants	99
10 Trésorerie et capitaux	102
11 Recherche et développement, brevets et licences	103
11.1 Stratégie et politique d'investissement.....	104
11.2 Projets de recherche et développement	104
11.2.1 Domaine clinique	104
11.2.2 Domaine industriel.....	105
11.3 Organisation du pôle recherche et développement.....	106
11.4 Principaux accords de partenariats.....	108
11.5 Propriété intellectuelle.....	109
11.5.1 Brevets propriétaires	109
11.5.2 Licences concédées par des tiers	110
11.5.3 Licences concédées par la Société	110
11.5.4 Marques.....	110
11.5.5 Noms de domaine	111
12 Informations sur les tendances	112
12.1 Evolution récente	113
12.2 Objectifs	116
13 Prévisions ou estimations du bénéfice	117
14 Organes d'administration et Direction générale.....	118
14.1 Présentation des organes d'administration	119
14.2 Conflits d'intérêt.....	124
15 Rémunération et avantages.....	125
15.1 Rémunération et avantages en nature.....	126
15.1.1 Rémunération des membres du Conseil d'administration.....	126
15.2 Retraites et autres engagements.....	130
16 Fonctionnement des organes d'administration et de direction	131
16.1 Conseil d'administration et mandats	132
16.2 Contrats de service entre ces personnes.....	132
16.3 Comité d'audit et Comité des Ressources Humaines, nominations et Rémunérations	132
16.4 Conformité au régime de gouvernement d'entreprise	133

17 Salariés	134
17.1 Nombre de salariés.....	135
17.1.1 Effectifs du Groupe.....	135
17.1.2 Politique sociale.....	136
17.1.3 Relations sociales.....	138
17.2 Attributions gratuites d'actions	139
17.2.1 Durée de la période d'acquisition	139
17.2.2 Critères et conditions d'attribution	139
17.2.3 Livraison des titres.....	139
17.2.4 Durée de la période de conservation.....	139
17.2.5 Droits des bénéficiaires	140
17.3 Participation et stock options des organes d'administration	140
17.4 Accord de participation des salariés	140
18 Principaux actionnaires	141
18.1 Actionnaires principaux.....	142
18.2 Contrôle de l'Émetteur	143
18.3 Changement de contrôle	143
19 Opérations avec des apparentés	144
20 Informations financières	148
20.1 Informations financières historiques	149
20.1.1 Comptes consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2011 et 2012.....	149
20.1.2 Comptes sociaux de bioMérieux SA pour les exercices clos les 31 décembre 2011 et 2012	212
20.2 Informations financières <i>pro forma</i>	240
20.3 États financiers	240
20.4 Vérifications des informations financières	240
20.4.1 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	240
20.4.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	242
20.5 Date des dernières informations financières	243
20.6 Informations financières intermédiaires	243
20.6.1 Informations financières trimestrielles	243
20.6.2 Autres Informations financières intermédiaires	243
20.7 Politique de distribution des dividendes	243
20.7.1 Politique de distribution.....	243
20.7.2 Historique du dividende par action	244
20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage.....	244
20.9 Changement significatif de la situation financière ou commerciale	244

21 Informations complémentaires.....	245
21.1 Capital social	246
21.1.1 Montant du capital souscrit.....	246
21.1.2 Actions non représentatives du capital.....	246
21.1.3 Actions détenues par l'Émetteur en propre	246
21.1.4 Autres Valeurs mobilières.....	248
21.1.5 Droit d'acquisition	248
21.1.6 Option sur le capital de tout membre du Groupe	250
21.1.7 Historique du capital social.....	250
21.1.8 Nantissement d'actions	250
21.1.9 bioMérieux en bourse en 2012	250
21.2 Acte constitutif et statuts.....	251
21.2.1 Objet social (article 2 des statuts)	251
21.2.2 Dispositions concernant les organes d'administration (articles 11 à 17 des statuts et règlement intérieur du conseil d'administration).....	251
21.2.3 Droits et privilèges attachés aux actions	252
21.2.4 Modification des droits des actionnaires.....	253
21.2.5 Convocation des Assemblées générales	253
21.2.6 Dispositions retardant un changement de contrôle	254
21.2.7 Seuil de participation	255
22 Contrats importants.....	256
23 Informations provenant de tiers	257
23.1 Déclaration ou rapport d'expert.....	257
23.2 Information d'une tierce partie	257
24 Documents accessibles au public	258
25 Informations sur les participations.....	259
ANNEXE 1	261
Rapport du Président du Conseil d'administration sur (1) la composition du Conseil (2) les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et (3) les procédures de contrôle interne et de gestion des risques	261
ANNEXE 2	276
Rapport des Commissaires aux comptes établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'administration	276
ANNEXE 3	278
Lexique des termes scientifiques	278

Note : Les renvois faits à des paragraphes ou à des annexes sont des renvois internes au présent document de référence.

En application de l'article 28 du règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent document de référence :

Pour l'exercice 2011 : le document de référence de l'exercice 2011 déposé auprès de l'AMF en date du 26 avril 2012, sous le n°D.12-0421.

Dans lequel figurent :

- Les comptes consolidés et le rapport d'audit correspondant figurant aux pages 140 à 200 et 228 à 229.
- Les comptes annuels et le rapport d'audit correspondant figurant aux pages 201 à 227 et 230 à 231.
- Les informations financières figurant aux pages 85 à 93.
- Les investissements figurant en page 34.
- Les informations générales non incluses de ce document sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes par un autre endroit du document de référence.

Pour l'exercice 2010 : le document de référence de l'exercice 2010 déposé auprès de l'AMF en date du 26 avril 2011, sous le n°D11-0361.

Dans lequel figurent :

- Les comptes consolidés et le rapport d'audit correspondant figurant aux pages 136 à 193 et 222 à 223.
- Les comptes annuels et le rapport d'audit correspondant figurant aux pages 194 à 222 et 224 à 225.
- Les informations financières figurant aux pages 81 à 88.
- Les investissements figurant en page 31 à 32.
- Les informations générales non incluses de ce document sont soit sans objet pour l'investisseur, soit couvertes par un autre endroit du document de référence.

1 PERSONNES RESPONSABLES

1.1 LES PERSONNES RESPONSABLES

Monsieur Jean-Luc Belingard, Président Directeur Général de bioMérieux et Monsieur Alexandre Mérieux, Directeur Général Délégué de bioMérieux.

1.2 ATTESTATION DES PERSONNES RESPONSABLES

« Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Nous avons obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document. Cette lettre ne contient ni observation, ni réserve.

Les comptes consolidés et les comptes annuels de l'exercice 2012 présentés dans le document de référence ont fait l'objet de rapports des Commissaires aux comptes figurant aux paragraphes 20.4.1 et 20.4.2 et ne contiennent ni observation ni réserve.

Les informations financières historiques sur les exercices 2011 et 2010 ainsi que les rapports des contrôleurs légaux correspondants sont incorporés par référence comme indiqué en page 8. Le rapport sur les comptes consolidés de l'exercice 2010 contenait une observation technique ».

Marcy l'Etoile, le 17 mai 2013

Le Président Directeur Général
Jean-Luc Belingard

Le Directeur Général Délégué
Alexandre Mérieux

2 COMMISSAIRES AUX COMPTES

2.1 IDENTITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Commissaires aux comptes titulaires

ERNST & YOUNG et Autres

1-2, place des Saisons – Paris-La Défense 1
92400 Courbevoie

Société désignée par l'Assemblée générale du 30 mai 2012 pour une durée expirant à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

La société ERNST & YOUNG et Autres est enregistrée comme société de Commissariat aux comptes auprès de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles.

Diagnostic Révision Conseil (DRC)

112, rue Garibaldi, 69006 Lyon

Société désignée par l'Assemblée générale du 15 juin 2011 pour une durée expirant à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

La société Diagnostic Révision Conseil (DRC) est enregistrée comme société de Commissariat aux comptes auprès de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Lyon.

Commissaires aux comptes suppléants

AUDITEX

1-2, place des Saisons - Paris-La Défense 1
92400 Courbevoie

Société désignée par l'Assemblée générale du 30 mai 2012 pour une durée expirant à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

La société AUDITEX est enregistrée comme société de Commissariat aux comptes auprès de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Versailles.

Commissariat Contrôle Audit CCA

112, rue Garibaldi, 69006 Lyon

Société désignée par l'Assemblée générale du 15 juin 2011 pour une durée expirant à l'issue de l'Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

La société Commissariat Contrôle Audit CCA est enregistrée comme société de Commissariat aux comptes auprès de la Compagnie régionale des Commissaires aux comptes de Lyon.

2.2 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

En milliers d'euros	2012				2011			
	Ernst & Young	DRC	Autres	Total	Deloitte & Associés	DRC	Autres	Total
Certification des comptes	1069	133	70	1273	815	132	432	1379
- bioMérieux SA	160	130		290	139	129		268
- filiales intégrées	909	3	70	983	675	3	432	1110
Missions accessoires	3	8		11			3	3
AUDIT	1072	141	70	1283	815	132	435	1382
Juridique, fiscal, social	18			18	9			9
Autres	10			10				0
AUTRES PRESTATIONS	28	0	0	28	9	0	0	9
TOTAL	1100	141	70	1312	824	132	435	1391

3 INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

3.1 INFORMATIONS HISTORIQUES SELECTIONNEES

Compte de résultat consolidé

Compte de résultat consolidé <i>En millions d'euros</i>	2012	2011	Variation A données publiées
Chiffre d'affaires	1 570	1 427	+10,0 %
Marge brute	814	761	+7,0 %
Résultat opérationnel courant	260	258	+1,1 %
Résultat opérationnel	235	245	-4,2 %
Résultat de l'ensemble consolidé	134	161	-16,4 %

Bilan consolidé

Actif <i>En millions d'euros</i>	Net 31/12/2012	Net 31/12/2011
Actifs non courants	942	972
Actifs courants	891	790
Total actif	1 833	1 762
Passif	31/12/2012	31/12/2011
Capitaux propres	1 200	1 103
Passifs non courants	98	87
Passifs courants	535	572
Total passif	1 833	1 762

Tableau des flux de trésorerie

Tableau des flux de trésorerie <i>En millions d'euros</i>	2012	2011
EBITDA^(a) (avant produits et charges non récurrents)	355	343
Flux liés à l'activité	258	217
Flux liés aux activités d'investissement	-130	-325
Flux liés aux opérations de financement	-56	56
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	72	-52
Trésorerie nette à l'ouverture	-19	34
Incidence des fluctuations de change sur la trésorerie nette et équivalents de trésorerie	-0	-1
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	72	-52
Trésorerie nette à la clôture^(b)	53	-19

^(a) somme du résultat opérationnel courant et des amortissements d'exploitation

^(b) hors dettes financières confirmées (crédit-bail et réserve de participation des salariés)

3.2 INFORMATIONS INTERMEDIAIRES

Néant.

4 FACTEURS DE RISQUES

4.1	PRESENTATION	14
4.1.1	Risques liés à l'activité et aux opérations de bioMérieux	14
4.1.1.1	Risque d'insuccès des projets de recherche et développement	14
4.1.1.2	Risque d'émergence de technologies concurrentes	15
4.1.1.3	Risques liés à la concurrence	16
4.1.1.4	Risques liés aux activités internationales	17
4.1.1.5	Risques liés aux prix et aux remboursements	18
4.1.1.6	Risques liés aux modifications de l'environnement économique	18
4.1.1.7	Risques liés à la stratégie de business development	19
4.1.1.8	Risque de dépendance vis-à-vis de partenaires	20
4.1.1.9	Risque de dépendance vis-à-vis de certains cadres	20
4.1.1.10	Risque de dépendance vis-à-vis de certains fournisseurs	20
4.1.1.11	Risques liés à la politique d'implantation industrielle	21
4.1.1.12	Risques liés à l'environnement réglementaire	22
4.1.1.13	Risque de défaillance du système d'information	22
4.1.2	Risques juridiques	23
4.1.2.1	Risques liés à la responsabilité du fait des produits	23
4.1.2.2	Risques liés à la Propriété Industrielle	23
4.1.2.3	Risques liés à la gestion de la confidentialité des données personnelles	24
4.1.2.4	Risque relatif aux procédures contentieuses	24
4.1.2.5	Risque de fraude	25
4.1.2.6	Gestion des risques juridiques	25
4.1.3	Risques industriels et environnementaux	25
4.1.4	Risques de marché	26
4.1.4.1	Risques relatifs à l'endettement financier	26
4.1.4.2	Risques de change	26
4.1.4.3	Risques liés aux matières premières	26
4.1.4.4	Risques liés aux engagements de retraite	26
4.1.4.5	Risques liés à la volatilité et à la liquidité du cours de l'action	27
4.2	ASSURANCES	27
4.2.1	Politique d'assurances	27
4.2.2	Principaux contrats	28

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs, et n'a pas identifié d'autres risques significatifs spécifiques hormis ceux présentés ci-après.

Cependant, la Société exerce son activité dans un environnement qui connaît une évolution rapide et fait naître pour la Société des risques dont certains échappent à son contrôle. Les risques et incertitudes présentés ci-dessous ne sont pas les seuls auxquels la Société doit faire face. D'autres risques et incertitudes dont la Société n'a pas actuellement connaissance, qu'elle tient pour peu significatifs ou qui ont une portée plus générale sur l'ensemble des acteurs économiques, pourraient également avoir une incidence négative sur son activité, sa situation financière ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

4.1 PRESENTATION

Un certain nombre de facteurs importants peuvent impliquer que les résultats de la Société diffèrent significativement de ceux qui sont envisagés dans les déclarations prospectives, notamment en ce qui concerne ses objectifs stratégiques, et ses cibles de croissance et de rentabilité.

4.1.1 RISQUES LIES A L'ACTIVITE ET AUX OPERATIONS DE BIOMERIEUX

4.1.1.1 Risque d'insuccès des projets de recherche et développement

La Société pourrait ne pas percevoir les fruits de ses investissements en recherche et développement en cas d'échec technique ou industriel, si les produits développés ne recevaient pas les autorisations réglementaires nécessaires ou s'ils ne rencontraient pas le succès commercial attendu.

La Société investit des montants très importants dans la recherche et développement de produits (systèmes, instruments, réactifs, logiciels, etc.) pour rester compétitive. Des difficultés techniques, industrielles, réglementaires ou commerciales concernant ces produits pourraient avoir un impact sur la croissance et la rentabilité de la Société. En particulier :

- la sélection amont des nouveaux projets pourrait s'avérer peu pertinente et ne pas déboucher sur le lancement de nouveaux produits ;
- les équipes de recherche pourraient ne pas parvenir à développer les nouveaux produits nécessaires aux objectifs stratégiques de l'entreprise, tant pour la conquête de nouveaux marchés que pour le maintien des débouchés actuels. En particulier, le développement de nouveaux systèmes de diagnostic, qui nécessite le développement conjoint d'une plateforme, de réactifs et de logiciels, étant particulièrement complexe, la Société pourrait ne pas aboutir à la solution attendue et être amenée à abandonner certains développements, ou à les retarder ;
- le co-développement avec d'autres partenaires technologiques de produits importants pour la croissance de la Société pourrait s'avérer plus difficile qu'escompté, tant pour les raisons explicitées ci-dessus que de possibles désaccords entre les partenaires (cf. § 4.1.1.8), et les lancements correspondants pourraient être retardés ou abandonnés ;
- le lancement des nouveaux produits pourrait nécessiter des investissements plus importants que ceux prévus par la Société, tant en recherche et développement qu'en marketing, en production, en force de vente et supports commerciaux, en placement et en entretien des instruments et en formation des clients ;
- il pourrait s'avérer trop coûteux ou difficile de fabriquer certains nouveaux instruments ou réactifs à une échelle industrielle, ou de trouver les approvisionnements nécessaires à leur fabrication et à leur mise sur le marché ;
- la commercialisation de certains produits pourrait être empêchée ou plus coûteuse que prévu, notamment en raison de l'existence de droits de propriété intellectuelle appartenant à des tiers ;

- des difficultés techniques, industrielles, réglementaires ou de propriété intellectuelle pourraient retarder le lancement commercial des menus de réactifs, et porter atteinte au succès commercial des systèmes proposés ;
- les nouveaux produits pourraient ne pas répondre suffisamment aux besoins du marché ;
- ils pourraient n'être adoptés par les laboratoires et la communauté médicale qu'après un délai plus long que prévu, retardant l'impact positif sur la croissance des ventes et la rentabilité des programmes ;
- les produits et systèmes développés par la Société pourraient présenter des défauts susceptibles d'en retarder la commercialisation, d'affecter leur succès commercial ou de mettre à la charge de la Société des frais supplémentaires pour remédier à ces défauts et/ou pour indemniser les clients ;
- les concurrents de la Société pourraient développer des produits plus efficaces ou qui, pour d'autres raisons, seraient mieux adaptés à la demande du marché, comme notamment certains tests IVD à partir de biomarqueurs innovants qui pourraient rendre obsolètes certains réactifs de la Société en cours de développement ou déjà commercialisés et ce, avant même que celle-ci n'ait pu couvrir les frais qu'elle avait engagés dans le cadre de la recherche, du développement et de la commercialisation de ces nouveaux produits ;
- l'offre d'automatisation des laboratoires de microbiologie développée par la Société (projet FMLA[®]) pourrait s'avérer non pertinente pour certains clients ou sur certains marchés. De plus, le développement et la commercialisation de chaînes complètement intégrées d'instruments pourraient s'avérer plus complexes et plus coûteux qu'anticipés.
- la médecine personnalisée est un facteur de croissance à long terme du diagnostic *in vitro*. La Société s'y prépare depuis plusieurs années via des accords de partenariat avec des sociétés pharmaceutiques et sa participation dans bioTheragnostics. Néanmoins, la médecine personnalisée pourrait connaître un développement moins rapide que prévu dans le domaine des maladies infectieuses, le cœur de métier de la Société, nécessiter des moyens de R&D et commerciaux plus importants que ceux initialement envisagés. En outre, la validité médicale des biomarqueurs et des tests pourrait s'avérer plus difficile à démontrer, les changements nécessaires dans la pratique médicale pourraient ne pas être adoptés par les professionnels de la santé selon le rythme voulu, et les organismes réglementaires et de remboursement pourraient insuffisamment valoriser l'innovation associée.

Gestion du risque : La Société porte une attention particulière à la sélection et au développement de ses projets de R&D. Elle s'est notamment dotée d'un Comité Stratégique et d'un Comité R&D tels que décrits dans le Rapport sur les Procédures de Contrôle Interne (cf. Annexe 1). En outre, elle est organisée en unités de technologie afin de renforcer les liens entre R&D et marketing. Enfin, la Société dispose d'un département Innovation & Systèmes et a créé un poste de « Chief Medical Officer » afin de développer le portefeuille technologique et de mieux en asseoir la valeur ajoutée médicale.

4.1.1.2 Risque d'émergence de technologies concurrentes

La Société pourrait être confrontée à l'émergence de nouvelles techniques de diagnostic susceptibles de remettre en cause tout ou partie de certains de ses produits.

Le diagnostic *in vitro* est un secteur fortement innovant où l'émergence de nouvelles technologies est source de risques et d'opportunités. Dans ce contexte, certaines technologies actuellement utilisées par la Société peuvent être menacées par des technologies plus performantes. De telles avancées scientifiques peuvent s'observer tant dans les segments matures (comme la microbiologie clinique et industrielle), que dans ceux en phase de développement (telle la biologie moléculaire). En particulier, l'utilisation de la spectrométrie de masse pourrait s'accélérer et s'étendre à de nouveaux territoires et domaines ; de nouvelles innovations pourraient émerger, comme l'application de techniques spectroscopiques (fluorescence, Raman, etc.) ou d'autres techniques de spectrométrie de masse (LC-ESI-MS/MS, etc.) pour l'identification des bactéries, la détermination de leur virulence ou de leur résistance, ou pour le dosage de molécules spécifiques. Les techniques de séquençage pourraient couvrir un large champ d'applications médicales telles que l'oncologie et les approches théranostiques ; elles pourraient aussi être utilisées en microbiologie, en virologie ou pour le dosage de certaines molécules.

Certaines de ces innovations technologiques impliquent la commercialisation d'instruments plus coûteux que ceux mis en œuvre par les techniques traditionnelles. Ces nouvelles technologies peuvent se caractériser par une consommation de réactifs moindre, voire nulle. En particulier, les techniques de spectrométrie de masse pourraient se développer, ce qui pourrait impliquer une moins grande récurrence du chiffre d'affaires, les ventes de réactifs n'étant que partiellement remplacées par des ventes de consommables et de services associés.

En outre, la Société pourrait ne pas parvenir à évaluer correctement les opportunités technologiques, médicales et commerciales que pourraient offrir ces nouvelles technologies, et potentiellement être distancées par la concurrence.

Gestion du risque : La Société a développé une solution de spectrométrie de masse intégrée à sa plateforme VITEK® (cf. § 6.1.3.2.1). Elle complète plus avant son activité par ses acquisitions (par exemple : acquisition de la banque de données microbienne pour l'identification des bactéries, de la société berlinoise AnagnosTec) et en renforçant son offre de services notamment avec bioMérieux Performance Solutions™. Elle a mis en place une Unité technologique centrée sur l'innovation et les systèmes et a recruté, en 2012, un « Chief Medical Officer ».

4.1.1.3 Risques liés à la concurrence

La Société pourrait ne pas être en mesure de faire face de façon efficace à la concurrence.

Selon ses propres estimations, la Société occupe le dixième rang mondial du marché du diagnostic *in vitro* en termes de chiffre d'affaires. Ce marché connaît une évolution rapide et la concurrence s'intensifie entre les différents acteurs, y compris sur certains marchés où la Société est encore peu présente comme la biologie moléculaire et les laboratoires décentralisés (POCT).

Les concurrents de la Société comprennent de grandes sociétés internationales telles que Roche, Siemens, Abbott et Danaher, dont la taille, l'expérience, les ressources en capitaux et la part de marché dépassent largement celles de la Société. En outre, depuis quelques années, des concurrents plus spécialisés émergent sur des marchés stratégiques pour la Société (cf. § 6.2.2). Enfin, de nouveaux concurrents issus des pays émergents (Chine et Inde en particulier) pourraient apparaître et proposer des produits beaucoup moins chers que ceux du Groupe. Dans ce contexte, la Société ne peut pas être certaine que ses produits :

- pourront concurrencer de façon durable les produits commercialisés par ses concurrents, qui, pour beaucoup d'entre eux, disposent de ressources financières plus importantes que les siennes, leur permettant d'investir plus largement dans la recherche et le développement ou dans les activités de marketing et/ou d'offrir des prix plus compétitifs en raison d'économies d'échelle supérieures ;
- lui permettront d'acquérir ou de conserver des parts de marché significatives ainsi qu'une notoriété équivalente à celle de concurrents mieux implantés ;
- pourront résister suffisamment rapidement à l'émergence de nouvelles technologies et aux avancées scientifiques dont la Société est dépendante (cf. § précédent).

Une part de l'activité de la Société s'opère sur des marchés publics où elle bénéficie d'appels d'offres, parfois importants, qui pourraient ne pas être conservés ou renouvelés, pesant ainsi sur son niveau d'activité et son développement.

Enfin, la Société prévoit de lancer une offre élargie de services « bioMérieux Performance Solutions™ » en proposant notamment des prestations pour aider ses clients à former leurs personnels, préparer leur accréditation et optimiser l'efficacité de leur laboratoire. Cette nouvelle activité nécessite le recrutement de nouvelles compétences. La Société ne peut être certaine du succès commercial et financier de cette offre.

Gestion du risque : La Société s'est dotée d'un Comité Stratégique tel que décrit dans le Rapport sur les Procédures de Contrôle Interne (cf. Annexe 1). Elle comprend quatre Unités de Technologie associant Marketing et R&D pour maintenir la compétitivité de l'offre commerciale. En outre, elle dispose d'une organisation commerciale mondiale, d'un département dédié à la veille concurrentielle, et d'un service de contrôle de gestion.

4.1.1.4 Risques liés aux activités internationales

La Société est exposée à certains risques liés au caractère international de ses activités.

La Société exerce ses activités dans le monde entier. Ainsi, les risques encourus par la Société propres aux activités internationales sont nombreux, notamment :

- les risques liés aux changements inattendus ou aux défauts d'harmonisation en matière de réglementation, particulièrement commerciale ou fiscale (notamment en matière de prix de transfert et de refacturation des frais communs) ;
- les risques liés au non-paiement des créances, notamment les créances autant publiques que privées, et aux limitations concernant le rapatriement des bénéfices ou des actifs détenus à l'étranger ;
- les risques liés aux variations des taux de change (voir note 27.1 de l'annexe aux comptes consolidés figurant au § 20.1.1) ;
- les risques liés à la protection inégale des droits de propriété intellectuelle dans les différents pays ;
- les risques liés aux changements politiques ou économiques affectant une région ou un pays donné, notamment au Moyen-Orient et en Afrique ;
- les risques liés au développement économique des pays émergents, dont la demande pourrait ralentir, notamment en cas de crise politique ou économique. Des mesures protectionnistes ou des barrières réglementaires pourraient y être décidées, notamment pour favoriser l'émergence d'une concurrence locale. En outre, les prix de vente pourraient s'y intensifier. En outre, les prix de vente pourraient y évoluer défavorablement alors même que l'inflation pourrait s'y accélérer ;
- les risques liés à l'accroissement des difficultés pour recruter du personnel à l'étranger, y gérer des entités commerciales ou industrielles, et y sélectionner des distributeurs ;
- les risques liés à la mise en place et au fonctionnement centralisé des centres de services partagés en Europe et en Amérique latine ;
- les risques liés au non-respect éventuel des réglementations relatives aux pays dans lesquels le Groupe opère, ces réglementations étant généralement spécifiques à chaque pays, évolutives et complexes (notamment aux Etats-Unis et en Chine) ;
- les risques liés à la gestion du réseau de distributeurs externes ;
- les risques liés à certaines pratiques commerciales contraires aux principes de la Société et prohibées dans le « Code de bonne conduite » diffusé auprès de ses salariés ;
- les risques liés à la distribution des produits dans le monde entier et à la permanence des moyens de transport ;
- les risques liés aux catastrophes naturelles.

La réalisation de ces risques pourrait peser sur le développement de l'activité de la Société, sa rentabilité et son besoin en fonds de roulement d'exploitation, notamment par l'accroissement des délais d'encaissement clients et par l'augmentation de ses stocks. Elle peut aussi entraîner la comptabilisation de charges importantes (dépréciation, redressements, amendes, pénalités, etc.).

Gestion du risque : La Société bénéficie d'un mix géographique diversifié et d'une organisation commerciale mondiale lui permettant de partager les bonnes pratiques dans l'ensemble des pays dans lesquels elle est présente. En outre, son département Affaires Réglementaires lui permet de veiller au respect des obligations et réglementations en vigueur (cf. § 6.3). Enfin, elle dispose d'un Global Compliance Officer chargé notamment de veiller à la conformité aux lois applicables (corruption, contrôle des exportations, pratiques anti-concurrentielles) et au respect de l'éthique mis en avant dans le « Code de bonne conduite », tels que décrit en Annexe 1.

4.1.1.5 Risques liés aux prix et aux remboursements

Les incertitudes pesant sur les remboursements des examens de diagnostic *in vitro* et sur d'éventuelles réformes des systèmes d'assurance maladie peuvent affecter les clients de la Société et, indirectement, la Société elle-même.

Le succès commercial des produits de la Société dépend, notamment, du niveau du remboursement par les organismes d'assurance maladie privés ou publics du prix des analyses pratiquées par les clients de la Société.

La décision des organismes d'assurance maladie, privés ou publics, de limiter ou de supprimer le remboursement de certains examens de diagnostic, notamment dans le cadre de mesures d'austérité prises par certains gouvernements, pourrait affecter de façon significative la demande pour les produits correspondants de la Société et/ou le prix que la Société pourrait facturer à ses clients. De la même façon, dans certains pays, le prix d'un examen de diagnostic est déterminé par les autorités publiques qui ont ainsi une influence directe sur la capacité du client de payer le prix des produits.

Les organismes d'assurance maladie pourraient ne pas suffisamment valoriser les bénéfices attachés à certains diagnostics utilisant les produits de la Société, notamment les produits à forte valeur médicale, et définir un niveau de remboursement insuffisant.

Aux Etats-Unis, la réforme en cours du système de santé, dont il est notamment escompté qu'elle rende solvable la demande d'une partie de la population qui ne dispose pas aujourd'hui d'une couverture sociale suffisante, pourrait ne pas se traduire par une augmentation de la demande dans les délais attendus alors même que la taxe sur les produits de diagnostic, mise en place dans le cadre de cette réforme, impactera les comptes du Groupe à partir de 2013.

Gestion du risque : La Société dispose d'un service Affaires Réglementaires en charge de déposer et défendre les dossiers d'approbation des nouveaux produits et d'en définir la valeur médicale associée. Elle réalise également, dans certains cas, des études démontrant le gain économique créé par l'utilisation de ses produits. En outre, au début de chaque année, la Société s'efforce d'augmenter ses tarifs commerciaux.

4.1.1.6 Risques liés aux modifications de l'environnement économique

Environnement économique

L'activité de la Société peut être affectée par la dégradation de l'environnement économique global et/ou une croissance moindre qu'anticipé du marché du diagnostic *in vitro*. Par exemple, la mise en place de mesures d'austérité en Europe du Sud (Grèce, Italie, Espagne et Portugal) restreint les dépenses de santé, ce qui se traduit par un ralentissement des ventes et une pression accrue sur les prix.

En outre, la dégradation de la situation financière de certains états ou de certains clients peut entraîner des retards de paiement ou des impayés.

Concentration de la base de clientèle

Un mouvement de concentration notamment en France est observé parmi les utilisateurs des produits de diagnostic *in vitro*, qui leur permet notamment de créer des plateaux techniques, traitant de plus gros volumes journaliers de tests. Dans certains domaines (les immunoessais en particulier), l'offre de la Société pourrait ne pas répondre aux besoins de ces plateaux techniques. Ce mouvement est particulièrement marqué en France du fait des obligations découlant de la « loi Bachelot ».

Pression accrue sur les prix

Ce mouvement de consolidation permet également aux clients de davantage peser sur les prix des produits. En particulier, aux Etats-Unis, les centrales d'achat des hôpitaux mènent une politique agressive visant à réduire leurs prix d'achat. La pression sur les prix est accrue par l'arrivée de nouveaux acteurs désireux de gagner des parts de marché, ainsi que par l'application des politiques de santé publique, qui tendent généralement à restreindre le remboursement des produits et services médicaux (cf. § 4.1.1.5).

La diminution des prix de vente pourrait avoir des répercussions sur le chiffre d'affaires et sur la rentabilité de la Société.

Gestion du risque : la Société est hautement diversifiée par produits, par technologies et par types de clients. De plus, elle bénéficie d'une présence géographique équilibrée. En outre, son effort d'innovation devrait lui permettre de lancer régulièrement de nouveaux produits en vue de répondre à l'évolution des besoins du marché. Le lancement d'une nouvelle offre de services pourrait aussi être un relais de croissance efficace à moyen terme. Enfin, en Europe du Sud, la Société a durci ses procédures avec les clients publics et entend y renforcer son activité avec les laboratoires privés.

4.1.1.7 Risques liés à la stratégie de business development

La Société pourrait ne pas être en mesure de poursuivre sa stratégie d'acquisitions ou de concessions de technologies développées par des tiers, ou ne pas obtenir le renouvellement à leur échéance de droits nécessaires à certaines de ses activités.

Le développement de la Société repose en partie sur l'accès à des technologies développées par des tiers, notamment dans le domaine des biomarqueurs. Cet accès se réalise soit par des acquisitions ciblées de sociétés de taille modeste, soit par la conclusion de partenariats ou de licences avec les propriétaires de ces technologies. Cependant, la Société pourrait ne pas être en mesure de trouver ou de conserver les partenaires susceptibles de lui fournir les technologies et droits dont elle pourrait avoir besoin.

Le caractère excessif de la valorisation proposée pour certaines acquisitions ou des conditions demandées pour certaines licences peuvent constituer un frein à la conclusion ou au renouvellement des accords nécessaires à la mise en œuvre de cette stratégie.

L'impossibilité pour la Société d'acquérir ces technologies ou d'en obtenir le renouvellement à des conditions acceptables pourrait retarder son développement et/ou avoir une incidence significative sur la croissance de son chiffre d'affaires et sur sa situation financière. Les principales licences dont l'activité de la Société est dépendante, ainsi que leur date d'échéance, sont listées au § 6.4.

Gestion du risque : La Société s'est dotée d'un département de veille technologique et concurrentielle ainsi que d'une Direction du business development. Elle bénéficie de sa relativement petite taille qui lui confère une certaine flexibilité et rapidité dans l'exécution de ses décisions de business development.

La Société pourrait ne pas être en mesure d'intégrer efficacement les sociétés acquises.

La stratégie de bioMérieux prévoit la réalisation d'acquisitions ciblées. L'objectif de ces acquisitions est notamment de renforcer les positions commerciales de la Société, son portefeuille d'innovation et/ou ses sites de production. En cas de difficultés d'intégration de ces sociétés, elle pourrait ne pas bénéficier, dans les délais escomptés, de l'ensemble des synergies chiffrées lors de l'acquisition.

Gestion du risque : Au fil des années, la Société a développé une large expérience de l'intégration de sociétés acquises. Pour toutes ses acquisitions récentes, la Société s'est dotée de groupes de projets dédiés rassemblant les compétences nécessaires.

La Société est amenée à prendre des participations minoritaires dans des sociétés avec lesquelles elle conclut des accords en matière de développement, de recherche, et de technologie ou qui investissent dans des sociétés de biotechnologie. Ces participations peuvent représenter un risque financier.

Ces sociétés de type biotech, listées au § 5.1 de l'annexe aux comptes sociaux, présentent un profil de risque plus élevé que celui de la Société. En cas de difficulté de ces sociétés, bioMérieux pourrait être contrainte de déprécier la valeur des titres qu'elle détient.

Gestion du risque : Avant d'investir, la Société fait une étude financière et commerciale de la cible. Après avoir investi, elle assure un suivi financier et peut, dans certains cas, participer au Conseil d'administration de ces sociétés.

4.1.1.8 Risque de dépendance vis-à-vis de partenaires

La Société, qui est dépendante de partenaires pour développer, fabriquer et commercialiser certains produits, pourrait être pénalisée par une mésentente sur la conduite des opérations.

La Société collabore avec d'autres partenaires :

- pour le développement de certains produits (comme, par exemple, le système de biologie moléculaire avec Biocartis) ;
- pour la fabrication de certains produits (notamment les tests d'immunologie en microplaques en Chine avec la société Shanghai Kehua Bio-engineering Ltd au sein d'une coentreprise détenue à 60 %) ;
- pour la commercialisation de ses produits sur certains territoires (notamment au Japon par l'intermédiaire d'une coentreprise détenue à 67 % avec Sysmex, ou en Chine où la Société commercialise ses produits par l'intermédiaire de quelques distributeurs).

Ces partenariats pourraient, en cas de mésentente entre les parties, s'avérer plus difficiles qu'escompté, avec le risque de retarder les lancements correspondants, de stopper des projets, d'affecter la fabrication ou la commercialisation des produits du Groupe et, corrélativement, d'impacter son chiffre d'affaires et son résultat opérationnel.

Gestion du risque : La Société s'efforce de travailler en étroite collaboration avec ses partenaires. Les projets sont gérés par des comités de pilotage conjoints intégrant les équipes des deux partenaires.

4.1.1.9 Risque de dépendance vis-à-vis de certains cadres

Le succès de la Société dépend en grande partie de certaines personnes clés, telles que des cadres dirigeants ou scientifiques. La perte de ces cadres, notamment au profit de concurrents, ou l'incapacité d'en embaucher de nouveaux pourrait nuire à la compétitivité de la Société et compromettre sa capacité à atteindre ses objectifs. En outre, l'expansion de la Société dans des secteurs et des activités exigeant une expérience et des ressources supplémentaires (telles que la recherche et développement, la commercialisation et les autorisations réglementaires) pourrait rendre nécessaire le recrutement de nouveaux cadres dirigeants et scientifiques. La Société pourrait ne pas avoir la possibilité d'attirer ou de conserver les cadres dirigeants et les scientifiques nécessaires.

Gestion du risque : La Société attache une importance particulière au recrutement et au développement de ses collaborateurs. Elle a notamment mis en place des programmes de mobilité interne et de formation (cf. § 17.1.2). Elle s'efforce d'offrir des packages de rémunérations raisonnablement compétitifs et procède occasionnellement à des attributions gratuites d'actions auprès des membres du Comité de Direction et des principaux responsables. Le Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations, ainsi que le Comité de Direction conduisent chaque année une revue des plans de succession des principaux responsables.

4.1.1.10 Risque de dépendance vis-à-vis de certains fournisseurs

La Société est dépendante de certains fournisseurs, dont certains sont exclusifs. Sa rentabilité, voire sa capacité à produire, pourraient être affectées en cas de mésentente ou s'ils étaient défectueux.

La Société pourrait perdre les droits d'exclusivité conclus avec certains de ses fournisseurs clés au bénéfice éventuel de concurrents. Cela pourrait avoir un impact sur sa position concurrentielle et peser sur son chiffre d'affaires et sa croissance.

La Société a recours à un vaste réseau de fournisseurs pour ses approvisionnements. La qualification des matières, composants et fournitures de toute nature, utilisés requiert souvent un processus de qualification relativement long. Une mésentente avec certains fournisseurs ou leur défaillance pourrait créer des difficultés de production, y compris de certains produits clés, et entraîner, dans certains cas, des coûts et des délais significatifs, liés à la nécessité de valider et mettre en œuvre des solutions alternatives d'approvisionnement.

En outre, la Société pourrait perdre les droits d'exclusivité qu'elle a conclus avec certains de ses fournisseurs, ce qui pourrait intensifier l'environnement concurrentiel.

Gestion du risque : La Société a mis en place une organisation globale de ses achats. Elle s'efforce de sécuriser ses approvisionnements en maintenant une diversification de ses fournisseurs, de conclure des contrats de fourniture à long terme, de constituer des stocks de sécurité et d'associer ses fournisseurs dans une stratégie de croissance durable.

4.1.1.11 Risques liés à la politique d'implantation industrielle

La survenance d'un événement entraînant l'interruption temporaire ou définitive de l'exploitation de l'une des unités de production de la Société pourrait avoir un impact négatif sur sa situation financière.

4.1.1.11.1. Processus « mono sites »

La Société dispose de dix-neuf unités de production principalement organisées par ligne de produits et par technologie sur le principe de « une gamme de produits, un site ». Il en résulte qu'à l'exception des milieux prêts, les gammes phares de la Société sont chacune fabriquées sur un site dédié. A titre d'exemple, les flacons d'hémoculture BacT/ALERT[®] sont fabriqués exclusivement sur le site de Durham (Caroline du Nord – Etats-Unis) ; leur production a été récemment affectée par la mise en service d'une nouvelle ligne de fabrication dans un contexte de sévère épidémie de grippe saisonnière. Ainsi, leur niveau de production est inférieur aux commandes clients.

Tout événement industriel, économique, politique, social, réglementaire, accidentel ou naturel affectant la capacité de production ou provoquant une interruption temporaire ou définitive de l'activité des unités de production « mono produit » pourrait générer un risque de santé publique et avoir un impact négatif significatif sur le chiffre d'affaires, la rentabilité et l'image de la Société.

Si un tel événement rendait impossible une remise en état rapide de l'unité de production considérée, la Société pourrait être dans l'obligation de délocaliser la production de la gamme de produits concernée. Compte tenu de la complexité des produits fabriqués par la Société, la mise en place de moyens de production délocalisés pourrait être longue et coûteuse, et ainsi accroître l'impact négatif de cette interruption de production sur la situation financière de la Société.

Par ailleurs, le Groupe dispose de trois centres principaux de logistique, l'un en France et les deux autres aux Etats-Unis. De la même façon, tout événement économique, politique, social, réglementaire ou naturel provoquant une interruption temporaire ou définitive de l'activité de l'un de ces trois centres de logistique pourrait avoir un impact négatif sur la distribution des produits et sur la situation financière du Groupe.

4.1.1.11.2. Processus d'optimisation des sites de production

Dans l'objectif d'optimiser la production de ses produits, la Société peut être amenée à fermer certains sites et à en transférer l'activité sur d'autres sites du Groupe. Ces transferts pourraient s'avérer plus longs et plus coûteux qu'initialement prévu, voire être la cause de rupture dans la production. Une des difficultés réside notamment dans la nécessité d'obtenir des autorisations réglementaires obligatoires à la production de systèmes IVD.

Gestion du risque : Certains sites clés sont déjà dotés d'un plan de continuité de l'exploitation, et la Société travaille à la généralisation de ces plans sur l'ensemble de ses sites. Par ailleurs, les transferts d'activité sont gérés par des groupes de projet dédiés rassemblant les compétences nécessaires.

4.1.1.12 Risques liés à l'environnement réglementaire

Les contraintes réglementaires pourraient restreindre la capacité de la Société à mettre ses produits sur le marché ou rendre leur fabrication plus coûteuse.

Les produits de la Société et leur fabrication font l'objet de réglementations strictes, évolutives et très variables selon les pays où la Société est présente. L'obtention d'une autorisation ou d'une certification nécessaire à la commercialisation d'un nouveau produit peut prendre plusieurs mois, voire, dans certains pays, une ou deux années et requérir d'importantes ressources financières. Les sites de fabrication font également l'objet d'autorisations et d'inspections périodiques, en particulier par la FDA américaine.

En conséquence, des dispositions réglementaires nouvelles pourraient :

- retarder ou rendre impossible la mise sur le marché des nouveaux produits de la Société ;
- l'obliger à interrompre la production ou la commercialisation de produits existants ;
- la contraindre à modifier les procédés de fabrication et de contrôle qualité ;
- lui imposer des contraintes coûteuses à la Société ainsi qu'à ses fournisseurs.

La modification d'un processus réglementaire (comme l'enregistrement 510k aux Etats Unis ou le marquage CE en Europe) ou la mise en place d'un nouveau processus obligatoire par un tel organisme pourraient entraîner des délais et des coûts supplémentaires conditionnant la vente des produits de la Société. De même, l'évolution des normes dans le domaine agroalimentaire pourrait obliger la Société à redévelopper certains de ses produits.

Les variations des performances d'un produit ou la sortie de produits concurrents plus sensibles ou plus spécifiques pourraient conduire les autorités réglementaires à demander l'arrêt de la commercialisation dudit produit.

Les produits sont soumis à des contrôles réalisés par les autorités réglementaires tout au long de leur processus de production et de commercialisation.

A titre d'exemple, la FDA américaine réalise ponctuellement des audits de site de production. Faisant suite à une inspection intervenue sur le site de Durham (Caroline du Nord - Etats-Unis) au cours du 1^{er} trimestre 2012, elle a adressé à la Société une lettre d'avertissement (« Warning Letter ») qui relève sept points liés au système qualité du site.

Sur injonction des autorités réglementaires, ou spontanément, ces contrôles peuvent aboutir à la modification de produits ou de leur mode de production, à un retrait de produits, à la suspension des dossiers d'enregistrement de produits développés, à un plan d'actions correctives en cas de non-conformités et, dans des cas exceptionnels, à la fermeture du site si les non-conformités induisaient des risques majeurs quant aux résultats obtenus avec les produits de la Société, et, enfin, à la condamnation de la Société à des amendes pouvant être importantes.

Gestion du risque : La Société s'efforce de réduire ce risque grâce au strict contrôle de ses productions (cf. § 6.3.5) et au suivi réglementaire fait par la Direction des Opérations Industrielles, Qualité, Affaires Réglementaires et Informations Systèmes dans tous les pays où le Groupe opère (cf. Rapport sur le Contrôle Interne en Annexe 1 et § 6.3.1). De plus, un certain nombre de normes ou de référentiels (ISO notamment) sont en vigueur dans le Groupe. Ceux-ci sont décrits au § 6.3.5.

4.1.1.13 Risque de défaillance du système d'information

La Société pourrait avoir à faire face à une défaillance de son système d'information, pouvant nuire au fonctionnement de la Société.

Toute défaillance ou dysfonctionnement des applications informatiques ou du réseau de communication pourrait pénaliser l'activité et entraîner des pertes financières pour la Société.

En particulier, la Société a entrepris un projet mondial en vue de la mise en place d'un système informatique global de gestion des ressources (« Global ERP ») ; dont le déploiement est assuré par une équipe interne dédiée et pluridisciplinaire. Ce déploiement a également donné lieu à de nombreux accords d'assistance avec des prestataires spécialisés (programmeurs, intégrateurs, formateurs, etc.). Ce type de projet représente des risques significatifs pour l'activité de la Société, dans le cas où les précautions mises en œuvre pour son déploiement s'avèreraient inadéquates ou insuffisantes. Par ailleurs, son utilisation pourrait révéler des failles ou des insuffisances, ce qui pourrait entraîner des coûts additionnels (développements supplémentaires, formation des utilisateurs, ...) et la perte d'informations.

Gestion du risque : Afin de se préparer à un sinistre majeur affectant l'hébergement des plates-formes du « Global ERP », un Plan de Reprise d'Activité et un environnement de secours ont été mis en place et testés lors d'un exercice où les utilisateurs ont travaillé en réel sur cet environnement de secours. En outre, la Société a mis en place un programme (« Value Realization ») pour adapter ses processus organisationnels au Global ERP et optimiser son utilisation.

4.1.2 RISQUES JURIDIQUES

4.1.2.1 Risques liés à la responsabilité du fait des produits

D'une manière générale, la fabrication et la commercialisation de produits de diagnostic exposent la Société à la mise en jeu de sa responsabilité, du fait ses produits.

En particulier, la Société pourrait voir sa responsabilité engagée si une erreur de diagnostic résultant d'un défaut de performance de l'un de ses produits conduisait à prescrire un traitement mal adapté à un patient ou à commercialiser des produits contaminés. Même si la conception, la fabrication et la livraison des produits de diagnostic sont réalisées dans le respect des référentiels qualité décrits à l'Annexe 1 (Rapport sur les Procédures de Contrôle Interne), et si la pratique consiste à réaliser une série d'examens complémentaires pour réduire le risque d'erreur lorsqu'il s'agit des maladies les plus sérieuses, il n'est pas possible d'éliminer entièrement ce risque.

Par ailleurs, le Groupe utilise des produits biologiques fabriqués ou créés à partir de composants issus de matières d'origine humaine, animale ou végétale qui ne peuvent pas, pour le moment, être fabriqués de façon économique à partir d'ingrédients synthétiques. Ce processus engendre des risques dans l'utilisation de ces produits ou composants du fait de leur origine.

La Société ne peut pas garantir qu'à l'avenir elle aura la faculté de souscrire et de maintenir en vigueur des assurances suffisantes à des conditions acceptables pour pouvoir couvrir sa responsabilité. Si la Société ne parvenait pas à souscrire une assurance à un coût raisonnable ou à se prémunir d'une autre manière contre d'éventuelles réclamations au titre de sa responsabilité du fait des produits, elle serait exposée à des responsabilités importantes qui pourraient nuire à la commercialisation de ses produits et affecter considérablement son activité et sa situation financière.

4.1.2.2 Risques liés à la Propriété Industrielle

Si la Société ne parvenait pas à protéger ses droits de propriété industrielle, elle pourrait ne plus être compétitive et se trouver dans l'impossibilité de maintenir sa rentabilité.

La Société détient actuellement près de 480 familles de brevets et environ 240 familles de marques. Elle a aussi obtenu la concession de licences sur un certain nombre de brevets ou de marques pour des produits qu'elle exploite ou en cours de développement.

Le succès de la Société dépend entre autres de sa capacité à obtenir, à conserver et à protéger ses brevets et autres droits de propriété intellectuelle. Le droit de la propriété intellectuelle dans le secteur de la santé est un domaine dont l'évolution est permanente et qui comporte certaines incertitudes. Par conséquent, il se pourrait que la Société :

- ne parvienne pas à développer des inventions brevetables ;
- ne se voie pas accorder les brevets pour lesquels elle a déposé ou déposera des demandes ;

- ne parvienne pas à obtenir ou à renouveler les concessions de licences nécessaires à son activité ;
- voie un jour contestée la validité de ses brevets ou marques ou de ceux qui lui sont ou lui seront concédés en licence par des tiers ;
- ne puisse bénéficier grâce à ses brevets d'une protection suffisamment large pour exclure des concurrents ;
- constate que les brevets et autres droits de propriété intellectuelle qu'elle détient ou pour lesquels elle bénéficie ou bénéficiera de licences, soient contestés par des tiers.

En outre, dans le cadre de ses projets en co-développement, le Groupe ne peut être certain que la confidentialité de ses technologies non brevetées, ou de ses secrets industriels, sera efficacement garantie par les protections mises en place, et qu'en cas de violation, des recours satisfaisants pourront être exercés.

Les brevets de la Société pourraient être contrefaits et la Société pourrait contrefaire des brevets de tiers.

Les concurrents de la Société pourraient contrefaire ses brevets ou autres droits de propriété intellectuelle ou les contourner par des innovations dans la conception. Pour empêcher la contrefaçon, la Société peut engager des actions qui sont onéreuses et mobilisent ses équipes. La Société pourrait ne pas être en mesure d'empêcher l'appropriation illicite de ses droits de propriété intellectuelle dont il est difficile de contrôler l'usage non autorisé.

En outre, compte tenu du développement du diagnostic *in vitro*, de plus en plus de demandes de brevets sont déposées et de brevets délivrés, et le risque s'accroît de voir la Société violer involontairement des brevets appartenant à des tiers. Les demandes de brevets n'étant généralement publiées que dix-huit mois après la date de dépôt ou, le cas échéant, de la date de priorité, voire dans certains cas uniquement à la date de la délivrance des brevets, la Société ne peut pas garantir que des tiers n'ont pas été les premiers à inventer certains produits ou procédés et/ou à déposer des demandes de brevets pour des inventions identiques à celles de la Société, ou pour des produits et procédés utilisés par la Société.

La Société pourrait ainsi être contrainte, soit d'obtenir des licences auprès de tiers pour exploiter leurs brevets, soit de cesser certaines activités ou de rechercher des technologies de substitution si l'obtention de ces licences s'avérait impossible ou non rentable.

4.1.2.3 Risques liés à la gestion de la confidentialité des données personnelles

Dans le cadre de ses activités, la Société a accès à des données personnelles concernant des patients. Afin d'en protéger la confidentialité, la réglementation en vigueur aux Etats-Unis et en Europe est particulièrement stricte. La Société pourrait ne pas être en conformité avec ces réglementations et ne pas arriver à garder confidentielles ces données.

Gestion du risque : la Société a créé un poste de « Data Privacy Manager » rattaché au Global Compliance Officer, en 2012, afin de permettre l'utilisation de ces données dans le respect de la réglementation en vigueur et d'en garantir leur confidentialité.

4.1.2.4 Risque relatif aux procédures contentieuses

La Société est partie à un certain nombre de litiges.

Les litiges auxquels la Société (ou le Groupe) est partie sont décrits dans les notes 13.3.1 et 13.4 des annexes aux comptes consolidés figurant au § 20.1.1.

Il n'existe pas, à la connaissance de la Société, d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

4.1.2.5 Risque de fraude

Le développement des nouvelles technologies et voies de communication favorise la réalisation de fraudes par des tiers et pourrait entraîner un risque de perte financière pour la Société.

4.1.2.6 Gestion des risques juridiques

La Direction des Affaires Juridiques et de la Propriété Industrielle veille au respect des dispositions légales et réglementaires applicables dans ses relations avec l'ensemble de ses partenaires (cf. Rapport sur les Procédures de Contrôle Interne en Annexe 1). Elle a mis en place une politique d'assurance afin de protéger et prévenir ses risques. Elle a notamment souscrit une assurance Responsabilité Civile pour les biens, les personnes et les pertes d'exploitation (cf. § 4.2).

Pour limiter les risques liés à la propriété industrielle, la Société poursuit une politique active de dépôt de brevets et de suivi des produits de tiers pour identifier d'éventuels contrefacteurs à ses brevets (cf. § 11.5.1). De même, la Société vérifie pour tous les produits en cours de développement la liberté d'opérer par rapport aux brevets de tiers. La Société a aussi mis en place un système de surveillance pour pouvoir s'opposer au dépôt de marques de tiers qui pourraient créer un risque de confusion avec ses propres marques clés. Enfin, bioMérieux s'assure, dans la mesure du possible avant de lancer une nouvelle marque, de ne pas enfreindre les droits de tiers.

Afin de limiter le risque de fraude, la Société développe son contrôle interne et vérifie la bonne application de ses procédures notamment par des audits internes et externes réguliers (Rapport sur les Procédures de Contrôle Interne en Annexe 1).

4.1.3 RISQUES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENTAUX

Les responsabilités liées à l'environnement, l'évolution de la réglementation en matière de Santé, Sécurité et Environnement (notamment en Europe avec les réglementations REACH, CLP/GHS) et les frais de la mise en conformité en résultant, pourraient avoir une incidence négative sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

Dans le cadre de ses activités, la Société est amenée à utiliser des agents biologiques. Bien que ceux-ci soient employés conformément aux recommandations internationales et que des plans de réponse aux situations d'urgence existent, une dissémination accidentelle de certains de ces agents pourrait entraîner un risque d'exposition pour les personnes et pour l'environnement.

Les lois et réglementations relatives à l'environnement peuvent imposer à la Société des obligations en matière d'entretien et de remise en état des sites de production et de stockage des produits industriels potentiellement toxiques au cas où des contaminations seraient découvertes. Ces obligations peuvent être liées aux sites dont la Société est ou était propriétaire, ou à des sites où elle exerce ou exerçait ses activités, ou bien encore à des sites où des déchets, provenant de ses activités, ont été déposés. Ces mêmes types d'obligations peuvent s'appliquer au retraitement des instruments placés ou vendus chez les utilisateurs.

La réglementation REACH tend vers une disparition des substances chimiques dites « hautement préoccupantes » du marché. Cela pourrait obliger la Société à redévelopper certains produits, voire à en arrêter certains si des solutions alternatives n'étaient pas trouvées.

La Société pourrait être impliquée dans des procédures judiciaires ou administratives liées à l'environnement. Des lois plus strictes relatives à l'environnement, à la sécurité et à la santé, et des mesures d'exécution plus rigoureuses que celles actuellement en vigueur, pourraient générer des responsabilités et des coûts considérables pour la Société. La réglementation pourrait également assujettir la manutention, la fabrication, l'usage, la réutilisation ou le traitement de substances ou polluants par la Société à des mesures d'inspection plus rigoureuses que celles actuellement observées. En conséquence, le respect de ces lois pourrait entraîner des dépenses considérables de mise en conformité, et des coûts et indemnités, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur l'activité et les résultats de la Société.

Si des unités de production de la Société étaient fermées pour des raisons liées à l'application des lois relatives à l'environnement, la Société pourrait subir des interruptions temporaires dans la production de certains de ses produits et se voir imposer des délais importants avant d'obtenir les autorisations réglementaires nécessaires à la reprise de la production.

Gestion du risque : Un département Santé, Sécurité et Environnement opérant à l'échelle du Groupe développe une approche pro-active et harmonisée de prévention des atteintes aux personnes, aux biens et à l'environnement (cf. Rapport sur les Procédures de Contrôle Interne à l'Annexe 1 et § 8.2). Il s'assure que les réglementations en vigueur sont connues et mises en œuvre.

4.1.4 RISQUES DE MARCHÉ

4.1.4.1 Risques relatifs à l'endettement financier

La principale ressource financière de la Société est assujettie au respect de certains ratios financiers consolidés.

La Société dispose d'une facilité de type « revolving » d'un montant de 350 millions d'euros et d'une durée de 5 ans (maturité mars 2017). Ce financement est assujetti au respect du seul ratio « endettement net / résultat opérationnel courant avant amortissements » (leverage) qui ne doit pas excéder 3.

Le non-respect de ce ratio pourrait empêcher la Société d'utiliser ce prêt.

Risques de crédit

Certains clients, publics ou privés, pourraient ne pas pouvoir honorer leurs dettes à l'échéance. La Société détient notamment d'importants encours de créances commerciales sur des organismes publics dans des pays actuellement en difficulté financière (Europe du Sud).

Les risques de crédit identifiés ont été provisionnés (cf. note 27.2 des annexes aux comptes consolidés figurant au § 20.1.1).

Risques de liquidité

Le Groupe n'a pas actuellement de risque significatif de liquidité (cf. note 27.3 des annexes aux comptes consolidés figurant au § 20.1.1).

4.1.4.2 Risques de change

Les variations des taux de change pourraient impacter de façon significative le chiffre d'affaires, les résultats et la situation nette de la Société (cf. note 27.1 des annexes aux comptes consolidés figurant au § 20.1.1).

4.1.4.3 Risques liés aux matières premières

Pour les besoins de sa production et de sa logistique, la Société utilise de l'énergie, ainsi que des matières premières transformées, comme le plastique ou des composants électroniques. Une augmentation importante de leur coût pourrait pénaliser les résultats de la Société.

4.1.4.4 Risques liés aux engagements de retraite

Les engagements de financement de plans de retraite à « prestations définies », qui concernent principalement les salariés américains du Groupe, dépendent notamment :

- du rendement des actifs couvrant ces plans ;
- des taux d'intérêt utilisés pour déterminer la valeur actuelle des engagements souscrits ;
- des données actuarielles (espérance de vie, turn-over, etc.) ;
- de l'inflation ;
- du niveau de protection offert aux salariés ;

- et des changements réglementaires (âge de la retraite, fiscalité, etc.).

Une évolution défavorable de ces éléments pourrait se traduire par une augmentation de la partie non financée de ses engagements et ainsi avoir un effet négatif sur les capacités de financement ou les résultats de la Société (voir note 13.2. des annexes aux comptes consolidés figurant au § 20.1.1).

4.1.4.5 Risques liés à la volatilité et à la liquidité du cours de l'action

Compte tenu du nombre relativement limité des actions composant le flottant, la présence d'actionnaires importants au sein de ce flottant pourrait limiter la liquidité du titre et avoir un impact défavorable sur le cours de l'action.

Sur la gestion des risques financiers, voir la note 27 des annexes aux comptes consolidés figurant au § 20.1.1.

4.2 ASSURANCES

4.2.1 POLITIQUE D'ASSURANCES

La stratégie de couverture d'assurance de la Société vise à s'assurer que toutes ses filiales bénéficient d'un niveau de couverture comparable, indépendamment de leur taille et de leur localisation géographique.

Les programmes de couverture mis en place intègrent les spécificités des réglementations locales tout en conservant la volonté de centralisation et de couverture globale du Groupe. Les contrats d'assurances souscrits dans le cadre de ces programmes sont placés auprès de compagnies d'assurance sélectionnées en fonction de leur solvabilité et de leur capacité à fournir des prestations dans le domaine de la prévention des risques.

Les montants de couverture des risques sont évalués en fonction des hypothèses de sinistre et tiennent compte du profil de risque de la Société. Pour répondre à l'exposition aux risques générés par son activité et sa structure, les garanties souscrites par la Société sont les suivantes :

- Responsabilité Civile Générale et Spécifique ;
- Dommages aux Biens et Pertes d'exploitation ;
- Transport ;
- Automobile ;
- Construction ;
- Individuelle Accidents.

Les garanties souscrites au titre de l'assurance Dommages aux Biens et Pertes d'Exploitation comprennent la couverture d'événements accidentels (incendie, bris de machine, dommages informatiques...) susceptibles d'affecter les sites de la Société, ainsi que des pertes d'exploitations consécutives pour une période de dix-huit mois.

La garantie relative à la responsabilité civile tient compte pour sa part des caractéristiques de l'activité de la Société (qualité de professionnels de la majorité des clients, production par lots limitant la probabilité de risques sériels...). Certaines de ces activités nécessitent, soit du fait des règles de l'assurance, soit du fait de la législation, la souscription de couvertures spécifiques par contrats séparés.

4.2.2 PRINCIPAUX CONTRATS

Responsabilité civile

La Société et l'ensemble de ses filiales bénéficient d'une couverture globale de 100 millions d'euros par sinistre et par année garantissant, notamment :

- la responsabilité civile exploitation ;
- la responsabilité civile après livraison et/ou produits et/ou expérimentation ;
- la responsabilité civile professionnelle ;
- les atteintes à l'environnement du fait des produits.

Cette couverture globale est complétée séparément par les polices spécifiques suivantes :

- Responsabilité civile « atteinte à l'environnement » du fait des sociétés du Groupe ;
- Responsabilité civile incombant au Groupe en vertu de la réglementation sur les recherches biomédicales (Loi Huriet).

Conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur dans certains pays, des couvertures spécifiques locales de type « responsabilité civile employeur » ont été souscrites par certaines filiales du Groupe.

La Société a également mis en place un programme d'assurances couvrant la responsabilité de ses mandataires sociaux, dirigeants et préposés.

Domages aux Biens et Pertes d'Exploitation

La Société et ses filiales disposent d'une couverture globale d'un montant de 300 millions d'euros par sinistre et par année garantissant, notamment, les incendies, bris de machines, vols, événements naturels et les pertes d'exploitation consécutives.

Cette couverture dite « police Master » couvre l'ensemble des filiales situées dans l'Union européenne sans nécessité de souscrire une police localement. Elle lui permet aussi de couvrir les filiales situées dans les grands pays hors de l'Union européenne, notamment aux Etats-Unis par l'intermédiaire de contrats locaux disposant d'une articulation de garantie similaire, ou d'intervenir en complément ou à défaut des garanties de contrats souscrits localement pour des raisons de conformité avec la réglementation.

Transport

Les risques « ordinaires » liés au transport des marchandises par voies terrestre, maritime et aérienne sont couverts par les garanties d'un contrat d'assurance global pour un montant de 2,3 millions d'euros par moyen de transport, par lieu de séjour en cours de transport. De manière générique, les assureurs et réassureurs excluent, en matière de transport de marchandises, la garantie des risques chimiques, biochimiques, électromagnétiques et cybernétiques.

Franchises et taux de prime

Le Groupe veille par ailleurs à préserver la confidentialité des informations relatives aux montants des primes et aux articulations des conditions de garantie pour éviter que celles-ci puissent être utilisées au préjudice de ses intérêts. Cette précaution vaut particulièrement pour les risques de responsabilité.

De manière générale, les franchises applicables aux principaux contrats d'assurances sont :

- pour les garanties de responsabilité civile, des franchises différenciées entre 15 000 euros et 250 000 euros par sinistre ;
- pour les garanties dommages et pertes d'exploitation, des franchises différenciées de 10 000 euros à 75 000 euros.

En 2012, aucun sinistre n'a excédé les franchises fixées par les polices dommages et pertes d'exploitation et responsabilité civile.

5

INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

5.1	HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE	31
5.1.1	Dénomination sociale	31
5.1.2	Enregistrement de la Société	31
5.1.3	Date de constitution	31
5.1.4	Siège social et forme juridique	31
5.1.5	Historique et évolution de l'activité du Groupe	31
5.2	RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE	34
5.2.1	Relations entretenues avec les personnes ou organisations intéressées par l'activité de l'entreprise	34
5.2.1.1	Autorités nationales de santé	34
5.2.1.2	Communautés locales dans lesquelles les entités du Groupe sont implantées	34
5.2.1.3	Mécénat	34
5.2.1.4	Sponsoring	36
5.2.2	Droits de l'Homme : Pacte Mondial	36
5.2.2.1	Le rôle du Pacte Mondial	36
5.2.2.2	Engagement de bioMérieux	37
5.3	INVESTISSEMENTS	37
5.3.1	Principaux investissements réalisés	37
5.3.2	Principaux investissements en cours	38
5.3.3	Principaux investissements à venir	38

5.1 HISTOIRE ET EVOLUTION DE LA SOCIETE

5.1.1 DENOMINATION SOCIALE

La dénomination sociale de la Société est bioMérieux. Il n'est pas déclaré de nom commercial.

Dans le présent document, bioMérieux est indifféremment dénommée la « Société » ou « bioMérieux » ou le « Groupe ».

5.1.2 ENREGISTREMENT DE LA SOCIETE

La Société est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 673 620 399.

Le code APE de la Société est 2059 Z.

5.1.3 DATE DE CONSTITUTION (ARTICLE 5 DES STATUTS)

La Société a été constituée le 13 décembre 1967, pour une durée de 50 ans, sauf dissolution anticipée ou prorogation, à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

L'Assemblée générale mixte du 16 avril 2004 a décidé de modifier la durée de la Société pour la porter à 99 ans, soit jusqu'au 15 avril 2103.

5.1.4 SIEGE SOCIAL ET FORME JURIDIQUE

Le siège social de la Société est situé à Marcy l'Etoile (Rhône).

La Société est constituée depuis son origine en France.

Téléphone du siège social : +33 (0)4 78 87 20 00

Site internet Corporate : www.biomerieux.com

bioMérieux est une société anonyme de droit français à Conseil d'administration régie par le Code de commerce et toutes autres lois et dispositions réglementaires en vigueur.

5.1.5 HISTORIQUE ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE DU GROUPE

Les compétences de la Société ont été développées à partir de l'expérience de la famille Mérieux dans la biologie depuis 1897, date de la création de l'Institut Mérieux par Marcel Mérieux qui sera repris en 1937 par le docteur Charles Mérieux et présidé par Alain Mérieux de 1968 à 1994.

Dès sa création à Marcy l'Etoile (près de Lyon) en 1963, B-D Mérieux, qui deviendra en 1974 bioMérieux, dispose d'une large gamme de produits pour les laboratoires d'analyses couvrant la biochimie, la coagulation, la virologie et la microbiologie. Initialement, la Société a centré son activité sur les marchés francophones dans le domaine du diagnostic des maladies infectieuses principalement.

bioMérieux organise ensuite, rapidement, son expansion internationale en créant son propre réseau de filiales, notamment en Belgique (1975), en Allemagne (1976), en Espagne (1980), en Italie (1985), au Japon (1988), au Royaume-Uni (1991). En outre, la Société a très tôt décidé de s'implanter dans les pays émergents : au Brésil (1973), en Chine (1992), en Russie (1996), en Inde (1998). Parallèlement, la Société mène une politique de croissance externe par des acquisitions ciblées qui lui permettent d'étendre progressivement sa gamme de produits, afin de répondre aux évolutions des besoins de ses clients et à l'émergence de nouvelles pathologies.

Ainsi, en 1987, la Société acquiert le groupe API, société de référence mondiale en microbiologie pour l'identification bactérienne et les antibiogrammes manuels⁽¹⁾.

⁽¹⁾ Le 21 mars 1987, bioMérieux fusionne avec API SA, société constituée en 1967. L'opération est réalisée par fusion absorption de bioMérieux, qui avait été créée en 1963, dans API SA. A la suite de cette opération, API SA prend la dénomination de bioMérieux.

Pour répondre à l'automatisation du marché du diagnostic *in vitro*, la Société acquiert en 1988 auprès de McDonnell Douglas, le contrôle de la société américaine Vitek Systems, spécialisée en microbiologie automatisée. Cette acquisition lui permet de compléter ses gammes de produits, de s'implanter aux Etats-Unis et de renforcer sa position mondiale.

En 1991, la Société décide d'étendre son offre dans les applications industrielles et concentre ses efforts, dans un premier temps, sur les industries alimentaires.

La même année, elle lance le système VIDAS® dans le domaine des immunoessais.

En 1996, la Société entre dans le domaine de la biologie moléculaire en s'associant à Gen-Probe, dont elle obtient notamment la distribution exclusive sur certains territoires de la gamme de réactifs manuels, et à Affymetrix (puces à ADN).

La Société acquiert, en 2001, la division diagnostique d'Organon Teknika, filiale d'Akzo Nobel. Cette acquisition est une étape majeure du développement du Groupe qui lui offre :

- de nouveaux produits très complémentaires de sa stratégie, notamment en microbiologie avec la gamme d'hémoculture BacT/ALERT® ;
- de nouvelles technologies, notamment dans le domaine de la biologie moléculaire avec la technologie de détection BOOM® que la Société utilise dans son système NucliSENS® easyMAG® et la technologie d'amplification NASBA®, qui est intégrée dans son système NucliSENS EasyQ® ;
- une présence renforcée sur le marché américain et, en particulier, une implantation à Durham au cœur du North Carolina Research Triangle où le siège nord-américain du Groupe a été transféré ;
- une position plus importante sur le marché mondial avec l'atteinte d'une taille critique, la division diagnostique d'Organon Teknika ayant, en 2001, un chiffre d'affaires représentant environ 40 % de celui de l'ancien périmètre du Groupe ;
- des synergies et des économies d'échelle dont le Groupe a su profiter rapidement.

En 2003 et 2004, le Groupe a simplifié sa structure en fusionnant ses sociétés holding et se concentrant exclusivement sur le diagnostic *in vitro*.

Le 6 juillet 2004, les actions de la Société ont été admises à la négociation sur NYSE Euronext Paris.

Depuis 2004, le Groupe poursuit une stratégie de développement et d'acquisition de marqueurs biologiques en vue de la mise sur le marché de tests à forte valeur médicale, avec notamment les lancements de VIDAS® B.R.A.H.M.S PCT et NT-proBNP en 2007, VIDAS® EBV en 2009 et VIDAS® Galectin-3 en Europe à la fin de l'exercice 2012.

En 2006, le Groupe a également procédé à un recentrage stratégique de ses activités, en cédant sa gamme Hémostase et en prenant la décision de mettre un terme, en 2007, à la production et à la commercialisation sur le territoire nord-américain de sa gamme d'immunoessais en microplaques.

La Société a réalisé depuis 2006 différentes acquisitions en vue de renforcer ses gammes de produits et son positionnement géographique :

- en 2006, elle a acquis la société de biologie moléculaire Bacterial Barcodes Inc. qui a développé le système breveté DiversiLab®, pour le génotypage bactérien automatisé ;
- en 2007, le Groupe a acquis la société espagnole Biomedics, spécialisée dans la production de milieux de culture, ainsi que la société australienne BTF, dont la technologie brevetée BioBall® de souches calibrées est utilisée pour vérifier les performances des méthodes d'analyses microbiologiques dans le domaine des applications industrielles ;

- en 2008, le Groupe a réalisé trois acquisitions de sociétés de réactifs :
 - AB BIODISK, spécialisée en microbiologie, dont le produit phare, Etest[®], permet de mesurer la concentration minimale inhibitrice d'un traitement antibiotique et constitue une technique de référence pour les laboratoires de microbiologie du monde entier ;
 - AviraDx (Californie, Etats-Unis), société de diagnostic moléculaire spécialisée en oncologie et en théranostic. Cette société, rebaptisée bioTheranostics, développe des tests de biologie moléculaire pour qualifier les cancers métastatiques et aider les oncologues à choisir la meilleure stratégie thérapeutique et en propose la mise en œuvre dans le cadre d'une activité de services (CLIA Lab - Clinical Laboratory Improvement Amendments). Début 2013, bioMérieux a décidé de rechercher de nouveaux partenaires externes pour accélérer le développement de bioTheranostics ;
 - PML Microbiologicals (Amérique du nord), acquise pour son activité dans le domaine des milieux de culture et des produits de contrôle microbiologique destinés aux applications industrielles sur le marché nord-américain ;
- en 2010, le Groupe a réalisé deux acquisitions de sociétés en Chine :
 - Meikang Biotech (renommée bioMérieux Shanghai Biotech), un fabricant de tests rapides basé à Shanghai. Grâce à l'achat de cette société, bioMérieux a acquis des capacités de production et de R&D en Chine. Ce site est le nouveau siège de bioMérieux en Chine. bioMérieux a également acquis Dima GmbH, société distribuant les produits de Meikang Biotech principalement en Allemagne (cette société, centrée sur la commercialisation de tests rapides pour le dépistage des drogues, un domaine d'activité non stratégique pour bioMérieux, a été revendue à Biosynex en janvier 2012) ;
 - Shanghai Zenka Biotechnology, une société qui dispose des autorisations nécessaires à la commercialisation des principaux milieux de culture microbiologique en Chine ;
- en 2011, le Groupe a réalisé deux acquisitions de sociétés :
 - AES, un acteur majeur dans le domaine du contrôle microbiologique industriel. Grâce à cette acquisition, bioMérieux devient le leader mondial des applications agroalimentaires et propose désormais aux clients des deux sociétés une gamme de produits très complète. Cette acquisition permet également à bioMérieux de se développer dans les solutions de cytométrie et les autres plateformes prometteuses d'AES, renforçant ainsi son solide positionnement concurrentiel,
 - ARGENE, dans le domaine du diagnostic moléculaire des maladies infectieuses pour les patients immunodéprimés, renforçant ainsi le portefeuille de produits de bioMérieux. En outre, cette acquisition permettra d'accélérer la mise sur le marché d'un menu élargi de tests sur la nouvelle plateforme de biologie moléculaire en cours de développement avec Biocartis. En 2012, la société ARGENE a été fusionnée dans bioMérieux SA.
- en 2012, bioMérieux a acquis 60 % de la société indienne RAS Lifesciences Pvt. Ltd (RAS). Basée à Hyderabad, cette start-up privée est spécialisée en diagnostic moléculaire et n'a pas encore de chiffre d'affaires significatif. L'expertise de RAS et sa gamme de réactifs destinés principalement au diagnostic des maladies infectieuses permettront à bioMérieux de commercialiser un menu de tests de biologie moléculaire principalement en Inde et, à moyen terme, dans les pays émergents.

En outre, conformément à sa feuille de route 2012 - 2015, la Société a signé en 2012 différents accords stratégiques :

- En octobre, bioMérieux et Thermo Fisher Scientific Inc. ont annoncé le renouvellement de leur accord de partenariat pour le dosage du biomarqueur Procalcitonine (PCT) de Thermo Fisher sur les plateformes d'immunoessais VIDAS[®], mini VIDAS[®] et VIDAS[®] 3 de bioMérieux. Ce biomarqueur est reconnu comme la référence pour la détection précoce du sepsis chez des patients gravement malades.
- En octobre, bioMérieux a signé une lettre d'intention avec le Genome Institute de l'Université Washington de Saint Louis (Missouri - Etats-Unis) dans le domaine du séquençage génétique microbien. Ce partenariat, qui sera concrétisé par un accord de recherche stratégique, vise à constituer une base de données unique et sans précédent, liant les séquences génétiques des agents pathogènes à leurs caractéristiques phénotypiques (identification, virulence et résistance), de façon à construire de nouvelles connaissances en microbiologie, exploitables par les laboratoires, les médecins et les chercheurs.

- En novembre, bioMérieux et la société américaine Quanterix ont annoncé avoir conclu un accord stratégique qui confère à bioMérieux les droits d'exploitation exclusifs, à l'échelle mondiale, de la technologie d'immunoessais ultrasensible Simoa™ de Quanterix dans les laboratoires cliniques ainsi que dans les applications industrielles. Selon les termes de ce contrat, Quanterix fournira un nouvel instrument et des consommables basés sur sa technologie Simoa™ et bioMérieux développera des tests ultrasensibles et multiplexes sur cette nouvelle plateforme. A cette occasion, bioMérieux a pris une participation dans le capital de Quanterix à hauteur de 14 %.

5.2 RESPONSABILITE SOCIALE D'ENTREPRISE

bioMérieux a un engagement historique dans le domaine de la santé publique : bioMérieux s'engage à rendre le diagnostic accessible à tous, partout dans le monde, quels que soient les systèmes de santé en place et entend contribuer à assurer la sécurité et la qualité des aliments.

5.2.1 RELATIONS ENTRETENUES AVEC LES PERSONNES OU ORGANISATIONS INTERESSEES PAR L'ACTIVITE DE L'ENTREPRISE

5.2.1.1 Autorités nationales de santé

La Société veille attentivement au respect des prescriptions des agences nationales de santé régissant les marchés nationaux sur lesquels elle distribue ses produits. Elle prend en compte leurs éventuelles observations et avis émis lors d'audits dans une démarche d'amélioration continue.

5.2.1.2 Communautés locales dans lesquelles les entités du Groupe sont implantées

Le Groupe est acteur, non seulement de la santé publique mais aussi de la vie locale autour de ses sites et filiales en participant à des initiatives sociales et culturelles. A titre d'exemple, la Société soutient l'association Sport dans la Ville en France qui a pour but de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de quartiers sensibles grâce au sport.

5.2.1.3 Mécénat

En application de la Loi n° 2003-09 du 1^{er} août 2003, le Conseil d'administration de la Société a décidé de consacrer une part de son chiffre d'affaires à des opérations de mécénat. L'essentiel de cette enveloppe est affecté à des projets soutenus par la Fondation Mérieux et la Fondation Rodolphe et Christophe Mérieux et pour le solde, à des opérations de parrainage ou de mécénat directement entreprises par bioMérieux. En 2012, la Société a ainsi participé au financement d'opérations de mécénat pour un montant total de 1 959 milliers d'euros, représentant 2,5 % du chiffre d'affaires de bioMérieux SA, dont 1 446 milliers d'euros au profit des deux Fondations citées ci-dessus.

Le tableau ci-dessous décrit la répartition des fonds consacrés aux opérations de soutien de projet de mécénat, de parrainage ou de dons divers :

Actions de mécénat, dons et parrainages En milliers d'euros	2012	2011	2010	2009
Actions de mécénat	1 959	1 859	2 464	2 784
<i>dont Fondation Mérieux</i>	121	69	660	1 000
<i>dont Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux</i>	1 325	1 325	1 325	1 325
Parrainages, autres dons, Trésors nationaux et amortissement des œuvres d'artistes vivants	404	186	198	190
	2 363	2 045	2 662	2 974

5.2.1.3.1. Mécénat dans le domaine de la santé publique

Dans le cadre du mécénat, elle soutient en priorité et depuis de nombreuses années les actions de la Fondation Mérieux, reconnue d'utilité publique, et de la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux, placée sous l'égide de l'Institut de France. L'objectif de ces fondations est de lutter contre les maladies infectieuses affectant les pays défavorisés en renforçant leur potentiel de biologie clinique.

La Fondation Mérieux a pour objet la promotion de la recherche et la coopération scientifique internationale dans le domaine des maladies infectieuses et l'aide au développement en matière de santé publique. Elle a perçu 121 000 euros de la Société en 2012, au titre du mécénat des entreprises.

La Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux a pour objet de contribuer, dans les pays en voie de développement, à la recherche biologique appliquée à la santé publique, et plus particulièrement à la lutte contre les maladies infectieuses, et d'aider au développement de projets scientifiques et éducatifs. En exécution du contrat de mécénat conclu entre la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux et la Société, bioMérieux a versé en 2012 une somme de 1 325 000 euros.

5.2.1.3.2. Mécénat de solidarité

Acteur de santé publique dans le monde entier, bioMérieux met les patients et plus largement les personnes au cœur de son action. Conscient de sa responsabilité sociétale, le Groupe apporte son soutien à de nombreuses initiatives.

Soutien à de nombreuses organisations internationales

bioMérieux collabore avec des organisations internationales (Fondation Bill Clinton, Nations Unies, Banque Mondiale, Global Business Coalition, Commission Européenne) en soutenant diverses initiatives (financement de projets de recherche, financement de programmes internationaux...).

Soutien aux initiatives locales

Au-delà de la politique de mécénat industriel du Groupe, les équipes des filiales s'engagent également dans des actions humanitaires au niveau de leur pays, avec de nombreuses initiatives menées en partenariat avec différentes ONG locales.

Fondation ALMA – Argentine

bioMérieux Argentina a participé au Tren-Hospital para Chicos ALMA (Train-hôpital pour enfants mis en place par la Fondation ALMA), pour améliorer la santé des enfants vivant dans des zones éloignées des systèmes de soins. Organisé par la Fondation ALMA, le train apporte une assistance médicale à des villages défavorisés des provinces du nord de l'Argentine. bioMérieux a fait un don de tests pour diagnostiquer la maladie de Chagas et d'équipements de laboratoire. Les équipes de la filiale argentine se sont également engagées dans la collecte de matériel d'hygiène à destination de ces enfants. 1 500 enfants dans 5 villages ont ainsi pu bénéficier de tests de dépistage pour des maladies ainsi que de programmes de formation sur la sécurité alimentaire et l'hygiène.

5.2.1.3.3. Mécénat culturel

bioMérieux soutient également des initiatives culturelles au sein des communautés locales où elle est implantée.

Musée de Grenoble

bioMérieux entretient depuis de nombreuses années des liens étroits avec la Ville de Grenoble. Ainsi, c'est à Grenoble que s'est porté le choix d'implanter le Centre Christophe Mérieux, dédié à la recherche et à la fabrication de systèmes de biologie moléculaire.

Au-delà de cette collaboration scientifique, bioMérieux a souhaité soutenir les actions culturelles de la Ville, notamment dans le cadre du Club des mécènes du Musée de Grenoble. A ce titre, Monsieur Alain Mérieux, Président de l'Institut Mérieux, est membre fondateur du Club des mécènes du Musée de Grenoble. Dans ce cadre, en 2012, bioMérieux a contribué à l'acquisition par l'Etat français d'un papier collé, Verre, de Pablo Picasso.

Autres mécénats culturels

bioMérieux est mécène du Musée des Beaux-Arts de Lyon. En 2008, l'œuvre de Nicolas Poussin "La Fuite en Egypte" est entrée dans les collections du Musée des Beaux-Arts de Lyon grâce notamment au mécénat de grandes entreprises et fondations privées, dont bioMérieux. En 2012, bioMérieux a également contribué à l'acquisition par l'Etat français de deux tableaux d'intérêt patrimonial majeur et peints par Jean-Honoré Fragonard : Le Rocher et L'abreuvoir.

Depuis de nombreuses années, bioMérieux soutient également différents événements culturels organisés dans la région Rhône-Alpes, notamment :

- le Festival de la Chaise Dieu (Haute-Loire), un partenariat de 30 ans,
- le Festival de Musique Baroque de Lyon (Rhône)

5.2.1.4 Sponsoring

bioMérieux soutient également des actions de sponsoring ou de mécénat dans les pays où elle est implantée, qui répondent principalement aux critères de sélection ci-dessous :

- Projets en lien avec la Santé :
 - liés aux domaines d'activité ou d'expertise de la Société : diagnostic *in vitro*, lutte contre les maladies infectieuses, cancers, maladies cardio-vasculaires et contrôle microbiologique industriel,
 - liés à la mission de la Société, l'amélioration de la santé publique, ainsi qu'à la contribution à l'accès aux soins, notamment dans les pays émergents,
 - liés à la Dimension Humaine de l'entreprise : santé en entreprise et réinsertion notamment.
- Projets permettant à bioMérieux de jouer un rôle d'entreprise citoyenne auprès des communautés où ses sites et ses filiales sont implantés.

5.2.2 DROITS DE L'HOMME : PACTE MONDIAL

bioMérieux adhère depuis 2003 au Pacte mondial, une initiative internationale sous l'égide des Nations Unies visant à pallier les problèmes liés à la mondialisation.

5.2.2.1 Le rôle du Pacte Mondial

Le Pacte mondial implique le monde des entreprises et la société civile. Les adhérents s'engagent à mettre en œuvre des actions concrètes visant à pallier les problèmes liés à la mondialisation et affectant les pays émergents. Les entreprises s'engagent à respecter une charte de 10 principes en mettant chaque année en œuvre des actions concrètes liées à l'un de ces engagements.

5.2.2.2 Engagement de bioMérieux

bioMérieux a renouvelé son engagement avec la mise en œuvre d'actions pour soutenir les principes du Pacte Mondial et notamment en matière de Loyauté des pratiques et Droits de l'Homme :

Catégorie droits de l'homme

Principe numéro 1 : Initiatives pour reconstruire les capacités de biologie clinique, soutenir les femmes et les enfants haïtiens et fournir une assistance médicale aux enfants en Argentine.

L'année 2011 a été marquée par l'engagement de bioMérieux, aux côtés des Fondations Mérieux et de l'Institut Mérieux, dans un programme de grande ampleur et à long terme en Haïti ainsi qu'aux côtés de la Fondation Alma pour le programme *Tren-Hospital para Chicos ALMA*. Il s'agissait d'une part de contribuer à la reconstruction et au renforcement des structures de santé en Haïti suite aux ravages du séisme de janvier 2010 et d'autre part de venir en aide aux enfants éloignés des centres de soins en Argentine.

Catégorie lutte contre la corruption

Principe numéro 10 : Initiatives pour agir contre la corruption.

bioMérieux a renforcé sa démarche pour soutenir son Programme Ethique et Conformité dont l'objectif est de garantir les politiques et pratiques qui illustrent clairement, tant en interne qu'en externe, l'engagement de bioMérieux pour une culture d'entreprise respectueuse de l'éthique et de l'intégrité (cf. § 3.3.1 de l'Annexe 1).

5.3 INVESTISSEMENTS

5.3.1 PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS REALISES

Les investissements réalisés sur l'exercice ont représenté 131 millions d'euros, dont 98 millions au titre des investissements industriels, contre respectivement 108 et 74 millions d'euros en 2011 (hors impact de la variation du poste « fournisseurs d'immobilisations »). Les investissements industriels ont concerné principalement la mise en service de nouvelles lignes de production, ainsi que l'acquisition, la construction et l'extension de bâtiments industriels ou de R&D. Enfin, le projet « Global ERP » s'est poursuivi. Le total des investissements de l'exercice a représenté 8,4 % du chiffre d'affaires.

- En France, site de La Balme : l'extension du bâtiment de production pour la fabrication des LyfoCults® (2 millions d'euros) s'est déroulée comme prévu.
- Aux Etats-Unis, site de Saint Louis : un bâtiment de production des instruments et de logistique (B3) a été acquis pour 4,1 millions d'euros.
- En Chine, site de Pudong à Shanghai : une unité de production de boîtes de Petri et un entrepôt ont été créés (2,2 millions d'euros).
- Au Brésil, site de Jacarepagua à Rio : la capacité de fabrication des boîtes de Petri a été étendue (2,3 millions d'euros).

Les principaux investissements réalisés au cours des exercices 2011 et 2010 sont mentionnés au § 5.3.1 du document de référence déposé le 26 avril 2012 et au § 5.3.1 du document de référence déposé le 26 avril 2011.

5.3.2 PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN COURS

- Dans l'ensemble des sociétés du Groupe : mise en place progressive du « Global ERP ». Ce projet, commencé en 2008, est mené par des équipes internes de la Société avec l'assistance de prestataires externes. L'ensemble des coûts correspondants s'élèvera à environ 92 millions d'euros, dont 57 millions d'euros seront immobilisés ; fin prévue début 2015.
- En France :
 - Site de La Balme : construction d'un bâtiment dédié à la R&D (10 millions d'euros). Fin prévue : 3^{ème} trimestre 2013
 - Site de Marcy : extension du bâtiment de production pour la fabrication des réactifs VIDAS[®] (6 millions d'euros). Fin prévue : 4^{ème} trimestre 2013 pour le bâtiment et 3^{ème} trimestre 2014 pour les équipements.
- Aux Etats Unis, site de Saint Louis : rénovation du laboratoire de fabrication des matières premières (4,8 millions d'euros) et mise à jour du MES (logiciel de Manufacturing Execution System - 3,1 millions d'euros). Finalisation totale : fin 2014.

5.3.3 PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS A VENIR

- En France, site de Craonne : construction d'une nouvelle ligne de fabrication de boîtes de Petri pour les applications cliniques et industrielles (estimation 14 millions d'euros) : lancement en 2013 et finalisation prévue en 2015.
- Aux Etats-Unis, site de Durham : construction d'un nouveau bâtiment et d'une nouvelle ligne de production pour le BacT/ALERT[®] (estimation 40 millions d'euros) ; lancement en 2013 et finalisation en 2015.

6 APERÇU DES ACTIVITES

6.1	PRINCIPALES ACTIVITES	40
6.1.1	Présentation résumée de l'activité de la Société	40
6.1.2	Description de l'activité de la Société	43
6.1.2.1	Domaines de compétence de la Société	43
6.1.2.2	Atouts concurrentiels	44
6.1.2.3	Stratégie	45
6.1.2.4	Business Development	46
6.1.3	Produits du Groupe	47
6.1.3.1	Composition de l'offre du Groupe	47
6.1.3.2	Principaux produits	47
6.1.3.3	Autres produits du Groupe	57
6.1.3.4	Nouveaux produits / services	57
6.2	PRINCIPAUX MARCHES	57
6.2.1	Présentation du marché	57
6.2.1.1	Taille du marché du diagnostic <i>in vitro</i> et son évolution récente	57
6.2.1.2	Tendances du marché et perspectives de croissance	59
6.2.2	Les principaux acteurs	61
6.2.3	Clients du Groupe	62
6.2.4	Réseau commercial	62
6.2.4.1	Un large réseau de filiales de distribution	63
6.2.4.2	De nombreux distributeurs indépendants	63
6.2.5	Concurrence	63
6.2.5.1	Marché clinique	63
6.2.5.2	Marché industriel	64
6.3	SYSTEMES QUALITE ET REGLEMENTATIONS APPLICABLES	64
6.3.1	Systèmes assurance qualité, systèmes de vigilance et audits	64
6.3.2	Aspects réglementaires	64
6.3.3	Diagnostic clinique <i>in vitro</i>	64
6.3.4	Vigilance	66
6.3.5	Audits	66
6.3.6	Contrôle microbiologique dans l'industrie	67
6.3.7	Gestion et suivi des réclamations clients	67
6.4	DEGRE DE DEPENDANCE	68
6.5	SOURCES	68

6.1 PRINCIPALES ACTIVITES

6.1.1 PRESENTATION RESUMEE DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Créé en 1963, bioMérieux est un groupe mondial spécialisé dans le secteur du diagnostic *in vitro* destiné à des applications cliniques et industrielles. En 2012, bioMérieux a réalisé un chiffre d'affaires de 1 570 millions d'euros et employait 7 285 salariés (équivalents temps plein).

bioMérieux conçoit, développe, produit et commercialise des systèmes permettant :

- dans le domaine clinique, à partir d'un prélèvement biologique (sang, salive, urine...), le diagnostic de maladies infectieuses telles que le VIH, la tuberculose, les infections respiratoires, des pathologies cardio-vasculaires et de certains cancers : les applications cliniques représentent 80 % du chiffre d'affaires de la Société. Acteur spécialisé, bioMérieux occupe le 10^{ème} rang mondial du diagnostic *in vitro*, mais est le numéro 1 mondial de la microbiologie clinique ;
- dans le domaine industriel, le contrôle microbiologique de la production ou de son environnement, principalement dans les domaines agroalimentaire et biopharmaceutique : les applications industrielles représentent 20 % du chiffre d'affaires de la Société. bioMérieux est le leader mondial de ce secteur.

Les systèmes de diagnostic du Groupe sont composés de trois éléments et de services associés :

- des réactifs, produits consommables utilisés pour effectuer des tests biologiques permettant de faire du dépistage, de l'aide au diagnostic, du pronostic ou du suivi de traitement ;
- des instruments (ou plateformes ou automates), utilisés pour réaliser des tests de façon automatisée en série ou au coup par coup ;
- des logiciels, pour la gestion des analyses et des systèmes-experts pour l'interprétation des résultats ;
- de services associés, tels que l'installation et l'entretien des instruments, la formation de leurs utilisateurs ou de l'audit des flux de travail au sein des laboratoires.

La très grande majorité de ses instruments sont des systèmes fermés qui ne fonctionnent qu'avec les réactifs développés spécifiquement par bioMérieux (cf. § 6.1.3 Produits du Groupe).

Une grande part du chiffre d'affaires de la Société provient de la vente de réactifs, qui représentent 81 % environ du chiffre d'affaires de 2012. Les instruments sont, soit vendus (environ 13 % du chiffre d'affaires de 2012), soit placés chez les clients dans le cadre d'un contrat de fourniture de réactifs. La base installée compte plus de 69 000 instruments, à fin décembre 2012.

Dans le domaine clinique, les clients de bioMérieux sont principalement des laboratoires d'analyses privés, des laboratoires hospitaliers et des centres de transfusion, ainsi que, dans certains pays, des cabinets médicaux (« Physician Office Laboratories » ou POL). Dans le domaine industriel, ses clients sont notamment de grands groupes internationaux opérant dans les secteurs agroalimentaire, pharmaceutique et cosmétique, ou des laboratoires de contrôle qualité indépendants.

bioMérieux est une société diversifiée :

- géographiquement : le Groupe est présent dans plus de 150 pays, au travers de 41 filiales internationales (cf. § 6.2.4), ainsi que d'un large réseau de distributeurs ;
- technologiquement : l'offre de produits de bioMérieux est basée sur trois technologies : la microbiologie, core-business de bioMérieux où la Société occupe la 1^{ère} place mondiale, les immunoessais et la biologie moléculaire (cf. § 6.1.2.1). En outre, son portefeuille de produits est particulièrement étendu avec 3 700 références de réactifs.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU DIAGNOSTIC *IN VITRO*

Il n'existe pas de statistiques officielles sur le marché du diagnostic *in vitro*. La Société réalise donc des analyses en interne sur la base de rapports élaborés par des acteurs financiers, d'études effectuées par des consultants indépendants spécialisés et d'informations publiées par d'autres sociétés du secteur, ainsi que sur la base de la connaissance du marché par ses experts internes.

Description générale

Dans le domaine clinique, les tests de diagnostic *in vitro* jouent un rôle essentiel dans la gestion des soins : tests de prédisposition à une maladie, de dépistage au sein d'une population ciblée, de diagnostic en présence de signes cliniques, d'orientation thérapeutique ou de suivi du traitement.

Un test de diagnostic *in vitro* est effectué par analyse d'échantillons prélevés sur un patient. Ces analyses sont effectuées en dehors du corps du patient. Le diagnostic *in vitro* permet de détecter ou d'identifier des bactéries ou des virus (agents exogènes), et de détecter ou quantifier des constantes biologiques ou des marqueurs, c'est-à-dire des substances générées par le corps humain en présence, par exemple, d'une maladie infectieuse, d'une maladie cardio-vasculaire ou d'un cancer.

L'échantillon biologique est prélevé sur le patient, par un laboratoire d'analyses médicales, hospitalier ou commercial, le plus souvent à la demande du médecin. Il est ensuite analysé à l'aide des produits fournis par la Société (réactifs, instruments, systèmes experts). Les résultats sont communiqués au médecin qui peut ainsi confirmer ou établir son diagnostic (souvent en complément d'autres examens tels que l'examen clinique ou l'imagerie...). Il arrive, dans certains pays, que le médecin ou le patient effectue lui-même certaines analyses.

Dans le domaine industriel, les technologies du diagnostic *in vitro* sont appliquées afin de contrôler la qualité microbiologique des produits alimentaires, pharmaceutiques ou cosmétiques. Ces contrôles microbiologiques (stérilité des produits, absence de bactéries pathogènes...) sont ainsi réalisés tout au long de la chaîne de fabrication, de la matière première au produit fini, en passant par l'environnement de production (air, eau, surfaces).

Les technologies

Le marché du diagnostic *in vitro* utilise plusieurs types de technologies, dont trois constituent le cœur de l'activité de la Société :

- la microbiologie : mise en culture d'échantillons biologiques dans un milieu permettant aux bactéries éventuellement présentes de se multiplier. Les bactéries détectées sont alors identifiées et leur sensibilité aux antibiotiques est testée ;
- les immunoessais : technologie reposant sur le principe d'une réaction antigène-anticorps et qui permet la détection ou le dosage d'agents infectieux (bactéries, virus, parasites) et de marqueurs de pathologies ;
- la biologie moléculaire : technologie basée sur la détection de séquences génétiques d'ADN ou d'ARN caractéristiques d'une bactérie, d'un virus, d'une protéine ou d'une cellule. Dans le domaine des maladies infectieuses, le processus consiste à extraire des acides nucléiques (extraction), à les multiplier (amplification), à marquer les copies résultant de cette amplification puis à détecter un signal, permettant de déterminer la présence et la quantité d'agents infectieux dans l'échantillon initial.

En dehors de ces trois technologies, le marché du diagnostic *in vitro* regroupe la biochimie, technologie la plus importante avec en particulier les tests de suivi du diabète, ainsi que l'hématologie et l'hémostase.

Le tableau ci-dessous présente la répartition estimée du marché mondial du diagnostic *in vitro* clinique par technologie.

	2012 (en milliards d'euros)
Biochimie clinique	11,7
<i>dont tests de suivi du glucose dans le sang : 7,1 Mrd €</i>	
Immunoessais.....	10,4
Biologie moléculaire	3,6
Hématologie et cytométrie de flux.....	3,2
Microbiologie	1,9
Histologie et cytologie	1,8
Hémostase.....	1,3
Autres technologies ^(a)	3,3
TOTAL	37,2

^(a) Cette rubrique inclut notamment l'analyse des gaz et des électrolytes sanguins, l'électrophorèse capillaire...

Sources : Estimations bioMérieux basées sur la recherche financière, des analyses internes et des analyses de consultants indépendants

Traditionnellement manuelles, les techniques de diagnostic *in vitro* se sont progressivement automatisées, permettant aux laboratoires de standardiser leur process, de rendre des résultats plus fiables dans un délai plus court, d'assurer la traçabilité des analyses et d'augmenter le nombre d'examen pouvant être effectués simultanément. Le niveau d'automatisation des différents laboratoires d'analyses médicales n'est cependant pas homogène. La Société estime que les laboratoires de microbiologie sont aujourd'hui moins automatisés que les autres laboratoires. Les besoins d'automatisation exprimés par les laboratoires de microbiologie constituent donc une source de croissance sur ce marché.

La biologie moléculaire a apporté une nouvelle dimension dans le diagnostic *in vitro*. Le plus souvent, elle ne se substitue pas aux techniques traditionnelles, mais complète l'offre de diagnostic en apportant des performances supérieures aux techniques traditionnelles (sensibilité ou rapidité). La biologie moléculaire permet, également, une nouvelle approche médicale dans les domaines du cancer, de la prédisposition génétique, des pathologies génétiques et de l'adaptation individuelle du traitement au patient. En outre, seule la biologie moléculaire permet le dosage de la charge virale (nombre de copies de virus dans un millilitre de sang), devenue indispensable notamment dans le suivi des patients VIH positifs. Néanmoins, les tests de biologie moléculaire sont plus chers que les méthodes traditionnelles et requièrent encore souvent le recours à des techniciens extrêmement qualifiés.

En outre, de nouvelles techniques, en particulier d'immunoessais ultrasensibles et multiplexes, émergent. Améliorant la qualité des soins grâce à une détection plus précoce des maladies, elles permettront aux cliniciens de prendre beaucoup plus rapidement les décisions thérapeutiques appropriées.

La miniaturisation des instruments tend également à développer les analyses au chevet du patient. Des tests d'orientation diagnostique sont par exemple maintenant disponibles chez les médecins ou les infirmiers, et dans certains services d'urgence.

Par ailleurs, les tests IVD ont évolué. A côté des tests traditionnels, on trouve désormais des tests dits à forte valeur médicale qui ont un fort impact clinique. Intégrés à tous les niveaux de la prise en charge des patients, ils permettent d'affiner ou d'affirmer un diagnostic, d'améliorer la stratégie thérapeutique, de surveiller les conséquences des traitements prescrits et, bien souvent, d'éviter des complications coûteuses.

Enfin, le marché du « théranostic », combinaison d'un test diagnostique et d'un traitement, pourrait se développer à moyen et long terme :

- grâce à une approche plus ciblée, le théranostic permet de prescrire à chaque patient le traitement le plus adapté, d'en définir la dose la plus appropriée et de mieux contrôler les effets secondaires ;
- en identifiant les patients qui ne répondront pas, ou insuffisamment, à un traitement et les patients à risque, susceptibles de développer des effets indésirables, le théranostic diminue le nombre de prescriptions inutiles, garantissant un meilleur rapport bénéfice/risque et une optimisation des coûts.

Dynamisée par les nouvelles technologies, la valeur médicale du diagnostic est de plus en plus reconnue et les tests IVD jouent désormais un rôle déterminant : plus de 60 % des décisions médicales s'appuient sur des résultats de tests de diagnostic *in vitro*⁽²⁾. En permettant des diagnostics plus précoces et un meilleur suivi de la réponse thérapeutique, ils améliorent la qualité des soins et réduisent les dépenses de santé.

6.1.2 DESCRIPTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

6.1.2.1 Domaines de compétence de la Société

Le tableau suivant illustre les compétences technologiques nécessaires aux quatre domaines d'applications ciblés par la Société :

	Microbiologie	Immunoessais	Biologie moléculaire
Maladies infectieuses	✓	✓	✓
Pathologies cardio-vasculaires.....		✓	✓
Cancers		✓	✓
Applications industrielles	✓	✓	✓

La Société considère que, dans le contexte actuel du marché, il est important, pour intervenir de façon efficace sur les domaines d'applications qu'elle a ciblés, de maîtriser ces techniques complémentaires et de disposer d'une solide base commerciale.

Dans le domaine clinique (80 % des ventes de bioMérieux), l'activité historique et prioritaire du Groupe est centrée sur le diagnostic des maladies infectieuses : infections bactériennes (comme le staphylocoque), parasitaires (comme la toxoplasmose) ou virales (comme le VIH). Les maladies infectieuses ont représenté, en 2012, environ 85 % de son chiffre d'affaires réalisé dans les applications cliniques.

Depuis plusieurs années, le Groupe s'appuie sur ses compétences technologiques pour élargir sa gamme de produits à la détection et au suivi thérapeutique de certaines pathologies cardio-vasculaires et de certains cancers ; ces applications représentaient ensemble 7 % du chiffre d'affaires clinique en 2012. Ainsi :

- dans le diagnostic de pathologies cardio-vasculaires (y compris les thromboses), la Société commercialise des tests à forte valeur médicale (cf. § 6.1.3) ;
- dans la détection de cancers, pour laquelle les nouvelles technologies de la biologie moléculaire sont mieux adaptées, la Société s'est fixée comme objectif de développer des tests à forte valeur médicale tant pour diagnostiquer les cancers que pour optimiser la prise en charge des patients. Dans ce domaine, bioMérieux et GSK collaborent dans le cadre de leur accord de partenariat signé en mai 2010. bioMérieux a développé un test moléculaire de théranostic pour détecter les mutations du gène BRAF V600 (V600E et V600K), trouvées dans différents cancers, dont le mélanome. Ce test sera utilisé chez des patients présentant des mélanomes métastatiques pour aider les oncologues à choisir le traitement approprié. Une demande d'autorisation de mise sur le marché (PMA) a été déposée auprès de la FDA américaine au cours de l'exercice 2012.

Le Groupe a également élargi l'application de ses compétences en prenant une position de pionnier dans les applications industrielles, un secteur en développement qui a représenté 20 % de son chiffre d'affaires en 2012. Les applications industrielles concernent principalement les industries agroalimentaire, pharmaceutique et cosmétique.

⁽²⁾ Source : www.edma-ivd.eu

6.1.2.2 Atouts concurrentiels

Le Groupe considère disposer d'atouts importants :

- un haut niveau d'expérience dans le diagnostic des maladies infectieuses, qui s'appuie sur 50 ans d'expérience en biologie, et qui s'applique aussi à de nouveaux domaines tels que les applications industrielles, les maladies cardiaques et certains cancers ;
- la réalisation de plus de 70 % de ses ventes dans deux domaines où il occupe la première place : la microbiologie clinique et les applications industrielles ;
- en microbiologie clinique, une position de leader, une gamme pour l'automatisation complète du laboratoire de microbiologie (FMLA[®]) qui s'appuie sur l'introduction de nouveaux automates et sur le développement de solutions informatiques innovantes pour le laboratoire de microbiologie, et un savoir-faire unique dans la compréhension des mécanismes de résistance des bactéries ;
- une position de pionnier et de leader dans le diagnostic industriel, où la Société dispose de l'offre de produits la plus large, renforcée récemment par l'acquisition de la société AES, et de fortes positions commerciales, ce qui lui permet d'escompter des perspectives de croissance importantes dans ce domaine ;
- des gammes complètes de produits réputés pour leur durabilité et leur fiabilité, qui intègrent l'ensemble des technologies traditionnelles (microbiologie, immunoessais) ainsi que le développement d'une offre de tests à forte valeur médicale ;
- un savoir-faire en biologie moléculaire, notamment dans l'extraction automatisée des acides nucléiques, et la gamme ARGENE de tests virologiques pour les patients transplantés ;
- une répartition équilibrée de son activité entre 4 grandes zones : l'Europe du Sud et la France, l'Amérique du Nord, les pays émergents et le reste du monde, qui s'appuie sur un réseau commercial mondial et une présence de longue date dans les pays émergents, ce qui lui permet de bénéficier des opportunités de croissance du marché ;
- une base installée de plus de 69 000 instruments constituée principalement de systèmes fermés, c'est-à-dire qu'ils ne permettent d'utiliser que des réactifs développés spécifiquement pour ces instruments et commercialisés par bioMérieux ;
- une dynamique d'innovation au service de la valeur médicale du diagnostic et de l'organisation du laboratoire, tirée par des investissements en R&D significatifs : exprimés en pourcentage des ventes, ils représentent environ 11 % du chiffre d'affaires du Groupe et sont plus importants que ceux des autres acteurs du secteur. Cette dynamique lui permet de lancer régulièrement des produits innovants avec en particulier 3 systèmes différentiels en 2013 et de sélectionner, parmi les technologies nouvelles, celles paraissant les plus prometteuses ;
- une capacité réelle à mener à bien des acquisitions ciblées et des partenariats stratégiques ;
- dans le théranostic, une totale indépendance à l'égard des groupes pharmaceutiques mondiaux ;
- une solidité financière et une capacité structurelle à générer des flux de trésorerie importants, lui permettant de mener à bien sa stratégie ;
- un actionnaire majoritaire familial dont la vision scientifique, industrielle et commerciale a permis à la Société de connaître une croissance continue de ses ventes et d'améliorer sa rentabilité tout en se positionnant avec succès sur des technologies d'avenir.

6.1.2.3 Stratégie

Dans le contexte économique actuel difficile, la Société considère que le diagnostic *in vitro* clinique et industriel bénéficiera de moteurs de croissance dynamiques. En effet, le diagnostic tend à devenir incontournable pour prendre des décisions médicales, comme pour assurer la sécurité des consommateurs finaux. En outre, il permet aux systèmes de santé de réaliser des économies. Enfin, les pays émergents sont une opportunité majeure de développement.

En particulier, en microbiologie clinique, bioMérieux considère que les barrières à l'entrée sont importantes et que les opportunités de développement sont attractives : elle estime que le taux de croissance annuel moyen de ce marché pourrait s'élever à environ 5 % sur la période 2011 - 2017, tiré en particulier par les besoins d'automatisation des laboratoires qui souhaitent optimiser leurs flux de travail, standardiser leurs processus et réduire le temps de rendu des résultats.

Grâce à la maîtrise de ses différentes technologies complémentaires, à son implantation internationale équilibrée, à son importante base installée et à sa solidité financière, bioMérieux entend se focaliser sur ses domaines prioritaires de spécialisation – la microbiologie clinique, les applications industrielles et les immunoessais à forte valeur médicale. Elle se fixe :

- de consolider son leadership en microbiologie clinique et industrielle. Ainsi, elle continuera d'innover dans ces deux domaines. Afin de répondre aux attentes de ses clients, bioMérieux lancera de nouvelles solutions automatisées, en renforçant ses gammes existantes. Elle entend également enrichir sa gamme modulaire et flexible d'automatisation complète du laboratoire de microbiologie, FMLA[®], en développant de nouveaux instruments, complétant le menu de son middleware Myla[®] et enrichissant son offre de services ;
- de maximiser sa position dans les immunoessais, où elle est un acteur spécialisé. Elle entend capitaliser sur sa franchise VIDAS[®] grâce à son expertise dans les paramètres à forte valeur médicale et sur l'accord récemment signé avec la société américaine Quanterix (cf. § 5.1.5) dans les immunoessais ultrasensibles et multiplexes. En outre, VIDAS[®] 3, la nouvelle génération de la plateforme VIDAS[®], sera particulièrement adaptée aux pays émergents ;
- de renforcer son activité en biologie moléculaire. Elle ciblera principalement l'extraction des acides nucléiques, où elle est un acteur important, et le diagnostic des maladies infectieuses, en particulier grâce à sa plateforme entièrement automatisée en développement avec Biocartis, à la gamme ARGENE et à l'acquisition de RAS. Elle continuera son engagement au service d'une médecine plus personnalisée.

bioMérieux poursuit également sa forte ambition internationale qui lui permet de valoriser l'innovation dans le monde entier. Résolument internationale, la Société entend continuer son expansion dans les pays émergents. Bien que devenant plus sensibles aux prix et se caractérisant par une consommation temporairement plus faible de réactifs, ces pays connaissent un essor rapide, tiré à la fois par d'ambitieuses mesures gouvernementales et par la forte demande des consommateurs finaux. En outre, la Société continuera d'adapter sa politique commerciale au nouveau contexte économique des pays développés, notamment en Amérique du Nord, le premier marché mondial.

Forte de sa compétitivité et de la qualité de son réseau commercial, bioMérieux ambitionne de réaliser environ 35 % de son activité dans les pays émergents à l'horizon 2015. En outre, la Société estime que les 3 systèmes commercialisés courant 2013 (y compris les réactifs associés) pourront générer environ 5 % de ses ventes, 2 ans après leur lancement. Pour réussir son expansion commerciale et les lancements de ses plateformes innovantes et technologiquement complexes, le Groupe continuera ses investissements en R&D et ses plans d'actions commerciales en 2013 et 2014.

Dans ce contexte, la Société a défini une feuille de route pour la période 2012 – 2015 qui fixe les priorités d'actions suivantes :

- tirer la croissance sur ses marchés clés : bioMérieux souhaite consolider ses positions de leader en microbiologie clinique et industrielle et renforcer ses franchises de tests à forte valeur médicale et d'extraction en biologie moléculaire ;

- asseoir plus encore sa croissance sur l'introduction de solutions innovantes : bioMérieux entend notamment commercialiser de nouvelles plateformes, chacune d'elles contribuant à améliorer la valeur médicale du diagnostic, le processus d'analyse ou l'organisation du laboratoire. En outre, la Société sélectionnera, parmi les technologies émergentes, celles paraissant les plus prometteuses pour son activité, choisira des biomarqueurs à forte valeur ajoutée, et lancera de nouveaux tests ;
- saisir toutes les opportunités d'acquisition et de partenariat ciblés, choisies en raison de leur forte complémentarité stratégique et de leur potentiel de création de valeur, tout en préservant la solidité de sa structure financière ;
- mettre en œuvre un strict contrôle de ses coûts opérationnels, malgré le lancement des nouveaux systèmes, tout en engageant les initiatives opérationnelles et organisationnelles nécessaires à la réalisation de ses objectifs stratégiques.

Cette feuille de route a été mise en œuvre dès 2012 :

- l'intégration des sociétés AES et ARGENE s'est poursuivie. En particulier, en 2012, les forces commerciales ont été coordonnées, les circuits de distribution ont été fusionnés et les offres de produits harmonisées ;
- bioMérieux Chine est devenue la 3^{ème} société commerciale du Groupe et deux nouvelles filiales commerciales ont été créées en Malaisie et au Vietnam ;
- VIDAS[®] 3, la nouvelle génération de VIDAS[®], a été présenté aux Journées Internationales de Biologie en novembre à Paris ;
- différents accords stratégiques (cf. § 5.1.5), ont été signés :
 - acquisition de 60 % de la société indienne RAS ;
 - renouvellement de l'accord de partenariat avec Thermo Fisher Scientific Inc. pour le dosage du biomarqueur Procalcitonine (PCT) de Thermo Fisher sur les plateformes d'immunoessais VIDAS[®], mini VIDAS[®] et VIDAS[®] 3 de bioMérieux ;
 - accord stratégique avec la société américaine Quanterix dans le domaine des immunoessais ultrasensibles ;
 - signature d'une lettre d'intention avec le Genome Institute de l'Université Washington de Saint Louis (Missouri - Etats-Unis) dans le domaine du séquençage génétique microbien).

6.1.2.4 Business Development

La Société dispose d'une direction « Business Development », avec des équipes internationales basées à Marcy l'Etoile (France) et Cambridge (Massachusetts, Etats-Unis), qui travaillent en étroite collaboration avec les unités technologiques, la direction Juridique et Propriété Industrielle et le département financier.

Conformément à la feuille de route 2012 - 2015 de la Société, cette direction a pour mission de conclure des acquisitions ciblées de sociétés ou des partenariats stratégiques selon les trois axes suivants : enrichir le portefeuille de produits existants du Groupe, élargir son offre technologique et favoriser son expansion internationale, tout en respectant sa solidité financière.

Cette organisation a permis, depuis 2006, de réaliser onze acquisitions et de conclure de nombreux accords stratégiques pour le développement de systèmes, l'accès à des biomarqueurs innovants et la distribution de produits complétant ses gammes existantes (cf. § 5.1.5).

6.1.3 PRODUITS DU GROUPE

Le Groupe met à la disposition de ses clients du domaine clinique un nombre important de produits permettant de détecter, de diagnostiquer et de suivre le traitement des pathologies sur lesquelles il a ciblé son activité. Des gammes spécifiques de produits et services s'adressent aux industriels agroalimentaires, cosmétiques, et pharmaceutiques, pour le contrôle de qualité de leur production.

La Société met en œuvre une stratégie marketing mondiale, spécialisée par unités de technologie. La commercialisation de ses différents systèmes est déclinée sous des marques identiques dans le monde entier. En outre, l'offre produits est adaptée aux spécificités régionales et locales.

Les dix premiers produits ont représenté 23 % du chiffre d'affaires de la Société en 2012. Le premier produit a représenté plus de 4 % du chiffre d'affaires de la Société.

6.1.3.1 Composition de l'offre du Groupe

L'offre du Groupe est composée de systèmes de diagnostic présentés au § 6.1.1.

La grande majorité du chiffre d'affaires du Groupe provient de la vente des réactifs, qui représente 81 % du chiffre d'affaires en 2012. Les instruments sont, soit vendus (13 % du chiffre d'affaires 2012), soit placés chez les clients avec l'engagement d'acheter un volume minimal de réactifs et de consommables dans des conditions étudiées pour couvrir l'amortissement et le financement de l'instrument. Si un client s'avère ne pas être en mesure de remplir cet engagement, la Société a contractuellement la possibilité de reprendre l'instrument. Sur certains marchés, notamment aux Etats-Unis, les instruments peuvent aussi être loués aux clients. Les logiciels nécessaires au pilotage des systèmes sont fournis avec les instruments ; ils sont ensuite régulièrement mis à jour.

La plus grande partie des instruments développés et installés par le Groupe sont des systèmes fermés, c'est-à-dire qu'ils ne permettent d'utiliser que des réactifs développés spécifiquement pour ces instruments et commercialisés par bioMérieux. La base installée s'élève à plus de 69 000 instruments au 31 décembre 2012. Plus de 70 % des ventes de réactifs en 2012 sont liées à des instruments fermés, le solde provenant de produits manuels et de systèmes ouverts.

Le placement ou la vente des instruments chez un client est accompagné de services qui incluent notamment l'installation et l'entretien des instruments, ainsi que la formation des utilisateurs. Une partie des services fournis par la Société est facturée aux clients. La facturation de services a représenté environ 6 % du chiffre d'affaires de la Société en 2012. La Société entend développer plus encore cette activité en se focalisant sur la formation des techniciens, l'assistance à l'accréditation des laboratoires et l'optimisation des flux de travail.

6.1.3.2 Principaux produits

Les principaux produits commercialisés par le Groupe et leurs applications sont présentés ci-dessous, par domaine technologique.

6.1.3.2.1. Microbiologie

Ce domaine technologique consiste, par la mise en culture d'échantillons biologiques dans un milieu permettant aux bactéries éventuellement présentes de se multiplier, à identifier les bactéries et à tester leur sensibilité aux antibiotiques.

Milieus de culture

Le Groupe offre une gamme étendue de milieux de culture (plus de 100 références bioMérieux disponibles sous différentes formes : boîtes de Petri, tubes, flacons). La Société, qui compte 50 ans d'expérience dans le domaine de la fabrication industrielle de milieux de culture, est le leader européen dans la fabrication de milieux de culture prêts à l'emploi (PPM), conventionnels ou chromogéniques.

Dans ce secteur, la Société concentre ses efforts de développement sur la gamme chromID[®] de milieux chromogéniques, produits demandant un savoir-faire spécialisé. Grâce à l'introduction de substrats chromogéniques, ces milieux associent l'isolement et l'identification simultanés des micro-organismes cibles, ce qui permet de raccourcir le temps de rendu du résultat. La Société développe en particulier une gamme de milieux de culture destinée à dépister les patients porteurs de bactéries multi-résistantes pour réduire les infections nosocomiales par la mise en place de mesures d'isolement et d'hygiène. Dans ce cadre, la Société a successivement commercialisé les milieux chromID[®] MRSA, pour dépister la bactérie *Staphylococcus aureus* résistante à la méthicilline (2005), chromID[®] ESBL, pour la détection des entérobactéries productrices de beta lactamase à spectre étendu (2007) et chromID[®] VRE, pour la détection des entérocoques résistants à la vancomycine (2007). La commercialisation de ces trois milieux s'inscrit dans la stratégie de la Société de s'engager dans la lutte contre les infections liées aux soins. chromID[®] MRSA et chromID[®] VRE ont reçu l'agrément de la FDA, ce qui a permis d'en étendre la commercialisation aux Etats-Unis. En 2011, la Société a lancé chromID[®] *C. difficile*, le premier milieu chromogène pour l'isolement et l'identification de *Clostridium difficile* en seulement 24 heures. *C. difficile* est une bactérie responsable d'épidémies nosocomiales, dont certaines sont gravissimes et associées à une mortalité élevée.

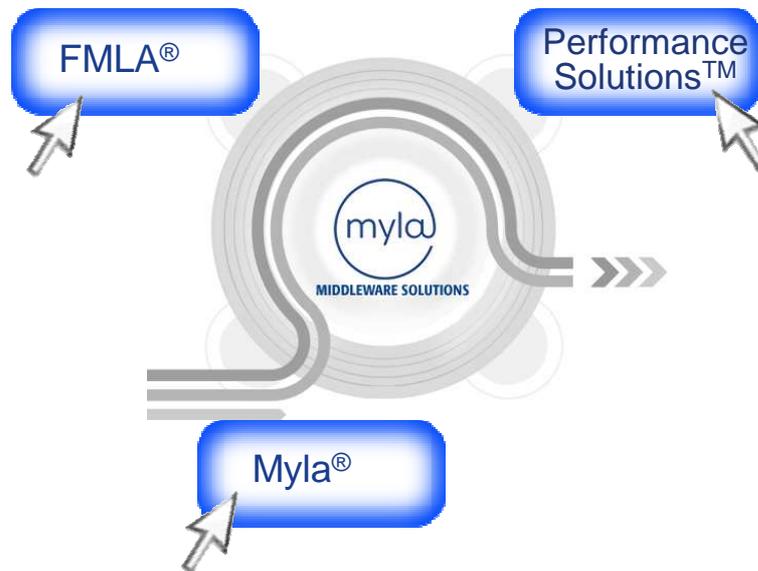
En 2012, la Société a commercialisé un nouveau milieu chromogène, chromID[®] CARBA agar pour le dépistage des entérobactéries productrices de carbapénémases (EPC). Les EPC sont des bactéries particulièrement multirésistantes pouvant être responsables d'infections nosocomiales et d'épidémies hospitalières. La détection des porteurs d'EPC est particulièrement importante pour la prévention et le suivi épidémiologique de ces infections. chromID[®] CARBA agar s'inscrit dans la gamme complète de milieux chromogènes destinés à la détection et au dépistage des mécanismes de résistance les plus fréquemment rencontrés. En complément de la gamme de milieux chromogènes, la Société a également commercialisé le milieu biplate chrom ID[®] ESBL agar / chrom ID[®] VRE agar.

Dans le domaine des applications industrielles, la Société développe et commercialise également différents milieux spécifiques (dont ceux de la gamme chromID[®]) pour le contrôle des micro-organismes (culture, détection, identification ou dénombrement) dans les produits alimentaires, pharmaceutiques et cosmétiques, ainsi que dans les environnements de production (air, surface, eau...). Dans ces deux domaines, bioMérieux développe des solutions analytiques innovantes qui permettent d'identifier rapidement des contaminations bactériennes éventuelles pendant le processus de fabrication. En particulier, bioMérieux commercialise le milieu de culture ALOA[®], destiné à la recherche de *Listeria* spp et *Listeria monocytogenes* et au dénombrement de *Listeria monocytogenes* dans les aliments et échantillons d'environnement. ALOA[®] est également le milieu recommandé par la méthode de référence (normes EN ISO 11290-1 et ISO 11290-2). Enfin, les méthodes ALOA[®] One Day (recherche de *Listeria* spp et *Listeria monocytogenes*), ALOA[®] Count (dénombrement) et ALOA[®] Confirmation sont validées AFNOR ISO 16140. En outre, en agroalimentaire, 2012 a vu la commercialisation de chromID[®] EHEC, milieu de culture de détection des bactéries *Escherichia coli* entérohémorragiques.

En 2011, bioMérieux s'est vue décerner le prestigieux « Black Pearl Award » par l'IAFP (International Association for Food Protection) pour son excellence et son engagement dans la qualité et la sécurité alimentaire.

Solutions automatisées de diagnostic *in vitro*

Microbiologie



Automatisation complète du laboratoire de Microbiologie (FMLA®)



PREVI™ Isola



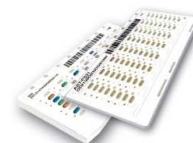
BacT/ALERT®



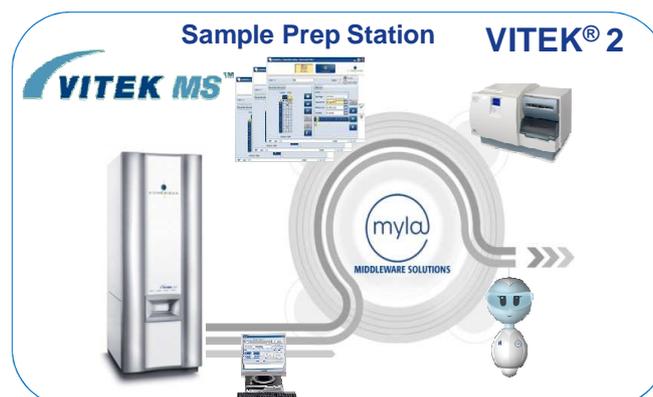
Flacons d'hémoculture



VITEK® 2



Cartes VITEK® 2



Système VITEK®MS

Immunoessais



VIDAS® et mini VIDAS®



Barrette et cône VIDAS®

Biologie Moléculaire



NucliSENS® easyMAG®

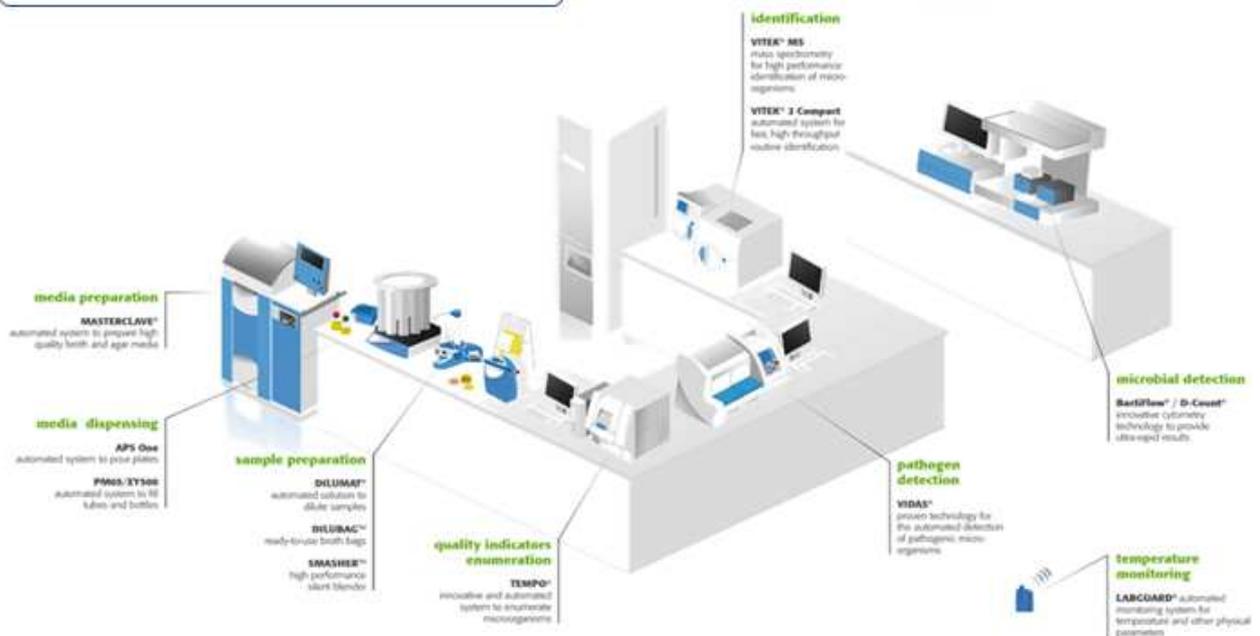


Réactifs d'extraction



Consommables (navette et peigne)

Applications Industrielles



Identification des bactéries et antibiogramme manuels : gammes API[®] et ATB[™]

La Société commercialise les galeries API[®], reconnues comme la référence au plan mondial pour l'identification des bactéries. Elle commercialise seize galeries API[®] couvrant la quasi-totalité des genres bactériens les plus courants (environ 800 bactéries et levures). La base de données API[®] constitue la référence pour l'interprétation des galeries d'identification. Elle est disponible sur Internet (APIWEB[™]).

Elle propose également sous la marque ATB[™] dix galeries conformes au référentiel de l'EUCAST (European Committee on Antimicrobial Susceptibility Testing) et CSLI permettant de réaliser l'antibiogramme manuel des bactéries.

A partir de ses gammes API[®] et ATB[™], la Société a adapté l'ATB New, instrument semi-automatisé destiné aux pays émergents. Ce système comprend des galeries d'identification et d'antibiogramme, ainsi qu'un logiciel pour l'analyse des résultats.

La gamme API[®] est également utilisée par les clients industriels des domaines agroalimentaire, biopharmaceutique ou cosmétique pour identifier les agents pathogènes éventuellement présents dans les produits ou dans l'environnement de production.

Mesure manuelle de la concentration minimale inhibitrice (CMI) d'un antibiotique : la gamme Etest[®]

Etest[®] est une technique de diffusion en milieu gélosé permettant de mesurer la concentration minimale inhibitrice (CMI) d'un antibiotique. Etest[®] est utile pour guider l'antibiothérapie en mesurant la sensibilité des germes aux antibiotiques et en détectant les mécanismes de résistance. Cette technique est parfaitement adaptée aux bactéries rares ou à croissance difficile, et complète avantageusement l'offre VITEK[®] en permettant de tester la sensibilité d'un antibiotique nouvellement sorti avant qu'il soit intégré dans les cartes VITEK[®], de rajouter un test pour un antibiotique particulier pour lequel une information plus fine est nécessaire, etc.

En 2012, un nouveau test a été commercialisé Etest[®] ceftaroline, pour déterminer la résistance à l'antibiotique Teflaro[®]T.

Identification des bactéries et antibiogramme automatisés : la gamme VITEK[®]

En sus des produits manuels et semi-automatisés présentés ci-dessus, le Groupe occupe une position de leader en matière de produits d'identification et d'antibiogramme automatisés avec son offre VITEK[®].

Lancé en 1997, l'automate VITEK[®] 2, deuxième génération de la gamme VITEK[®], permet des résultats plus rapides d'identification et d'antibiogramme, grâce à un consommable original et miniaturisé, la carte VITEK[®], qui se décline de façon très large. Pionnier dans les systèmes experts pour l'interprétation des résistances, bioMérieux a intégré, dans son système VITEK[®] 2, l'Advanced Expert System (AES[™]), qui fait référence dans son domaine.

La Société a lancé ultérieurement :

- en 2004, VITEK[®] 2 Compact : cet instrument est équipé d'un nouveau mode de lecture colorimétrique et de nouveaux systèmes-experts ; de taille plus réduite, il s'adresse à des laboratoires de petite et moyenne taille effectuant entre trente et soixante tests par jour ;
- en 2007, VITEK[®] 2 Compact 15, pour les laboratoires effectuant de quinze à trente tests par jour ;
- en 2008, deux évolutions des logiciels d'exploitation, pour l'intégration de nouveaux antibiotiques et la mise à jour plus rapide des standards d'interprétation réglementaires, ainsi que de l'utilisation de la nouvelle carte ANC pour l'identification des micro-organismes anaérobies et des corynébactéries ;
- en 2009, VILINK[™], une solution informatique permettant aux utilisateurs de VITEK[®] 2 de bénéficier d'interventions à distance pour la résolution d'incidents et d'opérations de maintenance, grâce à une connexion rapide et sécurisée.

L'offre VITEK[®] 2, AES[™] et Etest[®] permet de répondre à la demande des cliniciens en les aidant dans leur prescription antibiotique. Parallèlement, le logiciel de suivi épidémiologique VigiGuard[™] permet d'étudier et de suivre l'évolution des résistances au niveau de chaque service clinique, et d'adapter les protocoles d'antibiothérapie à l'écologie microbienne.

La gamme VITEK[®] est également utilisée par les clients industriels des domaines agroalimentaire, pharmaceutique ou cosmétique confrontés à la nécessité d'identifier d'éventuels agents pathogènes présents dans les produits ou dans l'environnement de production.

VITEK[®] MS : la solution de spectrométrie de masse MALDI-TOF

La spectrométrie de masse est une technique utilisée pour identifier et déterminer la structure chimique d'un grand nombre de molécules simultanément, en analysant la masse et la charge de leurs ions. Les « signatures » moléculaires obtenues peuvent être utilisées pour l'identification rapide de bactéries de colonies isolées. Cette technique d'identification bactérienne convient, en particulier, aux laboratoires traitant de gros volumes d'échantillons, qui peuvent obtenir des résultats rapidement et à un coût attractif. En revanche, la spectrométrie de masse MALDI-TOF ne permet pas de réaliser des tests de sensibilité aux antibiotiques.

En 2011, la Société a lancé la version marquée CE de sa solution de spectrométrie de masse, VITEK[®] MS, pour l'identification bactérienne dans les laboratoires de microbiologie. Cette solution d'identification est totalement intégrée à la plateforme VITEK[®] via le middleware MYLA[®]. Elle résulte d'un partenariat avec la société Shimadzu et sa filiale Kratos Analytical Ltd, fournisseur de l'instrument, et de l'acquisition de la banque de données d'AnagnosTec. En décembre 2012, la Société a déposé auprès de la FDA américaine une demande 510(k) *de novo* d'autorisation de mise sur le marché de son système VITEK[®] MS.

En 2012, la Société a commercialisé VITEK[®] MS Plus, un système permettant aux clients VITEK[®] MS d'utiliser le système de spectrométrie de masse au-delà de leur routine quotidienne d'identification, en réalisant des travaux de recherche ou en construisant leur propre base de données.

Une version spécialisée pour les clients industriels a été aussi lancée en 2012. Cette version est conforme au référentiel 21CFR part 11 relatif à la traçabilité (American Code of Federal Regulation). Cette solution inclut une base de données spécifique développée par bioMérieux, et cible prioritairement les laboratoires pharmaceutiques de taille importante.

Hémoculture : la gamme BacT/ALERT[®]

L'automate BacT/ALERT[®] 3D permet la détection rapide et automatique des hémocultures positives afin de diagnostiquer les épisodes septiques ou les septicémies. En outre, le BacT/ALERT[®] 3D permet également, grâce à des milieux spécifiques, la détection des cultures positives à Mycobactéries, pour le diagnostic, entre autres, de la tuberculose pulmonaire. La flexibilité, la facilité d'utilisation et la modularité du BacT/ALERT[®] 3D permettent aux laboratoires de toute taille d'associer les hémocultures et la culture des mycobactéries sur un même instrument. L'utilisation de flacons plastiques incassables contribue à améliorer la sécurité des personnels de santé.

En décembre 2011, un nouveau flacon d'hémoculture a été marqué CE. Il améliore la neutralisation des antibiotiques et permet une meilleure croissance bactérienne.

Au 4^{ème} trimestre 2013, la Société va lancer une nouvelle génération de son instrument d'hémoculture permettant d'obtenir des résultats plus rapidement grâce, notamment, à une meilleure stabilité thermique, et une notification immédiate des résultats positifs.

Pour les applications industrielles, la gamme des systèmes BacT/ALERT[®] 3D est utilisée pour le contrôle de stérilité des produits biopharmaceutiques.

Full Microbiology Lab Automation (FMLA[®])

Les laboratoires de microbiologie sont encore peu automatisés. L'étude 2012 « Lab Quality Confab Survey », démontre que 80 % des laboratoires interviewés ont une charge de travail courante très lourde, et plus de 90 % jugent leur efficacité peu satisfaisante. La Société estime que l'automatisation du laboratoire de microbiologie sera un moteur de développement du marché de la microbiologie clinique.

Dans ce contexte, bioMérieux a introduit le concept d'automatisation complète et modulaire du laboratoire de microbiologie en 2008, avec pour objectif de fournir aux cliniciens des résultats encore plus rapides, plus standardisés, pour une qualité de service optimale et une traçabilité renforcée, ainsi que d'améliorer la valeur médicale des tests de diagnostic *in vitro*.

Au-delà de son offre « traditionnelle » de systèmes automatisés de microbiologie, la Société s'est dotée de trois nouvelles plateformes :

- PREVI™ Color Gram, système de coloration automatisé de GRAM (accord de distribution avec Wescor, société du groupe ELITech) ;
- UF-1000i/500i, système automatisé de screening urinaire basé sur la cytométrie de flux par fluorescence (accord de distribution avec la société japonaise Sysmex) ;
- PREVI™ Isola, enseigneur automatique de boîtes de Petri (en partenariat avec la société australienne Labtech). PREVI™ Isola a reçu le prix 2010 d'excellence « Medical Design Excellence Award » pour la contribution et les progrès dans la conception des produits médicaux.

En 2011, la Société a signé avec Labor Berlin un accord pour créer un centre d'excellence dédié à la microbiologie et à l'automatisation du laboratoire.

En 2013, la Société commercialisera un incubateur intégrant des technologies d'imagerie. Cet incubateur permettra notamment la digitalisation de la lecture des milieux prêts grâce à un système d'imagerie qui devrait permettre une détection plus précoce des colonies bactériennes d'intérêt.

MYLA® nouvelle solution informatique pour le laboratoire de microbiologie

Lancé en 2010, MYLA® est un middleware de microbiologie innovant qui offre une interface consolidée, une optimisation des flux de laboratoire et une gestion des informations. Il s'agit d'une application informatique qui repose sur un navigateur et qui, via une seule interface destinée au système d'information du laboratoire, permet la consolidation des données issues des résultats des tests d'identification microbienne et de sensibilité aux antibiotiques (ID/AST) et des hémocultures. La gestion des informations via une interface unique permet d'optimiser la prise en charge et le suivi des patients dans les unités de soins. Grâce à une connexion réseau, les utilisateurs peuvent avoir accès à MYLA® à distance, quel que soit l'endroit où ils se trouvent.

En 2012 la 3^{ème} version de MYLA® a été commercialisée. Elle présente de nouvelles fonctionnalités importantes pour les laboratoires médicaux, notamment en hémoculture. Elle peut également être utilisée dans le domaine industriel.

Dénombrement des micro-organismes (indicateurs de qualité) : TEMPO®

En 2005, la Société a commercialisé TEMPO®, le premier système automatisé de contrôle microbiologique conçu spécifiquement pour les applications industrielles. TEMPO® est un système de dénombrement de la flore bactérienne éventuellement présente dans l'alimentation. Ce système est destiné aux laboratoires de contrôle des groupes agroalimentaires, ainsi qu'aux laboratoires industriels indépendants. TEMPO® permet de contrôler des produits alimentaires très variés.

En 2006, la Société a complété son menu avec la commercialisation de TEMPO® EB, pour le dénombrement des entérobactéries et, en 2008 et 2009, le menu TEMPO® s'est enrichi avec le lancement de trois nouveaux paramètres : TEMPO® YM, TEMPO® STA et TEMPO® LAB, pour le dénombrement respectivement des levures et moisissures, des staphylocoques (*S. aureus*) et des bactéries lactiques dans les produits alimentaires.

En 2008, un logiciel de connexion a été commercialisé pour permettre l'échange d'informations entre les plateformes VIDAS®, TEMPO® et le système informatique des laboratoires industriels, assurant ainsi la traçabilité des analyses, de l'échantillon initial au résultat final communiqué à l'unité de production.

Instruments de préparation des échantillons et milieux de culture, et instruments de détection microbienne rapide et automatisée pour les laboratoires industriels de contrôle qualité

AES a apporté à bioMérieux une gamme de préparation des échantillons et des milieux de culture, notamment dans le domaine agroalimentaire permettant d'optimiser la standardisation et la productivité des laboratoires. Cette gamme, désormais totalement intégrée dans l'offre bioMérieux, comprend notamment les gammes :

- Dilumat[®]S pour assurer l'étape de dilution,
- Smasher[™] pour le broyage des échantillons alimentaires,
- Master-Clave[®] pour préparer des géloses de façon totalement automatique.

En outre, l'offre bioMérieux AES comprend désormais le système LabGuard[®] de surveillance des températures et des paramètres environnementaux au sein des laboratoires.

Instruments de cytométrie en flux et à balayage

Cette technologie est utilisée pour la détection microbienne en temps réel des matières premières, des produits intermédiaires et des produits finis, permettant de libérer plus rapidement les lots de production agro-alimentaire, pharmaceutique et cosmétique. La gamme comprend notamment les instruments D Count[®], Scan RDI[®] et BactiFlow[®] ALS.

6.1.3.2.2. Immunoessais

Ce domaine technologique permet, à partir d'une réaction antigène-anticorps, la détection d'agents infectieux (bactéries, virus, parasites) et le dosage de biomarqueurs spécifiques de pathologies variées (métaboliques, hormonales, infectieuses...).

La gamme VIDAS[®]

VIDAS[®] est un instrument multiparamétrique utilisant la technologie ELFA (Enzyme Linked Fluorescent Assay) et basé sur un concept de test unitaire. Le système peut réaliser automatiquement toutes les étapes des analyses biologiques et ainsi détecter et/ou quantifier (i) des antigènes ou toxines, témoins d'infection virale ou bactérienne, (ii) des anticorps mesurant la réponse immunitaire à une infection et (iii) différents marqueurs de pathologies comme le cancer, les maladies métaboliques ou les dysfonctionnements hormonaux. Les analyses peuvent être lancées en série ou de manière individualisée et il est possible de réaliser jusqu'à 50 tests par heure. VIDAS[®] existe en version compacte, le mini VIDAS[®].

Lancé en 1991, VIDAS[®] a rencontré un véritable succès. Il est reconnu pour sa qualité et sa fiabilité. Dans une analyse⁽³⁾ réalisée par l'Association des Pathologistes Américains sur les automates d'immunologie, VIDAS[®] apparaît comme la première base installée au monde de systèmes d'immuno-analyses de laboratoires. 31 000 systèmes environ (VIDAS[®] et mini VIDAS[®]) sont installés au 31 décembre 2012 dont 27 000 dans les laboratoires cliniques.

En novembre 2012, une nouvelle génération VIDAS[®] a été présentée au Journées Internationales de Biologie à Paris, VIDAS[®] 3, qui enrichit l'offre VIDAS[®]. VIDAS[®] 3 apporte de nouvelles fonctionnalités significatives, avec en particulier une automatisation renforcée et une traçabilité accrue. VIDAS[®] 3, qui permet de réaliser un maximum de 36 tests par heure, utilisera les mêmes réactifs que les autres instruments de la gamme.

⁽³⁾ College of American Pathologists : automated immunoassay analyzers (juin 2009)

Le menu VIDAS[®] comprend 99 paramètres au 31 décembre 2012 dans le domaine clinique couvrant une large gamme de pathologies humaines. Par exemple, les tests VIH Duo Ultra et Quick, lancés en 2004, sont des tests prêts à l'emploi et automatisés pour la détection des infections VIH : ils détectent à la fois des antigènes et des anticorps, permettant de réduire la fenêtre diagnostique (délai entre la contamination et le moment où le virus ou les anticorps peuvent être mis en évidence). De même, le test VIDAS[®] *C. difficile* Toxin A&B⁽⁴⁾, lancé en 2007, permet une prise de décision médicale et des mesures d'isolement des patients plus rapides. La Société continue d'enrichir régulièrement le menu des réactifs VIDAS[®] avec notamment, en 2010 VIDAS[®] Lyme IgM et VIDAS[®] Lyme IgG, pour le diagnostic de la maladie de Lyme, en 2011 VIDAS[®] Anti-TPO et Anti-Tg complétant le panel VIDAS[®] Thyroïde, et en 2012 VIDAS[®] Anti-HCV test de diagnostic de l'infection Hépatite C enrichissant le menu VIDAS[®] Hépatite.

La Société positionne VIDAS[®] sur les marchés des pays émergents et des tests à forte valeur médicale. Après la commercialisation des tests VIDAS[®] D-Dimer Exclusion[™] pour l'exclusion du diagnostic de la thrombose veineuse profonde et de l'embolie pulmonaire dont une nouvelle version a été approuvée par la FDA en 2012, et VIDAS[®] Troponin I Ultra, pour le diagnostic du syndrome coronarien aigu, la Société a commercialisé en 2007 les tests VIDAS[®] B.R.A.H.M.S PCT et VIDAS[®] NT-proBNP.

- Le test VIDAS[®] B.R.A.H.M.S PCT est un test de mesure de la procalcitonine (PCT), biomarqueur reconnu comme la référence pour la détection précoce du sepsis chez des patients gravement malades. En Europe, ce test aide les médecins à déterminer rapidement s'il s'agit d'une infection virale ou bactérienne et donne des indications sur la sévérité de l'état de santé des patients, permettant un traitement adapté. Aux Etats-Unis, ce test est agréé par la FDA américaine depuis 2007. Il est utilisé lors de l'admission d'un patient en unité de soins intensifs et, associé à d'autres diagnostics de laboratoire et examens cliniques, il permet d'évaluer le risque d'évolution vers un sepsis sévère et un choc septique.
- Le test VIDAS[®] NT-proBNP est un marqueur quantitatif de la fonction cardiaque. Il fournit des éléments objectifs utiles au diagnostic différentiel de l'insuffisance cardiaque (maladies respiratoires ou embolies pulmonaires, par exemple). Il a reçu l'agrément de la FDA américaine en 2008.

En 2009, la Société a lancé VIDAS[®] EBV, destiné à la détection du virus d'Epstein-Barr (EBV), responsable de 80 % des cas de mononucléose infectieuse (MNI). Conçu par la recherche et développement de bioMérieux à partir d'une technologie propriétaire, ce test est particulièrement utile du fait de la non-spécificité des symptômes de la MNI (similarité avec notamment l'angine à streptocoques, la toxoplasmose, la rubéole, etc.). Un diagnostic de MNI permet d'éviter la prescription inappropriée d'antibiotiques.

En 2012, la Société a élargi le menu VIDAS[®] dans le domaine des maladies cardiovasculaires en marquant CE le test VIDAS[®] Galectin-3 pour le suivi de l'insuffisance cardiaque chronique.

Dans les applications industrielles, le menu de VIDAS[®] est composé de seize tests pour la détection des agents pathogènes. Il comprend notamment des réactifs basés sur la technologie de protéines recombinantes de phages développée par la société de biotechnologie Hyglos GmbH. Cette technologie présente une spécificité et une sensibilité inégalées pour la détection des pathogènes sur la plateforme VIDAS[®]. En 2008, la Société a lancé le réactif VIDAS[®] UP, pour la détection d'*Escherichia coli* (*E. coli*) O157 (incluant H7), bactérie responsable de nombreuses intoxications alimentaires, pouvant dans certains cas entraîner la mort. 2011 a vu la commercialisation d'un nouveau test utilisant cette technologie, VIDAS[®] SPT pour la détection des bactéries *Salmonella* dans les aliments. En 2012, la Société a lancé VIDAS[®] UP Listeria pour la détection de la bactérie *Listeria* à l'origine d'infections courantes d'origine alimentaire. La plupart des tests VIDAS[®] ont été validés par des organismes officiels tels que l'AFNOR Certification, selon les normes ISO, ou l'AOAC International.

Tests d'immunoessais en microplaques

Les microplaques sont utilisées principalement dans les centres de transfusion sanguine, pour tester les dons du sang, et par de grands laboratoires, pour des analyses spécifiques comme les tests de confirmation de positivité VIH. bioMérieux commercialise deux lecteurs (DA VINCI[®] et une version plus compacte, DA VINCI[®] QUATTRO[™]). Toutefois, les microplaques sont des réactifs ouverts pouvant être utilisés sur d'autres lecteurs. Leur commercialisation est mondiale, à l'exception du marché nord-américain.

⁽⁴⁾ *Clostridium difficile* est une bactérie responsable d'épidémies nosocomiales mortelles au Canada, aux Etats-Unis et, plus récemment, en Europe.

Tests rapides

Les tests rapides sont des tests manuels basés sur des réactions antigènes-anticorps. Le faible coût et la simplicité d'utilisation de ces tests les rendent particulièrement adaptés aux utilisateurs ne disposant pas d'une infrastructure de laboratoires (pays émergents, programmes de dépistage de masse financés par les gouvernements ou les organisations non gouvernementales). Cette gamme constitue également une solution de diagnostic rapide, proche des patients (services d'urgence, cabinets médicaux, dispensaires...).

En 2010, bioMérieux a acquis la société Meikang Biotech (renommée bioMérieux Shanghai Biotech), un fabricant de tests rapides basé à Shanghai. Cette acquisition renforce la position de bioMérieux sur les marchés du diagnostic au chevet du patient (POC - Point of Care) et des tests rapides, dans les pays émergents et développés (cf. § 5.1.5). Grâce à cette acquisition, bioMérieux développe sa gamme bioNexia[®], qui comprend 6 tests.

6.1.3.2.3. Biologie moléculaire

Cette technologie est basée sur la détection de séquences génétiques d'ADN ou d'ARN caractéristiques d'une bactérie, d'un virus, d'une protéine ou d'une cellule. Elle est réalisée en trois étapes : l'extraction des séquences génétiques (préparation de l'échantillon), l'amplification (ou multiplication) du nombre de séquences et enfin leur détection.

La gamme d'extraction

Pour l'extraction d'ADN et d'ARN, les produits de la Société utilisent la technologie BOOM[®], établie comme méthode préférentielle pour tous les tests de biologie moléculaire. Cette gamme offre à la fois une solution semi-manuelle, NucliSENS[®] miniMAG[®], et un système automatisé, NucliSENS[®] easyMAG[®]. Dans le domaine de l'extraction automatisée, bioMérieux est un acteur important, le système NucliSENS[®] easyMAG[®] permettant de réaliser 24 extractions d'une grande pureté en 40 minutes, et offrant une très grande flexibilité d'extraction.

Les gammes d'amplification et de détection

Les gammes bioMérieux incluent les gammes NucliSENS EasyQ[®] et ARGENE.

La plateforme automatisée NucliSENS EasyQ[®] permet l'amplification et la détection de cibles moléculaires en temps réel par NASBA[™], qui présente la caractéristique de cibler l'ARN (et subsidiairement l'ADN) et de permettre le processus d'amplification à température constante. Le menu associé couvre une large série de tests : sida, papillomavirus (HPV), *Staphylococcus aureus* résistant à la méthicilline (MRSA) et virus respiratoires, ...

Les tests de la gamme ARGENE sont utilisés pour le dépistage et le suivi des patients immunodéprimés, en attente d'une greffe ou transplant. Utilisant la technologie PCR (Polymerase Chain Reaction), ils permettent notamment la détection du cytomégalovirus, du virus d'Epstein Barr, de l'adénovirus, de l'entérovirus, des pathogènes infectieux respiratoires et du virus de l'herpès.

Dans les applications industrielles, suite à l'acquisition du groupe AES Laboratoire en 2011, bioMérieux a commercialisé le kit PCR ADIAVET Schmallerberg Virus complétant son offre dans la détection des pathogènes vétérinaires. Le kit a été mis au point par la société ADIAVET, société du Groupe bioMérieux, en étroite collaboration avec l'Agence de Sécurité Sanitaire (ANSES, Maison Alfort, France) et a reçu l'autorisation de la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) pour son utilisation par les laboratoires départementaux.

Autres gammes

La Société est aussi le distributeur exclusif, sur certains territoires, des réactifs manuels de biologie moléculaire de la société Gen-Probe, notamment de ses tests de détection des mycobactéries (dont l'agent de la tuberculose).

6.1.3.3 Autres produits du Groupe

Le Groupe conserve par ailleurs son activité mature en chimie clinique, marché de « commodités » non stratégique pour la Société, mais qui ne requiert plus d'investissements significatifs.

6.1.3.4 Nouveaux produits / services

En accord avec sa stratégie (cf. § 6.1.2.3), la Société entend commercialiser :

- trois nouvelles plateformes en 2013 : un incubateur intégrant des technologies d'imagerie, un nouvel automate d'hémoculture et VIDAS® 3 la nouvelle génération de VIDAS® ;
- le système totalement automatisé en développement avec Biocartis en 2014 ;
- de nouveaux réactifs, notamment à forte valeur médicale ;
- de nouveaux services (cf. § 6.1.3.1) : bioMérieux Performance Solutions™ ciblant, dans un premier temps, l'assistance à l'accréditation des laboratoires, l'optimisation des flux de travail au sein des laboratoires et la formation des techniciens.

6.2 PRINCIPAUX MARCHES

6.2.1 PRESENTATION DU MARCHE

Le marché du diagnostic *in vitro* s'intègre dans le secteur de la santé. C'est un marché distinct du marché pharmaceutique. Son environnement réglementaire, bien que devenant plus contraignant, reste plus souple que celui applicable aux produits pharmaceutiques, et sa base de clientèle est plus stable en raison notamment de l'importance des coûts engagés par les clients (dépenses d'investissements, de formation du personnel et de connexion des plateformes au système central de gestion des données du laboratoire). Le marché du diagnostic *in vitro* connaît également une évolution plus régulière de son chiffre d'affaires attribuable principalement à :

- la part prépondérante des ventes de réactifs dans le chiffre d'affaires des acteurs du diagnostic *in vitro* en raison du caractère « fermé » de la plupart des systèmes qui ne fonctionnent qu'avec les réactifs développés par les fabricants de ces systèmes (marché captif) ;
- la nécessité de proposer aux clients un menu étendu de réactifs par machine, ce qui conduit à une répartition de l'activité des sociétés de diagnostic *in vitro* sur un grand nombre de produits, à l'inverse des groupes pharmaceutiques souvent dépendants de « blockbusters » ;
- l'évolution relativement régulière de la demande du marché du diagnostic, contrastant avec les ventes de médicaments, qui peuvent connaître de fortes variations, en raison, notamment, des modifications du contexte réglementaire et de la concurrence des génériques.

Depuis environ vingt ans, la plupart des techniques de diagnostic clinique sont également utilisées afin de contrôler la qualité microbiologique et la composition des produits alimentaires et biopharmaceutiques.

La ventilation du chiffre d'affaires de la Société par zone géographique et par technologie est présentée au § 9.1.

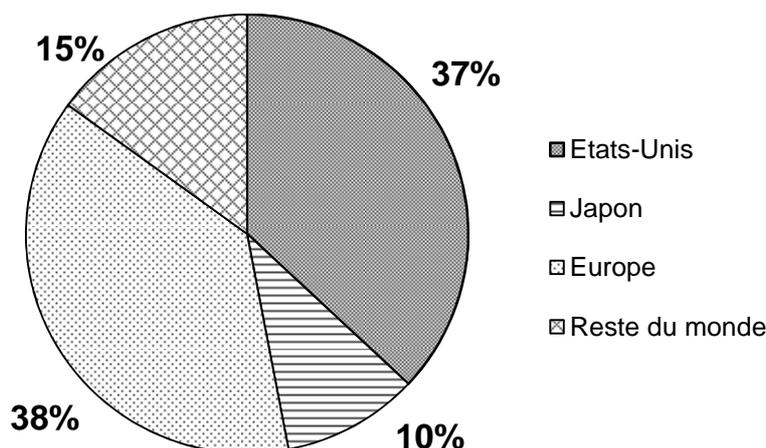
6.2.1.1 Taille du marché du diagnostic *in vitro* et son évolution récente

Le diagnostic *in vitro* est un marché mondial estimé en 2012 à environ 37 milliards d'euros (48 milliards de dollars US) pour les applications cliniques et environ 1,6 milliard d'euros (2 milliards de dollars US) pour le domaine industriel. Le marché mondial du diagnostic *in vitro* des applications cliniques et industrielles est concentré pour 80 % environ dans les pays matures (principalement Amérique du Nord, Europe et Japon).

Le domaine clinique

Depuis la fin des années 90, le marché du diagnostic clinique *in vitro* connaît une période de croissance en raison d'une reconnaissance accrue du rôle du diagnostic dans le choix et le suivi des traitements, ainsi que dans la réduction des dépenses de santé, de l'émergence de nouveaux pathogènes, d'avancées technologiques importantes qui ouvrent de nouveaux champs d'application et de l'expansion géographique du marché. Ainsi, le marché du diagnostic clinique *in vitro*, qui représentait 6 milliards d'euros en 1980, a été multiplié par six depuis cette date.

Le graphique ci-dessous représente une estimation pour 2012 de la répartition géographique du marché du diagnostic *in vitro* clinique :



Source : Estimations internes

Le tableau ci-dessous présente une estimation pour 2012 de la répartition du marché du diagnostic *in vitro* clinique selon les pathologies, sur lesquelles la Société a décidé d'axer son développement :

	2012 En milliards d'euros
Maladies infectieuses	9,8
Cancers	5,7
Pathologies cardio-vasculaires.....	3,5
Autres	18,2
TOTAL	37,2

Sources : Estimations bioMérieux basées sur la recherche financière, des analyses internes et des analyses de consultants indépendants

Le domaine industriel

Le marché industriel est un marché plus récent et plus fragmenté que le domaine clinique. Ses applications sont principalement destinées au contrôle de la qualité microbiologique des produits alimentaires, pharmaceutiques ou cosmétiques.

6.2.1.2 Tendances du marché et perspectives de croissance

Plusieurs facteurs structurels expliquent la croissance du marché du diagnostic *in vitro* :

Les modes de vie

- Le vieillissement des populations entraîne une augmentation du nombre de maladies chroniques et de maladies liées à l'âge, telles que les maladies cardio-vasculaires, les maladies neurodégénératives ou les cancers, et, en conséquence, accroît le besoin de diagnostiquer ces maladies le plus rapidement possible afin de pouvoir les traiter plus efficacement.
- Les pathologies liées aux modes de vie et aux habitudes alimentaires (telles que l'obésité et les allergies alimentaires) sont de plus en plus nombreuses.

L'émergence de nouveaux micro-organismes

- De nouveaux pathogènes apparaissent pour lesquels il faudra développer de nouveaux tests de diagnostic.
- Le développement des micro-organismes résistants aux antibiotiques (par exemple, la bactérie NDM-1) et aux antiviraux qui rend nécessaire une meilleure gestion de l'arsenal thérapeutique.
- La multiplication des infections liées aux soins conduit à la nécessité de détecter les porteurs de bactéries multi-résistantes avant qu'ils ne s'auto-contaminent ou qu'ils ne contaminent les autres patients.

De nouveaux marchés

- La demande des pays émergents augmente considérablement (population grandissante, organisation des systèmes de santé, nouvelles infrastructures, élévation du niveau de vie,...).
- La réforme de la santé aux Etats-Unis devrait conduire à donner une couverture médicale à 40 millions de personnes, qui ne disposent pas aujourd'hui d'une couverture sociale suffisante. Dans ce contexte, le nombre de visites chez le médecin, et par conséquent la prescription de tests de diagnostic, devraient augmenter. Pour faire face à la croissance de leur activité, les laboratoires pourraient devoir renforcer leur niveau d'automatisation dans le but d'optimiser leur organisation et leur productivité.

La nécessité de réduire les dépenses de santé

- Le diagnostic, qui ne représente que 2 % environ des dépenses de santé, intervient dans la majorité des décisions thérapeutiques où il permet une meilleure prise en charge des patients et une optimisation des dépenses de santé.
- Les modes de remboursement des actes médicaux s'effectuent de plus en plus par pathologie et non plus par examen. Dans ce contexte, les hôpitaux supportent la charge du traitement et du suivi du patient, ce qui les incite à réaliser des tests de diagnostic pour choisir les traitements les plus adaptés et éviter, dans la mesure du possible, l'hospitalisation.

L'importance médicale du diagnostic *in vitro*

- Les progrès du savoir-faire médical permettent la découverte de nouveaux biomarqueurs innovants qui peuvent donner lieu au développement de tests IVD améliorant ainsi la prise en charge du patient.
- Le « théranostic » qui émerge, permet d'associer un choix thérapeutique individualisé à un test de diagnostic particulier.
- Les développements technologiques, notamment ceux portant sur les techniques d'analyse des protéines et des séquences génétiques, permettent d'étendre le champ d'application du diagnostic *in vitro* aux maladies cardiaques, aux cancers et aux maladies auto-immunes et neurodégénératives.

L'organisation des laboratoires

- La pénurie grandissante de main-d'œuvre qualifiée, le souci de standardiser les analyses, la recherche d'une meilleure efficacité opérationnelle et la concentration grandissante des laboratoires conduisent à un développement de l'automatisation croissante des laboratoires et à des besoins accrus en services (formation, maintenance, assistance à l'accréditation, optimisation de la productivité des laboratoires...).
- Le développement de la biologie moléculaire permet de nouveaux diagnostics (cf. § 6.1.3.2) et sa maîtrise conduit au développement de plateformes intégrées plus simples d'utilisation.
- La demande croissante, en milieu hospitalier, notamment dans les services d'urgence ou de soins intensifs, de solutions de diagnostic permettant de choisir plus rapidement le traitement des patients, se traduit par le développement des tests « au chevet du patient » (Point of Care, ou POC).

La demande croissante dans le domaine des applications industrielles

- Les obligations de contrôle de la qualité dans les industries agroalimentaires, pharmaceutiques et cosmétiques sont en augmentation.
- Les entreprises agroalimentaires, pharmaceutiques et cosmétiques souhaitent protéger leur marque et leur réputation.
- Les pays émergents souhaitent protéger leurs consommateurs et exporter leur propre production agroalimentaire. La Chine a ainsi déclaré la sécurité alimentaire comme une priorité nationale.
- Les consommateurs finaux sont de plus en plus exigeants sur la qualité des produits agroalimentaires, pharmaceutiques et cosmétiques qu'ils consomment.

A l'inverse, certains facteurs conjoncturels peuvent affecter la croissance du marché :

- La situation économique en Europe du Sud pourrait rester structurellement difficile.
- Le déficit chronique et le surendettement des systèmes de santé dans les pays développés entraînent la mise en place de mesures d'austérité (baisse des remboursements, réduction des investissements, optimisation de la gestion des stocks de réactifs...) et limitent la capacité des utilisateurs à développer leur consommation.
- Face à l'accroissement de la demande de tests de diagnostic, la réforme de la santé aux Etats-Unis pourrait peser sur les prix de vente des réactifs aux laboratoires d'analyses.
- Les pays émergents sont actuellement des marchés d'équipement et se caractérisent par une consommation temporairement faible de réactifs ; en outre, ces pays deviennent plus sensibles aux prix.

Le taux de croissance estimé du marché du diagnostic *in vitro* hors tests de suivi du glucose dans le sang est resté compris entre 4 et 5 % en 2012, à devises constantes. La Société est convaincue que ce marché continuera de se développer à moyen terme.

Ces tendances sont présentées à titre indicatif et sont susceptibles de connaître de fortes variations notamment pour les raisons mentionnées au § 4.1 (Facteurs de risques).

6.2.2 LES PRINCIPAUX ACTEURS

L'accroissement des coûts de R&D liés à l'innovation, le mouvement de consolidation des clients, le besoin de lignes de produits plus larges et la recherche de la taille critique conduisent les acteurs du diagnostic *in vitro* à poursuivre leur concentration. En outre, l'attractivité du secteur se traduit par l'arrivée de plusieurs nouveaux entrants.

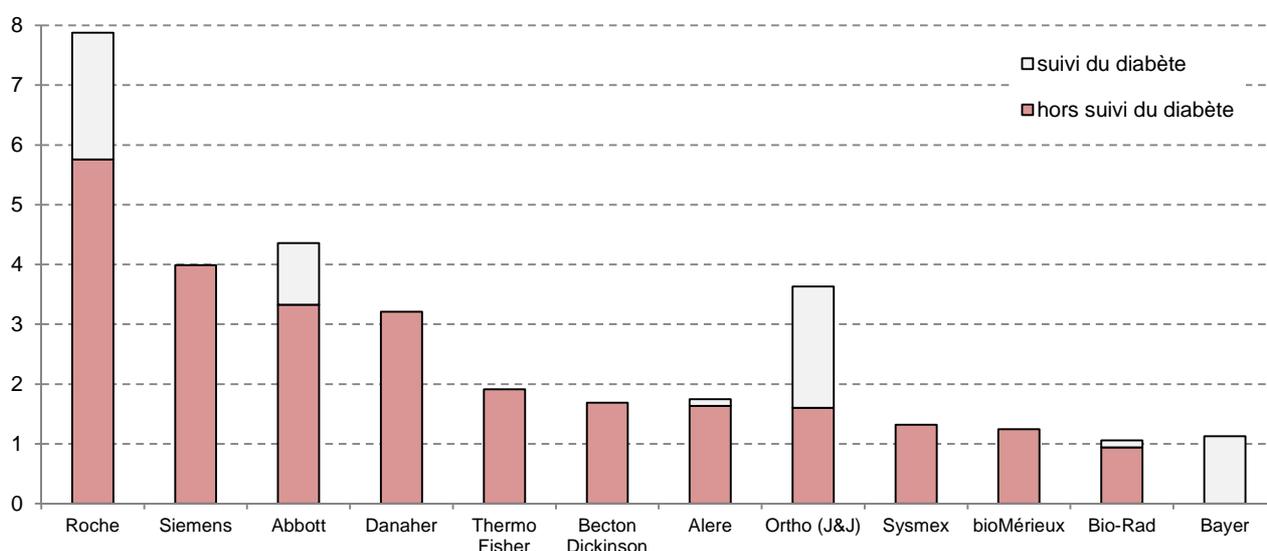
En 2012, des opérations de fusions ou acquisitions ont été annoncées. Ainsi, la société Danaher a poursuivi sa politique d'acquisition avec l'achat de la société Iris International, spécialisée dans l'analyse chimique des urines. Thermo Fisher a fait l'acquisition de la société américaine One Lambda, numéro un mondial des tests d'histocompatibilité. La société Hologic a acquis la société Gen-Probe, spécialiste des tests infectieux (maladies sexuellement transmissibles et screening dans les banques de sang). Enfin, la société Agilent a acheté la société Dako, spécialisé dans les tests d'oncologie, entrant ainsi dans le marché du diagnostic *in vitro*.

Cette évolution a entraîné un renforcement de l'intensité concurrentielle du secteur.

La Société estime que les douze premiers acteurs du marché du diagnostic *in vitro* réalisent aujourd'hui plus de 85 % du marché mondial. Il s'agit soit de grands groupes pharmaceutiques ou diversifiés comme Roche, Siemens, Abbott, et Danaher, soit de sociétés spécialisées (bioMérieux, Alere, Bio-Rad et Sysmex).

Sur la base de son chiffre d'affaires de 2012, bioMérieux estime occuper la dixième position du marché du diagnostic *in vitro*. Cette position reflète le caractère spécialisé de l'activité de la Société, qui n'est pas présente dans le domaine des tests du diabète et très peu dans celui de la chimie clinique.

Dans le domaine clinique, le tableau ci-dessous a été réalisé sur la base des chiffres d'affaires 2012 des sociétés, en ne prenant en compte que les ventes réalisées dans le secteur du diagnostic *in vitro* incluant la cytométrie de flux (Becton Dickinson), et à l'exclusion de celles réalisées dans d'autres secteurs, notamment les « sciences de la vie » (Roche, Danaher et Bio-Rad), le pré-analytique (Becton Dickinson, Thermo Fisher), le « Health Management » (Alere) et « Other Business » (Sysmex).



Source : Comptes annuels des sociétés, recalés sur l'année civile 2012 le cas échéant. Les ventes de Danaher et Thermo Fisher incluent respectivement l'activité de Iris International et One Lambda, sur une base *pro forma*.

6.2.3 CLIENTS DU GROUPE

Dans le domaine clinique, l'organisation du secteur du diagnostic *in vitro* varie considérablement d'un pays à l'autre, en fonction de l'organisation du système de santé lui-même. Elle peut être essentiellement publique, essentiellement privée ou bien une combinaison des deux. Le Groupe commercialise ses produits principalement auprès des laboratoires d'analyses commerciaux et hospitaliers. La Société estime que ces deux types de clients représentent environ les deux tiers du marché du diagnostic *in vitro*, les laboratoires hospitaliers représentant à eux seuls environ la moitié du marché. Dans une moindre mesure, les clients du Groupe incluent les distributeurs, les centres de transfusion sanguine, le Point of Care (salles d'urgence des hôpitaux notamment) et les médecins (marché dénommé « Physician Office Laboratories » ou « POL »). Le Groupe ne vend pas de produits destinés aux patients eux-mêmes, cette base de clientèle nécessitant un réseau commercial trop important.

La France, où le Groupe a réalisé 13 % de ses ventes en 2012, présente une organisation de santé mixte, associant des laboratoires privés et publics. Les laboratoires privés, qui ont représenté 42 % des ventes en 2012, procèdent généralement à des commandes, alors que les hôpitaux publics, qui ont totalisé 26 % des ventes de la Société, ont le plus souvent recours à des appels d'offres. Les clients industriels (29 % des ventes en 2012) passent également des commandes.

Aux Etats-Unis, premier marché du Groupe, les hôpitaux publics ou privés ont représenté 58 % des ventes en 2012 et les laboratoires commerciaux 15 %. Par ailleurs, 7 % des ventes ont été réalisées avec d'autres clients du domaine clinique, dont les POL. Les clients industriels ont représenté, quant à eux, 20 % des ventes.

Le marché se caractérise depuis plusieurs années par une tendance à la concentration des laboratoires d'analyses, aussi bien hospitaliers que commerciaux.

Le mouvement de consolidation évolue à des rythmes différents selon les pays. Ainsi, la consolidation des laboratoires d'analyses est déjà très avancée en Amérique du Nord et, dans une moindre mesure, en Europe. En France, l'ordonnance Bachelot, publiée en janvier 2010 et rendant obligatoire l'accréditation des laboratoires d'analyses médicales, encourage leur regroupement et la constitution de plateaux techniques.

Cette consolidation, qui renforce le pouvoir de négociation des clients, accélère le développement de l'automatisation des laboratoires, en accroissant leur besoin de systèmes de plus grande cadence et leur capacité d'investissement. L'offre de la Société en microbiologie clinique inclut des systèmes de toute capacité et se base sur le concept d'automatisation complète du laboratoire de microbiologie FMLA[®] : elle correspond donc parfaitement à ce mouvement de consolidation. En revanche, dans les immunoessais, VIDAS[®], plateforme de petite cadence, n'est pas adapté aux tests de routine dans les grands laboratoires.

Dans le même temps, le besoin de tests décentralisés se développe de manière importante. Ces tests, pour lesquels les résultats doivent être rapidement rendus, sont réalisés au chevet du patient, dans des situations d'urgence ou dans les unités de soins intensifs par exemple.

Dans le domaine industriel, les clients du Groupe sont, soit les laboratoires de contrôle des grands groupes industriels de l'agroalimentaire, de la pharmacie et de la cosmétique, soit les laboratoires indépendants auxquels certains de ces groupes sous-traitent leur contrôle qualité. Par ailleurs, avec le développement de la lutte contre les maladies nosocomiales, la Société commence à s'adresser aussi aux hôpitaux en tant que clients industriels dans le cadre de la mise en place de systèmes de désinfection et de contrôle. De la même façon, les centres de transfusion sanguine sont devenus des clients industriels dans le cadre du développement du contrôle de stérilité bactériologique des plaquettes sanguines qu'ils distribuent.

Les dix premiers clients ont représenté environ 8 % du chiffre d'affaires du Groupe en 2012. Le premier client a représenté un peu plus de 2 % du chiffre d'affaires.

6.2.4 RESEAU COMMERCIAL

La Société commercialise ses produits dans plus de 150 pays à travers un réseau de filiales internationales et de distributeurs. La Société dispose d'une Direction Commerciale Monde, afin d'optimiser l'efficacité de son réseau commercial et de favoriser les synergies entre ses équipes de ventes et marketing.

6.2.4.1 Un large réseau de filiales de distribution

La distribution des produits s'appuie principalement sur un réseau de 41 filiales de commercialisation qui consacrent leurs efforts à la vente, la promotion et la maintenance des produits du Groupe.

Les forces de vente et le marketing sont spécialisés par application : clinique et contrôle microbiologique industriel. Sur les marchés les plus développés et les plus matures tels que les Etats-Unis, la majorité des marchés européens et le Japon, les forces de vente du domaine clinique sont spécialisées par gamme de produits. De même, les forces de vente Industrie sont de plus en plus souvent spécialisées entre le secteur pharmaceutique et le secteur agroalimentaire. A l'inverse, dans les marchés de taille inférieure, les forces de vente ne sont pas spécialisées. A fin décembre 2012, les équipes de vente, de marketing et de service clients étaient composées de 2 507 personnes équivalent temps plein (FTE) : 1 312 en Europe – Moyen-Orient – Afrique, 570 en Amérique du Nord, 408 en Asie Pacifique, 217 en Amérique latine.

Certaines filiales de commercialisation peuvent avoir recours, si les particularités de leur marché le justifient, à des sous-distributeurs locaux.

6.2.4.2 De nombreux distributeurs indépendants

Outre ses filiales, la Société dispose d'une présence forte sur tous les continents par le biais de distributeurs indépendants. Ces distributeurs sont notamment choisis en fonction de leur capacité à maintenir une forte notoriété commerciale des produits du Groupe, et à respecter les contraintes légales en matière de traçabilité et de service après-vente (personnel technique, formation, disponibilité des pièces détachées). Ils sont généralement des acteurs majeurs du domaine de la santé dans leur pays et sont le plus souvent exclusifs dans le domaine du diagnostic. La Société sélectionne en outre ses distributeurs en fonction de leur connaissance des acteurs locaux du marché de la santé et de leurs moyens matériels et humains. Elle s'assure également que ses distributeurs disposent d'une surface financière suffisante leur permettant de financer les instruments placés auprès des clients finaux.

6.2.5 CONCURRENCE

6.2.5.1 Marché clinique

Sur le segment des maladies infectieuses, qui compte pour environ 25 % du marché du diagnostic *in vitro* et qui représente 85 % des ventes cliniques du Groupe, la Société est l'un des rares acteurs à disposer de toutes les technologies utilisées (microbiologie, immunoessais et biologie moléculaire). Elle se trouve donc en face de concurrents différents selon la technologie appliquée. Elle considère que la maîtrise de ces technologies complémentaires lui offre un avantage concurrentiel important.

- Dans le domaine de la microbiologie clinique, selon les estimations internes et celles d'un consultant majeur indépendant, spécialiste du diagnostic *in vitro*, la part de marché de la Société est d'environ 42 %, lui conférant la première place. Ce marché est estimé à 1,9 milliard d'euros, en croissance de plus de 3 % par an. Les autres acteurs significatifs de ce marché sont Becton Dickinson, Siemens et Thermo Fisher. En microbiologie automatisée, de nouvelles technologies émergent, comme la spectrométrie de masse, également commercialisée par la société Bruker, et l'intensité concurrentielle se renforce après le rachat par Becton Dickinson de la société Kiestra.
- Dans les immunoessais, les grands groupes pharmaceutiques et diversifiés (Roche, Abbott, Siemens, Johnson & Johnson, Danaher) sont dominants. Des acteurs spécialisés comme Alere, Bio-Rad et DiaSorin s'inscrivent aussi parmi les compétiteurs les plus importants. Selon ses estimations internes, la Société a une part de marché de 3,5%, et y est un acteur spécialisé. Elle souhaite s'y développer grâce à son offre de tests à forte valeur médicale et à son implantation dans les pays émergents.
- En biologie moléculaire, le leader du marché est Roche. Les autres acteurs significatifs y sont Hologic, Qiagen, Becton Dickinson, Novartis, Cepheid, Abbott et Siemens. bioMérieux détient environ 2 % de ce marché mais occupe une position importante dans le domaine de l'extraction.

6.2.5.2 Marché industriel

Sur le marché industriel, qui reste encore relativement fragmenté, la Société occupe la première position mondiale. Sa part de marché s'élève à 20 % environ en 2012. Les autres acteurs significatifs sont Merck et 3M-Biotrace.

6.3 SYSTEMES QUALITE ET REGLEMENTATIONS APPLICABLES

6.3.1 SYSTEMES ASSURANCE QUALITE, SYSTEMES DE VIGILANCE ET AUDITS

La Société porte une attention particulière au respect des normes de qualité et aux questions réglementaires. Elle a mis en place une Direction chargée du Système de Management de la Qualité et des Affaires Réglementaires. Cette Direction, dont l'activité est étayée en Annexe 1 dans le Rapport du Président, est relayée par un service Assurance Qualité dans chaque site de production et de distribution.

Les filiales de distribution sont, pour la plupart, certifiées ISO 9001.

Les principaux sites de fabrication du Groupe qui produisent des systèmes de diagnostic *in vitro*, sont certifiés conformes à la norme ISO 13485, considérée comme le référentiel qualité pour ce type d'activité. Cette certification est obtenue dans un cadre réglementaire par le recours à un organisme certificateur mandaté par les autorités, ou, lorsqu'un tel recours n'est pas requis, dans le cadre d'une démarche volontaire de la Société qui fait appel à un organisme certificateur indépendant.

6.3.2 ASPECTS REGLEMENTAIRES

Des réglementations spécifiques s'appliquent à chaque catégorie de produits : les produits destinés aux clients cliniques (laboratoires de biologie médicale, privés et hospitaliers) et les produits destinés aux clients industriels (industries pharmaceutiques, vétérinaires, cosmétiques et agroalimentaires).

Les dispositifs médicaux de diagnostic *in vitro*, destinés aux analyses médicales chez l'homme, sont soumis à des réglementations nationales ou internationales (par exemple, Union européenne, Etats-Unis, Japon, Canada et Chine) qui leur sont spécifiques. Ces réglementations portent sur l'efficacité, les performances et la sécurité des dispositifs.

Les réactifs destinés aux clients industriels pour le contrôle microbiologique doivent respecter des normes en fonction de la nature des contrôles et des exigences spécifiques des clients (pharmacopée, normes type AFNOR, ISO...). Les réglementations applicables à ce type de produits relèvent des réglementations applicables aux produits industriels et/ou de grande consommation et portent essentiellement sur la sécurité des produits.

6.3.3 DIAGNOSTIC CLINIQUE *IN VITRO*

Le diagnostic clinique *in vitro* est régi par les législations nationales ou internationales. Les pays se divisent en deux groupes : les pays avec leur réglementation propre, ou qui s'appuient sur les réglementations d'autres pays, et les pays sans réglementation spécifique.

Les cinq principales législations qui régissent l'activité de diagnostic *in vitro* sont les suivantes :

- directive 98/79/CE pour l'Union européenne ;
- réglementation FDA pour les Etats-Unis (21 Code of Federal Regulation) ;
- "Pharmaceutical Affairs Law" pour le Japon ;
- règlement sur les instruments médicaux pour le Canada ;
- réglementation SFDA en Chine.

Toutes classent les dispositifs selon leur finalité et leur niveau de risque, et évoluent vers une complexité croissante. Sont généralement distingués :

- les produits dits à faible risque (produits destinés au dosage de la glycémie, du cholestérol et aux analyses bactériologiques...);
- les produits dits à risque moyen, concernant les analyses chez la femme enceinte (diagnostic de toxoplasmose, rubéole, cytomégalovirus) et quelques cas spécifiques selon les législations, comme le dosage de l'antigène prostatique (PSA) ;
- les produits considérés à haut risque (détection des marqueurs de l'infection VIH et des hépatites, réactifs pour la détermination des groupes sanguins).

Les procédures réglementaires nécessaires à la commercialisation des produits diffèrent en fonction de la classification du risque produit.

Union européenne

Au sein de l'Union européenne, l'environnement réglementaire résulte de la directive 98/79/CE du 27 octobre 1998 qui s'applique à l'ensemble des dispositifs médicaux de diagnostic *in vitro*. Cette directive a été transposée en droit français par l'ordonnance du 1^{er} mars 2001 complétée par le décret n° 2004-802 du 29 juillet 2004, insérant les articles L. 5221-1 et suivants dans le Code de la santé publique et les arrêtés du 9 novembre 2004 du 25 février et du 1^{er} juillet 2005. La réglementation européenne harmonise le marché du diagnostic *in vitro* en Europe, en standardisant les procédures de mise sur le marché par les fabricants de produits de diagnostic *in vitro*. Une révision de cette directive impliquant un durcissement des procédures réglementaires est en cours de préparation.

En fonction des classes de risques et des options proposées par la réglementation, le fabricant choisit la procédure appropriée. A ce jour, 95 % des produits du Groupe sont commercialisés sous la seule responsabilité du fabricant qui en évalue et en déclare la conformité (marquage CE). Il n'y a donc pas de délai administratif postérieurement à cette déclaration.

Pour les 5 % restants, à risque plus élevé, il est nécessaire d'obtenir des attestations de conformité préalablement à la mise sur le marché de ces produits. La Société a obtenu et renouvelé l'ensemble des attestations de marquage CE pour tous ses produits de diagnostic *in vitro* commercialisés actuellement dans l'Union européenne.

Pour les produits à risque moyen et élevé, le niveau d'intervention des autorités réglementaires est proportionnel au risque. Cette intervention peut aller de la certification du système qualité à l'examen du dossier produit (dossier de conception) jusqu'à la vérification de chacun des lots avant commercialisation. Généralement, le délai d'obtention des attestations réglementaires est inférieur à six mois.

Dans le cadre de la procédure de mise sur le marché, la Direction des Affaires Réglementaires constitue un dossier avant le lancement de tout nouveau produit. Ce dossier rassemble les éléments permettant de vérifier que le produit répond aux exigences imposées par la réglementation. Ce dossier est ensuite soumis à l'un des responsables Affaires Réglementaires du Groupe pour approbation. Le Comité de commercialisation vérifie que le dossier approuvé est disponible.

Etats-Unis

Aux Etats-Unis, le niveau d'intervention de la FDA est, de la même façon, proportionnel au risque. Certains produits de la gamme microbiologie sont exemptés d'enregistrement et relèvent de la responsabilité du fabricant.

Les produits à risque moyen font l'objet d'un enregistrement 510(k) nécessitant un délai pouvant être supérieur à six mois. Les produits à haut risque, soit un nombre limité de produits, font l'objet d'une procédure PMA (Pre-market Approval) dont le délai d'enregistrement peut être, dans ce cas, de l'ordre de deux ans.

Japon

Au Japon, les produits nécessitent une procédure d'enregistrement dans des conditions comparables à celles des Etats-Unis.

Canada

Au Canada, à l'exception des produits considérés comme présentant le niveau de risque le plus faible, les produits doivent faire l'objet d'une licence délivrée par les autorités de santé (« Santé Canada »). L'obtention d'une licence est délivrée suite à l'approbation d'un dossier dont le contenu est fonction de la classe de risque à laquelle appartient le produit. Ces licences font l'objet d'un renouvellement annuel ; le délai d'obtention de ces licences peut varier de deux à douze mois en fonction de la classe du produit.

Chine

En Chine, les produits nécessitent une procédure d'enregistrement auprès de la SFDA. Ce processus peut s'avérer long et complexe. Il comprend les phases suivantes :

- réalisation de tests de contrôle qualité sur trois lots de réactifs par le « National Institute for the Control of Pharmaceutical and Biological Products » ;
- réalisation d'une étude des performances sur le territoire chinois ;
- revue administrative du dossier ;
- revue technique du dossier incluant des éléments relatifs à la production, la performance du produit, les tests de contrôle qualité, et le rapport de l'étude des performances réalisées sur le territoire chinois.

De plus en plus de pays disposent de leurs propres procédures de mise sur le marché des produits de diagnostic *in vitro*. Certains pays acceptent un alignement progressif pour les produits déjà disponibles sur le marché. D'autres pays imposent un alignement total et immédiat avec leurs nouvelles procédures de mise sur le marché.

6.3.4 VIGILANCE

Les législations, avec parfois des modalités spécifiques à certains pays, imposent par ailleurs un système de vigilance qui oblige le fabricant et les utilisateurs à indiquer aux organismes de tutelle tout incident et risque d'incident pouvant entraîner des effets néfastes pour la santé des personnes.

Ce système prévoit une procédure de rappel des produits, dont la mise en œuvre repose sur la complète traçabilité des lots des produits concernés et de leur destination, ainsi que la mise en place d'actions correctives.

6.3.5 AUDITS

Il est procédé à des audits et à des inspections sur les sites de la Société par les autorités réglementaires (FDA, ANSM), par des organismes agissant pour le compte de ces autorités réglementaires, ou par des organismes certificateurs utilisés par la Société dans le cadre de la démarche volontaire décrite ci-dessus, visant à certifier sa conformité aux normes ISO 9001 et ISO 13485. D'autres audits ou inspections sont conduits essentiellement par des clients, notamment dans le domaine des applications industrielles, qui veulent s'assurer de la conformité des produits et des procédés du Groupe aux normes en vigueur et à leurs propres exigences, et qui souhaitent obtenir des garanties de qualité de service.

La maîtrise des procédés de fabrication est assurée par la validation des méthodes de production et les contrôles en cours de production. Par ailleurs, chaque lot de produits finis n'est libéré qu'après contrôle de sa conformité aux spécifications définies pour le produit considéré.

Des inspections ANSM ont eu lieu sur les sites de Marcy l'Etoile, Craponne, La Balme et Grenoble en octobre 2012. Elles n'ont pas donné lieu à des observations particulières.

Des inspections FDA ont eu lieu sur les sites de Marcy l'Etoile et Craponne en novembre 2010, sur le site de Saint Louis en novembre 2011 et en janvier 2013, sur le site de Durham en janvier et février 2012, sur le site de Grenoble en octobre 2012. Les inspections conduites sur les sites de Marcy l'Etoile, Craponne et Grenoble n'ont pas fait l'objet d'observations particulières. L'inspection sur le site de Durham a donné lieu à une lettre d'avertissement (Warning Letter). Cette lettre relève sept points liés au Système Qualité que la Société s'attache à résoudre rapidement.

6.3.6 CONTROLE MICROBIOLOGIQUE DANS L'INDUSTRIE

Le système qualité de la Société s'applique aussi bien aux produits de diagnostic clinique qu'au contrôle microbiologique industriel.

Dans le domaine industriel, les réglementations applicables aux fabricants de produits de contrôle microbiologique industriel restent limitées aux aspects sécurité. Cependant, afin de répondre aux besoins de ses clients, la Société respecte les normes qui sont applicables aux clients (normes en fonction de l'utilisation des produits : pharmacopées, normes type AFNOR, ISO...). Les crises qui ont affecté le domaine agroalimentaire (*Listeria*, *Escherichia coli*, salmonelles...) ces dernières années pourraient conduire à l'adoption d'une réglementation plus sévère. Par ailleurs, aux Etats-Unis par exemple, les autorités peuvent être amenées à imposer des mesures supplémentaires de sécurité dans le cadre de la lutte contre le bioterrorisme.

6.3.7 GESTION ET SUIVI DES RECLAMATIONS CLIENTS

La Société dispose d'un processus pour la gestion et le suivi des réclamations clients qui implique plusieurs départements.

Processus de traitement des réclamations

Il existe trois niveaux de traitement des réclamations.

La majorité des réclamations clients est traitée localement, dans les filiales et chez les distributeurs (premier niveau).

Environ 10 % de ces réclamations sont transférées au « Global Customer Service » (second niveau), où elles sont prises en charge par une équipe spécialisée. Celle-ci mène l'enquête et consolide les résultats de ses investigations.

Enfin, il existe un troisième niveau, réservé à un nombre limité de réclamations : ce niveau nécessite une investigation profonde, remontant aux unités de production, parfois même aux équipes de R&D.

Global Customer Service

Le « Global Customer Service » assure la transmission des informations concernant les réclamations techniques aux équipes des filiales et distributeurs, qui se chargent de contacter les clients concernés.

La collecte de ces informations, qui permet d'identifier l'origine des réclamations et d'améliorer la qualité des produits, est tout aussi importante que la résolution individuelle de chaque réclamation.

Assurance Qualité Groupe

Le département Assurance Qualité Groupe est en charge de la mise en place de différents indicateurs (statistiques mensuelles sur le nombre de réclamations par produit, par pays, par type de problème identifié, sur le temps de résolution des réclamations...). Ces indicateurs sont communiqués mensuellement à la Direction Générale.

Ce département a également la responsabilité de la communication des actions terrain (rappel de lots, retrait de produits, etc.).

Conformité Réglementaire

Le département de Conformité Réglementaire est en charge de la procédure de « Post Market Surveillance » telle que décrite en Annexe 1 dans le Rapport du Président du Conseil d'administration sur le Contrôle Interne.

Toute action concernant un rappel ou retrait de produit est sous la responsabilité du département de Conformité Réglementaire.

6.4 DEGRE DE DEPENDANCE

Dépendance à l'égard de brevets et licences

Les licences dont la Société bénéficie et dont la perte pourrait avoir un impact significatif sur le chiffre d'affaires de la Société, sont listées ci-après :

- licence PCT, concédée par ThermoFisher et accompagnée de la fourniture de matières premières, pour développer et vendre des tests VIDAS[®] de détection de la procalcitonine en tant que marqueur d'infections bactériennes sévères (accord renouvelé en octobre 2012 pour la durée de tous les brevets de B.R.A.H.M.S. relatifs à la PCT) ;
- licence NT-proBNP, concédée par Roche Diagnostics pour développer et vendre notamment des tests VIDAS[®] de détection de NT-proBNP, un marqueur de l'insuffisance cardiaque congestive et du syndrome coronarien aigu (brevets de base expirant entre 2013 et 2015) ;
- licence HIV-O, concédée par Roche Diagnostics pour développer et vendre divers tests, dont des tests VIDAS[®], dans le domaine du SIDA (brevets expirant au plus tard en 2015 hors des Etats-Unis) ;
- licence concédée par Spectral pour développer et commercialiser notamment le test VIDAS[®] Troponine I Ultra (brevets expirant en 2018) ;
- licence des balises moléculaires accordée par PHRI Properties, Inc. pour développer et vendre les produits de la gamme NucliSENS EasyQ[®] (brevets expirant au plus tard en 2024) ;
- licence de la technologie PCR accordée par F. Hoffmann-La Roche Ltd et Roche Molecular Systems, Inc. pour développer et vendre les produits de la gamme de tests d'ARGENE de suivi virologique des patients en transplantation (brevets proposés en licence et couvrant la technologie actuellement mise en œuvre ou en cours de développement, expirant au plus tard en 2017).

Par ailleurs, la Société perçoit des produits de son portefeuille de brevets mentionné dans le § 11.5.3.

Autres dépendances

La Société est dépendante vis-à-vis de certains partenaires (cf. § 4.1.1.8), de certains cadres (cf. § 4.1.1.9) et de certains fournisseurs (cf. § 4.1.1.10).

6.5 SOURCES

Il n'existe pas de statistiques officielles sur le marché du diagnostic *in vitro*. La Société réalise donc des analyses en interne sur la base de rapports élaborés par des acteurs financiers, d'études effectuées par des consultants indépendants spécialisés et d'informations publiées par d'autres sociétés du secteur, ainsi que sur la base de la connaissance du marché par ses experts internes.

Les sources ayant permis d'estimer le marché (sa taille, sa croissance et sa segmentation), ainsi que le positionnement concurrentiel de la Société, ont été mentionnées aux paragraphes correspondants.

7 ORGANIGRAMME

7.1	GROUPE DONT FAIT PARTIE L'EMETTEUR	70
7.2	FILIALES DE L'EMETTEUR	71
7.2.1	Organigramme juridique du Groupe bioMérieux au 31 décembre 2012	71
7.2.2	Renseignements divers concernant les filiales et les prises de participation	73
7.2.2.1	Prises et cessions de participations au cours de l'exercice 2012	73
7.2.2.2	Nouvelles filiales	73

7.1 GROUPE DONT FAIT PARTIE L'ÉMETTEUR

Historique de l'évolution du capital de la Société

A sa création en 1963, B-D Mérieux (ancienne dénomination de la Société) était détenue à hauteur de 49,95 % par l'Institut Mérieux, de 49,96 % par Becton-Dickinson France et de 0,09 % par d'autres actionnaires.

En 1968, Monsieur Alain Mérieux a acquis les actions détenues par l'Institut Mérieux dans B-D Mérieux, faisant passer sa participation dans B-D Mérieux à 49,96 %, rendant ainsi B-D Mérieux indépendante de l'Institut Mérieux.

En 1974, Monsieur Alain Mérieux a acquis auprès de Becton-Dickinson France 200 actions de la Société et, ainsi, la majorité du capital de B-D Mérieux. La même année, la Société a pris la dénomination de « bioMérieux SA ».

Le 31 mars 1987, bioMérieux a fusionné dans API SA, suite à l'acquisition de cette société. A l'issue de cette opération, API SA a repris la dénomination de bioMérieux SA.

Lors de l'Assemblée générale mixte du 28 décembre 1988, Wendel Investissement (à cette date dénommée CGIP) s'est associée à la famille Mérieux dans bio-Participations, société holding indirecte de bioMérieux. Wendel Investissement détenait près de 33 % du capital de bio-Participations et Mérieux Alliance (holding de la famille Mérieux) près de 67 %.

En 1994, Becton-Dickinson a cédé la totalité de sa participation dans le Groupe bioMérieux à bio-Participations.

En décembre 2000, le groupe bio-Participations, devenu bioMérieux Alliance le 25 février 1995, et le groupe Pierre Fabre ont fusionné. Mais cette fusion n'ayant pas répondu à leurs attentes, les deux groupes ont décidé de procéder à une « défusion » et ainsi de défaire les opérations de regroupement réalisées en 2000 et 2001.

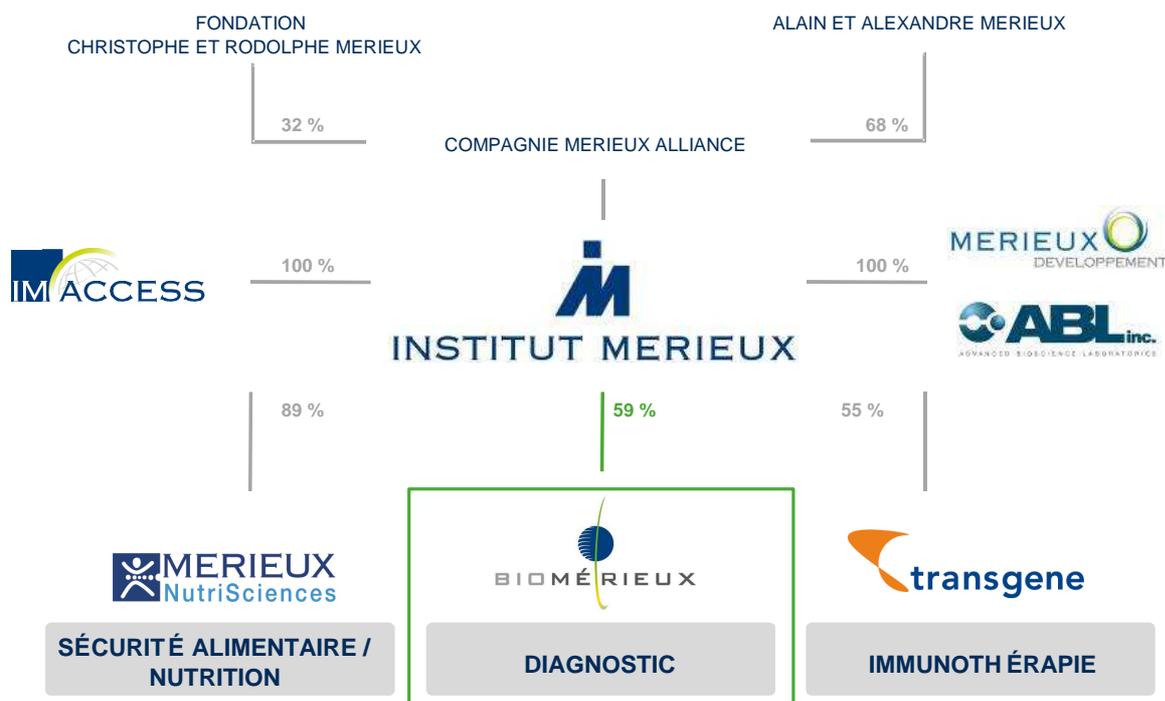
En 2003, la structure du Groupe détenu par Mérieux Alliance a été réorganisée afin de séparer les activités de diagnostic, propres à bioMérieux, et les activités d'immunothérapie, propres à Transgene.

En janvier 2004, le capital de la Société était principalement détenu par Mérieux Alliance à hauteur de 59,7 %, par Wendel Investissement à hauteur de 34,5 % et par Groupe Industriel Marcel Dassault à hauteur de 5,1 %.

L'introduction en Bourse de la Société par admission de ses actions sur l'Eurolist d'Euronext Paris, intervenue le 6 juillet 2004, s'est effectuée par la mise sur le marché de la très grande majorité de la participation détenue par Wendel Investissement dans la Société.

Institut Mérieux (nouveau nom de Mérieux Alliance depuis le 7 décembre 2009) détient notamment par ailleurs :

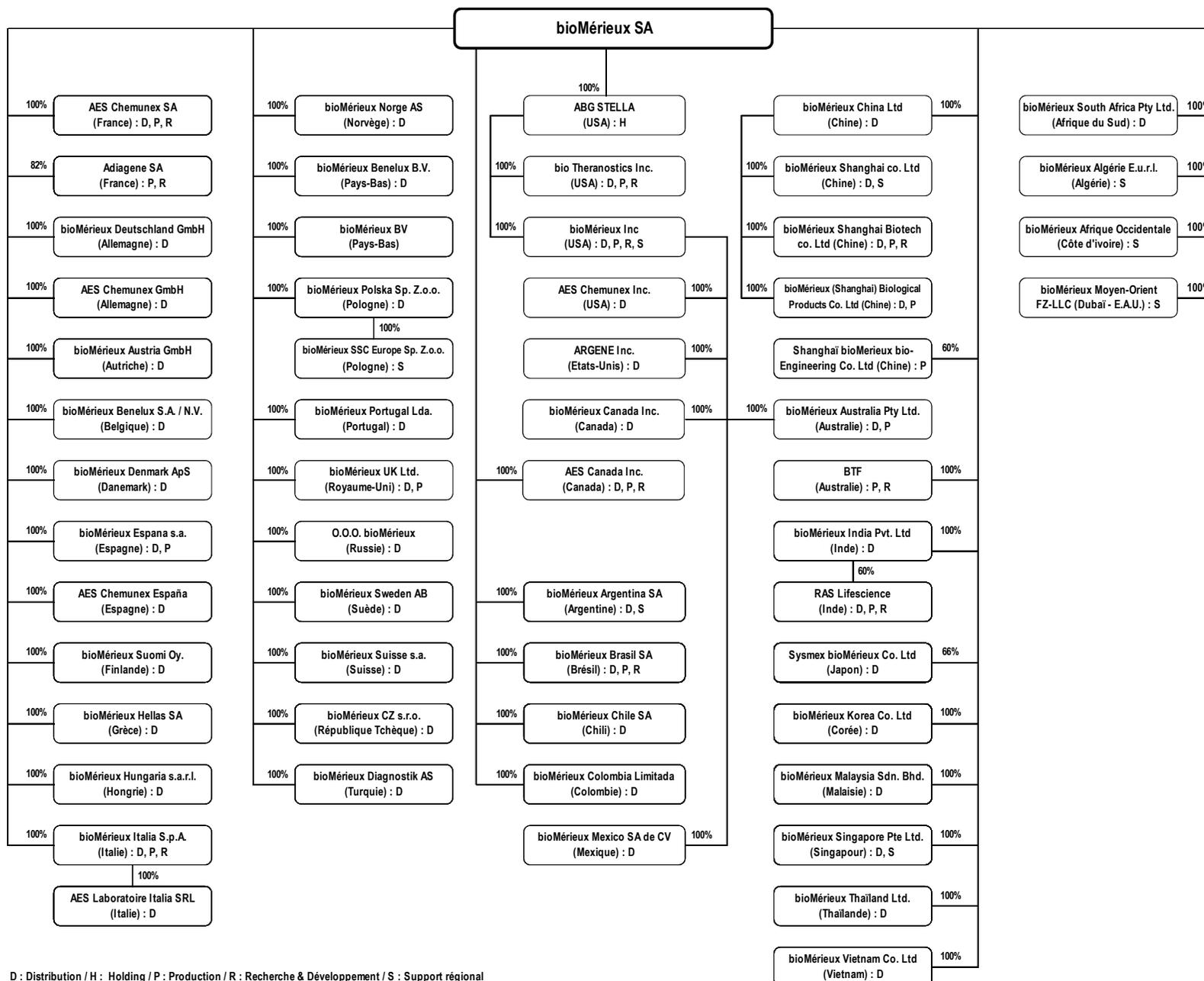
- 100 % du capital de SGH, société holding de Mérieux NutriSciences, société américaine dont l'activité est centrée sur l'analyse et le conseil dans le domaine de la sécurité et de la qualité agroalimentaires ;
- 100 % du capital de TSGH, holding de contrôle de Transgene SA, société cotée sur NYSE Euronext Paris, spécialisée dans l'immunothérapie et de Advanced Bioscience Laboratories Inc. (ABL), laboratoire de recherche américain travaillant à façon pour des instituts de recherche ou des sociétés commerciales ;
- 100 % du capital de Mérieux Développement, qui a pour objet la prise de participations dans des sociétés ;
- 100 % du capital d'IMACCESS, SAS créée en octobre 2010 qui a pour objet la mise au point et la commercialisation de tests de diagnostic au profit notamment de pays en voie de développement.



7.2 FILIALES DE L'ÉMETTEUR

7.2.1 ORGANIGRAMME JURIDIQUE DU GROUPE BIOMÉRIEUX AU 31 DÉCEMBRE 2012

Le schéma ci-après représente l'organigramme des principales sociétés détenues par la Société (en pourcentage de capital). bioMérieux SA fait partie du groupe Institut Mérieux, présenté au § 7.1 ci-dessus. Les relations contractuelles entre ces entités sont exposées au § 19. La grande majorité des filiales mentionnées ci-dessous a une activité de distribution (cf. § 6.2.4.1) ; certaines d'entre elles ont également une activité de recherche et développement (cf. § 11) et/ou de production (cf. § 8.1.2.1).



D : Distribution / H : Holding / P : Production / R : Recherche & Développement / S : Support régional

7.2.2 RENSEIGNEMENTS DIVERS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PRISES DE PARTICIPATION

7.2.2.1 Prises et cessions de participations au cours de l'exercice 2012

Sociétés consolidées

Fin juillet 2012, bioMérieux a acquis 60 % de la société indienne RAS Lifesciences Pvt. Ltd (RAS), pour un prix de 1,6 million d'euros. Basée à Hyderabad, cette start-up privée est spécialisée en diagnostic moléculaire et n'a pas encore de chiffre d'affaires significatif (cf. § 5.1.5).

Autres participations

En novembre 2012, dans le cadre de l'accord stratégique conclu avec la société américaine Quanterix, bioMérieux a pris une participation à hauteur de 14 % dans le capital de Quanterix (cf. § 5.1.5).

En outre, bioMérieux a cédé en janvier 2012 la société allemande Dima Diagnostika. Cette société, acquise en janvier 2010 conjointement à Meikang Biotech, distribue des tests de diagnostic rapide principalement pour le dépistage des drogues, un domaine d'activité non stratégique pour bioMérieux.

7.2.2.2 Nouvelles filiales

En décembre 2012, bioMérieux a créé 2 filiales en Asie du Sud Est, en Malaisie et au Vietnam, portant à 41 le nombre d'implantations commerciales directes.

La liste des filiales et participations figure en note 5.1 des annexes aux comptes sociaux 2012.

8

PROPRIETE IMMOBILIERE, USINES ET EQUIPEMENTS

8.1	IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMPORTANTES	75
8.1.1	Propriété foncière	75
8.1.2	Activités des principaux établissements	75
8.1.2.1	Production	75
8.1.2.2	Logistique	78
8.1.2.3	Politique d'achats	78
8.1.2.4	Evénements récents	79
8.2	QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES, SANTE ET SECURITE	79
8.2.1	Politique Globale Santé, Sécurité et Environnement	79
8.2.2	Politique Santé et Sécurité	80
8.2.2.1	Evaluation et prévention des risques professionnels	80
8.2.2.2	Santé et sécurité au travail	81
8.2.2.3	Pilotage de la politique Santé et Sécurité	82
8.2.3	Politique environnementale	82
8.2.4	Les cinq domaines clés	83
8.2.4.1	L'eau	83
8.2.4.2	L'énergie	84
8.2.4.3	Le papier	85
8.2.4.4	Les déchets	86
8.2.4.5	L'air	88
8.2.5	Autres mesures	89
8.2.5.1	Les mesures prises pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique, aux milieux naturels et aux espèces animales et végétales protégées	89
8.2.5.2	La démarche d'éco-conception	89
8.2.5.3	Utilisation des sols	90
8.2.5.4	Les démarches d'évaluation ou de certification entreprises en matière de système de management de l'environnement	90
8.2.5.5	L'engagement des fournisseurs	90
8.2.5.6	Conformité de l'activité de la Société aux dispositions législatives et réglementaires applicables	90
8.2.5.7	Participation de la Société aux activités des communautés dans lesquelles elle est implantée	91
8.2.6	Référentiel	91
8.2.6.1	Périmètre de calcul des indicateurs chiffrés	91
8.2.6.2	Collecte et consolidation des données	91
8.2.6.3	Définition et mode de calcul des indicateurs	92

8.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMPORTANTES

8.1.1 PROPRIETE FONCIERE

Historiquement installée en France, dans la région lyonnaise, la Société a étendu au fil des années ses implantations géographiques par le biais d'acquisitions de sociétés étrangères, notamment aux Etats-Unis, et par la création de filiales propres.

La Société détient en pleine propriété ses sites de production, de logistique et de recherche et développement les plus importants (dont notamment Marcy l'Etoile, Craponne, La Balme, Grenoble, Combourg, Saint Louis, Durham, Madrid, Florence, Jacarapegua / Rio et Shanghai / Pudong).

8.1.2 ACTIVITES DES PRINCIPAUX ETABLISSEMENTS

8.1.2.1 Production

Les procédés de production jouent un rôle essentiel dans l'industrie du diagnostic *in vitro* en raison des contraintes résultant de la nature des produits. Le Groupe disposait fin 2012 de 19 unités de production organisées par ligne de produits.

Le Groupe a organisé sa production sur le principe « une gamme de produits, un site » en raison, d'une part, de la technicité des produits, qui exige un savoir-faire très particulier, des équipes spécialisées et la proximité des équipes de recherche et développement, et, d'autre part, des gains de productivité résultant des économies d'échelle qui peuvent être réalisées en concentrant la production. Les boîtes de Petri constituent la seule exception à ce principe, en raison de leur péremption rapide et des difficultés rencontrées pour importer des produits d'origine animale dans certains pays : elles sont donc fabriquées à proximité du client, sur les sites de Brisbane (Australie), Rio de Janeiro (Brésil), Lombard (Illinois, Etats-Unis), Basingstoke (Royaume-Uni), Madrid (Espagne), et Shanghai/Pudong (Chine), et Combourg (France) en complément du site principal de fabrication à Craponne (France).

La Société a développé une politique industrielle principalement axée sur les éléments suivants :

- un effort continu de rationalisation des sites de production ;
- la mise en place d'un plan d'amélioration des pratiques industrielles (2BP : bioMérieux Best Practices) et de la méthodologie Lean Six Sigma, destinés à réaliser des gains de productivité et à réduire les temps de cycle en optimisant l'utilisation des capacités et des actifs industriels.

En outre, la Société s'efforce de mettre en place un contrôle rigoureux de la qualité de la production (cf. § 6.3.1).

Les principaux sites de production et de logistique sont les suivants :

France

- ♦ **Site de Marcy l'Etoile**
Localisé près de Lyon, le site de Marcy l'Etoile abrite le siège mondial du Groupe depuis l'origine. Les terrains, acquis en pleine propriété, totalisent une superficie de 115 000 m² (abritant 42 000 m² de surfaces développées de bâtiments) sur lesquels sont notamment installées des unités de production de réactifs (réactifs VIDAS[®], immunoessais, biochimie clinique) et des équipes de recherche et développement. Environ 1 300 salariés se répartissent entre Direction Générale, fonctions globales et fonctions de support, centre de formation, services de production et R&D.
- ♦ **Site de Craponne**
Localisé près de Lyon, le site de Craponne (propriété de la Société) s'étend sur une superficie totale de 73 000 m² (abritant 25 500 m² de surfaces développées de bâtiments) et regroupe aujourd'hui des unités de production de milieux de culture (boîtes de Petri, tubes et flacons, milieux déshydratés), l'administration des ventes, la Direction Commerciale France, certaines fonctions support et globales et une équipe de recherche et développement. Près de 900 personnes travaillent sur le site.

- ◆ **Site de La Balme-les-Grottes**

Ce site se situe entre Grenoble et Lyon. Il s'étend sur une superficie de 106 000 m² sur lesquels la Société dispose, en pleine propriété, de 17 000 m² de surfaces développées de bâtiments. Le site emploie 370 personnes qui se partagent entre la recherche et le développement en microbiologie, l'instrumentation et les logiciels, et la fabrication de gammes de réactifs API[®], ATB[™], TEMPO[®], Etest[®] et LyfoCult[®].

- ◆ **Site de Saint-Vulbas**

Le site de Saint-Vulbas, dit « IDC » (International Distribution Center), emploie 70 personnes. Il est détenu en pleine propriété. Ce site, centre de distribution international des produits bioMérieux, est situé sur un terrain de 71 000 m² sur lequel sont installés des locaux de grande hauteur d'une surface totale de 9 500 m².

- ◆ **Site de Grenoble**

Ce site, détenu en pleine propriété, regroupe les principales activités de recherche et de fabrication du Groupe en biologie moléculaire, à l'exception de l'instrumentation. Les bâtiments, édifiés sur un terrain de plus de 30 000 m² situé dans le polygone scientifique de Grenoble face aux locaux du CEA, représentent 9 300 m² de surfaces développées. Le site emploie aujourd'hui 185 personnes.

- ◆ **Site de Combourg**

Localisé en Bretagne, le site de Combourg s'étend sur une superficie totale de 34 000 m² (abritant 12 000 m² de surfaces développées de bâtiments). Dédié aux applications agroalimentaires, il regroupe aujourd'hui les unités de production de réactifs (milieux de culture et réactifs de cytométrie), les laboratoires de contrôle, la fabrication des équipements (gammes d'automatisation des laboratoires, cytométrie et EviSENSE[®]), le laboratoire de R&D pour les milieux de culture, la supply chain et des fonctions support (IS, hot line Réactifs). Environ 160 personnes travaillent sur le site.

- ◆ **Site de Verniolle**

Ce site, localisé en Ariège (région Midi-Pyrénées), s'étend sur une superficie totale de 9 500 m², et abrite des locaux de 1 800 m² dont environ 1 000 m² dédiés à la production des réactifs de diagnostic moléculaire virologique. Le site emploie 50 personnes et regroupe les activités de R&D, de production, de vente et marketing, et les fonctions administratives.

Europe

- ◆ **Site de Florence (Italie)**

Ce site, détenu en pleine propriété, regroupe toutes les activités de bioMérieux en Italie. bioMérieux Italie emploie 218 personnes dont les missions sont, d'une part, la commercialisation des produits bioMérieux sur le territoire italien et d'autre part, la fabrication et/ou le développement d'instruments VIDAS[®] (immunoessais), NucliSENS[®] easyMAG[®] (biologie moléculaire) et TEMPO[®] (industrie) pour toutes les filiales bioMérieux. Cette activité fait du site de Florence le deuxième pôle d'instrumentation du Groupe. Ce site s'étend sur 9 500 m², incluant 8 000 m² de surfaces développées de bâtiments sur plusieurs niveaux.

- ◆ **Site de Madrid (Espagne)**

Ce site, détenu en pleine propriété, emploie 68 personnes. Il est destiné à la fabrication de produits pour la microbiologie (milieux de culture).

- ◆ **Site de Basingstoke (Angleterre)**

Ce site de production pour la microbiologie (milieux de culture) et de logistique, comprenant un bâtiment développant une surface de 4 500 m² sur un terrain de 5 000 m² environ, est en location. Poursuivant son plan d'optimisation des sites de production, bioMérieux a décidé d'arrêter la fabrication de milieux de culture sur ce site courant 2013 qui sera alors transférée sur les sites de Madrid, Combourg et Craponne.

Amérique du Nord

♦ Site de Durham

Le site de Durham (Caroline du Nord), représente 417 000 m² de terrains en pleine propriété dont 23 000 m² de surfaces développées de bâtiments. Le Groupe loue aussi à proximité des locaux d'une surface totale de près de 10 000 m². Aujourd'hui siège social de bioMérieux Inc, le site emploie environ 650 personnes dans des activités de recherche, de production de réactifs de microbiologie (BacT/ALERT[®]), et de services à la clientèle.

♦ Site de Saint Louis

Le site de Saint Louis, détenu en pleine propriété, représente une superficie de 70 000 m², incluant 35 000 m² de surfaces développées de bâtiments. De plus, 12 000 m² de locaux à usage de bureaux, d'entrepôts, de production et de recherche et développement sont aussi loués à proximité. L'activité du site est aujourd'hui centrée autour de la recherche et développement et de la fabrication d'instruments de microbiologie (gammes VITEK[®], BacT/ALERT[®] et PREVI[™] Isola) et de réactifs (cartes VITEK[®]). Près de 630 personnes y travaillent aujourd'hui.

♦ Site de Lombard

Près de Chicago (Illinois), ce site regroupe les activités de production et de ventes de milieux de culture pour l'industrie aux Etats-Unis ; le Groupe y loue 5 850 m² et y emploie plus de 85 personnes.

Chine

♦ Site de Shanghai bioMérieux Kehua Bio-engineering

La société Shanghai bioMérieux Kehua Bio-engineering Co. Ltd. a obtenu de Kehua Bio-engineering Co. Ltd. le droit d'exploiter un bâtiment de production d'une superficie de près de 1 800 m², situé à Shanghai, pour toute la durée de la société. Ce site est dédié à la production de microplaques et environ 75 personnes y travaillent.

♦ Site de bioMérieux (Shanghai) Biotech Co. Ltd

Le site de Pudong (Shanghai) est dédié à la fabrication de tests rapides et de milieux de culture. Il s'étend sur 2 hectares, comprend 9 000 m² de bâtiments de production et compte actuellement 105 personnes. Il accueille, depuis fin 2012, la production des milieux de culture précédemment réalisée sur le site de bioMérieux (Shanghai) Biological Products Co. Ltd. Ce site regroupe d'autres fonctions de l'entreprise (commerciales, R&D...), ainsi que le siège de l'entité chinoise.

Autres pays

♦ Site de Jacarepagua au Brésil

Ce site représente une superficie de 42 000 m² (incluant 5 400 m² de surfaces développées de bâtiments). Il est détenu en pleine propriété et emploie près de 160 personnes. Il abrite des activités de production de réactifs pour l'immunologie et de milieux prêts à l'emploi pour la microbiologie et les applications industrielles, de ventes, de distribution ainsi que de recherche et développement. Il regroupe également d'autres fonctions de la société (commerciales, administratives, ...).

♦ Sites en Australie

– Le site de Brisbane représente une superficie de 2 300 m² de locaux en location et emploie environ 90 personnes pour la production et la vente de milieux de culture.

– Le site de BTF à Sydney, qui emploie environ 35 personnes et qui est en location, accueille des activités de production et de vente des réactifs de contrôle microbiologique (BioBall[®], EasyStain[™], ColorSeed[™], EasySeed[™]).

♦ Site de Hyderabad en Inde

Résultant de la prise de participation de bioMérieux dans la société RAS Lifesciences Pvt. Ltd à hauteur de 60 %, ce site, employant environ 30 personnes et d'une surface de 850 m², est spécialisé dans la production de tests de biologie moléculaire.

8.1.2.2 Logistique

Compte tenu de la dispersion et de la spécialisation des sites de production, du nombre important de références et de la spécificité des produits (réactifs, instruments et pièces détachées), la logistique/supply chain joue un rôle essentiel au sein du Groupe.

La logistique/supply chain emploie environ 265 personnes réparties dans les fonctions suivantes :

- gestion des prévisions et planification de la demande ;
- approvisionnement et stockage des matières et composants nécessaires à la production ;
- stockage, transport et distribution des produits finis ;

afin d'optimiser les conditions d'approvisionnement des clients et la gestion des stocks.

La distribution des produits est organisée autour de :

- trois plateformes mondiales principales (une en Europe et deux aux Etats-Unis) qui stockent les produits finis et procèdent aux expéditions vers les filiales et les distributeurs ;
- des centres locaux dans les filiales qui traitent les commandes et les expéditions vers les clients.

Parmi les plateformes mondiales, le site logistique « IDC », localisé à Saint-Vulbas en France, est le plus important. Il assure la distribution de l'ensemble des instruments et des réactifs fabriqués en Europe et aux Etats-Unis vers les distributeurs et certaines filiales.

bioMérieux a initié un projet d'externalisation et de consolidation de la distribution de ses réactifs aux Etats-Unis. Cette nouvelle organisation concerne le stockage des produits ainsi que la préparation et l'expédition des commandes de réactifs aujourd'hui réalisées par les sites de Durham (Caroline du Nord), Saint Louis (Missouri) et Lombard (Illinois). Elle entrera progressivement en vigueur courant 2013.

Durant les différentes étapes du circuit de distribution, la logistique gère la chaîne du froid et assure la traçabilité des produits (en particulier par l'utilisation de codes à barre apposés sur les emballages des réactifs).

Dans la plupart des pays, les réactifs sont livrés aux clients dès le lendemain de la réception de leur commande. Chaque filiale est responsable de son niveau de stocks de réactifs et d'instruments dans le cadre d'une politique établie au niveau du Groupe qui optimise la coordination des flux et l'équilibre entre le service client et le niveau des stocks.

8.1.2.3 Politique d'achats

Afin d'adapter sa politique d'achats de matières premières et de composants divers utilisés pour répondre aux nombreuses spécificités de chaque gamme d'instruments et de réactifs, le Groupe a mis en place une organisation globale favorisant :

- une implication précoce des achats dans les nouveaux projets ;
- une globalisation des actions et des volumes ;
- une meilleure réactivité.

Aussi, bioMérieux cherche à diversifier ses fournisseurs pour favoriser à la fois la sécurisation et la mise en concurrence : un développement de la production en interne de certaines matières premières et des partenariats avec plusieurs fournisseurs permettent d'avoir des impacts positifs tant techniques qu'économiques.

Face à la complexité des produits qui ne permettent pas toujours une grande flexibilité d'approvisionnement, la Société s'efforce de mettre en place une sécurisation de la majorité de ses approvisionnements : cette sécurisation peut prendre la forme de contrats de fourniture, d'une diversification des sources d'approvisionnement, de stocks de sécurité, du développement de productions internes, ou de la prise en charge par la Société, sur le plan réglementaire, de la production chez un fournisseur de certains composants spécifiques.

bioMérieux, dont l'activité industrielle est importante, pourrait être impactée par la défaillance de certains fournisseurs ou une mésentente avec eux (cf. § 4.1.1.10), ainsi que par les variations du prix d'achat des matières premières qu'elle utilise directement ou indirectement (cf. § 4.1.4.3).

bioMérieux souhaite impliquer ses fournisseurs dans une stratégie de croissance durable. Elle a adopté une démarche d'achats responsable en proposant à ses fournisseurs d'adhérer à une « Charte Ethique et Développement Durable » (cf. § 8.2.5).

8.1.2.4 Evénements récents

La sévère épidémie de grippe de cet hiver a augmenté significativement la demande en flacons d'hémoculture BacT/ALERT® dans de nombreux pays, notamment aux Etats-Unis. Dans ce contexte, alors que la fabrication de ces flacons a été affectée par la mise en service d'une nouvelle ligne de production sur le site de Durham, leur niveau de production est inférieur aux commandes clients. Le retour à un niveau satisfaisant d'approvisionnement est prévu au début du 2^{ème} semestre 2013. Les réactifs d'hémoculture représentent environ 12 % du chiffre d'affaires du Groupe. bioMérieux travaille en étroite collaboration avec ses clients et met tout en œuvre pour remédier à cette situation transitoire.

8.2 QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES, SANTE ET SECURITE

8.2.1 POLITIQUE GLOBALE SANTE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT

Dans le cadre de sa politique Santé, Sécurité et Environnement, la Société s'efforce de conduire ses activités de manière à préserver la santé et à garantir la sécurité de ses salariés et des personnes présentes sur ses sites (entreprises extérieures, intérimaires, stagiaires, visiteurs), à maîtriser l'effet de ses activités sur l'environnement et à protéger ses actifs.

La Société inscrit sa politique Santé, Sécurité et Environnement dans une démarche de développement durable : la Société est signataire du Pacte Mondial (Global Compact) de l'Organisation des Nations Unies depuis 2003.

La Société a créé en 2009 un département Santé, Sécurité et Environnement Corporate opérant à l'échelle du Groupe, afin de développer une approche proactive et harmonisée de prévention des atteintes aux personnes, aux biens et à l'environnement. Ce département Santé, Sécurité et Environnement Corporate est piloté par le Directeur Hygiène, Sécurité et Environnement (HSE), rattaché au Directeur des Opérations Industrielles, membre du Comité de Direction de la Société. La politique de gestion de l'environnement, la santé et la sécurité est incluse dans le manuel global de management de la santé, la sécurité et l'environnement publié en 2012 ; celui-ci définit l'organisation et la mise en œuvre des activités liées à l'HSE à travers l'ensemble des entités de la Société dans le monde. Ce manuel est signé par le Président Directeur Général de la Société.

La Société a choisi d'organiser sa démarche en matière de Santé, Sécurité et Environnement suivant le principe de l'amélioration continue ; elle s'appuie sur les normes ISO 14001 et OHSAS 18001 pour déployer ses programmes. Un plan de déploiement du système de management HSE est en place pour l'ensemble des sites de fabrication de la Société.

Le département Santé, Sécurité et Environnement Corporate apporte le conseil et le support nécessaires aux différents sites et filiales. Tous les sites de production de la Société sont dotés de services HSE directement rattachés au Directeur de l'établissement. Les ressources HSE sont évaluées par le département Santé, Sécurité et Environnement Corporate et les autres fonctions concernées, afin de s'assurer qu'elles sont adaptées à la gestion des risques propres à chaque implantation. Un réseau de référents HSE est en place à travers l'ensemble des filiales commerciales. Sous l'autorité du Directeur de la filiale, le référent HSE a pour mission de coordonner le programme HSE au sein de la filiale.

Chaque site de production à travers le monde est abonné à un flux de veille réglementaire HSE. Ce dispositif permet d'identifier les exigences réglementaires applicables au site en matière d'environnement, santé et sécurité ; des bilans périodiques de conformité réglementaire sont réalisés afin de s'assurer que les activités sont menées de manière conforme à la réglementation.

Des procédures spécifiques (mondiales, régionales ou locales) sont développées et appliquées pour la réalisation des tâches analysées comme critiques.

En 2012, un programme appelé « exigences minimales opérationnelles HSE » a été publié à destination de l'ensemble des sites dans le monde. Il définit les mesures minimales de maîtrise opérationnelle à mettre en place couvrant vingt-cinq types de dangers éventuels propres à l'activité de la Société.

Des formations sont régulièrement dispensées aux salariés afin de minimiser les risques d'atteinte aux personnes, aux biens et à l'environnement.

La Société dispense une formation d'accueil en matière HSE destinée aux nouveaux arrivants.

Les critères de respect de la réglementation en matière de santé, de sécurité et d'environnement sont pris en compte lors de la sélection des fournisseurs de biens et de services.

Des indicateurs de performance en matière de santé, de sécurité et d'environnement sont définis et déployés à travers l'ensemble de la Société. Ces chiffres sont détaillés dans les sections suivantes.

Des indicateurs de pilotage plus détaillés sont suivis au niveau de chaque site et filiale afin d'évaluer le déploiement des programmes HSE au niveau local.

8.2.2 POLITIQUE SANTE ET SECURITE

8.2.2.1 Evaluation et prévention des risques professionnels

La Société évalue les risques professionnels liés à son activité et encourus par ses salariés ou ses sous-traitants ; elle met en place des actions correctives et préventives afin d'éliminer ou, *a minima*, de réduire ces risques.

Certains risques professionnels sont particulièrement suivis :

- risque biologique : la Société met en place un programme de prévention des risques biologiques basé sur des règles communes et réalise des audits ;
- risque chimique : la Société met en place, dans les sites de production et les laboratoires, un programme de prévention des risques chimiques, limite l'utilisation de produits cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction ; évalue la dangerosité des produits finis ; évalue l'exposition des salariés aux produits dangereux et met en place les équipements appropriés de protection collective et individuelle ;
- risque ergonomique : afin de prévenir le risque de troubles musculo-squelettiques, la Société met en place sur la plupart de ses sites une évaluation ergonomique des postes de travail et améliore de façon continue les postes à risques. Ces initiatives d'aménagement physique et temporel (rotation) des postes les plus à risques se doublent de la formation du personnel aux bons gestes et postures à adopter à ces stations de travail.

La Société porte une attention particulière aux risques psychosociaux pour ses collaborateurs et bénéficie déjà de nombreuses expériences et actions dans leur prévention et leur analyse. En France, un accord sur la santé au travail a été signé avec les représentations syndicales en 2012 ; il comporte trois volets qui sont la pénibilité, l'organisation du travail, les risques psycho-sociaux.

8.2.2.2 Santé et Sécurité au travail

La Société attache une attention particulière à la sécurité au travail. Elle prévoit différentes mesures, couvrant notamment la prévention des accidents et des maladies professionnelles avec le suivi d'indicateurs spécifiques. Ces indicateurs sont reportés au Comité de Direction, les tendances sont mesurées et des actions correctives sont mises en place, le cas échéant.

Les managers sont responsabilisés (objectifs, sensibilisation) sur le déploiement des programmes de prévention dont ils ont la charge.

Afin de développer une culture de prévention, chaque salarié(e) doit déclarer les événements dont il (elle) est acteur ou témoin et qui auraient pu être à l'origine d'un accident. Il (elle) doit proposer des actions correctives. Un programme spécifique centré sur la détection des « situations dangereuses » est en place à cet effet depuis 2010.

En 2012, une démarche auprès des filiales commerciales a été initiée afin de les sensibiliser sur les risques inhérents au travail en filiale et chez les clients. En fonction de l'importance de la filiale, ce programme comprend des formations et sensibilisations à certains risques (automobile, biologique, chimique, ergonomique...), les façons de s'en protéger et les bonnes pratiques à mettre en œuvre.

En particulier, la Société a élaboré une charte pour les titulaires de voiture de fonction établissant les règles de bonne conduite, de prévention des risques routiers et d'entretien du véhicule.

Au-delà de la prévention des risques liés à l'activité professionnelle, la Société améliore la santé de ses employés en promouvant la santé sur le lieu de travail.

Tous les employés du Groupe sont couverts par une assurance santé (nationale, privée, ou les deux).

Sur ses sites nord-américains, la Société déploie un programme pilote d'accès aux soins et d'éducation à la santé. Déployées sous la forme de journées, ces initiatives visent à proposer aux salariés qui le souhaitent des bilans de santé, des dépistages précoces du cancer, ainsi que des conseils médicaux ou nutritionnels dispensés par des professionnels. La confidentialité des données médicales est scrupuleusement respectée et la Société n'a pas accès aux données individuelles.

Les sites favorisent la pratique du sport par la mise à disposition d'installations sportives ou de subvention pour l'accès à une salle de sport proche du lieu de travail.

D'autre part, sur la plupart des sites, la Société propose annuellement à ses salariés une prise en charge de la vaccination antigrippale saisonnière.

En France, le personnel médical employé par la Société (médecins, infirmières) est consulté et participe aux actions de prévention des risques professionnels pour la santé.

La Société investit pour une meilleure prévention des risques relatifs à la santé et à la sécurité au travail.

En 2012, la Société a investi environ 5 millions d'euros pour améliorer la protection de la santé et de la sécurité sur ses sites.

8.2.2.3 Pilotage de la politique Santé et Sécurité

Un reporting des accidents du travail et des premiers soins à l'infirmierie des sites et des principales filiales est réalisé mensuellement, analysé en Comité de Direction, et diffusé dans l'entreprise.

Indicateurs de sécurité ^(a)	2012	2011	2010	2009
Nombre d'accidents du travail avec arrêt	42	36	48	40
Nombre de jours perdus	982	696	844	1 658
Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt ^(b)	4,0	3,9	5,2	4,1
Taux de fréquence des accidents du travail enregistrables totaux ^(c)	6,9	8	12	9
Taux de gravité ^(d)	0,05	0,08	0,09	0,17
Nombre de maladies professionnelles ^(e)	9	Donnée non disponible	Donnée non disponible	Donnée non disponible

(a) périmètre Monde, y compris intérimaires

(b) nombre d'accidents du travail avec arrêt par million d'heures travaillées

(c) nombre total d'accidents du travail enregistrables avec et sans arrêt par million d'heures travaillées

(d) nombre de jours d'arrêt de travail par millier d'heures travaillées

(e) une maladie professionnelle est la conséquence de l'exposition, plus ou moins prolongée, à un risque qui existe lors de l'exercice habituel de la profession

Note : les cas de maladies professionnelles reportés en 2012 sont tous de nature musculo-squelettique.

8.2.3 POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

La Société conçoit, utilise et entretient ses installations de façon à maîtriser au mieux ses impacts sur l'environnement (sol, eau, air, bruit, odeurs, énergie, déchets...). La Société fait régulièrement auditer ses installations sur l'application des réglementations et des autres obligations qui lui sont applicables.

Depuis 2008, une démarche environnementale « bioMérieux Goes Green » (« bioMérieux passe au vert ») est en place. Elle comprend cinq domaines clés : l'énergie, l'eau, le papier, les déchets et les émissions. La formation d'intégration dispensée aux nouveaux managers de la Société en France et aux Etats-Unis comprend un module spécifique sur cette démarche.

Il existe un Comité responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) présidé par le Directeur des Opérations Industrielles, et animé par le Responsable Environnement, auquel participent des directeurs représentant les opérations industrielles. En parallèle, les initiatives environnementales s'appuient sur un réseau de plus de 40 « Green Champions » ou « correspondants environnement » dans chaque site, filiale et fonction support de la Société.

L'objectif du Comité RSE est de procéder à l'établissement d'un plan d'actions permettant de définir une série d'objectifs et d'indicateurs.

Moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions

La Société dédie des moyens humains, matériels et financiers à la protection de l'environnement et la prévention des pollutions. La Société a notamment défini en 2012 un certain nombre « d'exigences minimales opérationnelles HSE » ayant trait à la prévention de la pollution. Celles-ci concernent, entre autres, la gestion des produits chimiques, la gestion des eaux usées et la gestion des déchets.

En 2012, les sites de fabrication de la Société ont mené des projets relatifs à la conservation des ressources et / ou à la prévention de la pollution de deux types :

- soit des projets de nature purement environnementale,
- soit des projets dont le motif premier est autre et qui ont un effet positif pour l'environnement (exemple : remplacement d'un équipement de production par un nouvel équipement moins générateur de déchets).

En 2012, ces investissements ont été d'environ 6 millions d'euros, qui pour moitié ont concerné des projets d'économie d'énergie.

8.2.4 LES CINQ DOMAINES CLEFS

8.2.4.1 L'eau

La consommation des ressources en eau

L'eau est utilisée par la Société dans la formulation de ses produits. L'eau est également utilisée dans les installations de réfrigération comme les chambres froides de stockage, dans les zones à atmosphère contrôlée ou pour le refroidissement des processus de fabrication. Pour ce dernier type d'utilisation, la Société privilégie les systèmes fonctionnant en circuit fermé et mène une politique active de remplacement des installations fonctionnant à eau perdue.

Pour les besoins en eau de ses sites de fabrication, bioMérieux s'approvisionne à partir du réseau d'eau municipal local. bioMérieux n'effectue pas de prélèvements directs dans le milieu naturel, hormis pour les besoins en refroidissement de sa plateforme logistique située à Saint-Vulbas dans l'Ain (France). Pour cette dernière, un système d'échangeur thermique permet d'utiliser le différentiel de température avec l'eau de la nappe phréatique locale pour ces besoins de refroidissement. L'eau prélevée dans la nappe y est ensuite rejetée après échange thermique sans aucun contact direct avec l'eau de process. bioMérieux a mené une étude d'incidence de cet usage de l'eau de la nappe en 2009 qui a conclu à l'absence d'incidence majeure sur la nappe.

Par ailleurs, la Société s'applique à respecter les restrictions ponctuelles d'utilisation de l'eau qui peuvent être émises par les autorités locales en cas d'épisodes de sécheresse, comme par exemple des restrictions préfectorales concernant l'arrosage des espaces verts. Elle mène des opérations ciblées qui ont, par exemple, permis de réduire la consommation annuelle d'eau de plus de 30 % du site de Tres Cantos (Espagne).

Les consommations d'eau sont régulièrement suivies et des mesures de réduction de la consommation sont entreprises.

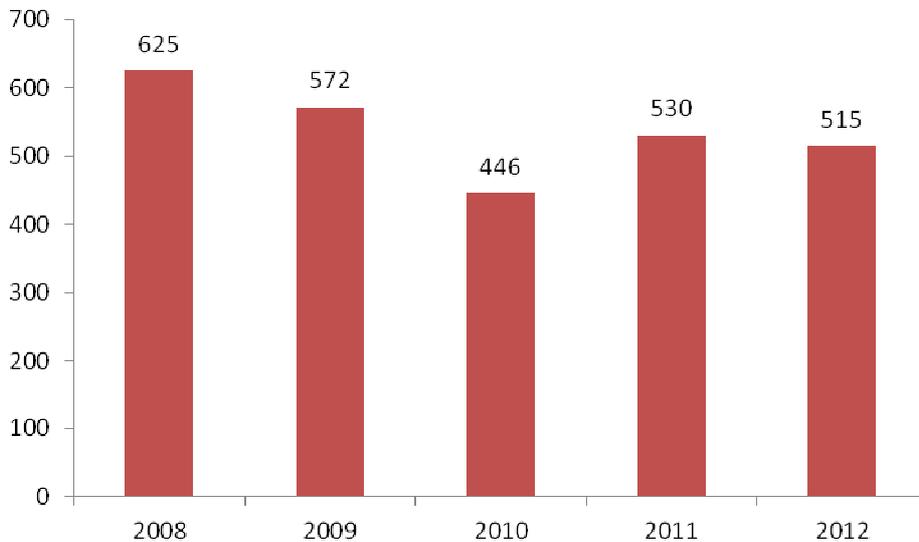
Consommation d'eau <i>en milliers de m³</i>	
2008	695
2009	700
2010	605
2011	737
2012	808

Note : . En 2012 l'indicateur inclut les sociétés ARGENE et AES

. La révision de certaines données historiques de consommation d'eau est le résultat de la mise à jour de données initialement estimées et de correctifs parfois apportés par les fournisseurs d'eau.

Le ratio des consommations d'eau rapportées aux ventes de la Société est en diminution de 18 % depuis 2008 (voir référentiel au § 8.2.6 pour le périmètre et le calcul de l'indicateur).

Consommation d'eau rapportée au chiffre d'affaires (m³ par million d'euros)



Eaux usées

Les eaux usées sont canalisées et analysées. Sur les sites de production les plus importants, des analyses sont régulièrement effectuées en fonction de plusieurs paramètres. En 2012, la Société a investi sur ses sites de Marcy l'Etoile et Craponne en France pour améliorer la qualité des eaux usées avant rejet dans les réseaux communaux alimentant les stations d'épuration auxquelles ces deux sites sont reliés.

8.2.4.2 L'énergie

En termes d'efficacité énergétique, la Société applique une politique et un programme d'optimisation et de réduction de la consommation. La création et la rénovation des bâtiments font l'objet de simulations préalables en termes d'efficacité énergétique pour l'éclairage, le chauffage, la ventilation et le confort d'été. Les solutions permettant d'atteindre des performances de basse ou de très basse consommation d'énergie sont recherchées, favorisées et progressivement généralisées.

La Société s'attache à améliorer continuellement la performance énergétique de ses équipements industriels : le site de Marcy l'Etoile (France) a poursuivi en 2012 son plan de modernisation de ses installations de production de froid, ainsi que la mise en place de nouveaux lyophilisateurs fonctionnant avec de l'azote liquide et permettant des économies d'énergie de l'ordre de 60 % à 70 % par équipement remplacé.

bioMérieux améliore les systèmes de contrôle de ses équipements consommateurs d'énergie : à Durham (Etats-Unis), le système de gestion du bâtiment administratif a été modernisé en 2012 avec l'installation d'un système de contrôle digital direct. Les économies d'énergie attendues sont de l'ordre de 1140 MWh par an. Dans la même logique, le site de Grenoble (France) a amélioré en 2012 la performance énergétique de centrales de traitement d'air en installant des variateurs de fréquence pour optimiser leur fonctionnement.

La Société cherche à favoriser son approvisionnement en énergie de sources renouvelables. Les sites de Marcy l'Etoile et Craponne en France, comptant parmi les 3 sites les plus consommateurs d'électricité de la Société, ont renouvelé pour la période 2013-2015 leur engagement contractuel d'être approvisionnés à hauteur de 50 % en électricité 'verte' certifiée. Les filiales de la Société participent également à cette démarche : les filiales autrichienne et canadienne de la Société sont approvisionnées à 100 % en électricité d'origine hydraulique. bioMérieux est l'une des premières entreprises françaises à avoir volontairement engagé les démarches nécessaires en vue de l'obtention de certificats d'économie d'énergie (CEE). La Société met en place début 2013 un partenariat avec un acteur 'obligé' pour bénéficier des opportunités de valorisation de ses actions d'économie d'énergie dans le cadre de la 2^{ème} période du dispositif français des CEE.

Consommation totale d'énergie en GWh	
2008	149
2009	157
2010	164
2011	160
2012	173

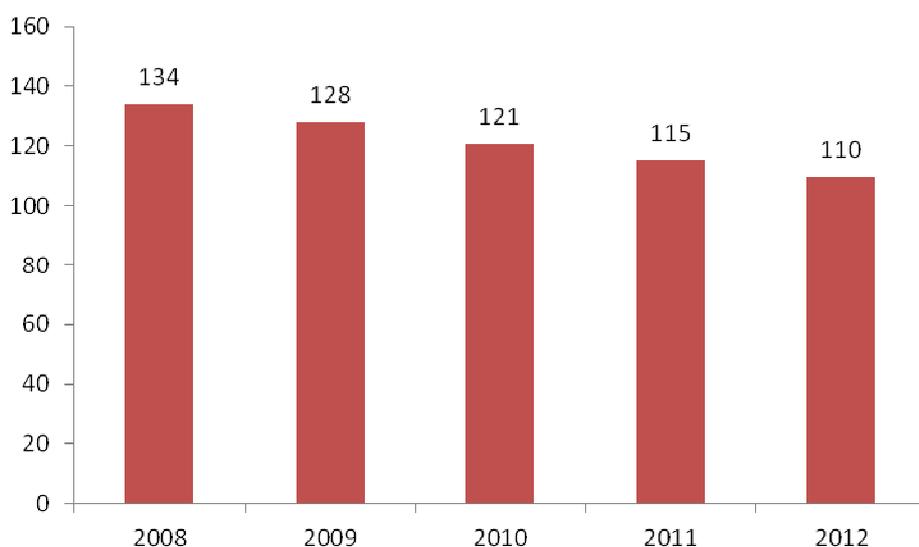
Note : En 2012 l'indicateur inclut les sociétés ARGENE et AES

Consommation d'énergie de source renouvelable

Consommation d'énergie de source renouvelable en GWh	
2012	19

La consommation d'énergie de source renouvelable représente environ 11 % de la consommation d'énergie totale de la Société en 2012.

Consommation d'énergie rapportée au chiffre d'affaires (MWh par million d'euros)



A fin 2012, l'ensemble des mesures mises en place depuis 2008 a permis une réduction de 18 % de la consommation d'énergie rapportée aux ventes de la Société.

Note : En 2012 l'indicateur inclut les sociétés ARGENE et AES

8.2.4.3 Le papier

Des initiatives sont mises en œuvre à travers tous les sites et filiales de la Société pour réduire la consommation de papier, notamment à travers l'incitation à des pratiques d'impression raisonnée. Le déploiement d'une nouvelle solution d'impression permettant une utilisation plus économe en papier a été initié fin 2010 sur tous les sites français de la Société et a continué en 2011 dans plusieurs filiales européennes, sud-américaines, chinoises et australiennes. Cette solution est progressivement généralisée à l'ensemble de la Société, notamment aux entités nord-américaines en 2012. A fin 2012, la consommation de papier en Amérique du Nord a été réduite de plus de 30 % depuis 2008, et de près de 40 % en France. En parallèle, l'utilisation de papier recyclé est généralisée.

Plus largement, la Société s'attache à modifier ses process pour substituer les supports électroniques aux supports papier : un système de Gestion Electronique des Documents avec circuit de revue et d'approbation électronique est en place depuis 2010 dans le cadre du Système de Management de la Qualité. Cette solution permet à tout collaborateur, où qu'il soit, d'accéder aux documents originaux par l'intermédiaire d'une interface Web. Elle permet ainsi de réduire significativement l'utilisation, la circulation et la conservation de supports papier.

Un autre exemple significatif est la suppression des notices d'instructions qui accompagnent les réactifs au profit de notices électroniques téléchargeables sur la bibliothèque technique de la Société. A fin 2012, les gammes couvertes sont TEMPO[®], BacT/ALERT[®] pour l'industrie ainsi que LyfoCults[®] Plus et Etest[®]. En 2013, la Société a pour objectif de convertir au format électronique les notices des gammes VIDAS[®], VITEK[®] et BacT/ALERT[®] clinique.

8.2.4.4 Les déchets

Depuis de longues années, la Société s'attache à optimiser la gestion de ses déchets et pratique le tri des déchets à la source. Ses efforts portent notamment sur la réduction des déchets à la source et le développement de filières de valorisation matière et énergétique. Pour les déchets dangereux, la Société a toujours mené une politique rigoureuse de tri à la source et d'élimination par des prestataires agréés pour le traitement en filières adaptées. Tous les sites de la Société sont équipés de plateformes de stockage de déchets.

Réduction des déchets à la source

Dans le cadre de l'amélioration continue, la Société travaille à réduire ses déchets de production. En 2012, le site de Marcy l'Etoile a ainsi optimisé le fonctionnement des équipements de production des cônes VIDAS[®] qui étaient à l'origine de rejets de cônes injustifiés : cela a permis d'économiser 800 000 cônes VIDAS[®].

La Société s'attache également à optimiser les emballages du point de vue de leur quantité de matière. La conversion des notices d'utilisation pour les réactifs du format papier au format électronique permet également de diminuer la taille des packagings secondaires (voir § 8.2.5.2).

Valorisation des déchets

Outre la réduction des déchets en valeur absolue, la Société s'est fixé comme objectif d'augmenter la part des déchets recyclés ou incinérés avec une valorisation énergétique. Cette proportion atteint près de 70 % en 2012 pour le Groupe. Les sites de Grenoble, la Balme et Saint Vulbas en France, ainsi que le site de Basingstoke (Royaume Uni) et la filiale allemande sont des sites à « zéro enfouissement ». Le site de Durham (Caroline du Nord - Etats-Unis) l'est également devenu depuis le début de l'année 2013.

En 2012, la Société a investi pour améliorer les installations des plateformes déchets de ses sites, notamment à Marcy l'Etoile, Durham et Shanghai.

Bonnes pratiques de tri des déchets

bioMérieux travaille également sur les aspects comportementaux afin de s'assurer que les pratiques soient cohérentes avec les objectifs de la Société. Le site de Durham mène, par exemple, des audits des pratiques de recyclage des déchets avec l'implication de son équipe de direction.

Des guides concernant le tri et le recyclage des déchets sont mis à disposition des salariés. Sur le site de Marcy l'Etoile, la semaine nationale du développement durable en 2012 a été l'occasion de rappeler à tous les salariés les bonnes pratiques de gestion des déchets.

Déchets <i>estimation en milliers de tonnes</i>	
2008	5,1
2009	6,2
2010	5,7
2011	7,1
2012	7,0

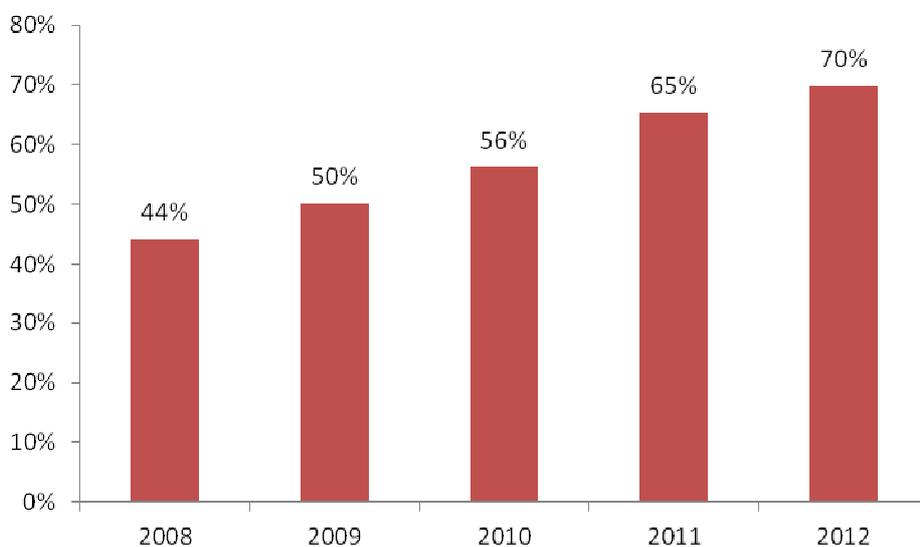
Note : En 2012 l'indicateur inclut les sociétés ARGENE et AES

Quantité de déchets dangereux produits par la Société

Déchets dangereux <i>estimation en milliers de tonnes</i>	
2012	1,3

Les déchets dangereux représentent environ 18 % de la quantité totale de déchets produits par la Société en 2012.

Pourcentage de déchets recyclés ou incinérés avec récupération d'énergie



La proportion des déchets valorisés sur le plan matière (recyclage) ou énergie (incinération avec récupération d'énergie) atteint près de 70 % en 2012.

Rejets dans l'air, l'eau et au sol

Rejets dans l'air : les émissions de SO₂, NO_x liées au fonctionnement des chaudières des sites de la Société sont suivies au niveau des sites conformément aux obligations réglementaires applicables localement.

Gaz réfrigérants : la Société suit l'utilisation des gaz réfrigérants utilisés dans ses équipements de production de froid ou de climatisation. Des plans d'actions sont en cours sur ses sites de production afin de remplacer les équipements devenus obsolètes.

Rejets dans l'eau : sur les sites de production les plus importants de la Société, des analyses sont régulièrement effectuées en fonction de plusieurs paramètres. En 2012, les sites de Marcy l'Etoile et Craponne (France) ont investi dans des installations de pré-traitement de leurs eaux usées sur site avant rejet dans le réseau alimentant la station d'épuration à laquelle ils sont reliés, dans le but d'améliorer notamment le pH des eaux rejetées et d'assurer le respect des paramètres définis par leurs conventions de rejet respectives.

Programme national de réduction des substances dangereuses dans l'eau (RSDE ; France) : à ce jour, seul le site de Marcy l'Etoile est concerné par ce programme. La phase de surveillance initiale prévue dans le cadre de ce programme est désormais terminée, la phase de surveillance dite pérenne a commencé. L'étude technico-économique requise en vue d'éliminer ou de réduire à long terme les substances identifiées est en cours de finalisation.

Rejets au sol : la Société a publié en 2012 des "Exigences Opérationnelles Minimales" dont certaines s'attachent spécifiquement à la prévention des risques de fuite ou de déversement accidentel sur le sol : par exemple exigences concernant le stockage sur rétention, les cuves enterrées, le stockage des produits chimiques, le stockage des déchets. Le respect de ces exigences sur les sites de la Société fait l'objet d'un suivi périodique par le département HSE.

Interventions d'urgence - mesures de rétention des eaux d'extinction en cas d'incendie : les sites de la Société sont équipés de dispositifs de rétention des eaux d'extinction en cas d'incendie afin de pouvoir contenir ces eaux potentiellement polluées ou contaminées pour prévenir leur déversement dans le milieu naturel.

8.2.4.5 L'air

La Société s'attache à réduire ses émissions de gaz à effet de serre. En 2012, la Société a réalisé, avec l'aide d'un bureau d'études spécialisé, un bilan des émissions de gaz à effet de serre pour son périmètre français. Les émissions de gaz à effet de serre correspondant au périmètre défini par la réglementation française et incluant les émissions directes de gaz à effet de serre et les émissions indirectes associées à l'énergie s'élèvent à 10 821⁽⁵⁾ t CO₂e (tonnes équivalent CO₂).

La Société met en place des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre liées notamment à sa consommation d'énergie. Ces mesures portent, entre autres, sur la sobriété énergétique avec par exemple l'utilisation de variateurs de puissance pour limiter la consommation d'équipements spécifiques.

Par ailleurs, le recours aux énergies renouvelables dans le mix énergétique de la Société permet de limiter les émissions de gaz à effet de serre associées à la consommation d'énergie (cf. § 8.2.4.2).

Déplacements professionnels

La Société mène une politique volontariste de réduction et d'optimisation des déplacements ; elle a équipé 7 de ses sites d'infrastructures de télécommunication performantes (téléprésence) permettant de conduire à distance des réunions dans des conditions proches de réunions physiques.

La politique groupe de véhicules de société de bioMérieux prescrit le choix de véhicules rejetant moins de 140 grammes de CO₂ par kilomètre (ou standard local équivalent).

Déplacements domicile-travail

bioMérieux favorise le co-voiturage et l'utilisation des transports en commun partout où cela est possible. Depuis 2012, le site de Marcy l'Etoile (France) adhère à la plateforme de co-voiturage régionale du Grand Lyon. Des dispositifs similaires sont en place dans d'autres sites et filiales de la Société.

bioMérieux a par ailleurs défini une politique de télé-travail, entrant en vigueur au 1^{er} trimestre 2013, avec notamment pour but de réduire les déplacements domicile-travail.

⁽⁵⁾ Année de référence : 2011

Logistique produits

En ce qui concerne le transport des produits, la Société s'emploie depuis quelques années à mettre en place des alternatives, notamment maritimes, au transport aérien.

Maintenance et mise à jour des instruments à distance

Le développement de la solution informatique VILINK™, permettant aux clients de bioMérieux de bénéficier d'interventions à distance pour la résolution d'incidents ainsi que pour des opérations de maintenance et des mises à jour, s'est poursuivi en 2012. Grâce à une connexion rapide et sécurisée, cette solution contribue à limiter le déplacement des ingénieurs terrain et à augmenter la vitesse de résolution de problèmes pour les clients. Les gammes VITEK® MS, PREVI™ ISOLA et MYLA® figurent parmi les gammes couvertes par VILINK™. La nouvelle génération de VIDAS®, VIDAS® 3, bénéficiera également de cette connexion.

8.2.5 AUTRES MESURES

8.2.5.1 Les mesures prises pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique, aux milieux naturels et aux espèces animales et végétales protégées

Les sites de la Société sont implantés dans des zones industrielles ou urbanisées et ne se situent donc pas dans le périmètre de zones de protection des milieux naturels, de la faune et de la flore. En outre, la Société apporte un soin tout particulier à la mise en valeur et à l'intégration paysagère et architecturale de ses sites. Dans le même esprit, l'utilisation de produits phytosanitaires a été supprimée sur plusieurs sites.

Comme la plupart des autres sociétés du diagnostic *in vitro*, la Société utilise des matières premières qui sont des protéines recombinantes. Les protéines recombinantes sont produites par des organismes génétiquement modifiés. Elles sont plus spécifiques et plus reproductibles que les autres protéines et concourent donc à l'amélioration de la qualité des tests de diagnostic. Ces protéines sont non virulentes et non pathogènes. bioMérieux utilise ces protéines, produites par une société tiers, pour remplacer des anticorps dans certains de ses tests d'immunoessais.

Lors de certains travaux de recherche, la Société peut être amenée à utiliser des animaux pour produire des anticorps monoclonaux ou polyclonaux. Ces anticorps sont utilisés comme matière première dans des tests d'immunoessais. bioMérieux a environ 200 souris dans un site dédié. Des procédures sont en place pour traiter correctement ces souris, les immuniser et prélever des échantillons sanguins, en accord avec la réglementation européenne. L'immunisation des autres animaux est exécutée par des tiers qualifiés. Une fois développés, ces anticorps monoclonaux sont fabriqués avec des techniques *in vitro* qui ne requièrent plus d'animaux.

8.2.5.2 La démarche d'éco-conception

La Société a publié un guide d'éco-conception pour formaliser l'intégration des aspects environnementaux du cycle de vie des produits dans le processus de développement de ces derniers. Ce guide prescrit la sobriété en termes d'utilisation de matières au sens large : elle s'applique à toutes les matières mises en œuvre pour produire nos systèmes de diagnostic.

La Société applique d'ores et déjà cette démarche aux développements de produits en cours. A titre d'exemple, le nouveau packaging lancé en 2012 pour la gamme Etest® permet un stockage à 2/8°C et non plus à température négative de -20°C comme précédemment, ce qui supprime le besoin de stockage en chambre froide au sein de la Société et chez les clients et permet ainsi des économies d'énergie. A fin 2012, ce packaging est désormais disponible pour 25 références de la gamme Etest®. Le packaging primaire est mono-matière (aluminium) et recyclable. Le format papier a été supprimé pour les notices Etest® (cf. § 8.2.4.3), ce qui a permis de réduire de 30 % le volume de l'emballage secondaire comparé au volume de l'emballage qui aurait été nécessaire pour contenir les notices papier.

La Société applique également cette démarche d'éco-conception aux bâtiments. Un bâtiment neuf sur le site de Saint Louis (Etats-Unis) a obtenu officiellement le label LEED⁽⁶⁾ Gold début 2010. Le projet « Campus 2 » de construction d'un nouveau bâtiment de Recherche et Développement sur le site de la Balme (France) a obtenu la certification selon le référentiel NF Bâtiments Tertiaires – Démarche HQE Neuf en octobre 2012 pour les phases programmation et conception (certificat numéro NF380/12/1015 Rev.00 du 19/10/2012). Le profil HQE défini pour le bâtiment se focalise autant sur la performance énergétique que sur le confort (visuel, thermique, etc.) et la santé des utilisateurs.

8.2.5.3 Utilisation des sols

bioMérieux n'exploite pas les sols en tant que tels pour les besoins de son activité industrielle.

Par ailleurs, la Société apporte un soin particulier à l'aménagement de ses sites et veille à y préserver des espaces verts de qualité quand l'espace dont elle dispose le permet.

8.2.5.4 Les démarches d'évaluation ou de certification entreprises en matière de système de management de l'environnement

En 2011, la certification ISO 14001 de bioMérieux Suisse a été renouvelée et accordée à bioMérieux Brasil S/A et bioMérieux UK Ltd. Le processus de certification ISO 14001/OHSAS 18001 est en cours pour le site de production de Craponne.

8.2.5.5 L'engagement des fournisseurs

Dans le cadre de sa Charte Achat Ethique et Développement Durable, la Société mène une initiative d'achats responsables se concentrant dans un premier temps sur la réduction des emballages. A titre d'exemple, en 2012, la Société a investi dans un packaging ré-utilisable pour la livraison des câbles et connectique nécessaires à l'assemblage d'instruments sur le site de Saint Louis (Etats-Unis), remplaçant ainsi un emballage en carton et évitant la génération de déchets associés à un emballage non ré-utilisable.

8.2.5.6 Conformité de l'activité de la Société aux dispositions législatives et réglementaires applicables

En 2012, la Société a commencé le déploiement d'un système commun de veille réglementaire en matière de santé, de sécurité et d'environnement (HSE).

Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

Tous les sites français de la Société sont classés ICPE et suivent leur autorisation d'exploitation.

La Société n'exploite pas d'installations classées Seveso.

Les nuisances olfactives et sonores

La Société veille, pour ses installations génératrices de bruit, à respecter les niveaux d'émergence sonores qui lui sont prescrits selon l'implantation de ses sites. Dans ce cadre, elle réalise, sur ses sites français, des campagnes de mesure triennales, conformément aux arrêtés d'autorisation d'exploiter en vigueur.

Les activités de la Société n'engendrent pas actuellement de nuisances olfactives.

⁽⁶⁾ LEED : Leadership in Energy and Environmental design : standard nord-américain pour les bâtiments prenant en compte les performances environnementales du bâtiment pendant les phases de construction et d'utilisation.

8.2.5.7 Participation de la Société aux activités des communautés dans lesquelles elle est implantée

Actions groupées à l'échelle de la Société

Dans le cadre du déploiement de sa nouvelle solution d'impression, la Société a établi un partenariat avec l'Association « Close the Gap » à qui elle a fait don de son matériel d'impression remplacé en France. Cette organisation travaille à combler la fracture numérique dans des pays en développement en mettant à disposition du matériel informatique à coût réduit pour des projets en lien avec la santé ou à vocation éducative ou sociale.

Actions sociétales locales

Les entités de la Société participent activement à des activités de soutien de la santé publique en lien étroit avec la mission de la Société. Les employés de bioMérieux Inc. ont participé nombreux en 2012 au « National Walking Day » aux Etats-Unis, organisé par l'Association Américaine de Cardiologie⁽⁷⁾ dans le but de lutter contre les maladies cardiaques.

Dans le cadre des initiatives développées par la Société en faveur des travailleurs handicapés, des journées « Handibio » sont organisées chaque année en France pour sensibiliser les collaborateurs au thème du handicap.

8.2.6 REFERENTIEL

8.2.6.1 Périmètre de calcul des indicateurs chiffrés

Le périmètre correspond à celui du Groupe bioMérieux ; en 2012 les sociétés AES et ARGENE sont incluses.

8.2.6.2 Collecte et consolidation des données

Santé et Sécurité

Les données sécurité sont collectées mensuellement auprès des responsables HSE ou correspondants sécurité des entités de la Société. Elles sont consolidées par l'équipe HSE Corporate. Tous les sites de production et de R&D, où sont concentrés les risques en matière de santé et de sécurité au travail, sont intégrés dans le reporting.

Environnement

Les données environnementales locales sont collectées deux fois par an auprès des « Green Champions » des sites et filiales du Groupe et consolidées par l'équipe HSE Corporate. Les indicateurs couvrent environ 90 % des filiales du Groupe.

⁽⁷⁾ American Heart Association

8.2.6.3 Définition et mode de calcul des indicateurs

Santé et Sécurité

- Nombre d'accidents du travail avec arrêt : nombre d'accidents survenus sur le lieu de travail ayant occasionné un arrêt de travail de plus d'un jour (le jour de la survenance de l'accident n'est pas compté comme un jour d'arrêt). Sont recensés les accidents survenus à des employés de la Société comme ceux survenus à des employés avec un contrat de travail en intérim.
- Nombre de jours perdus : nombre de jours perdus suite à un accident de travail ayant causé un arrêt de travail. Le jour de la survenance de l'accident n'est pas comptabilisé dans le nombre de jours perdus.
- Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt : nombre d'accidents du travail avec arrêt par million d'heures travaillées.
- Taux de fréquence des accidents du travail enregistrables totaux : nombre d'accidents du travail avec et sans arrêt par million d'heures travaillées
- Taux de gravité : nombre de jours d'arrêt de travail par millier d'heures travaillées.
- Nombre de maladies professionnelles : une maladie professionnelle est la conséquence de l'exposition, plus ou moins prolongée, à un risque qui existe lors de l'exercice habituel de la profession.
- Sécurité – référentiel utilisé pour les indicateurs : définitions de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie française, correspondant également à la résolution adoptée par la seizième Conférence internationale des statisticiens du travail concernant la présentation des statistiques des lésions professionnelles.

Environnement

- Indicateurs concernant l'eau :
 - Consommation totale d'eau (milliers de m³)
 - L'indicateur de performance suivi est la consommation d'eau totale des différentes entités de la Société en m³ rapportée aux ventes de cette dernière (millions d'euros).
- Indicateurs concernant l'énergie :
 - Consommation totale d'énergie (GWh)
 - Consommation d'énergie de source renouvelable (GWh)
 - l'indicateur de performance suivi est la consommation d'énergie totale (toutes sources d'énergies confondues) des différentes entités de la Société en MWh rapportée aux ventes de cette dernière (millions d'euros).
- Consommation de papier : correspond à la quantité de papier achetée.
- Indicateurs concernant les déchets :
 - Quantité totale de déchets produits (tonnes)
 - Déchets dangereux : quantité totale de déchets dangereux produits (tonnes). Un déchet dangereux est un déchet présentant une ou plusieurs propriété(s) dangereuse(s) pour la santé ou l'environnement et qui nécessite un traitement particulier. Cette catégorie comprend par exemple les déchets chimiques, les déchets à risque infectieux, ou encore les déchets d'équipements électriques et électroniques.
 - Taux de valorisation (matière ou énergétique) : l'indicateur suivi est le ratio, exprimé en pourcentage, du poids total de déchets recyclés ou incinérés avec récupération d'énergie rapporté au poids total de déchets.
- Indicateurs concernant les émissions :
 - Emissions de gaz à effet de serre directes et émissions indirectes associées à l'énergie exprimées en tonne équivalent CO₂.

9

EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT

9.1	CHIFFRE D’AFFAIRES	94
9.2	SITUATION FINANCIERE	97
9.2.1	Compte de résultat	97
9.2.2	Flux de trésorerie	98
9.2.3	Evénements marquants	99

9.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

En hausse de 10 % en euros, le chiffre d'affaires de l'exercice 2012 s'est élevé à 1 570 millions d'euros contre 1 427 millions d'euros en 2011. La croissance à devises constantes a atteint 6,8 %, dont une progression de 3,7 % hors variations du périmètre d'activité (principalement les acquisitions d'AES Laboratoire et d'ARGENE et la cession de Dima Diagnostika).

Evolution du chiffre d'affaires		
<i>En millions d'euros</i>		
		En %
Chiffre d'affaires - 31 décembre 2011	1 427	
Effets de change	+46	+3,2 %
Croissance organique, à devises constantes et périmètre d'activité comparable	+53	+3,7 %
Variation du périmètre d'activité	+44	+3,1 %
Chiffre d'affaires - 31 décembre 2012	1 570	+10,0 %

} +6,8 %

En 2012, les contrastes se sont encore renforcés entre les régions. La forte croissance enregistrée dans les pays émergents (+17 %) valide la stratégie d'expansion géographique du Groupe, marquée au cours de l'exercice par la création de 2 nouvelles filiales commerciales en Asie du Sud Est et par l'acquisition de la start-up indienne RAS, spécialisée en biologie moléculaire.

Dans un contexte économique difficile et malgré une base de comparaison élevée, l'activité a affiché au 4^{ème} trimestre une progression organique de 5,1 %, tirée en particulier par l'Asie Pacifique (+20 %) et l'Amérique latine (+12 %).

En 2012, l'évolution de l'activité par zone géographique s'explique notamment par les éléments suivants (chiffres à devises constantes et périmètre d'activité comparable) :

Chiffre d'affaires par zone géographique	2012	2011	Variation	Variation
			A données publiées	A devises constantes et périmètre d'activité comparable
Europe ^(a)	807	756	+6,8 %	+1,0 %
Amérique du Nord	345	320	+7,8 %	-0,4 %
Asie Pacifique	283	225	+25,7 %	+17,1 %
Amérique latine	135	126	+6,6 %	+6,6 %
TOTAL	1 570	1 427	+10,0 %	+3,7 %

^(a) y compris le Moyen-Orient et l'Afrique

- En Europe - Moyen-Orient - Afrique (51 % du CA total), le chiffre d'affaires est en légère décroissance.
 - En « Europe de l'Est, Moyen-Orient et Afrique », la vigueur de l'activité s'est confirmée, en particulier en Russie et en Afrique du Sud, portant la progression annuelle à 15 % et confortant le développement de la Société sur cette zone.

- En Europe de l'Ouest (43 % du CA total), dans un environnement économique déprimé, les ventes ont enregistré une légère décroissance. En effet, le dynamisme de l'activité en Allemagne, au Royaume-Uni et en Belgique, a permis de contrebalancer en grande partie les conditions de marché difficiles observées dans les pays d'Europe du Sud et en France.
 - En Europe du Sud (10 % du CA total), le recul des ventes constaté tout au long de l'année s'est poursuivi. Il résulte des mesures gouvernementales de restriction des dépenses de santé et de l'adaptation de la politique commerciale de la Société à la nouvelle donne économique et financière de ces pays ;
 - En France (13 % du CA total), l'activité est en décroissance de 4 %. Les ventes de tests de routine VIDAS[®] sont pénalisées par la poursuite de la consolidation des laboratoires qui préparent leur accréditation avec notamment le dépôt obligatoire, au plus tard le 31 mai 2013, d'une demande auprès du Comité français d'accréditation (COFRAC).
- En Amérique du Nord (22 % du CA total), le chiffre d'affaires a été stable dans un contexte de marché qui s'est tendu au cours de l'exercice 2012.

L'activité a été tirée par la progression des ventes dans le domaine industriel. En particulier, les réactifs et les services ont affiché des taux de croissance élevés sur le marché agroalimentaire. Les clients industriels ont effectivement bien accueilli l'offre associant les solutions de bioMérieux et d'AES : cette offre, particulièrement étendue, est bien adaptée à leurs besoins.

Avec la mise en œuvre de la réforme de la santé aux Etats-Unis, les applications cliniques sont restées un marché difficile. La gamme VIDAS[®] a enregistré une bonne performance, bénéficiant du succès des paramètres à forte valeur médicale, notamment de VIDAS[®] B.R.A.H.M.S PCT en raison de l'aide apportée par ce test dans l'évaluation pronostique du sepsis.

- Sur la zone Asie Pacifique (18 % du CA total) le chiffre d'affaires a augmenté de 17 %.

Avec une croissance de son activité de 41 % et des ventes atteignant 108 millions d'euros, bioMérieux Chine est désormais la 3^{ème} société du Groupe. Se concentrant principalement sur le diagnostic des maladies infectieuses, bioMérieux dispose de gammes de produits particulièrement bien adaptées aux besoins de ce pays avec ses tests d'antibiogramme manuels, semi-automatisés ou automatisés en microbiologie clinique, son système VIDAS[®] robuste, flexible et simple d'utilisation dans les immunoessais, et ses solutions destinées à la sécurité et à la qualité agroalimentaire dans les applications industrielles.

L'activité en Inde a également confirmé son dynamisme (+18 %). Le marché indien du diagnostic *in vitro*, caractérisé par des prix de vente relativement bas, est estimé à 400 millions d'euros. bioMérieux y poursuit une stratégie ambitieuse : construction d'une position de leader en microbiologie clinique automatisée, pénétration plus large de VIDAS[®] dans les immunoessais, lancement de solutions économiques en biologie moléculaire et déploiement de l'offre d'AES dans les applications agroalimentaires.

Dans la région, le besoin d'équipement des laboratoires est particulièrement important. En progression de 31 %, les ventes d'instruments ont donc continué de tirer l'activité du Groupe. Dans le domaine clinique, la croissance des ventes a été dynamisée par la microbiologie et la gamme d'immunoessais VIDAS[®]. Dans le domaine industriel, les ventes ont enregistré une hausse de 25 %.

- En Amérique latine (9 % du CA total), le chiffre d'affaires est en augmentation de près de 7 %, portée par la performance du Mexique (+14 %) et de l'Argentine (+9 %). Au Brésil, l'accélération des ventes au 4^{ème} trimestre a permis à l'activité de s'inscrire en légère croissance sur l'exercice, malgré une base de comparaison élevée en 2011 (+18 %) et le ralentissement de l'économie.

Les réactifs de microbiologie ont soutenu la croissance dans le domaine clinique. Dans les applications industrielles, les ventes ont été dynamiques sur la quasi-totalité des pays.

En 2012, l'évolution de l'activité par technologie, à devises constantes et périmètre d'activité comparable, est la suivante :

Chiffre d'affaires par technologie <i>En millions d'euros</i>	2012	2011	Variation A données publiées	Variation A devises constantes et périmètre d'activité comparable
Applications Cliniques	1 251	1 177	+6,2 %	+2,9 %
Microbiologie	801	737	+8,6 %	+4,5 %
Immunoessais ^(a)	362	355	+2,0 %	+1,3 %
Biologie Moléculaire	73	69	+5,8 %	-4,1 %
Autres gammes	15	16	-7,1 %	-7,7 %
Applications Industrielles	319	250	+27,7 %	+7,6 %
TOTAL	1 570	1 427	+10,0 %	+3,7 %

^(a) dont VIDAS[®] +3,6 %

- Dans le domaine clinique, le chiffre d'affaires a augmenté de près de 3 %.
 - La microbiologie, qui est le cœur de métier du Groupe, représente 51 % de son chiffre d'affaires. Après une année 2011 particulièrement dynamique, elle affiche encore une progression de ses ventes de 4,5 %, tirée notamment par les cartes VITEK[®] et les milieux de culture. En outre, l'offre FMLA[®] d'automatisation complète du laboratoire de microbiologie a confirmé la vigueur de son développement avec une croissance de 21 %. C'est dans ce contexte porteur que seront lancés en 2013 un nouvel automate d'hémoculture et un incubateur intégrant des technologies d'imagerie. En outre, en décembre 2012, la Société a déposé auprès de la FDA⁽⁸⁾ américaine une demande 510(k) de *de novo* d'autorisation de mise sur le marché de son système VITEK[®] MS.
 - Les ventes dans les immunoessais ont affiché une hausse de 1,3 %.
 - La gamme VIDAS[®] a enregistré une croissance de 3,6 %. Les ventes de réactifs à forte valeur médicale ou dans les pays émergents représentent désormais 65 % du chiffre d'affaires des réactifs VIDAS[®]. Ces ventes ont affiché une progression dynamique, absorbant la nette décroissance des tests de routine dans les pays développés où la consolidation des laboratoires se poursuit. Ainsi confortée dans le repositionnement stratégique de son système VIDAS[®], la Société a présenté VIDAS[®] 3, la nouvelle génération de VIDAS[®], aux Journées Internationales de Biologie en novembre à Paris. Particulièrement adapté aux tests à forte valeur médicale, de petites séries ou de confirmation, cet instrument y a reçu un accueil favorable et prometteur des laboratoires de biologie médicale. En outre, ce lancement devrait permettre d'accélérer le développement de la gamme VIDAS[®] dans les pays émergents.
 - *A contrario*, les ventes de microplaques et de tests rapides se sont inscrites en repli, dans un environnement très concurrentiel.
 - La biologie moléculaire a enregistré une baisse de 4,1 %, pénalisée par la concurrence de solutions intégrées. Dans ce domaine, bioMérieux a signé fin décembre 2012 un important contrat avec MSF Supply, centrale d'approvisionnement de Médecins Sans Frontières Belgique, dans le cadre de la lutte contre le sida au Malawi, au Zimbabwe, et au Mozambique. Par cet accord, bioMérieux s'engage à fournir les réactifs et consommables pour le dosage de 300 000 charges virales sur la période 2013 - 2015. En outre, bioMérieux prépare le lancement du système totalement automatisé de Biocartis, prévu pour 2014. Avec ce système, la Société cible principalement le diagnostic des maladies infectieuses.

⁽⁸⁾ FDA : Food and Drug Administration

- Les applications industrielles ont enregistré une hausse de 7,6 %. Malgré un contexte économique difficile, l'activité s'est inscrite en croissance dans chacune des régions. En particulier, la progression des ventes dans les « Emerging 7⁽⁹⁾ » a atteint 41 %. Après intégration de la société AES, dont le portefeuille produits permet à bioMérieux de commercialiser désormais l'offre la plus large du marché, les applications industrielles représentent plus de 20 % de l'activité du Groupe.
- Les ventes de réactifs et de services ont représenté 87 % du chiffre d'affaires. Elles ont augmenté de 4 %, à devises constantes et périmètre d'activité comparable. La pression sur les prix s'est renforcée compte tenu notamment de la mise en place de mesures visant à réduire le coût des soins et de la consolidation des laboratoires. Le poids grandissant des pays émergents dans l'activité du Groupe a aussi pesé sur les prix moyens de vente.
- Les ventes d'instruments ont représenté près de 13 % du chiffre d'affaires. Elles ont enregistré une croissance organique robuste dans les « Emerging 7 », constituant un solide socle de développement de l'activité future.

9.2 SITUATION FINANCIERE

9.2.1 COMPTE DE RESULTAT

La marge brute a progressé de 7 % à 814 millions d'euros. Elle a bénéficié de la progression de l'activité et de l'impact favorable du change. A contrario, le poids grandissant des pays émergents dans le chiffre d'affaires a pesé sur les prix moyens de ventes ainsi que sur les frais de port. En outre, les écritures liées à la comptabilisation du prix d'acquisition d'AES et d'ARGENE ont représenté une charge de 6 millions d'euros sur l'exercice.

Rapporté au chiffre d'affaires, le taux de marge brute s'est établi à 51,9 % contre 53,3 % en 2011. Cette évolution résulte principalement de l'impact du change, de l'augmentation du poids des pays émergents dans les ventes du Groupe et de l'intégration des sociétés AES et ARGENE.

Les charges commerciales et les frais généraux se sont élevés à 409 millions d'euros et ont représenté 26,1 % du chiffre d'affaires. Alors que la Société prépare le lancement commercial de 3 instruments innovants en 2013, ce pourcentage est quasi stable par rapport au 31 décembre 2011, traduisant la gestion très stricte des coûts opérationnels au cours de l'exercice.

Représentant près de 11 % du chiffre d'affaires, les frais de recherche et développement se sont établis à 169 millions d'euros. A devises et périmètre constants, ils sont en progression de près de 8 %, reflétant l'intensification des investissements dans le portefeuille de produits en développement.

Les crédits d'impôts en faveur de la recherche se sont établis à près de 18 millions d'euros, en hausse de 4 millions d'euros.

Les produits du portefeuille de brevets se sont élevés à 6,1 millions d'euros.

Dans ce contexte, le résultat opérationnel courant⁽¹⁰⁾ a atteint 260 millions d'euros, en ligne avec l'objectif que le Groupe s'était fixé il y a un an. Exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires, le taux de marge opérationnelle courante ressort à 16,6 %. Ce taux est pénalisé par les impacts de change sur le chiffre d'affaires, sans lesquels il ressortirait à 17,1 %.

Les autres éléments opérationnels non courants ont représenté une charge nette de 25,4 millions d'euros. Une perte de valeur de 21 millions d'euros a été enregistrée au titre de bioTheranostics pour tenir compte des valorisations actuellement retenues pour des opérations en capital dans ce domaine. bioMérieux a décidé de rechercher de nouveaux partenaires pour dynamiser le développement de bioTheranostics (cf. paragraphe « événements postérieurs à la clôture »). En 2012, cette société a pesé à hauteur de 8 millions d'euros sur le résultat opérationnel courant du Groupe.

⁽⁹⁾ Emerging 7 : Brésil, Chine, Inde, Indonésie, Mexique, Russie, Turquie

⁽¹⁰⁾ Résultat opérationnel courant, avant les éléments « significatifs, inhabituels et non récurrents », classés en « autres produits et charges opérationnels non courants »

En 2011, la charge nette opérationnelle non courante s'élevait à 12,2 millions d'euros. Elle enregistrait principalement un complément de dépréciation des créances publiques grecques (6,1 millions d'euros) et les coûts d'acquisition des sociétés AES et ARGENE (3,8 millions d'euros).

Après prise en compte des éléments opérationnels non courants, le résultat opérationnel s'est établi à 235 millions d'euros, contre 245 millions d'euros au 31 décembre 2011.

La charge financière nette s'est élevée à 11,3 millions d'euros. Elle est composée du coût de l'endettement net à hauteur de 6,4 millions d'euros et d'autres charges financières pour 4,9 millions d'euros. L'augmentation de 2 millions d'euros du coût de l'endettement s'explique par la croissance de l'endettement net moyen du Groupe suite aux acquisitions de juillet 2011 et par les frais liés à la mise en place en avril 2012 de la nouvelle ligne de crédit de 350 millions d'euros. Les autres charges financières enregistrent la dépréciation des titres de participation dans Knome.

La charge d'impôt sur les résultats s'est établie à 89,4 millions d'euros. Aucune déduction fiscale n'ayant été constatée sur la perte de valeur relative à l'écart d'acquisition de bioTheranostics et sur la dépréciation des titres Knome, le taux d'imposition a représenté 40 % du résultat avant impôt. Retraité de ces éléments, il se serait établi à 35,6 %, pénalisé par le poids plus important des sociétés en pertes. Il représentait 32,5 % du résultat avant impôt en 2011.

Représentant 8,5 % du chiffre d'affaires, le résultat net a atteint 134 millions d'euros, soit un résultat net par action (part du Groupe) de 3,41 euros.

9.2.2 FLUX DE TRESORERIE

L'EBITDA⁽¹¹⁾ s'est élevé à 355 millions d'euros, en progression de 12 millions d'euros du fait principalement de l'augmentation des amortissements d'exploitation.

L'augmentation du besoin en fonds de roulement d'exploitation s'est élevée à 26 millions d'euros. Cette hausse est nettement moins importante qu'en 2011 (50 millions d'euros) du fait principalement de l'encaissement en Espagne et au Portugal d'arriérés de créances publiques en juin et juillet 2012 à hauteur de 35 millions d'euros. Dans ce contexte, les créances nettes sur les clients publics d'Europe du Sud totalisent 75 millions d'euros au 31 décembre 2012 (contre 100 millions d'euros au 31 décembre 2011). Le besoin en fonds de roulement d'exploitation s'établit ainsi à 24,7 % du chiffre d'affaires à la clôture de l'exercice, contre 26,1 % au 31 décembre 2011.

Les investissements réalisés sur l'exercice ont représenté 131 millions d'euros, dont 98 millions d'euros au titre des investissements industriels, contre respectivement 108 et 74 millions d'euros en 2011 (hors impact de la variation du poste « fournisseurs d'immobilisations »). Les investissements industriels ont concerné principalement la mise en service et la modernisation de lignes de production ainsi que l'acquisition, la construction et l'extension de bâtiments industriels ou de R&D. Enfin, le projet « Global ERP » s'est poursuivi. Le total des investissements de l'exercice a représenté 8,4 % du chiffre d'affaires.

Dans ce contexte, la Société dégage un cash-flow libre avant acquisitions de titres de participation et dividendes de 134 millions d'euros. En 2011, elle avait dégagé un cash-flow libre de 118 millions d'euros.

En 2012, les acquisitions de titres de participation (principalement Quanterix et RAS) se sont élevées à 12 millions d'euros. En 2011, les décaissements nets relatifs aux acquisitions et participations (principalement AES et ARGENE) avaient représenté un montant total de 233 millions d'euros.

En outre, la Société a versé un dividende de 38,7 millions d'euros (0,98 euro par action) en juin 2012.

L'endettement net ressort à 48 millions d'euros à fin décembre 2012. L'endettement net s'élevait à 131 millions d'euros au 31 décembre 2011.

⁽¹¹⁾ Somme du résultat opérationnel courant et des amortissements d'exploitation

9.2.3 EVENEMENTS MARQUANTS

Offre commerciale

bioMérieux a lancé 19 nouveaux produits, enrichissant en particulier les gammes suivantes :

- En microbiologie clinique : gamme d'identification bactérienne et fongique par spectrométrie de masse
 - Pour ses clients industriels, bioMérieux a lancé une version spécialisée et conforme au référentiel 21CFR part 11 relatif à la traçabilité (*American Code of Federal Regulations*) de sa solution VITEK® MS.
 - Elle a également commercialisé VITEK® MS Plus qui permet aux clients de VITEK® MS d'utiliser le système de spectrométrie de masse au-delà de leur routine quotidienne d'identification, en réalisant des travaux de recherche ou en construisant leur propre base de données.
 - En décembre 2012, la Société a déposé auprès de la FDA américaine une demande 510(k) *de novo* d'autorisation de mise sur le marché de son système VITEK® MS.
- Gamme FMLA® d'automatisation complète du laboratoire de microbiologie : bioMérieux a lancé la 3^{ème} version de Myla®. Ce middleware permet l'optimisation des flux de travail du laboratoire de microbiologie et la consolidation des données, les rendant ainsi rapidement exploitables pour prendre des décisions thérapeutiques. Cette 3^{ème} version présente de nouvelles fonctionnalités importantes pour les laboratoires médicaux, notamment en hémoculture. Elle peut également être utilisée dans le domaine industriel.
- Dans les immunoessais, gamme VIDAS® :
 - La Société a présenté VIDAS® 3, la nouvelle génération de VIDAS®, aux Journées Internationales de Biologie en novembre à Paris.
 - A la fin du mois de mars, le LNE/G-MED, organisme français notifié, a marqué CE le test VIDAS® ANTI-HCV pour le diagnostic de l'hépatite C, une inflammation grave du foie due au virus HCV.
 - En août, bioMérieux a reçu l'autorisation 510(k) de la FDA de commercialiser son test VIDAS® D-Dimer Exclusion™ II aux Etats-Unis. Associé à une estimation de probabilité clinique, ce test permet aux médecins d'exclure, en 20 minutes, une thrombose veineuse profonde (TVP) et / ou une embolie pulmonaire (EP) chez les patients non hospitalisés.
 - En décembre, elle a obtenu le marquage CE de VIDAS® Galectin-3, un nouveau réactif à forte valeur médicale, qui complète le menu de tests VIDAS® dans le domaine des maladies cardiovasculaires. Galectin-3 est un marqueur innovant de l'insuffisance cardiaque chronique.

Innovation

Dans le cadre de sa feuille de route 2012 - 2015, la Société a décidé d'asseoir plus encore sa croissance sur l'introduction de solutions innovantes, contribuant à renforcer la valeur médicale du diagnostic ou à améliorer l'organisation du laboratoire.

- Dans ce contexte, le Dr Mark Miller a rejoint la Société en octobre au poste nouvellement créé de Chief Medical Officer pour renforcer la dimension médicale des solutions de bioMérieux et orienter son déploiement technologique et scientifique, notamment en microbiologie. Membre du Comité de direction, il est également responsable des départements Biomarqueurs, Affaires cliniques et Affaires médicales.
- Fin juillet, bioMérieux a déposé auprès de la FDA américaine une demande d'autorisation de mise sur le marché (PMA) d'un test moléculaire de théranostic pour détecter les mutations du gène BRAF V600 (V600E et V600K), trouvées dans différents cancers, dont le mélanome. Ce test sera utilisé chez des patients présentant des mélanomes métastatiques pour aider les oncologues à choisir le traitement approprié. Dans ce domaine, bioMérieux et GSK collaborent dans le cadre de leur accord de partenariat signé en mai 2010.

- Tout au long de l'exercice, la Société a poursuivi le développement de ses nouvelles plateformes. 2013 verra ainsi le lancement de 3 systèmes innovants :
 - Au 2^{ème} trimestre, l'incubateur intégrant des technologies d'imagerie sera présenté aux laboratoires européens.
 - Au 3^{ème} trimestre, la nouvelle génération de VIDAS[®], VIDAS[®] 3, sera commercialisée.
 - Au 4^{ème} trimestre, le nouvel automate d'hémoculture sera lancé en Europe.
- En 2014, le système de biologie moléculaire en développement avec Biocartis sera commercialisé. Avec cette solution complètement automatisée, bioMérieux cible principalement le diagnostic des maladies infectieuses.

Partenariats stratégiques

En accord avec sa feuille de route 2012 - 2015, la Société a signé différents accords stratégiques.

- Fin juillet 2012, bioMérieux a acquis 60 % de la société indienne RAS Lifesciences Pvt. Ltd (RAS), pour un prix de 1,6 million d'euros. Basée à Hyderabad, cette start-up privée est spécialisée en diagnostic moléculaire et n'a pas encore de chiffre d'affaires significatif. L'expertise de RAS et sa gamme de réactifs destinés principalement au diagnostic des maladies infectieuses permettront à bioMérieux de commercialiser un menu de tests de biologie moléculaire principalement en Inde et, à moyen terme, dans les pays émergents.
- En octobre, bioMérieux et Thermo Fisher Scientific Inc. ont annoncé le renouvellement de leur accord de partenariat pour le dosage du biomarqueur Procalcitonine (PCT) de Thermo Fisher sur les plateformes d'immunoessais VIDAS[®], mini VIDAS[®] et VIDAS[®] 3 de bioMérieux. Ce biomarqueur est reconnu comme la référence pour la détection précoce du sepsis chez des patients gravement malades. La généralisation de l'emploi du test PCT dans le diagnostic du sepsis permettra d'améliorer la gestion des hôpitaux et la prise en charge des patients.
- En octobre, bioMérieux a signé une lettre d'intention avec le *Genome Institute* de l'Université Washington de Saint Louis (Missouri - Etats-Unis) dans le domaine du séquençage génétique microbien. Ce partenariat, qui sera concrétisé par un accord de recherche stratégique, vise à constituer une base de données unique et sans précédent, liant les séquences génétiques des agents pathogènes à leurs caractéristiques phénotypiques (identification, virulence et résistance), de façon à construire de nouvelles connaissances en microbiologie, exploitables par les laboratoires, les médecins et les chercheurs.
- En novembre, bioMérieux et la société américaine Quanterix ont annoncé avoir conclu un accord stratégique qui confère à bioMérieux les droits d'exploitation exclusifs, à l'échelle mondiale, de la technologie d'immunoessais ultrasensible Simoa[™] de Quanterix dans les laboratoires cliniques ainsi que dans les applications industrielles. Selon les termes de ce contrat, Quanterix fournira un nouvel instrument et des consommables basés sur sa technologie Simoa[™], et bioMérieux développera des tests ultrasensibles et multiplexés sur cette nouvelle plateforme. A cette occasion, bioMérieux a pris une participation dans le capital de Quanterix.

Initiatives opérationnelles

- L'intégration des sociétés AES et ARGENE, qui était une priorité de l'année 2012, a été poursuivie. En particulier, au cours de cet exercice, les forces commerciales ont été coordonnées, les circuits de distribution ont été fusionnés et les offres de produits harmonisées.
- bioMérieux a renforcé son réseau commercial international avec la création de 2 nouvelles sociétés commerciales en Malaisie et au Vietnam, portant à 41 le nombre d'implantations commerciales directes.

- Sites de production
 - Le 23 août 2012, la FDA a adressé à bioMérieux une lettre d'avertissement (« *Warning Letter* ») faisant suite à une inspection intervenue au cours du 1^{er} trimestre sur le site de Durham (Caroline du Nord - Etats-Unis). Cette lettre relève 7 points liés au Système Qualité que la Société s'attache à résoudre rapidement.
 - Poursuivant son plan d'optimisation des sites de production, bioMérieux a décidé d'arrêter la production de milieux de culture à Basingstoke (Royaume-Uni) courant 2013. Ce site, qui est en location, emploie 8 personnes en production.
 - bioMérieux a initié un projet d'externalisation et de consolidation de la distribution de ses réactifs aux Etats-Unis. Cette nouvelle organisation concerne le stockage des produits ainsi que la préparation et l'expédition des commandes de réactifs aujourd'hui réalisées par les sites de Durham (Caroline du Nord), Saint Louis (Missouri) et Lombard (Illinois). Elle entrera progressivement en vigueur courant 2013.
- Le « Global ERP » a continué d'être déployé au cours de l'exercice. Fin 2012, il est implanté dans 14 filiales du Groupe.

10 TRESORERIE ET CAPITAUX

L'endettement net au 31 décembre 2012 ressort à 48 millions d'euros, contre 131 millions d'euros au 31 décembre 2011. A ce niveau, le ratio d'endettement s'établit à 4 % des fonds propres. Cet endettement est assuré par une ligne de crédit syndiqué de 350 millions d'euros. Les détails et caractéristiques de ce crédit figurent en note 15 des annexes aux comptes consolidés 2012 se trouvant au § 20.1.1.

Les commentaires concernant le cash flow figurent au § 9.2.2.

Le tableau de flux de trésorerie consolidé figure au § 20.1.1.

11 RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

11.1	STRATEGIE ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT	104
11.2	PROJETS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	104
11.2.1	Domaine clinique	104
11.2.2	Domaine industriel	105
11.3	ORGANISATION DU POLE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	106
11.4	PRINCIPAUX ACCORDS DE PARTENARIATS	108
11.5	PROPRIETE INTELLECTUELLE	109
11.5.1	Brevets propriétaires	109
11.5.2	Licences concédées par des tiers	110
11.5.3	Licences concédées par la Société	110
11.5.4	Marques	110
11.5.5	Noms de domaine	111

11.1 STRATEGIE ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Les investissements en recherche et développement de la Société, qui ont représenté 169 millions d'euros en 2012, soit près de 11 % de son chiffre d'affaires, reposent sur des technologies développées soit en interne, soit en partenariat avec d'autres sociétés ou instituts de recherche académique, soit par prises de licences.

Les travaux de recherche et développement visent d'une part l'amélioration de l'efficacité du laboratoire et d'autre part l'amélioration de la valeur médicale des tests de diagnostic.

L'affectation des investissements en matière de recherche et développement porte essentiellement sur le développement de plateformes et sur l'expansion des menus dans le domaine des maladies infectieuses, de certains cancers et de certaines pathologies cardio-vasculaires.

11.2 PROJETS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Le développement de nouvelles plateformes (§ 6.1.3.4), dont trois devant être lancées en 2013, est la priorité des équipes de recherche et développement.

Les principales orientations stratégiques de recherche et développement, dans le domaine clinique comme industriel sont présentées ci-après.

11.2.1 DOMAINE CLINIQUE

En microbiologie :

- développement d'un nouvel instrument d'hémoculture dont le niveau d'automatisation renforcé permettra une alerte plus rapide en cas de détection de sepsis ;
- enrichissement de la gamme d'automatisation complète du laboratoire de microbiologie, FMLA[®] (cf. § 6.1.3.2.1), par le développement de nouveaux instruments modulaires tel que l'incubateur intégrant de nouvelles techniques d'imagerie, et l'extension du menu du middleware MYLA[®] lancé en 2010 ;
- mise au point de nouveaux milieux de culture chromogéniques pour l'identification directe de bactéries (chromID[®]) ;
- développement de nouvelles cartes pour améliorer le menu VITEK[®] 2 ;
- mise à jour constante des logiciels experts ;
- développement de méthodes de détection et d'identification rapides (Rapid Microbiology) basées sur les nouvelles techniques de spectrométrie de masse ou d'imagerie, en collaboration avec le CEA ;
- évaluation de la pertinence du séquençage pour le diagnostic des maladies infectieuses ; travaux qui seront renforcés dans le cadre d'une prochaine collaboration avec le *Genome Institute* de l'Université Washington de Saint Louis (Missouri, Etats-Unis). En outre, en 2010, bioMérieux avait signé avec la société Knome un accord pour le développement d'une nouvelle génération de solutions informatiques de diagnostic *in vitro* utilisant le séquençage de l'ADN.

En immunoessais :

- développement d'une nouvelle génération de l'automate VIDAS[®] et de nouveaux tests VIDAS[®], notamment à forte valeur médicale. Le nouvel instrument, VIDAS[®] 3, a été présenté aux Journées Internationales de Biologie à Paris à l'automne 2012 ;
- élargissement de la gamme des tests rapides manuels (gammes BIONEXIA[®] et VIKIA[®]) ;

- En mars 2013, bioMérieux et Philips ont décidé de réévaluer les conditions de leur collaboration dans le domaine du Point Of Care automatisé, compte tenu des enjeux rencontrés pour développer des solutions de diagnostic de la Troponine offrant des résultats comparables à ceux d'automates de laboratoire central. Depuis janvier 2010, bioMérieux et Philips travaillent conjointement pour développer des solutions de diagnostic portables entièrement automatisées, destinées à être utilisées en milieu hospitalier, le test étant réalisé au plus proche du patient.

En biologie moléculaire :

- développement avec Biocartis d'une nouvelle plateforme. En 2010, bioMérieux et la société suisse Biocartis ont signé un accord stratégique pour le co-développement de tests dédiés au système de biologie moléculaire entièrement intégré de Biocartis. Les deux sociétés distribueront conjointement cette nouvelle plateforme de diagnostic à partir de 2014. Avec ce système, bioMérieux cible principalement les maladies infectieuses. L'accord confère à bioMérieux l'exclusivité mondiale du développement et de la commercialisation de tests microbiologiques sur la plateforme.
- adaptation des tests ARGENE de suivi virologique de patients en attente de transplantation à la nouvelle plateforme Biocartis ;
- nouvelle génération de l'instrument d'extraction easyMAG[®] ;
- développements de nouveaux marqueurs dans le cadre du programme ADNA (cf. § 11.4) ;
- adaptation du menu de RAS Life Sciences Pyt Ltd, société dont 60 % ont été acquis en 2012 par bioMérieux afin de commercialiser un menu de tests de biologie moléculaire, principalement en Inde, et à moyen terme, dans les pays émergents (cf. § 5.1.5).

En médecine personnalisée :

- Poursuite des développements dans le domaine des maladies infectieuses et de l'oncologie, notamment dans le cadre des accords conclus avec des groupes pharmaceutiques (décrits dans le § 11.4).
- Poursuite par la société bioTheranostics du développement de tests portant sur des tissus dans le domaine des cancers métastasés.

11.2.2 DOMAINE INDUSTRIEL

- Enrichissement du menu d'identification des pathogènes dans les produits agroalimentaires ;
- Automatisation du laboratoire agroalimentaire et optimisation de la préparation de l'échantillon renforcées par l'acquisition du groupe AES ;
- Amélioration continue du système TEMPO[®] ;
- Exploration de nouvelles techniques plus rapides destinées aux clients biopharmaceutiques et à l'industrie agroalimentaire. Dans le cadre de la mise en place de nouvelles réglementations de détection des pathogènes EHEC dans l'aliment, la Société poursuit sa collaboration avec la société Hyglos (anciennement Profos AG) en vue du développement de solutions utilisant la technologie « phage ligand » de Hyglos ;
- Développement avec la société américaine BioFire, d'une plateforme de biologie moléculaire ;
- Adaptation de la spectrométrie de masse aux applications industrielles ;
- Poursuite des développements d'AES en cytométrie de flux.

11.3 ORGANISATION DU POLE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les activités de recherche et de développement du Groupe représentent plus de mille personnes réparties dans dix-sept centres : Etats-Unis (Durham, Saint Louis, San Diego), Canada (Laval), France (quatre centres situés en région Rhône-Alpes, trois en Bretagne, un en région Midi-Pyrénées et un en région parisienne), Italie (Florence), Brésil (Rio de Janeiro), Chine (Shanghai) et Inde (Hyderabad).

Le « R&D Council » créé en 2011, et présidé par Jean-Luc Belingard, a pour rôle :

- sur le plan scientifique, d'identifier, d'évaluer et de coordonner de nouvelles orientations innovantes, avant proposition au Comité de Direction ;
- sur le plan fonctionnel, d'optimiser les outils, méthodes, échanges permettant à notre communauté Recherche et Développement de servir efficacement les besoins des Unités.

Le pôle recherche se répartit entre biomarqueurs et exploration de technologies innovantes. Le département biomarqueurs est placé sous la responsabilité du Dr Mark Miller, qui a rejoint la Société en octobre 2012 au poste nouvellement créé de *Chief Medical Officer* pour renforcer la dimension médicale des solutions de bioMérieux et orienter son déploiement technologique et scientifique, notamment en microbiologie. Le département Innovation & Systèmes, créé en 2011, est dédié à la recherche technologique et au développement de nouveaux systèmes.

Le pôle développement comprend plusieurs unités : microbiologie, immunoessais, biologie moléculaire, applications industrielles et théranostic, chacune d'entre elles définissant et contrôlant sur son périmètre le développement des réactifs, des consommables, des instruments et des logiciels associés.

La validation et le suivi des projets majeurs est assuré par un Comité d'approbation, le « Project Approval Committee ». Ce Comité se réunit pour approuver les plannings, les ressources humaines, les coûts et les risques lors du démarrage et à chaque franchissement d'une étape clé de développement.

La politique du Groupe est de localiser autant que possible les activités de recherche et développement par gamme en fonction du site où elle est (ou sera) fabriquée. Le tableau ci-dessous décrit la spécialisation des activités de recherche et développement par site géographique :

Site	Réactifs	Systèmes	Informatique
Saint Louis (Missouri - Etats-Unis)	Microbiologie automatisée (VITEK®)	Microbiologie (VITEK® BacT/ALERT®, VITEK® MS)	Bio-informatique Microbiologie
Durham (Caroline du Nord - Etats-Unis)	Microbiologie (hémoculture) BacT/ALERT®		
Marcy, Craponne, La Balme (France)	Immunoessais (VIDAS®) Microbiologie (milieux de culture, Etest®, TEMPO®) Immunoessais en tests rapides (matières premières) Biomarqueurs	Nouvelles technologies	Bio-informatique Microbiologie
Grenoble (France)	Biologie moléculaire	Biologie moléculaire Microsystèmes	Bio-informatique
Verniolle (France)	Tests immunologiques et de biologie moléculaire pour les patients immunodéprimés		
Combourg, Saint-Brieuc, Kerr Lahn, Ivry (France)	Microbiologie (milieux de culture)	Automatisation du laboratoire/préparation d'échantillons Numération Cytométrie de flux	
Laval (Canada)		Biologie moléculaire pour les applications industrielles	
Florence (Italie)		Immunoessais (VIDAS®) Microbiologie industrielle (TEMPO®) Biologie moléculaire (NucliSENS easyMAG®)	
Rio de Janeiro (Brésil)	Tests rapides d'immunoessais Tests immunologiques pour les maladies tropicales		
Shanghai (Chine)	Immunoessais (tests rapides) Biologie moléculaire (tests pour la détection précoce de cancers)		
Hyderabad (Inde)	Tests de biologie moléculaire		
San Diego (Etats-Unis) Société bioTheragnostics, Inc.	Biologie moléculaire pour les applications théranostiques (cancer)		

La Société porte une attention particulière à l'innovation et un comité de sélection des biomarqueurs (« Biomarker Triage Council ») a été créé à cet effet. Il est en charge de la validation des projets et de l'allocation des ressources. En outre, un prix (« Patent Awards ») est organisé pour récompenser des inventeurs de la Société ayant déposé des brevets prometteurs.

11.4 PRINCIPAUX ACCORDS DE PARTENARIATS

La Société fonde une partie de sa recherche et de son activité, en particulier pour la mise au point de technologies nouvelles, sur des partenariats avec d'importants instituts de recherche publique (CNRS, INSERM, CEA, Institut Pasteur), des universités, des centres hospitaliers, des laboratoires et des sociétés de biotechnologie.

Les contrats de partenariat conclus par la Société prévoient la répartition des droits de propriété intellectuelle, ainsi que le paiement de redevances lors de la commercialisation des produits objets de la coopération.

Les nouveaux accords de collaboration conclus par la Société en 2012 sont décrits ci-dessous :

- avec la société américaine Quanterix dans les immunoessais ultrasensibles.

La Société a conclu en novembre 2012 un partenariat stratégique avec la société Quanterix qui lui confère les droits d'exploitation exclusifs à l'échelle mondiale de la technologie Simoa™ de Quanterix dans les laboratoires cliniques ainsi que dans les applications industrielles. bioMérieux développera des tests spécialisés pour lesquels il est nécessaire d'avoir une haute sensibilité et/ou des capacités de multiplexage, et se concentrera en particulier sur les maladies infectieuses. Le menu inclura des tests existants dont la sensibilité doit être améliorée ainsi que de nouveaux biomarqueurs qu'il est actuellement difficile, voire impossible de mesurer, ouvrant la voie à de nouvelles applications ;

- avec le *Genome Institute* de l'Université Washington (Saint Louis, Missouri – Etats-Unis).

La Société a signé en octobre 2012 une lettre d'intention avec le *Genome Institute* de l'Université de Washington dans le domaine du séquençage génétique microbien. Ce partenariat, qui sera mis en place par un accord de recherche stratégique conjoint, vise à constituer une base de données unique et sans précédent, liant les séquences génétiques des agents pathogènes à leurs caractéristiques phénotypes (identification, virulence et résistance), de façon à construire de nouvelles connaissances en microbiologie, exploitables par les laboratoires, les médecins et les chercheurs. (cf. § 5.1.5).

Dans le domaine du théranostic

- bioMérieux a signé également deux accords avec la société GlaxoSmithKline (Grande-Bretagne), pour le développement d'un test prédictif qui aidera les médecins à choisir le traitement le plus adapté aux différentes populations de patientes souffrant d'un cancer du sein, et pour le développement d'un autre test pour aider les oncologues à choisir le traitement approprié dans le cas de mélanomes métastatiques (cancers de la peau).
- Ipsen et bioMérieux ont signé début 2011 un accord cadre pour identifier des programmes conjoints de théranostic.

La Société est par ailleurs associée au sein de laboratoires communs de recherche à des partenaires académiques, français ou étrangers :

- deux laboratoires avec le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA Saclay et Leti Grenoble) : un partenariat stratégique à long terme a été annoncé en décembre 2009 en vue du développement de nouvelles technologies pour améliorer la prise en charge des maladies infectieuses.

Grâce à ce partenariat, bioMérieux bénéficie des compétences uniques du CEA en matière de nouvelles technologies d'imagerie, de traitement et d'analyse des données, de nanotechnologies et de méthodes de détection ultrasensible de molécules. Les projets de recherche portent essentiellement sur les méthodes de détection et d'identification bactériennes rapides basées sur les nouvelles techniques de spectrométrie de masse ou d'imagerie. L'expertise du CEA a été utilisée dans le cadre du développement du nouvel incubateur.

- deux laboratoires avec les Hospices Civils de Lyon dans le domaine de la cancérologie et des maladies infectieuses, ainsi qu'un laboratoire en Chine spécialisé dans la recherche de biomarqueurs dans le domaine de la cancérologie.

Par ailleurs, au travers de son appartenance au groupe Institut Mérieux, la Société contribue à un partenariat de recherche à long terme initié avec l'Institut Pasteur en 2009 dans le domaine des maladies infectieuses.

En outre, bioMérieux participe au programme ADNA « Avancées Diagnostiques pour de Nouvelles Approches thérapeutiques », coordonné par l'Institut Mérieux. Ce programme repose sur l'identification et le développement de biomarqueurs et entend participer au développement d'une médecine plus personnalisée, dans le domaine des maladies infectieuses, des cancers et des maladies génétiques rares. Ce programme associe quatre partenaires : bioMérieux, GenoSafe; Généthon et Transgene. Il fait aussi appel aux compétences du Commissariat à l'Energie Atomique, du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), du CHU de Lyon, des Hospices Civils de Lyon, de STMicroelectronics et de l'Université Claude Bernard de Lyon.

Ce programme est soutenu par OSEO (cf. note 28 des annexes aux comptes consolidés 2012 figurant au § 20.1.1) et la Commission Européenne en a approuvé les modalités.

Enfin, bioMérieux sera un acteur majeur de BIOASTER dans le domaine du diagnostic et des plateformes technologiques. Cet Institut de Recherche Technologique (IRT), labellisé par l'Etat en juin 2011 et dont le lancement opérationnel a été annoncé fin 2012, sera centré sur les maladies infectieuses.

11.5 PROPRIETE INTELLECTUELLE

La Société protège les brevets, droits d'auteur et marques relatifs à ses produits ainsi qu'à ses procédés et défend activement ses droits de propriété intellectuelle dans le monde entier.

11.5.1 BREVETS PROPRIETAIRES

Les systèmes de diagnostic, qui allient instrumentation, informatique et biologie, offrent un très large champ d'application à la propriété industrielle, conduisant les acteurs du secteur à chercher à obtenir des positions fortes en matière de brevets.

Cependant, le savoir-faire de fabrication, le parc installé d'instruments et le nombre des paramètres du menu développés pendant la période de la protection permettent en général aux sociétés de ce secteur d'être moins exposées aux risques liés à l'expiration d'un brevet que les sociétés pharmaceutiques lorsqu'elles doivent faire face à l'arrivée de médicaments génériques.

A contrario, les tests à forte valeur médicale sont plus sensibles à l'expiration des brevets les protégeant.

La Société continue de mettre en œuvre sa politique de propriété intellectuelle. Elle protège activement les résultats de sa recherche par voie de brevets (entre 30 et 40 nouvelles demandes de brevets déposées chaque année) et surveille ses concurrents pour pouvoir défendre activement les atteintes à ses brevets. Elle a décidé d'étendre cette politique de protection aux « Emerging 7 ». Ainsi, au 31 décembre 2012, le Groupe est titulaire de 478 familles de brevets dont la plupart sont en vigueur en Europe, aux Etats-Unis et au Japon. Au 31 décembre 2012, le Groupe comptait 332 brevets délivrés aux Etats-Unis et 217 brevets délivrés en Europe.

La politique générale de la Société en matière de brevets consiste à effectuer un dépôt prioritaire (en général en France ou aux Etats-Unis) et à réaliser dans un délai d'un an une extension sur la base du Traité de Coopération en Matière de Brevet (Patent Cooperation Treaty - PCT), qui institue une procédure unique de dépôt de brevet pour les 146 Etats contractants (au 31 décembre 2012). Le choix définitif des pays d'extension intervient à l'issue de la procédure PCT, soit environ trente mois après la première date de dépôt. En règle générale, les brevets sont étendus dans des pays où le marché est le plus important, notamment les Etats-Unis, l'Europe (surtout la France, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Italie et l'Espagne), le Japon, la Chine et l'Inde, auxquels s'ajoutent désormais le Brésil, la Russie, le Mexique, la Turquie et la Corée du Sud selon l'importance stratégique de la technologie brevetée.

Dans les pays où la Société cherche une protection juridique par voie de brevets, la durée de protection juridique d'un produit est généralement de 20 ans à partir de la date du dépôt. La protection conférée, qui peut varier d'un pays à un autre, dépend des revendications acceptées dont l'interprétation (notamment en cas de conflit) est décidée par les législations nationales.

11.5.2 LICENCES CONCEDEES PAR DES TIERS

Dans le cadre de son activité, la Société bénéficie de licences concédées par des tiers pour développer ou commercialiser des réactifs ou des technologies (cf. § 6.4).

La Société a notamment conclu en 2012 les principaux accords de licence suivants :

- bioMérieux et Thermo Fisher Scientific Inc. ont annoncé le renouvellement de leur accord de partenariat pour le dosage du biomarqueur Procalcitonine (PCT) de Thermo Fisher sur les plateformes d'immunoessais VIDAS[®], mini VIDAS[®] et VIDAS[®]3 de bioMérieux, y compris la dernière génération de VIDAS[®].
- bioMérieux et Quanterix ont conclu un accord stratégique qui confère à bioMérieux les droits d'exploitation exclusifs à l'échelle mondiale, dans les laboratoires cliniques ainsi que dans les applications industrielles, de la technologie Simoa[™] de Quanterix, technologie d'immunoessais ultrasensible basée sur une approche digitale qui permet la détection d'un signal de molécules simples d'un analyte marqué. Selon les termes de ce contrat, Quanterix fournira un nouvel instrument et des consommables basés sur sa technologie Simoa[™], et bioMérieux développera des tests ultrasensibles et multiplexes sur cette nouvelle plateforme.

11.5.3 LICENCES CONCEDEES PAR LA SOCIETE

La Société a accordé les licences suivantes à des tiers :

- brevets MRSA couvrant des séquences ou procédés de détection des staphylocoques dorés résistants à la méthicilline (« MRSA »), source majeure d'infections nosocomiales ; bioMérieux est licencié exclusif de ces brevets pour des applications en biologie moléculaire. Ces brevets expireront en 2017 ;
- brevets couvrant les mutations d'acides nucléiques (Facteur II et Facteur V) déterminantes pour identifier le risque de thrombose. Le brevet pour le Facteur II expirera en 2017 aux Etats-Unis ; les brevets pour le Facteur V expireront en 2020 aux Etats-Unis et en 2015 hors Etats-Unis ;
- brevets couvrant des séquences ou procédés de détection pour certains virus comme l'EBV⁽¹²⁾ dont les brevets de base expireront entre 2013 et 2016 ;
- procédé RT PCR couvrant un procédé d'amplification PCR pour les ARN en une étape dont les brevets expirent en 2013-2014 ;
- brevets couvrant des marqueurs pour le diagnostic de la polyarthrite rhumatoïde (Filaggrine et Fibrine), dont les brevets de base expireront en 2016-2017.

Pour toutes les technologies contrôlées par bioMérieux sous la forme d'une licence exclusive concédée par un tiers avec droit de sous-licencier, une partie des revenus des sous-licences est reversée au titulaire du brevet.

11.5.4 MARQUES

La Société est propriétaire de la marque institutionnelle « bioMérieux » qui est protégée dans la plupart des pays à la fois en tant que marque dénomminative et en tant que marque semi-figurative. Il convient de noter que l'utilisation de la dénomination « Mérieux » est gérée par l'Institut Mérieux, au sein du périmètre des sociétés qu'il contrôle. La Société a ainsi obtenu de l'Institut Mérieux la reconnaissance de ses droits sur la dénomination bioMérieux, dans la limite de ses activités.

La Société est par ailleurs titulaire des marques relatives aux produits (instruments, réactifs et/ou logiciels) et aux services qu'elle commercialise.

⁽¹²⁾ Epstein-Barr Virus, responsable notamment de la mononucléose

Les nouveaux dépôts de marques sont effectués, à titre de dépôt de base, en France ou aux Etats-Unis, puis :

- par un dépôt communautaire, à l'ensemble des pays de l'Union européenne ;
- par un dépôt international (*via* l'OMPI) et par des dépôts nationaux pour couvrir notamment les pays désignés sous « Emerging 7 ».

Le portefeuille comporte plus de 240 familles de marques protégées dans la plupart des pays dans le monde.

11.5.5 NOMS DE DOMAINE

La Société est propriétaire de plus de 110 noms de domaine enregistrés, dont ceux comportant la dénomination « bioMérieux » avec plus de 80 extensions différentes.

12 INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

12.1	EVOLUTION RECENTE	113
------	-------------------	-----

12.2	OBJECTIFS	116
------	-----------	-----

12.1 EVOLUTION RECENTE

Au 1^{er} trimestre 2013, la Société a enregistré un chiffre d'affaires de 359 millions d'euros équivalent, à devises et périmètre constants, à celui du premier trimestre 2012.

Chiffre d'affaires par zone géographique <i>En millions d'euros</i>	3 mois 2013	3 mois 2012	Variation A données publiées	Variation A devises et périmètre constants
Europe ^(a)	190,7	195,6	-2,5 %	-2,5 %
Amérique du Nord ^(b)	81,7	80,9	+1,0 %	+1,8 %
Asie Pacifique	57,1	56,4	+1,2 %	+5,1 %
Amérique latine	29,4	29,9	-2,0 %	+3,5 %
TOTAL	358,9	362,8	-1,1 %	+0,1 %

^(a) y compris le Moyen-Orient et l'Afrique

^(b) dont croissance organique aux Etats-Unis (hors bioTheranostics) : +3 % environ

Activité

La stabilité de l'activité du 1^{er} trimestre 2013 s'explique principalement par 4 facteurs importants :

- Confrontées à un contexte économique particulièrement tendu, les ventes en Europe de l'Ouest ont reculé, en particulier en Europe du Sud.
- Le chiffre d'affaires réalisé dans les pays émergents, en croissance organique de 8 %, a vu son rythme de progression ralentir. Il fait suite à un 4^{ème} trimestre qui avait enregistré des ventes d'instruments particulièrement soutenues, en progression organique de 27 %. Représentant plus du quart de l'activité de bioMérieux, ces pays continuent néanmoins d'offrir des perspectives de développement très attrayantes dans le domaine de la santé : parmi les 18 filiales commerciales du Groupe implantées dans ces pays, 7 ont connu des taux de croissance à deux chiffres, en particulier l'Inde (+25 %), l'Argentine (+16 %) et la Russie (+26 %).
- Les ventes dans le domaine industriel ont été impactées par un effet de comparaison lié à l'arrêt de la commercialisation de certains produits qui étaient encore distribués par AES au 1^{er} trimestre 2012.
- Les ventes d'instruments, qui avaient été particulièrement fortes au cours du 4^{ème} trimestre, ont été pénalisées, en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord, par les incertitudes liées au climat économique et par la mise en place de la réforme du système de santé américain. Sur la base des négociations en cours, ces ventes devraient retrouver une dynamique sur les prochains mois.

La diversification géographique des ventes a permis de compenser les difficultés rencontrées en Europe (chiffres à devises et périmètre constants) :

- En Europe - Moyen-Orient - Afrique (53 % du CA total), l'activité s'est inscrite en décroissance, affichant les mêmes tendances que celles précédemment observées :
 - En Europe de l'Ouest (46 % du CA total), les ventes sont restées contrastées. En croissance dans certains pays d'Europe du Nord, en particulier en Allemagne, en Autriche et en Pologne, l'activité s'est inscrite en net recul en Europe du Sud (- 7 %) et en France (- 8 %). En outre, dans un environnement économique dégradé, et face aux difficultés de production des flacons d'hémoculture BacT/ALERT[®] nécessitant une focalisation des équipes commerciales sur la gestion des ventes de réactifs, les instruments ont reculé sur l'ensemble des gammes cliniques. Pénalisées par l'arrêt de la distribution de produits précédemment commercialisés par AES, les ventes ont également affiché une décroissance dans le domaine des applications industrielles.
 - En revanche, en Turquie, en Russie, en Europe de l'Est, au Moyen-Orient et en Afrique, la croissance organique a atteint 16 % sur les 3 premiers mois de l'exercice, favorisée par le succès de la gamme VIDAS[®], des cartes VITEK[®] 2 et de la biologie moléculaire.

- En Amérique du Nord (23 % du CA total), après 3 trimestres consécutifs de décroissance, les ventes ont progressé de 1,8 %. En particulier, le chiffre d'affaires aux Etats-Unis (hors bioTheranostics) a enregistré une croissance organique proche de 3 %.

Dans le domaine clinique, les ventes de réactifs ont progressé de 5,4 % grâce à la microbiologie clinique et au test VIDAS® B.R.A.H.M.S PCT, qui a poursuivi son développement rapide. Les ventes d'instruments se sont inscrites en net retrait dans un contexte économique toujours incertain et dans l'attente de la mise en œuvre de la réforme de la santé aux Etats-Unis.

Les applications industrielles ont, elles aussi, été tirées par la croissance des réactifs, en particulier des milieux prêts et de VIDAS®.

- Sur la zone Asie Pacifique (16 % du CA total), après les excellentes facturations d'équipements enregistrées au 4^{ème} trimestre 2012, les ventes ont enregistré une progression de 5,1 %. En Chine, le chiffre d'affaires est en hausse de 8 %, tiré par les ventes de réactifs. En Inde, la croissance a été soutenue par les gammes de microbiologie clinique et industrielle. Les applications industrielles ont progressé de plus de 7 %.
- En Amérique latine (8 % du CA total), les ventes ont connu des progressions à deux chiffres en Argentine, en Colombie et au Chili. En revanche, l'activité a été pénalisée au Brésil par le net repli des microplaques dû à un environnement concurrentiel très intense. Les applications industrielles ont affiché une croissance de près de 20 %.

Au cours du 1^{er} trimestre 2013, la stabilité des ventes a résulté de la compensation entre la hausse de 0,7 % des applications cliniques et la baisse de 2,1 % des applications industrielles (chiffres à devises et périmètre constants) :

Chiffre d'affaires par technologie <i>En millions d'euros</i>	3 mois 2013	3 mois 2012	Variation A données publiées	Variation A devises et périmètre constants
Applications Cliniques	286,0	287,3	-0,4 %	+0,7 %
Applications Industrielles	72,9	75,5	-3,5 %	-2,1 %
TOTAL	358,9	362,8	-1,1 %	+0,1 %

- Dans le domaine clinique, le chiffre d'affaires des réactifs est en croissance dans les trois gammes stratégiques :
 - La microbiologie, qui représente la moitié du chiffre d'affaires du Groupe et en est le cœur de métier, a vu ses ventes de réactifs afficher une progression de près de 4 % grâce notamment aux fortes facturations d'instruments réalisées en 2012. En 2013, la Société élargira son offre commerciale avec le lancement de 2 nouveaux systèmes particulièrement innovants - un nouvel automate d'hémoculture et un incubateur intégrant des technologies d'imagerie.
 - La gamme VIDAS® a enregistré une hausse de 3,1 % soutenue tant par les ventes de réactifs que d'instruments. Cette croissance reflète la pertinence de son repositionnement sur les paramètres à forte valeur médicale et dans les pays émergents. Alors que la nouvelle génération de l'instrument VIDAS®, VIDAS® 3, sera lancée en juillet 2013, les ventes d'instruments VIDAS® ont encore progressé de plus de 50 % dans les pays émergents. En revanche, les tests de routine ont continué de décroître dans les pays développés du fait de la consolidation des laboratoires médicaux. Avec un niveau d'automatisation renforcé, VIDAS® 3 permettra de consolider la base installée dans les pays matures, en spécialisant notamment son utilisation sur les tests de petite série.
 - En biologie moléculaire, les ventes sont en hausse de près de 5 %, tirées en particulier par les réactifs des gammes d'extraction et d'ARGENE. Dans ce domaine, bioMérieux prépare le lancement, en 2014, du système totalement intégré en développement avec Biocartis.

- Les applications industrielles, qui représentent 20 % de l'activité du Groupe, ont enregistré une décroissance de 2,1 %. Les difficultés rencontrées en Europe de l'Ouest du fait d'un contexte économique dégradé et de l'arrêt, fin 2012, de la distribution de certaines gammes précédemment commercialisées par AES, n'ont été que partiellement compensées par la croissance des autres régions. La largeur de la gamme de produits, la promotion de la « gamme bleue » d'AES sur de nouveaux territoires, en particulier aux Etats-Unis, et le lancement des solutions de cytométrie de flux auprès de nouveaux clients, notamment pharmaceutiques, devraient redynamiser les applications industrielles dans les prochains mois.
- Les ventes de réactifs et de services, qui ont représenté 91 % du chiffre d'affaires, ont affiché une croissance organique de près de 2 % et 9 % respectivement. bioMérieux renforce son offre de services avec la gamme bioMérieux Performance Solutions™, notamment grâce à l'accréditation COFRAC d'un laboratoire interne qui a permis d'ajouter des prestations d'étalonnage relatif à la norme ISO/CEI 17 025 à sa solution Labguard® de mesure, de surveillance et de traçabilité des paramètres physiques.
- Suite notamment à leur expansion très rapide au cours du 4^{ème} trimestre 2012 dans les pays émergents, les ventes d'instruments du Groupe ont été en décroissance au cours du 1^{er} trimestre et n'ont représenté que 9 % du chiffre d'affaires consolidé.

Autres éléments financiers

- Eléments bilanciers

L'endettement net ressort à environ 51 millions d'euros à fin mars 2013 contre 48 millions d'euros au 31 décembre 2012, une évolution en ligne avec celle du 1^{er} trimestre 2012. Le 1^{er} trimestre enregistre habituellement des paiements importants d'impôts et de rémunérations variables.

- Ressources humaines

Au 31 mars 2013, l'effectif global du Groupe s'élève à 7 541 collaborateurs (salariés en équivalent temps plein). A méthode de calcul identique, l'effectif s'élevait à 7 413 collaborateurs au 31 décembre 2012.

Principaux événements du 1^{er} trimestre

- Offre commerciale

Au cours du trimestre, bioMérieux a lancé le test TEMPO® Aerobic Count (TEMPO® AC) qui permet le dénombrement de la flore bactérienne totale dès 24 heures dans les échantillons alimentaires et environnementaux. Cette nouvelle génération de test TEMPO®, plus rapide et peu dépendante des caractéristiques très variées des échantillons alimentaires, a déjà permis de convertir de nouveaux clients aux Etats-Unis. Ce test a obtenu la validation internationale AOAC RI avant son lancement commercial.

Par ailleurs, au cours du trimestre, le test VIDAS® UP *Salmonella* (SPT) a été validé Méthode Officielle par l'« AOAC INTERNATIONAL » pour une grande variété de produits alimentaires et les échantillons d'environnement. *Salmonella* est une bactérie qui provoque l'une des infections intestinales les plus fréquentes dans le monde, la salmonellose. La solution VIDAS® UP *Salmonella* (SPT) utilise des protéines recombinantes de phages qui assurent une spécificité et une sensibilité exceptionnelles. Simple à utiliser, VIDAS® UP *Salmonella* SPT permet la capture et la détection ciblée de *Salmonella* en moins de 24 heures.

La Société a également reçu l'approbation de la FDA⁽¹³⁾ américaine pour commercialiser le test Adenovirus R-gene™ de la gamme ARGENE aux Etats-Unis. Ce test permet la détection qualitative du génome des adénovirus par PCR en temps réel. Les adénovirus peuvent causer des pathologies respiratoires, oculaires ou gastro-intestinales. Les infections à adénovirus sont communes et se rencontrent sur l'ensemble des régions. Elles peuvent intervenir tout au long de l'année. Au cours des dernières années, les adénovirus ont été reconnus comme pathogènes significatifs avec un fort taux de morbidité et de mortalité chez les patients immunodéprimés.

⁽¹³⁾ Food and Drug Administration

- Site de Durham (Caroline du Nord - Etats-Unis)

L'ensemble des mesures déployées sur le site de Durham pour permettre le retour à un niveau satisfaisant d'approvisionnement en flacons d'hémoculture BacT/ALERT® au début du 2^{ème} semestre 2013 se déroule selon le calendrier fixé. Par ailleurs, la Société poursuit son plan d'action pour remédier aux observations de la lettre d'avertissement (« Warning Letter ») envoyée par la FDA en août 2012.

- Partenariat de recherche avec Veolia Environnement

Veolia Environnement et bioMérieux ont annoncé leur volonté de s'engager dans un partenariat de recherche pour le développement d'une technologie innovante destinée à la surveillance en continu de la qualité microbiologique de l'eau potable. Un accord, portant sur une étude préliminaire destinée à évaluer la faisabilité technique et la pertinence économique du projet, a été signé courant mars 2013.

- Souscription au fonds ATI (Amorçage Technologique Investissement) de CEA Investissement

Début avril, CEA Investissement a annoncé le closing de son fonds Amorçage Technologique Investissement (ATI), dédié aux jeunes sociétés françaises dont l'offre repose sur une innovation technologique forte dans les domaines d'activité du CEA. Doté de 38 millions d'euros, ce fonds a été souscrit par le Fonds National d'Amorçage (FNA), par CDC Entreprises, le Commissariat à l'Energie Atomique (CEA), EDF Développement Environnement (EDEV), Safran et bioMérieux. bioMérieux s'est engagée à souscrire 1 million d'euros.

12.2 OBJECTIFS

En 2013, année d'investissement, la Société continuera la mise en œuvre de sa feuille de route 2012 - 2015.

Elle commercialisera 3 nouveaux instruments innovants, intensifiera le développement commercial de bioMérieux Performance Solutions™ et accélérera son expansion internationale, principalement dans les pays émergents. Elle poursuivra également ses efforts d'innovation, notamment pour assurer le succès des lancements commerciaux de 2013. Elle continuera le développement de nouveaux systèmes visant à renforcer la valeur médicale du diagnostic et à optimiser l'organisation des laboratoires. Elle mettra également en place de nouveaux programmes de développement ambitieux, en particulier dans le domaine des immunoessais ultrasensibles. En parallèle, elle continuera ses importantes initiatives opérationnelles avec notamment le déploiement du « Global ERP » dans de nouvelles sociétés du Groupe.

Dans ce contexte, bioMérieux se fixe comme objectif de réaliser une croissance de son chiffre d'affaires comprise entre 3 et 5 %, à devises et périmètre constants. Le 2^{ème} semestre devrait notamment voir le décollage progressif des 3 nouvelles plateformes de 2013, avec, en particulier, le déploiement commercial de VIDAS® 3 à compter de juillet.

En outre, la Société cible un résultat opérationnel courant compris entre 255 et 270 millions d'euros. Cet objectif intègre les investissements en R&D et les plans d'actions commerciales nécessaires au lancement de nouvelles plateformes innovantes de diagnostic et prend en compte la situation de production des flacons d'hémoculture BacT/ALERT®.

13 PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE

Le Groupe ne communique pas de prévisions sur son activité.

14 ORGANES D'ADMINISTRATION ET DIRECTION GENERALE

14.1	PRESENTATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION	119
------	---	-----

14.2	CONFLITS D'INTERET	124
------	--------------------	-----

14.1 PRESENTATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION

Composition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé de trois membres au moins et du maximum fixé par la loi.
Au 31 décembre 2012, il comptait neuf membres.

<p>Jean-Luc Belingard</p> <p>64 ans Né le 28/10/1948 Nationalité française</p> <p>Première nomination : 15/09/2006 Echéance du mandat : 2014</p> <p>Nombre d'actions de la Société : 50</p> <p>Fonction principale exercée dans la Société : Président Directeur Général</p>	<p>Autres mandats et fonctions exercés dans toute société au 31/12/2012 : Administrateur de LabCorp of America (Etats-Unis), Stallergenes (France), AES Laboratoire Groupe SA*, AES Chemunex SA*</p> <p>Mandats expirés exercés au cours des cinq derniers exercices : Administrateur de Applera Corp. (Etats-Unis) (fin : 2008), d'ExonHit Therapeutics (France) (fin : 2006), NicOx (fin : 2011), Celera Corporation (Etats-Unis) (fin : 2011) Président Directeur Général de la société IPSEN (fin : 2010)</p> <p>Autres références professionnelles et activités :</p> <p>Expérience et expertise en matière de gestion : H.E.C. Paris M.B.A. Cornell University (Etats-Unis) Directeur Général de Roche Diagnostic et Membre du Comité exécutif du Groupe Roche (1990 à 1999) Membre du Directoire et Directeur Général de bioMérieux-Pierre Fabre de 1999 à 2001 Président Directeur Général de la société IPSEN (2001 à 2010)</p>
<p>Alexandre Mérieux</p> <p>39 ans Né le 15/01/1974 Fils de Monsieur Alain Mérieux (administrateur) Nationalité française</p> <p>Première nomination : 16/04/2004 Echéance du mandat : 2014</p> <p>Nombre d'actions de la Société : 20</p> <p>Fonction principale exercée dans la Société : Directeur Général Délégué et Directeur de l'Unité Microbiologie</p>	<p>Autres mandats et fonctions exercés dans toute société au 31/12/2012 : Administrateur et Vice-Président de l'Institut Mérieux*, la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux, la Fondation Mérieux, Mérieux NutriSciences Corp. (Etats-Unis)*, bioMérieux Inc. (Etats-Unis)*, bioMérieux China Ltd. (Chine)*, bioMérieux Shanghai Ltd*, AES Laboratoire Groupe SA*, AES Chemunex SA*, Sysmex bioMérieux Ltd Président de Mérieux Développement SAS*, SGH*, Foncière de Montcelard (SAS)* Gérant de SCI ACCRA</p> <p>Mandats expirés exercés au cours des cinq derniers exercices Administrateur de Ecosilk (Etats-Unis) (fin 2007) Représentant permanent de Mérieux NutriSciences Corp* (ex-Silliker Group Corp), Président de Silliker France SAS* (fin 2007), Adriant SAS (fin 2008), BTF (Australie)* (fin 2012), bioMérieux India Private Ltd. (Inde)* (fin 2011), bioMérieux Polska sp. z.o.o. (Pologne)* (fin 2012), bioMérieux UK Ltd. (Royaume-Uni)* (fin 2011), bioMérieux Singapore Pte Ltd. (Singapour) (fin 2011), Skiva SAS* (fin 2012), bioMérieux Canada* (fin 2012)</p> <p>Autres références professionnelles et activités :</p> <p>Expérience et expertise en matière de gestion : H.E.C. Montréal Directeur Marketing de Silliker en 2003 et 2004</p>

* Société contrôlée par la Société Compagnie Mérieux Alliance S.A.S. au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce

<p>Alain Mérieux</p> <p>74 ans Né le 10/07/1938 Père de Monsieur Alexandre Mérieux (Administrateur et Directeur Général Délégué) Nationalité française</p> <p>Première nomination : 10/07/1986 Echéance du mandat : 2014</p> <p>Nombre d'actions de la Société : 290</p> <p>Fonction principale exercée dans la Société : Président du Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations</p>	<p><u>Autres mandats et fonctions exercés dans toute société au 31/12/2012 :</u> Président de Compagnie Mérieux Alliance S.A.S Président Directeur Général de l'Institut Mérieux* Président de la Fondation Mérieux, VetagroSup, Fondation pour l'Université de Lyon, Institut de Recherche Technologique BioAster Administrateur et Président d'honneur de la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux Administrateur de la Compagnie Plastic Omnium, CIC Lyonnaise de Banque, Transgene*, bioMérieux Italia SpA (Italie)*, Mérieux NutriSciences Corp. (Etats-Unis)*, la Fondation Pierre Fabre, la Fondation Pierre Vérots</p> <p><u>Mandats expirés exercés au cours des cinq derniers exercices :</u> Synergie Lyon Cancer (Canceropôle) (fin : mars 2012), la Fondation Centaure (fin : nov 2012), la Fondation Edmus (fin : nov 2012) Administrateur de Shantha Biotechnics Ltd. (Inde)* (fin : 2009)</p> <p><u>Autres références professionnelles et activités :</u></p> <p><u>Expérience et expertise en matière de gestion :</u> Diplômé de la Harvard Business School Docteur en Pharmacie Président Directeur Général de la Société de 1965 à 2010 Directeur Général d'entreprise depuis plus de 30 ans</p>
<p>Michele Palladino</p> <p>Administrateur indépendant**</p> <p>72 ans Né le 13/06/1940 Nationalité italienne</p> <p>Première nomination : 06/07/2004 Echéance du mandat : 2014</p> <p>Nombre d'actions de la Société : 2000</p> <p>Fonction principale exercée dans la Société : Membre du Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations</p>	<p><u>Autres mandats et fonctions exercés dans toute société au 31/12/2012 :</u> Néant</p> <p><u>Mandats expirés exercés au cours des cinq derniers exercices</u></p> <p>Président et associé commanditaire de Michele Palladino & C SAS (fin : 2010)</p> <p><u>Autres références professionnelles et activités :</u></p> <p><u>Expérience et expertise en matière de gestion :</u> Directeur Général de bioMérieux jusqu'en 1993</p>

* Société contrôlée par la Société Compagnie Mérieux Alliance S.A.S. au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce

** Administrateur indépendant en vertu de la définition contenue dans le règlement intérieur du Conseil d'administration de la Société

<p>Michel Angé</p> <p>Administrateur indépendant**</p> <p>73 ans Né le 27/11/1939 Nationalité française</p> <p>Première nomination : 30/09/2004 Echéance du mandat : 2014</p> <p>Nombre d'actions de la Société : 160</p> <p>Fonction principale exercée dans la Société : Président du Comité d'Audit et Membre du Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations</p>	<p>Autres mandats et fonctions exercés dans toute société au 31/12/2012 : Administrateur de Lyonnaise de Banque SA, Tessi, Apicil Prévoyance, Sogelym- Dixence Holding SAS, Groupe Progres</p> <p>Mandats expirés exercés au cours des cinq derniers exercices Administrateur et Vice-Président du Conseil de surveillance de la Banque de Vizille SA (fin : 2011) Président et Vice-Président d'Apicil Prévoyance (fin : 2007) et d'Apicil Assurance SA (fin : 2007) Président d'Apicil Preci SA (fin : 2007) Administrateur du Centre Technique des Institutions de Prévoyance (fin : 2007) Président du GIE Santelog (fin : 2007) Vice-Président et Administrateur du Fonds de Garantie des Institutions de Prévoyance (fin : 2008)</p> <p>Autres références professionnelles et activités :</p> <p>Expérience et expertise en matière de gestion : Diplôme d'études supérieures de l'Institut Technique de Banque Directeur Général de la Lyonnaise de Banque pendant 13 années</p>
<p>Georges Hibon</p> <p>75 ans Né le 03/11/1937 Nationalité française</p> <p>Première nomination : 06/07/2004 Echéance du mandat : 2014</p> <p>Nombre d'actions de la Société : 10</p> <p>Fonction principale exercée dans la Société : Membre du Comité d'Audit</p>	<p>Autres mandats et fonctions exercés dans toute société au 31/12/2012 : Administrateur de l'organisation non gouvernementale Care France Administrateur de Transgene SA*, ABL*</p> <p>Mandats expirés exercés au cours des cinq derniers exercices : Administrateur de BioAlliance Pharma (fin : 2009) Président du Conseil de Shantha Biotechnics Limited (Inde)* (fin : 2010)</p> <p>Autres références professionnelles et activités :</p> <p>Expérience et expertise en matière de gestion : H.E.C. Paris Président France de MSD Chibret Vice-Président Merck International Chairman et Chief Executive Officer de Pasteur Mérieux Connaught</p>
<p>Philippe Archinard</p> <p>53 ans Né le 21/11/1959 Nationalité française</p> <p>Première nomination : 10/06/2010 Echéance du mandat : 2014</p> <p>Nombre d'actions de la Société : 10</p> <p>Fonction principale exercée dans la Société : Directeur du Pôle d'immunothérapie de l'Institut Mérieux</p>	<p>Autres mandats et fonctions exercés dans toute société au 31/12/2012 : Président-Directeur Général de Transgene* Directeur Général de TSGH* Président de l'Association LyonBioPôle Administrateur d'Erytech Pharma Représentant permanent de TSGH*, administrateur de ABL Inc.* Représentant de LyonBioPôle au Conseil d'administration de l'association « FINOVI » et de la fondation « Synergie Lyon Cancer » Vice-Président de BioAster (fondation de coopération scientifique) Administrateur de CPE Lyon – Représentant de la FPUL</p> <p>Mandats expirés exercés au cours des cinq derniers exercices : Néant</p> <p>Autres références professionnelles et activités :</p> <p>Expérience et expertise en matière de gestion : Diplômé de la Harvard Business School Directeur général de Innogenetics (Belgique) de 2000 à 2003 Président Directeur Général de Transgene</p>

* Société contrôlée par la Société Compagnie Mérieux Alliance S.A.S. au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce

** Administrateur indépendant en vertu de la définition contenue dans le règlement intérieur du Conseil d'administration de la Société

<p>Marie-Hélène Habert</p> <p>Administrateur indépendant**</p> <p>47 ans Née le 04/04/1965 Nationalité française</p> <p>Première nomination : 30/05/2012 Echéance du mandat : 2016</p> <p>Nombre d'actions de la Société : 19</p> <p>Fonction principale exercée dans la Société : Néant</p>	<p><u>Autres mandats et fonctions exercés dans toute société au 31/12/2012 :</u> Directeur de la Communication et du Mécénat au sein du Groupe Dassault Membre du Comité Stratégique de Dassault Développement SAS Administrateur de Artcurial (SA), de la Fondation Serge Dassault et des Amis de la Fondation.</p> <p>Représentant permanent de GIMD, au Conseil de Surveillance de Immobilière Dassault SA.</p> <p>Gérant de H Investissements (SARL); de HDH (Société Civile)</p> <p>Vice Président et membre du Conseil de Surveillance de Groupe Industriel Marcel Dassault (SAS)</p> <p><i>Mandats expirés exercés au cours des cinq derniers exercices :</i> Administrateur de Dassault Développement SA(fin 2011)</p> <p><u>Autres références professionnelles et activités :</u></p> <p><i>Expérience et expertise en matière de gestion :</i> Magistère de juriste d'affaires de l'Université de Paris II, d'un DESS de Droit des affaires et fiscalité de l'Université de Paris I / La Sorbonne et d'un DESS de marketing de l'IEP Paris</p>
<p>Harold Boël</p> <p>Administrateur indépendant**</p> <p>48 ans Né le 27/08/1964 Nationalité belge</p> <p>Première nomination : 30/05/2012 Echéance du mandat : 2016</p> <p>Nombre d'actions de la Société : 50</p> <p>Fonction principale exercée dans la Société : Membre du Comité d'Audit</p>	<p><u>Autres mandats et fonctions exercés dans toute société au 31/12/2012 :</u> Administrateur délégué de Sofina, Henex, Suez Environnement, Electrabel.</p> <p><i>Mandats expirés exercés au cours des cinq derniers exercices :</i> Administrateur de Oberthur Technologies (fin : 2011), François Charles Oberthur Fiduciaires (fin : 2012), Union Financière Boël (fin : 2011), Finasucre (fin : 2009)</p> <p><u>Autres références professionnelles et activités :</u></p> <p><i>Expérience et expertise en matière de gestion :</i> Science Bachelor en Chimie de Brown University (USA) et diplôme d'Ingénieur en Science des Matériaux de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne</p> <p>Fonctions de Direction dans l'industrie sidérurgique au sein du groupe Corus</p>

** Administrateur indépendant en vertu de la définition contenue dans le règlement intérieur du Conseil d'administration de la Société

<p>Christian Bréchet***</p> <p>60 ans Né le 23/07/1952 Nationalité française</p> <p>Première nomination : 12/06/2008 Echéance du mandat : AG 30 mai 2012</p> <p>Nombre d'actions de la Société : 10</p> <p>Fonction principale exercée dans la Société : Vice-Président en charge des Affaires Médicales et Scientifiques de l'Institut Mérieux</p>	<p>Autres mandats et fonctions exercés dans toute société au 31/12/2012 : Vice-Président en charge des Affaires Médicales et Scientifiques de Institut Mérieux* Administrateur de InabioSanté à Toulouse, RITC - Fondation et Innovation Thérapeutique en Cancérologie à Toulouse, Fondation Mérieux, Lyonbiopôle, EPEMED, Eclosion (Suisse), Fondation Lyon 1, Transgene*</p> <p>Mandats expirés exercés au cours des cinq derniers exercices bioMérieux (mai 2012) ; Knome (mars 2012) ; bioTheranostics (Etats-Unis) (2012)</p> <p>Autres références professionnelles et activités :</p> <p>Expérience et expertise en matière de gestion : Directeur de l'unité INSERM U370/ Université Paris V « Carcinogenèse hépatique et virologie moléculaire » de 1993 à 2001 Chef du service Hépatologie de l'Hôpital Necker-Enfants Malades de 1997 à 2001 Directeur du Centre national de référence de l'Institut Pasteur de Paris sur l'épidémiologie moléculaire des hépatites virales de 1998 à 2001 Directeur Général de l'INSERM de 2001 à 2007</p>
<p>Groupe Industriel Marcel Dassault représenté par Benoît Habert**</p> <p>Administrateur indépendant**</p> <p>48 ans Né le 12/07/1964</p> <p>Première nomination : 16/04/2004 Fin du mandat : AG 30 mai 2012</p> <p>Nombre d'actions de la Société : 2 013 470</p> <p>Fonction principale exercée dans la Société : Membre du Comité d'Audit (fin : mai 2012)</p>	<p>Autres mandats et fonctions exercés dans toute société par Monsieur Benoît Habert au 31/12/2012 : Président de Dassault Développement SAS Directeur Général Délégué et administrateur de Groupe Industriel Marcel Dassault SAS Président de Habert Dassault Finance SAS Administrateur de Transgene SA*, Dassault Média SA, Groupe Figaro SA, SITC SAS, Sport 24 SA, Dargaud SA, Zewao SAS, Intigold (Pérou), Eclosion (Suisse), Dupuis (Belgique)</p> <p>Membre du Conseil de surveillance de Figaro Classifieds SA, John Paul (SAS Service Concierges).</p> <p>Représentant de GIMD, administrateur de Mérieux NutriSciences Corp.* (Etats-Unis)</p> <p>Mandats expirés exercés au cours des cinq derniers exercices de Monsieur Benoît Habert : Administrateur bioMérieux (fin : mai 2012) Directeur Général de Dassault Développement SA (fin : 2010) Administrateur de Chapitre.com (fin : 2009), LSF (Etats-Unis) (fin : 2009), TM4 (Canada) (fin : 2009), Livres invest (fin : 2009), Shan (fin : 2009)</p> <p>Autres références professionnelles et activités :</p> <p>Expérience et expertise en matière de gestion de Monsieur Benoît Habert : Président de Dassault Développement Directeur Général Délégué de Groupe Industriel Marcel Dassault</p>

* Société contrôlée par la Société Compagnie Mérieux Alliance S.A.S. au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce

** Administrateur indépendant en vertu de la définition contenue dans le règlement intérieur du Conseil d'administration de la Société

*** Administrateur dont le mandat a pris fin en 2012

La composition et l'organisation du Conseil d'administration est décrite dans le Rapport du Président figurant en Annexe 1 du présent document de référence.

Les membres du Conseil d'administration peuvent être contactés au siège social de la Société à Marcy l'Etoile (Rhône).

14.2 CONFLITS D'INTERET

A la connaissance de la Société :

- aucune condamnation pour fraude n'a été prononcée au cours des cinq dernières années à l'encontre de l'un des membres du Conseil d'administration ou de l'un des Directeurs Généraux délégués ;
- aucun des membres du Conseil d'administration et aucun des Directeurs Généraux Délégués n'a été associé au cours des cinq dernières années à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que Directeur Général ;
- aucune condamnation n'a été prononcée au cours des cinq dernières années à l'encontre de l'un des membres du Conseil d'administration ou de l'un des Directeurs Généraux Délégués emportant une interdiction d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur ;
- aucune incrimination et/ou sanction publique officielle n'a été prononcée à l'encontre de l'un des membres du Conseil d'administration de la Société ou de l'un des Directeurs Généraux Délégués par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés).

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun conflit d'intérêts potentiel entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, de l'un des membres du Conseil d'administration de la Société ou d'un Directeur Général Délégué et leurs intérêts privés et/ou d'autres intérêts. Les conventions impliquant certains administrateurs font l'objet de la procédure des conventions réglementées et sont présentées au § 19.

En outre, un dispositif de gouvernement d'entreprise a été mis en place par la Société (cf. Annexe 1).

Intérêts des mandataires sociaux dans le capital de la Société et des sociétés du Groupe

Monsieur Alain Mérieux et son fils Monsieur Alexandre Mérieux sont les principaux actionnaires de la société Compagnie Mérieux Alliance, holding d'Institut Mérieux, actionnaire majoritaire de la Société, dont ils détiennent ensemble la majorité du capital et des droits de vote (cf. § 18.1 et 18.2).

15 REMUNERATION ET AVANTAGES

15.1	REMUNERATION ET AVANTAGES EN NATURE	126
15.1.1	Rémunération des membres du Conseil d'administration	126
15.2	RETRAITES ET AUTRES ENGAGEMENTS	130

15.1 REMUNERATION ET AVANTAGES EN NATURE

15.1.1 REMUNERATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tableau récapitulatif des jetons de présence

Le montant maximum des jetons de présence alloués à l'ensemble des administrateurs s'élève à 300 000 euros par an, ainsi qu'il résulte de la cinquième résolution de l'Assemblée générale ordinaire de la Société en date du 12 juin 2008.

Les règles de répartition des jetons de présence sont les suivantes :

- pour le Conseil d'administration : 12 000 euros/an + 1 500 euros par participation, pour chaque administrateur et censeur ;
- pour le Comité d'Audit : 6 000 euros/an + 1 500 euros par participation ;
- pour le Comité Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations : 4 000 euros/an + 1 500 euros par participation.

Membres du Conseil	Jetons de présence versés en 2012 en €	Jetons de présence versés en 2011 en €
Jean-Luc Belingard	21 000	19 500
Alain Mérieux	28 000	26 500
Alexandre Mérieux	21 000	19 500
Christian Bréchet	9 000	19 500
Michele Palladino	28 000	26 500
Philippe Archinard	21 000	19 500
GIMD / Benoît Habert	18 000	36 000
Michel Angé	43 000	39 000
Georges Hibon	36 000	38 500
Harold Boël	28 500	19 500
Marie Hélène Habert	9 000	-
TOTAL	262 500	264 000

La durée des mandats de Mr Christian Bréchet et de la société GIMD a été de cinq mois au cours de l'exercice 2012, et la durée de celui de Mme Marie-Hélène Habert, de sept mois.

Les administrateurs n'ont reçu aucun jeton de présence au titre de leurs mandats au sein des filiales du Groupe.

Rémunérations des mandataires sociaux et administrateurs

♦ Monsieur Jean-Luc Belingard

Pour ses fonctions exercées au sein de l'Institut Mérieux, Monsieur Jean-Luc Belingard est rémunéré par l'Institut Mérieux, par un contrat de travail.

Et au titre de son mandat social au sein de bioMérieux, il perçoit une rémunération fixe et une rémunération variable. Cette rémunération variable est fondée sur une appréciation qualitative et quantitative de l'atteinte d'objectifs. La croissance du chiffre d'affaires et le résultat opérationnel courant (Ebit courant), annoncées au marché en début d'année constituent les deux objectifs quantitatifs. Cette rémunération fait l'objet d'un examen annuel par le Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations, qui rend compte de ses conclusions au Conseil d'administration.

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées (en €) à Jean-Luc Belingard – Président-Directeur Général		
	2012	2011
Rémunérations dues au titre de l'exercice	1 587 228	1 580 996
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	0	0
Valorisation des actions attribuées au cours de l'exercice ^(a)	811 000	1 984 000
Total	2 398 228	3 564 996

Jean-Luc Belingard	Montants au titre de l'exercice 2012 en €		Montants au titre de l'exercice 2011 en €	
	Dus	Versés	Dus	Versés
- rémunération fixe ^(b)	861 341	861 341	870 000	870 000
- rémunération variable ^(c)	691 560	680 000	680 000	0
- rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
- jetons de présence	21 000	21 000	19 500	19 500
- avantages en nature ^(d)	13 327	13 327	11 496	11 496
Total	1 587 228	1 575 668	1 580 996	900 996
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant		Néant	
Valorisation des actions attribuées au cours de l'exercice ^(a)	811 000		1 984 000	

(a) Actions Institut Mérieux attribuées par Institut Mérieux. Cette valeur correspond à la valeur des actions gratuites lors de leur attribution telle que retenue dans le cadre de l'application d'IFRS 2, après prise en compte notamment d'une éventuelle décote liée à des critères de performance et à la probabilité de présence dans la Société à l'issue de la période d'acquisition, mais avant effet de l'étalement au titre d'IFRS 2 de la charge sur la période d'acquisition

(b) Rémunération totale versée par la société Institut Mérieux (172 671 €) et bioMérieux (688 670 €)

(c) Rémunération versée par bioMérieux

(d) Voiture de fonction et logement fournis par la société Institut Mérieux

Monsieur Jean-Luc Belingard bénéficie également d'une prime conditionnelle à long terme dont la cible est fixée à 1 200 000 euros, versée en avril 2016 sous conditions de présence en qualité de Président Directeur Général de la Société au 31 mars 2014. Le versement de cette prime est également conditionné par la réalisation d'objectifs quantitatifs (atteinte des objectifs de croissance des ventes et d'Ebit à quatre ans) et d'objectifs qualitatifs (affinement de la stratégie de la Société).

♦ **Monsieur Alexandre Mérieux**

Monsieur Alexandre Mérieux est rémunéré par l'Institut Mérieux, par un contrat de travail qui le lie à cette société et refacturé pour partie à bioMérieux. La fixation de la rémunération brute variable de Monsieur Alexandre Mérieux, versée l'année suivante, est basée sur deux éléments : un indicateur de performance financière de la Société commun à l'ensemble des salariés (progression du chiffre d'affaires et résultat opérationnel courant), et sa performance individuelle appréciée en fonction d'objectifs fixés en début d'exercice. Cette rémunération fait l'objet d'un examen annuel par le Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations.

Monsieur Alexandre Mérieux bénéficie du contrat de retraite collectif (à cotisations définies) ouvert aux cadres dirigeants du Groupe.

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées (en €) à Alexandre Mérieux – Directeur Général Délégué		
	2012	2011
Rémunérations dues au titre de l'exercice	441 505	396 151
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Total	441 505	396 151

Alexandre Mérieux	Montants au titre de l'exercice 2012 en €		Montants au titre de l'exercice 2011 en €	
	Dus	Versés	Dus	Versés
- rémunération fixe ^(a)	263 929	263 929	253 571	253 571
- rémunération variable ^(a)	150 000	150 000	118 460	140 000
- rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Néant	Néant
- jetons de présence	21 000	21 000	19 500	19 500
- avantages en nature ^(b)	6 576	6 576	4 620	4 620
Total	441 505	441 505	396 151	417 691
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant		Néant	
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant		Néant	

(a) Rémunération totale versée par la société Institut Mérieux

(b) Voiture de fonction fournie par la société Institut Mérieux

♦ **Monsieur Alain Mérieux**

Monsieur Alain Mérieux perçoit une rémunération fixe, déterminée et versée par l'Institut Mérieux, et refacturée pour partie à bioMérieux. Au 31 décembre 2012, seul Monsieur Alain Mérieux bénéficie d'un régime surcomplémentaire de retraite à prestations définies. Ce régime, qui concernait les cadres dirigeants de la Société, a été fermé et aucune somme n'y a été versée en 2012.

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées (en €) à Alain Mérieux – Administrateur		
Alain Mérieux	Montants versés au titre de l'exercice 2012 en €	Montants versés au titre de l'exercice 2011 en €
- rémunération fixe ^(a)	355 500	348 071
- rémunération variable	Néant	Néant
- rémunération exceptionnelle	Néant	Néant
- jetons de présence	28 000	26 500
- avantages en nature	Néant	Néant
Total	383 500	374 571
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant

(a) Rémunération totale versée par la société Institut Mérieux.

♦ **Monsieur Christian Bréchet**

Monsieur Christian Bréchet est rémunéré par l'Institut Mérieux, par un contrat de travail qui le lie à cette société, et refacturé en partie à bioMérieux. La fixation de la rémunération brute variable de Monsieur Christian Bréchet, versée l'année suivante, est basée sur sa performance individuelle appréciée en fonction d'objectifs fixés en début d'exercice.

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées (en €) à Christian Bréchet – Administrateur		
Christian Bréchet	Montants versés au titre de l'exercice 2012 en €	Montants versés au titre de l'exercice 2011 en €
- rémunération fixe ^(a)	280 700	275 500
- rémunération variable ^(a)	90 000	100 000
- rémunération exceptionnelle	Néant	Néant
- jetons de présence	9 000	19 500
- avantages en nature ^(b)	9 293	10 187
Total	388 993	405 187
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant

(a) Rémunération totale versée par la société Institut Mérieux

(b) Moyens de transport payés par la société Institut Mérieux

♦ **Monsieur Philippe Archinard**

Monsieur Philippe Archinard est rémunéré par l'Institut Mérieux, par un contrat de travail qui le lie à cette société, et refacturé en partie à bioMérieux. La fixation de la rémunération brute variable de Monsieur Philippe Archinard, versée l'année suivante, est basée sur sa performance individuelle appréciée en fonction d'objectifs fixés en début d'exercice.

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées (en €) à Philippe Archinard – Administrateur		
Philippe Archinard	Montants versés au titre de l'exercice 2012 en €	Montants versés au titre de l'exercice 2011 en €
- rémunération fixe ^(a)	435 000	430 000
- rémunération variable ^(a)	450 000	435 000
- rémunération exceptionnelle	Néant	Néant
- jetons de présence	21 000	19 500
- avantages en nature ^(a)	9 696	6 960
Total	915 696	891 460
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant

(a) Rémunération totale versée par la société Institut Mérieux

Engagements pris au bénéfice des mandataires sociaux

En 2012, la Société n'a pris aucun engagement, de quelque nature que ce soit, au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de leurs fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En 2010, le Conseil d'administration a arrêté au profit de Monsieur Jean Luc Belingard une indemnité de départ représentant vingt-quatre mois de salaire (fixe et variable).

Cette indemnité de départ ne sera versée qu'en cas de départ contraint et lié à un changement de contrôle ou de stratégie. En outre, elle ne sera versée que si la croissance du chiffre d'affaires et la marge opérationnelle courante atteignent les objectifs annoncés au marché l'année précédant l'année au cours de laquelle le départ de Monsieur Jean-Luc Belingard interviendra.

Cette indemnité de départ ne sera versée qu'après constatation par le Conseil d'administration du respect des conditions énumérées ci-dessus.

Elle ne sera pas versée en cas de démission, départ à la retraite, changement de fonction à l'intérieur du Groupe.

Aucune action de préférence n'a été attribuée aux mandataires sociaux au titre de l'exercice 2012.

Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des mandataires sociaux

Néant.

15.2 RETRAITES ET AUTRES ENGAGEMENTS

L'engagement de bioMérieux SA, en matière de régime de retraite à prestations définies, s'élève à 1,9 million d'euros au 31 décembre 2012.

16 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

16.1	CONSEIL D'ADMINISTRATION ET MANDATS	132
16.2	CONTRATS DE SERVICES ENTRE CES PERSONNES	132
16.3	COMITE D'AUDIT ET COMITE DES RESSOURCES HUMAINES, NOMINATIONS ET REMUNERATIONS	132
16.4	CONFORMITE AU REGIME DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	133

16.1 CONSEIL D'ADMINISTRATION ET MANDATS

Attributions du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Le Conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Par ailleurs, le règlement intérieur du Conseil d'administration prévoit qu'il doit spécifiquement et obligatoirement se prononcer sur (i) l'approbation du plan stratégique de la Société et de ses filiales, (ii) l'approbation du budget annuel et, trimestriellement, de sa mise en œuvre et (iii) l'autorisation de procéder à toute opération stratégique (acquisition, échange, transaction, constitution de sûretés, financement quelles qu'en soient ses modalités...) non prévue dans le plan stratégique ou dans le budget et qui excède 30 millions d'euros.

Enfin, le règlement intérieur prévoit également que le Conseil d'administration est tenu informé de tout événement important concernant la marche de la Société et plus particulièrement de sa situation financière, de la situation de sa trésorerie, ainsi que de ses engagements.

Les travaux du Conseil d'administration

Le Président organise et dirige les travaux du Conseil d'administration, dont il rend compte à l'Assemblée générale.

Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure d'accomplir leur mission.

Les attributions et les travaux du Conseil d'administration sont détaillés dans le Rapport du Président en Annexe 1 du présent document de référence.

Mandats des administrateurs

La liste des mandats ainsi que leurs dates de prise d'effet et d'expiration sont détaillés au § 14 du présent document de référence.

16.2 CONTRATS DE SERVICE ENTRE CES PERSONNES

Il n'existe pas de convention de prestations de services entre les membres du Conseil d'administration, de la Direction et des organes de surveillance, d'une part, et la Société ou l'une de ses filiales, d'autre part, prévoyant l'octroi d'avantages.

16.3 COMITE D'AUDIT ET COMITE DES RESSOURCES HUMAINES, NOMINATIONS ET REMUNERATIONS

Les Comités du Conseil d'administration

Le règlement intérieur du Conseil d'administration prévoit que le Conseil d'administration peut décider de constituer un ou plusieurs Comités permanents ou temporaires, destinés à faciliter le bon fonctionnement du Conseil d'administration et à concourir efficacement à la préparation de ses décisions.

Les Comités sont chargés d'étudier les questions que le Conseil d'administration ou son Président soumettent à leur examen, de préparer les travaux du Conseil d'administration relativement à ces questions et de rapporter leurs conclusions au Conseil d'administration sous forme de comptes-rendus, de propositions, d'informations ou de recommandations.

Le rôle des Comités est strictement consultatif. Le Conseil d'administration apprécie souverainement les suites qu'il entend donner aux conclusions présentées par les Comités. Chaque administrateur reste libre de voter comme il l'entend sans être tenu par ces études, investigations ou rapports. Il n'est pas non plus tenu par les éventuelles recommandations émises par les Comités.

A la date du dépôt du présent document de référence, le Conseil d'administration de la Société a constitué deux Comités : le Comité d'Audit et le Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations dont la composition et le fonctionnement sont décrits dans le Rapport du Président figurant en Annexe 1 du présent document de référence.

16.4 CONFORMITE AU REGIME DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Cadre légal du gouvernement d'entreprise

La Société se conforme en matière de gouvernement d'entreprise aux obligations légales et a également choisi de se référer au Code de gouvernement d'entreprise de l'AFEP/MEDEF qui synthétise les principes de gouvernement d'entreprise en vigueur. Ce code est consultable en ligne sur le site Internet du MEDEF (<http://www.code-afep-medef.com>). Les dispositions de ce code qui ont été écartées, ainsi que les motifs, sont exposés ci-après :

Concernant les mandats des dirigeants

Le renouvellement par tranche ou par bloc des mandats : compte tenu du renouvellement en 2010 du mandat de sept administrateurs sur neuf, le système de non-renouvellement par tranche ou bloc, est difficilement applicable.

Concernant l'évaluation de la Direction Générale par le Conseil d'administration

L'évaluation des performances de la Direction Générale est appréciée par les membres du Conseil d'administration de manière indépendante et collégiale.

Compte-tenu, d'une part de l'exercice de la Direction Générale par le Président et donc de sa présence aux réunions du Conseil d'administration, et d'autre part de la présence de Monsieur Alexandre Mérieux en qualité d'administrateur et Directeur Général Délégué, l'évaluation des performances de la Direction Générale est appréciée par les membres du Conseil d'administration en présence de la Direction Générale.

Le rapport sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration ainsi que sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mise en place par la Société est en Annexe 1 du présent document de référence et complète la description donnée au présent chapitre.

17 SALARIES

17.1	NOMBRE DE SALARIES	135
17.1.1	Effectifs du Groupe	135
17.1.2	Politique sociale	136
17.1.3	Relations sociales	138
17.2	ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS	139
17.2.1	Durée de la période d'acquisition	139
17.2.2	Critères et conditions d'attribution	139
17.2.3	Livraison des titres	139
17.2.4	Durée de la période de conservation	139
17.2.5	Droits des bénéficiaires	140
17.3	PARTICIPATION ET STOCK OPTIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION	140
17.4	ACCORD DE PARTICIPATION DES SALARIES	140

17.1 NOMBRE DE SALARIES

bioMérieux fonde en grande partie sa réussite sur la qualité et la motivation de ses collaborateurs, leur capacité à travailler en équipes pluridisciplinaires et leur énergie à mettre leur créativité et leur professionnalisme au service de ses clients.

Un effort particulier est apporté à la communication interne afin que l'ensemble des collaborateurs de bioMérieux dans le monde puisse, grâce aux différents outils de communication, mieux connaître les informations sur la Société, comprendre ses enjeux et priorités et partager son expérience.

17.1.1 EFFECTIFS DU GROUPE

Au 31 décembre 2012, l'effectif global du Groupe s'élève à 7 285 collaborateurs (salariés en équivalent temps plein). L'effectif s'élevait à 7 077 collaborateurs au 31 décembre 2011, à méthode de calcul identique.

Exprimé en effectifs inscrits (chaque salarié comptant pour un même s'il travaille à temps partiel), l'effectif s'élevait à 7 534 collaborateurs au 31 décembre 2012. Ce chiffre inclut les collaborateurs des sociétés AES, ARGENE et RAS. 54 % de l'effectif travaille hors de France.

L'ensemble des indicateurs présentés ci-après sont exprimés en effectifs inscrits.

Les effectifs se répartissent de la façon suivante :

	Femmes	Hommes
Répartition 2012	3 715	3 819
Total effectif	7 534	

	Femmes	Hommes
Temps de travail	49 %	51 %
. Temps partiel	14 %	1 %
. Temps plein	86 %	99 %

Départs	2012	2011	2010
CDI			
Volontaire	374	380	302
Involontaire	163	213	153
<i>Sous-total</i>	<i>537</i>	<i>593</i>	<i>455</i>
Temporaires			
<i>Sous-total</i>	<i>418</i>	<i>297</i>	<i>263</i>
Total	955	890	718

Entrées	2012	2011	2010
CDI	651	1 157	499
Temporaires	543	491	286
Total	1 194	1 648	785

Age	2012	2011	2010
< 25	5 %	4 %	4 %
25-34	27 %	28 %	26 %
35-44	32 %	32 %	33 %
45-54	27 %	26 %	27 %
> 54	10 %	9 %	9 %

Zones géographiques	2012	2011	2010
Amérique du Nord	23 %	23 %	25 %
Amérique Latine	5 %	5 %	5 %
Asie Pacifique ⁽¹⁾	11 %	10 %	9 %
EMEA	16 %	16 %	16 %
France	45 %	46 %	45 %

⁽¹⁾ dont près de 400 collaborateurs en Chine représentent 5 % des effectifs du Groupe

17.1.2 POLITIQUE SOCIALE

Le Groupe mène en faveur de ses collaborateurs une politique sociale active centrée autour de plusieurs axes : le pilotage de la performance, le développement des compétences et de la mobilité, la politique de rémunération, l'amélioration des conditions de travail et la promotion de l'égalité professionnelle hommes-femmes.

Pilotage de la performance

Le pilotage de la performance au travers des entretiens annuels d'appréciation et de leur suivi permet d'assurer l'alignement des objectifs individuels avec les priorités de la Société, d'évaluer les performances individuelles et de définir des actions de développement des compétences. C'est aussi l'occasion de clarifier les contributions attendues et de mesurer le respect des valeurs de la Société.

Développement des compétences et de la mobilité

L'Université bioMérieux a pour objectif de permettre aux collaborateurs de travailler dans un environnement en pleine évolution en développant les compétences appropriées. Elle contribue ainsi à l'atteinte des objectifs stratégiques de l'entreprise.

A ce titre, une vaste gamme de programmes de formation, portant tant sur des compétences techniques que comportementales, est proposée à l'ensemble des collaborateurs :

- Des programmes sont dédiés spécifiquement aux managers afin de développer l'agilité personnelle, organisationnelle, la collaboration et le travail d'équipe entre les fonctions. Un programme bioMérieux Manager Essentials a été mis en place pour tous les managers du Groupe. En 2012, ce programme a représenté 17 340 heures de formation, soit en moyenne 16h de formation par manager. Il existe également un processus 360°, une offre de team buil ding et de coaches internes.
- Des parcours spécifiques sont élaborés pour chaque fonction de l'entreprise. Depuis 2009, ont déjà été développés les programme Marketing Excellence, Manufacturing Essentials, Quality Essentials, Regulatory Affairs Essentials, LeanSixSigma et Sales Capabilities. Au titre de ce dernier parcours, 2 890 heures ont été déployées dans l'ensemble des structures du Groupe.

- Des plans de formation individuels sont mis en place dans tous les pays pour aider nos salariés à remplir leurs missions. En 2012, le nombre moyen d'heures de formation rapporté au nombre de salariés a été de 27h/personne en France, 25,5h/personne aux Etats-Unis et 38h/personne en Chine.
- La formation à nos produits est indispensable pour répondre au mieux aux besoins de nos clients. En 2012, 1 500 collaborateurs ont bénéficié de ces formations pour un volume total de 38 000 heures.

bioMérieux privilégie par ailleurs l'employabilité et la mobilité interne pour tous ses collaborateurs :

- conserver son poste de travail lorsque l'organisation, les méthodes, les outils de travail évoluent ;
- rendre possibles des évolutions de carrière au sein d'une même filière ou sur un nouveau métier. La présence mondiale de bioMérieux dans plus de 160 pays offre également aux collaborateurs des opportunités de développement à l'international. La rubrique Career Opportunities du site intranet de bioMérieux permet à chaque collaborateur d'avoir connaissance et de postuler aux postes ouverts dans l'ensemble des sociétés du Groupe.

En France, l'accord GPEC et Gestion des Seniors met un accent tout particulier sur l'accès au marché du travail pour les jeunes et le maintien dans l'emploi des seniors :

- concernant les jeunes, les relations avec les écoles et les universités sont au cœur de la politique de recrutement et d'intégration des jeunes diplômés, à qui la diversité des métiers de la Société est régulièrement présentée. En France en 2012, 4,3 % de l'effectif est constitué de jeunes en alternance (avec en 2012, 112 jeunes en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, 14 en Volontariat International en Entreprise – VIE, et 4 en CIFRE) ;
- concernant les seniors, leur sont notamment offertes des possibilités d'organisation du temps de travail et de mobilité consécutives à la pénibilité.

En matière d'égalité professionnelle, l'accord d'entreprise éponyme constitue l'engagement de la Société envers les femmes et les hommes, et rappelle aussi l'engagement à bannir toute forme de discrimination, quelle que pourrait être son origine.

La politique de rémunération

Les rémunérations (parts fixes et variables) sont fixées au niveau de chaque pays en fonction du contexte local, de la performance économique de la Société et des performances individuelles. Pour les cadres, la classification mondiale des fonctions permet de comparer les niveaux de responsabilités et de positionner les rémunérations en fonction de chaque marché local.

Pour renforcer la cohésion des équipes autour des valeurs et priorités stratégiques de bioMérieux, certains cadres du Groupe bénéficient d'un système de rémunération global qui repose sur des indicateurs communs, dont une partie est liée aux performances économiques de l'entreprise.

Des mesures favorisant l'épargne salariale ont été instituées en France dès 1987, avec la mise en place d'un Plan d'Epargne d'Entreprise. Au-delà de la participation légale aux résultats, la Société fait également bénéficier ses salariés français d'un accord d'intéressement. Depuis 2006, tous les salariés français ont la possibilité de placer leur rémunération variable collective dans un Plan d'Epargne Retraite Collectif (PERCO), abondé par la Société.

En complément du dispositif proposé en 2004 à l'occasion de l'introduction en bourse de la Société, pour favoriser la participation à cette opération des salariés français et américains du Groupe, un plan d'actionnariat salariés Monde a été mis en œuvre en 2009, 2010 et 2011. Ce plan, dénommé « OPUS » a permis aux salariés qui le souhaitaient, d'acquérir des actions de bioMérieux à des conditions préférentielles (abondement sous forme d'actions gratuites hors de France, abondement dans le cadre du PEE pour la France). Plus d'un collaborateur sur deux est désormais actionnaire de bioMérieux.

Au 31 décembre 2012, près de 1 % du capital total de bioMérieux est détenu par les salariés, directement ou *via* des fonds communs de placement.

Amélioration des conditions de travail

Le Groupe mène une politique active de prévention des risques en matière d'hygiène et de sécurité, notamment par la formation des nouveaux arrivants et le suivi médical des salariés soumis à des risques spécifiques (cf. § 8.2). En France, la Société travaille à la mise en place de plans d'action afin de détecter et prévenir les risques physiques et psychosociaux encourus par les salariés au travail.

Promotion de l'égalité professionnelle hommes-femmes

La moitié des collaborateurs de bioMérieux sont des femmes⁽¹⁴⁾. La Société reste très attachée à ce qu'il ne soit pas fait de discrimination dans les conditions d'embauche et d'emploi de ses collaborateurs hommes et femmes. A ce titre, un accord a été signé pour la France dès 2003. Régulièrement renouvelé depuis cette date, il couvre actuellement les années 2012, 2013, et 2014. Les principaux domaines de l'accord sont la rémunération, la gestion des carrières et l'accès égal à la formation, les mesures pour faciliter l'articulation entre l'activité professionnelle et l'exercice de la responsabilité familiale.

Enfin l'accord rappelle l'engagement de la Société à s'opposer à toute forme de discrimination, notamment en sensibilisant les managers lors de leur parcours de formation au management.

17.1.3 RELATIONS SOCIALES

La Société considère avoir de bonnes relations sociales avec ses salariés et il existe une tradition de dialogue social très développée avec les instances représentatives du personnel.

En 2012, neuf accords d'entreprise ont été signés en France, dont :

- Un accord « Santé au Travail » pour l'amélioration de la santé et le bien être des salariés au travail. Une attention particulière est portée aux postes de travail, à l'organisation, au travail de nuit, et à la prévention des risques de stress et de harcèlement, dans le respect du principe de non-discrimination. En outre, cet accord harmonise les méthodes de prévention et d'évaluation des risques dans l'ensemble des sites français de bioMérieux, instaure le télétravail alterné pour certains personnels autonomes, et crée un Comité Central HSCT (Hygiène Santé Sécurité au Travail).
- L'accord NAO (Négociation Annuelle Obligatoire) pour l'année 2013 a été signé à l'unanimité.

En outre, le déploiement de l'accord relatif à l'emploi des travailleurs handicapés 2011 – 2013 s'est poursuivi.

Portant sur des critères Ressources Humaines dans les grandes régions françaises, l'enquête 2012 « Palmarès Employeurs » pour RegionsJob, l'Express, le journal des entreprises et l'ANDRH a renouvelé la place de bioMérieux dans le trio de tête des entreprises de Rhône-Alpes les plus attractives.

En 2012, bioMérieux a réuni quinze fois son Comité Central d'Entreprise, pour des réunions d'information et/ou de consultation. En fonction des sujets traités, le Président Directeur Général ou des membres du Comité de Direction ont participé à ces réunions.

Ces réunions ont notamment permis de présenter et d'échanger sur :

- la situation de l'Entreprise, son environnement, ses résultats financiers, et les fusions avec AES Laboratoire Groupe et ARGENE ;
- le plan stratégique global, la politique Recherche et Développement, le schéma directeur industriel, la stratégie dans les différentes unités ;
- les évolutions de l'organisation nécessaires à la réalisation des objectifs ;
- le bilan social, l'évolution des métiers (application de l'accord GPEC), la politique formation, les rémunérations, et les accords d'entreprise.

Depuis 2008, ces sujets sont également traités lors des deux réunions annuelles du Comité d'Entreprise Européen.

⁽¹⁴⁾ 49% au 31 décembre 2012

17.2 ATTRIBUTIONS GRATUITES D' ACTIONS

Aucun plan d'options de souscription ou d'achat d'actions de la Société n'est en vigueur. Ni la Société ni une société du Groupe n'a consenti d'options de souscription ou d'achat d'actions de la Société à un mandataire ou à un salarié au cours de l'exercice 2012. A la date du présent rapport, il n'existe aucune option de souscription ou d'achat d'actions de la Société susceptible d'être exercée.

Faisant utilisation de la délégation accordée par l'Assemblée générale mixte du 10 juin 2010 dans le cadre de plans d'attributions gratuites d'actions fixés par le Conseil d'administration, le Conseil d'administration a attribué, après consultation du Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations, 26 000 actions, durant l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Les actions attribuées gratuitement à des bénéficiaires non mandataires sociaux non encore définitivement acquises à la clôture de l'exercice 2012 se répartissent comme suit :

Date d'attribution	Nombre d'actions attribuées	Cours de l'action <i>EUROS</i>
13 mars 2012	14 600	61,71
30 mai 2012	1 400	64,58
18 décembre 2012	10 000	69,89

Il n'a été attribué gratuitement aucune action aux mandataires sociaux.

17.2.1 DUREE DE LA PERIODE D'ACQUISITION

Selon les plans d'attribution, une période d'acquisition de deux ou quatre ans est prévue à compter de la décision d'attribution avant que les bénéficiaires puissent devenir propriétaires des actions correspondantes.

17.2.2 CRITERES ET CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration a décidé, sur recommandation du Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations, d'attribuer gratuitement des actions qui seront définitivement acquises, sous condition de performance et de présence. Dans le cadre de plans collectifs, les conditions de performance comprennent des objectifs d'augmentation de chiffre d'affaires et de rentabilité opérationnelle courante. Dans certains autres cas, les conditions de performance sont liées à l'atteinte d'objectifs définis dans le cadre de business plans propres au domaine d'activité du bénéficiaire.

17.2.3 LIVRAISON DES TITRES

A l'issue de la période d'acquisition, la Société, sous réserve du respect des conditions et critères d'acquisition fixés par le Conseil d'administration, transfère au bénéficiaire le nombre d'actions déterminé par le Conseil d'administration. Le bénéficiaire est actionnaire, mais il a l'obligation de conserver ses actions pendant la période de conservation fixée dans le plan.

17.2.4 DUREE DE LA PERIODE DE CONSERVATION

Selon la loi française, les bénéficiaires s'engagent à conserver les actions ainsi acquises pendant une période de conservation fixée à deux ans à compter de l'expiration de la période d'acquisition, telle que mentionnée ci-dessus.

17.2.5 DROITS DES BENEFICIAIRES

Malgré l'incessibilité de ses actions, comme tout actionnaire, le bénéficiaire d'une attribution définitive peut exercer pendant la période de conservation les droits attachés aux actions attribuées :

- droit préférentiel de souscription ;
- droit de communication ;
- droit de participer aux Assemblées ;
- droit de vote ;
- droit aux dividendes et éventuellement réserves distribuées.

Au cours de l'exercice 2012, des attributions consenties en 2010 assorties d'une période d'attribution de deux ans sont devenues définitives à l'issue de leur période d'attribution. Les 4 274 actions correspondantes ont été transférées aux bénéficiaires. La Société n'a attribué que des actions existantes.

17.3 PARTICIPATION ET STOCK OPTIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION

Aucune action n'a été attribuée gratuitement, ni aucune option donnée aux mandataires sociaux de la Société.

17.4 ACCORD DE PARTICIPATION DES SALARIES

Contrats d'intéressement et de participation

Un accord d'intéressement a été conclu pour les exercices 2010-2011-2012 au bénéfice des salariés de la Société bioMérieux SA. La masse distribuable d'intéressement est déterminée en fonction du résultat opérationnel consolidé et de la croissance du chiffre d'affaires.

Un accord de participation est également en vigueur chez bioMérieux SA, la réserve de participation étant basée sur la formule légale.

Le montant comptabilisé dans les comptes de l'exercice 2012 au titre de l'intéressement et de la participation (y compris forfait social) s'élève à 10,9 millions d'euros.

18 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1	ACTIONNAIRES PRINCIPAUX	142
18.2	CONTROLE DE L'EMETTEUR	143
18.3	CHANGEMENT DE CONTROLE	143

18.1 ACTIONNAIRES PRINCIPAUX

Modifications dans la répartition du capital au cours des trois dernières années

Le tableau ci-dessous indique la répartition du capital de la Société aux dates indiquées.

Actionnariat ^(a)	Situation au 31/12/2012				Situation au 31/12/2011				Situation au 31/12/2010			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Institut Mérieux ^(b)	23 240 090	58,90	46 480 180	71,56	23 240 090	58,90	46 480 180	71,18	23 240 090	58,90	46 480 180	70,87
GIMD ^(c)	2 013 470	5,10	4 026 940	6,20	2 013 470	5,10	4 026 940	6,17	2 013 470	5,10	4 026 940	6,14
Salariés ^(d)	244 095	0,62	375 790	0,58	358 027	0,91	496 841	0,76	464 232	1,18	471 254	0,72
Auto-détention ^(e)	12 314	0,03	0	0,00	27 588	0,07	0	0,00	31 200	0,10	0	0,00
Public	13 943 771	35,35	14 070 963	21,66	13 814 565	35,02	14 295 554	21,89	13 704 748	34,74	14 607 811	22,27
TOTAL	39 453 740	100	64 953 873	100	39 453 740	100	65 299 515	100	39 453 740	100	65 586 185	100

(a) Seuls les actionnaires représentant plus de 5 % du capital sont mentionnés nominativement dans ce tableau. Les autres actionnaires sont intégrés dans le Public.

(b) Institut Mérieux est la société holding de la famille Mérieux.

(c) Groupe Industriel Marcel Dassault.

(d) Cette ligne comprend l'actionnariat salarié au travers du FCPE. Pour les années 2010 et 2011, cette ligne comprenait en plus des actions détenues par les salariés au travers du FCPE, les actions des salariés inscrits au nominatif et les actions acquises via les plans OPUS.

(e) Les actions sont détenues dans le cadre du contrat de liquidité avec la société Crédit Agricole Cheuvreux et d'un mandat conclu avec Natixis.

La variation des droits de vote est liée à l'existence d'un droit de vote double.

Franchissements de seuils déclarés à la Société

Le 14 août 2012, le seuil statutaire de 2 % a été déclaré franchi à la hausse par Covéa Finance pour les Mandats gérés par Covéa Finance et OPCVM Covéa Finance.

En avril 2012, le seuil statutaire de 2 % a été déclaré franchi à la hausse par la société canadienne Sprucegrove.

Actionnariat salarié

Au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2012 :

- Les salariés détiennent 244 095 actions dans le cadre du fonds commun de placement nommé FCPE OPUS Classic.
- Les salariés inscrits au nominatif détiennent 80 294 actions.

Ni la Société, ni une société du Groupe n'ont consenti d'options de souscription ou d'achat d'actions de la Société à un mandataire ou à un salarié au cours de l'exercice 2012. Au 31 décembre 2012, il n'existe aucune option de souscription ou d'achat d'actions de la Société susceptible d'être exercée.

En 2012, la Société a procédé à des attributions gratuites d'actions, présentée dans le rapport établi à cet effet (cf. § 17.2).

Aucune action gratuite n'a été attribuée aux mandataires sociaux de la Société.

18.2 **CONTROLE DE L'ÉMETTEUR**

Institut Mérieux, société holding appartenant à la famille Mérieux, par l'intermédiaire de Compagnie Mérieux Alliance, détient au 31 décembre 2012, 58,90 % du capital et 71,56 % des droits de vote de la Société. Par conséquent, Institut Mérieux peut adopter toutes les résolutions soumises à l'approbation des actionnaires en Assemblée générale.

Malgré cette position majoritaire de l'Institut Mérieux, la Société estime qu'il n'y a pas de risque que le contrôle soit exercé de manière abusive.

18.3 **CHANGEMENT DE CONTROLE**

A la connaissance de la Société, il n'existe pas de pacte d'actionnaires et/ou d'action de concert, ni d'accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle.

19 OPERATIONS AVEC DES APPARENTES

Le Rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées de l'exercice 2011 et la description des transactions avec des parties liées figurent respectivement au § 19, au § 20.1.1. du document de référence 2011 (note 29 de l'annexe aux comptes consolidés 2011) et au § 20.1.2 (note 20.7 de l'annexe aux comptes sociaux 2011) déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 26 avril 2012.

Pour l'exercice 2012, les transactions avec les parties liées sont décrites dans le présent document de référence au § 20.1.1 (note 29 de l'annexe aux comptes consolidés 2012) et au § 20.1.2 (note 20.7 de l'annexe aux comptes sociaux 2012). Le Rapport des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées de l'exercice 2012 est présenté ci-après.

Toutes les conventions et engagements autorisés par le Conseil d'administration de la Société et soumis au vote des actionnaires ont été approuvés conformément aux dispositions des articles L. 235-38 du Code de Commerce.

Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE**Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs*****a) dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé***

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avec la FONDATION MERIEUX

Personnes concernées : Messieurs Alain et Alexandre MERIEUX.

Convention de mécénat – projets spécifiques

Nature et objet : votre société a conclu le 8 mars 2011, une convention de mécénat visant à encadrer tous types de dons afin de répondre à des projets spécifiques.

Modalités : Cette convention est conclue pour une durée de deux années et est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Au titre de l'exercice 2012, dans le cadre du projet de lutte contre la tuberculose en Chine, votre société a enregistré une charge d'un montant de 100.000 euros.

Convention de services

Nature et objet : votre société a conclu le 8 mars 2011 avec effet rétroactif au 1er janvier 2011, une convention de services visant à couvrir toutes les contributions de votre société au profit de la Fondation Mérieux qui ne peuvent être qualifiées de mécénat.

Modalités : Cette convention est conclue pour une durée de une année et est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

Cette convention n'a pas produit d'effet au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Convention de recherche

Nature et objet : votre société a conclu le 1er décembre 2011, une convention de recherche sur le séquençage de virus respiratoires.

Modalités : Cette convention est conclue pour une durée de une année.

Cette convention n'a pas produit d'effet au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Avec la société INSTITUT MERIEUX

Personnes concernées : Messieurs Alain et Alexandre MERIEUX.

Contrat de prestations de services

Nature et objet : Votre société a signé une convention de prestations de services avec la société Institut Mérieux à compter du 1er janvier 2002 (modifiée par deux avenants en 2007).

Modalités :

- Selon le premier avenant, la rémunération est fonction des services rendus par la société Institut Mérieux (coûts et charges de personnel majorés de 8%) et est répartie entre les sociétés du groupe Institut Mérieux selon trois clés de répartition fondées sur les poids respectifs des immobilisations, du chiffre d'affaires et de la masse salariale.

- Le second avenant traite des modalités de répartition du coût des attributions d'actions gratuites lorsque le salarié bénéficiaire a été muté à l'intérieur du groupe Institut Mérieux pendant la période d'acquisition. La société du groupe Institut Mérieux qui attribue les actions gratuites, refacture sans marge bénéficiaire, les coûts liés aux attributions gratuites d'actions au prorata du temps passé par le salarié concerné dans chacune des sociétés au cours de la période d'acquisition.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012, il a été comptabilisé une charge d'un montant de 3.863.868 euros.

Avec la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux

Personnes concernées : Messieurs Alain et Alexandre MERIEUX.

Mécénat humanitaire

Nature et objet : Votre société a conclu avec la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux une convention de mécénat humanitaire. Le montant de la dotation annuelle à la Fondation est soumis chaque année au conseil d'administration.

Modalités : Au titre de l'exercice 2012, votre société a enregistré une charge d'un montant de 1.325.000 euros.

Avec Monsieur Jean-Luc BELINGARD, Président-Directeur Général

Indemnité de départ

Lors de sa réunion du 17 décembre 2010, le conseil d'administration de la société bioMérieux, conformément aux dispositions de l'article L.225-42-1 du Code de commerce, a autorisé le versement d'une indemnité de départ au profit de Monsieur Jean-Luc BELINGARD, Président-Directeur Général de la société bioMérieux à compter du 1er janvier 2011.

Cette indemnité de départ représentera 24 mois de salaire (fixe et variable).

Cette indemnité de départ ne sera versée qu'en cas de départ contraint et lié à un changement de contrôle ou de stratégie. En outre, elle ne sera versée que si la croissance du chiffre d'affaires et la marge opérationnelle courante atteignent les objectifs annoncés au marché l'année précédant l'année au cours de laquelle le départ de Monsieur Jean-Luc BELINGARD interviendra.

Cette indemnité de départ ne sera versée qu'après constatation par le conseil d'administration du respect des conditions énumérées ci-dessus.

Elle ne sera pas versée en cas de démission, de départ à la retraite ou de changement de fonction à l'intérieur du groupe.

b) sans exécution au cours de l'exercice écoulé

Par ailleurs, nous avons été informés de la poursuite des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, qui n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

Avec les sociétés INSTITUT MERIEUX, MERIEUX NUTRISCIENCE CORP. et TRANSGENE

Personnes concernées : Messieurs Alain MERIEUX, Alexandre MERIEUX, Georges HIBON, Philippe ARCHINARD, Christian BRECHOT et la société GROUPE INDUSTRIEL MARCEL DASSAULT représentée par Monsieur Benoît HABERT.

Accord de répartition des frais de rupture de contrat liés au départ d'un salarié du groupe.

Nature et objet : répartition des conséquences financières d'une éventuelle rupture du contrat de travail des salariés ayant collaboré dans plusieurs sociétés du groupe Institut Mérieux.

Modalités : La société effectuant le licenciement procède au paiement de l'intégralité des "frais de rupture de contrat" au profit du salarié concerné, puis répartit ces "frais" entre les autres sociétés au prorata de la rémunération versée par chaque société depuis le début de la carrière du salarié au sein du groupe.

Cette convention n'a pas produit d'effet au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Lyon, le 15 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et Autres

Marc-André AUDISIO

DIAGNOSTIC REVISION CONSEIL

Hubert de ROCQUIGNY du FAYEL

20 INFORMATIONS FINANCIERES

20.1	INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES	149
20.1.1	Comptes consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2011 et 2012	149
20.1.2	Comptes sociaux de bioMérieux SA pour les exercices clos les 31 décembre 2011 et 2012	212
20.2	INFORMATIONS FINANCIERES <i>PRO FORMA</i>	240
20.3	ETATS FINANCIERS	240
20.4	VERIFICATIONS DES INFORMATIONS FINANCIERES	240
20.4.1	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	240
20.4.2	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	242
20.5	DATE DES DERNIERES INFORMATIONS FINANCIERES	243
20.6	INFORMATIONS FINANCIERES INTERMEDIAIRES	243
20.6.1	Informations financières trimestrielles	243
20.6.2	Autres informations financières intermédiaires	243
20.7	POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES	243
20.7.1	Politique de distribution	243
20.7.2	Historique du dividende par action	244
20.8	PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE	244
20.9	CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIERE OU COMMERCIALE	244

20.1 INFORMATIONS FINANCIERES HISTORIQUES

20.1.1 COMPTES CONSOLIDES POUR LES EXERCICES CLOS LES 31 DECEMBRE 2011 ET 2012

COMPTE DE RESULTAT

<i>En millions d'euros</i>	2012	2011
Chiffre d'affaires (note 1.16.1)	1 569,8	1 427,2
Coût des ventes	-755,6	-666,1
Marge brute	814,2	761,1
Autres produits de l'activité (note 19)	23,9	20,7
Charges commerciales	-294,7	-264,5
Frais généraux	-114,3	-107,6
Recherche et développement	-168,7	-152,1
Total frais opérationnels	-577,7	-524,2
Résultat opérationnel courant	260,4	257,6
Autres produits et charges opérationnels non courants (note 23)	-25,4	-12,2
Résultat opérationnel	235,0	245,3
Coût de l'endettement financier net (note 22.1)	-6,4	-4,4
Autres produits et charges financiers (note 22.2)	-4,9	-3,3
Impôts sur les résultats (note 24)	-89,4	-77,2
Résultat de l'ensemble consolidé	134,2	160,5
Dont part des minoritaires	-0,1	2,3
Dont part du Groupe	134,4	158,2
Résultat net de base par action	3,41 €	4,01 €
Résultat net dilué par action (note 18.2)	3,41 €	4,01 €

RESULTAT GLOBAL

<i>En millions d'euros</i>	2012	2011
Résultat de l'ensemble consolidé	134,2	160,5
Variation de la juste valeur des instruments financiers ^(a)	10,1	0,1
Effet d'impôt	-3,7	-0,1
Variation de la réserve de conversion	-2,7	4,9
Total des autres éléments du résultat global^(b)	3,7	4,9
Résultat global	137,9	165,4
Part affectée aux intérêts minoritaires	-0,4	2,7
Part du Groupe	138,3	162,8

^(a) Variation de la partie efficace des instruments financiers de couverture de flux
Les variations de justes valeurs constatées en résultat opérationnel courant suite au dénouement des opérations couvertes sont données en note 27.1.3.

^(b) Les différentes composantes des autres éléments du résultat global ont pour vocation à être recyclés en résultat.

BILAN CONSOLIDE

Actif <i>En millions d'euros</i>	Net 31/12/2012	Net 31/12/2011
Actif non courants		
. Immobilisations incorporelles (note 3)	157,0	184,4
. Ecart d'acquisition (note 4)	313,1	334,3
. Immobilisations corporelles (note 5.1)	386,7	367,0
. Immobilisations financières (note 6)	34,7	26,9
. Autres actifs non courants (note 5.4)	29,6	31,5
. Impôt différé actif (note 14)	21,0	28,2
Total	942,2	972,2
Actif courants		
. Stocks et en-cours (note 7)	245,9	217,1
. Clients et comptes rattachés (note 8)	433,4	447,1
. Autres créances d'exploitation (note 9)	71,2	50,4
. Créance d'impôt exigible (note 9)	20,7	19,6
. Créances hors exploitation (note 9)	8,4	1,0
. Disponibilités et équivalents de trésorerie (note 10)	65,6	42,7
Total	845,4	777,9
. Actifs destinés à être cédés (note 5.2)	45,7	12,0
Total actif	1 833,2	1 762,2
Passif	31/12/2012	31/12/2011
Capitaux propres		
. Capital (note 11)	12,0	12,0
. Primes et Réserves	1 047,1	925,1
. Résultat de l'exercice	134,4	158,2
Total part du Groupe	1 193,4	1 095,4
Intérêts minoritaires	6,8	8,1
Total des capitaux propres	1 200,2	1 103,4
Passifs non courants		
. Emprunts et dettes financières long terme (note 15.2)	9,8	12,6
. Impôt différé passif (note 14)	46,3	41,2
. Provisions (note 13)	42,2	33,2
Total	98,3	87,0
Passifs courants		
. Emprunts et dettes financières court terme (note 15.2)	104,2	161,3
. Provisions (note 13)	11,0	14,0
. Fournisseurs et comptes rattachés (note 16)	145,1	142,6
. Autres dettes d'exploitation (note 16)	217,5	198,9
. Dette d'impôt exigible (note 16)	20,2	27,3
. Dettes hors exploitation (note 16)	23,8	27,7
Total	521,8	571,8
. Passifs relatifs à des actifs destinés à être cédés (note 5.2)	13,0	0,0
Total passif	1 833,2	1 762,2

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

<i>En millions d'euros</i>	2012	2011
Résultat de l'ensemble consolidé	134,2	160,5
Dotations nettes aux amortissements – provisions et autres	145,9	88,7
Ecarts latents sur la variation de la juste valeur des instruments financiers	-0,4	0,3
Résultat net sur opérations en capital	0,5	0,2
Capacité d'autofinancement	280,2	249,7
Coût de l'endettement financier net	6,4	4,4
Charge d'impôt exigible	69,9	78,7
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts	356,5	332,8
Augmentation des stocks	-32,0	-18,5
Diminution des créances clients	6,5	-29,2
Diminution des dettes fournisseurs	6,0	-0,1
Augmentation des autres BFRE	-6,7	-1,0
Augmentation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	-26,2	-48,8
Autres besoins en fonds de roulement hors exploitation	3,0	0,8
Variation des autres actifs et passifs non courants non financiers	1,4	-2,5
Augmentation totale du besoin en fonds de roulement	-21,8	-50,5
Versement d'impôt	-76,2	-65,7
Flux liés à l'activité	258,5	216,6
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-127,4	-102,1
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	8,2	6,7
Décaissements / encaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-12,9	-3,7
Incidence des variations de périmètre	1,7	-226,1
Flux liés aux activités d'investissement	-130,4	-325,2
Rachats et reventes d'actions propres	0,8	-2,8
Distributions de dividendes aux actionnaires	-38,7	-38,7
Distributions de dividendes aux minoritaires	-0,5	0,0
Coût de l'endettement financier net	-6,4	-4,4
Variation des dettes financières confirmées	-11,4	102,1
Flux liés aux opérations de financement	-56,2	56,2
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	71,9	-52,4
Analyse de la variation nette de trésorerie		
Trésorerie nette à l'ouverture	-19,2	34,0
Incidence des fluctuations de change sur la trésorerie nette et équivalents de trésorerie	-0,2	-0,9
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	71,9	-52,4
Trésorerie nette à la clôture	52,5	-19,2

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES
(nouvelle présentation, cf. note 1.20)

<i>En millions d'euros</i>	2012	2011
Résultat net de l'ensemble consolidé	134,2	160,5
Ajustements		
- Coût de l'endettement financier net	6,4	4,4
- Autres produits et charges financiers	4,9	3,3
- Charge d'impôt exigible	89,4	77,2
- Dotation nette aux amortissements d'exploitation – provisions et autres	94,4	85,3
- Produits et charges non récurrents	25,4	12,2
EBITDA (avant produits et charges non récurrents)	354,8	342,8
Autres produits et charges opérationnels non courants (<i>hors DAP exceptionnels, plus et moins-values sur cessions d'immobilisations</i>)	-2,9	-11,2
Autres produits et charges financiers (<i>hors provisions et cessions d'immobilisations financières</i>)	-0,5	-0,2
Dotations nettes aux provisions d'exploitation pour risques et charges	8,0	-0,7
Variation de la juste valeur des instruments financiers	-0,4	0,3
Rémunérations en actions	-2,5	2,0
Elimination des autres charges et produits sans impact sur la trésorerie ou non liés à l'activité	1,7	-9,9
Augmentation des stocks	-32,0	-18,5
Diminution des créances clients	6,5	-29,2
Diminution des dettes fournisseurs	6,0	-0,1
Augmentation des autres BFRE	-6,7	-1,0
Augmentation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	-26,2	-48,8
Autres besoins en fonds de roulement hors exploitation	3,0	0,8
Variation des autres actifs et passifs non courants non financiers	1,4	-2,5
Augmentation du besoin en fonds de roulement	-21,8	-50,5
Versement d'impôt	-76,2	-65,7
Flux liés à l'activité	258,5	216,6
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	-127,4	-102,1
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	8,2	6,7
Décaissements / encaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières	-12,9	-3,7
Incidence des variations de périmètre	1,7	-226,1
Flux liés aux activités d'investissement	-130,4	-325,2
Rachats et reventes d'actions propres	0,8	-2,8
Distributions de dividendes aux actionnaires	-38,7	-38,7
Distributions de dividendes aux minoritaires	-0,5	0,0
Coût de l'endettement financier net	-6,4	-4,4
Variation des dettes financières confirmées	-11,4	102,1
Flux liés aux opérations de financement	-56,2	56,2
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	71,9	-52,4
Analyse de la variation nette de trésorerie		
Trésorerie nette à l'ouverture	-19,2	34,0
Incidence des fluctuations de change sur la trésorerie nette et équivalents de trésorerie	-0,2	-0,9
Variation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	71,9	-52,4
Trésorerie nette à la clôture	52,5	-19,2

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

<i>En millions d'euros</i>	Part du Groupe								Part des minoritaires	
	Capital	Primes et Réserves consolidées (a)	Réserves de conversion	Variation de la juste valeur (b)	Actions propres	Rémunération en actions	Total Primes et Réserves	Résultat net	Total	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2010	12,0	798,6	1,6	-2,6	-1,9	5,2	800,9	158,8	971,7	4,4
Résultat global de l'exercice			4,5	0,0			4,5	158,2	162,8	2,7
Affectation du résultat net de l'exercice précédent		158,8					158,8	-158,8	0,0	
Distribution de dividendes (c)		-38,7					-38,7		-38,7	
Actions propres		-2,5					-2,5		-2,5 (d)	
Rémunération en actions (e)		2,5 (f)				-0,5	2,0		2,0	
Variation des pourcentages d'intérêts							0,0		0,0	1,0 (g)
Capitaux propres au 31 décembre 2011	12,0	918,7	6,2	-2,6	-1,9	4,7	925,1	158,2	1 095,4	8,1 (c)
Résultat global de l'exercice			-2,4	6,4			4,0	134,4	138,3	-0,4
Affectation du résultat net de l'exercice précédent		158,2					158,2	-158,2	0,0	
Distribution de dividendes (c)		-38,7					-38,7		-38,7	-0,5
Actions propres		0,2			1,0		1,2		1,2 (d)	
Rémunération en actions (e)		0,3 (f)				-2,8	-2,5		-2,5	
Variation des pourcentages d'intérêts		-0,3					-0,3 (h)		-0,3	-0,3 (i)
Capitaux propres au 31 décembre 2012	12,0	1 038,5 (j)	3,7 (k)	3,8	-0,9	1,9	1 047,1	134,4	1 193,4	6,8

(a) Dont Primes : 63,7 millions d'euros

(b) Variation de la juste valeur des instruments financiers de couverture de flux

(c) Dividendes par action : 0,98 euro en 2012 et 0,98 euro en 2011

(d) Montant avant impôt : 0,7 million d'euros en 2012 et 2,8 millions d'euros en 2011

(e) La valeur de l'avantage lié à l'attribution gratuite d'actions est étalée sur la période d'acquisition des droits

(f) Actions définitivement remises aux bénéficiaires

(g) Intérêts minoritaires d'AES Adiaène

(h) Rachat des intérêts minoritaires d'AES Adiaène (-0,3 million d'euros)

(i) Cession intérêts minoritaires d'AES Adiaène (-0,6 million d'euros), intérêts minoritaires dans RAS Lifesciences (0,3 million d'euros)

(j) Dont réserves distribuables de bioMérieux SA : 724 millions d'euros.

(k) Cf. note 12

PREAMBULE

bioMérieux est un des leaders mondiaux du domaine du diagnostic *in vitro* destiné à des applications cliniques et industrielles. Le Groupe conçoit, développe, produit et commercialise des systèmes de diagnostic (réactifs, instruments et logiciels). Il est présent dans plus de 150 pays au travers de 47 filiales et d'un large réseau de distributeurs.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 12 mars 2013.

Les comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires du 29 mai 2013.

Les comptes consolidés sont présentés en millions d'euros.

1. Principes comptables

Référentiel

Les comptes consolidés au 31 décembre 2012 sont établis en conformité avec les règles de comptabilité et d'évaluation définies par le référentiel IFRS (normes, amendements et interprétations) et adoptées par la Commission Européenne au 31 décembre 2012. Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm).

L'impact des normes, amendements et interprétations d'application obligatoire en 2012 (et notamment l'amendement IFRS 7 « Informations à fournir dans le cadre de transferts d'actifs financiers ») ne sont pas applicables, ou n'ont pas d'impact significatif.

bioMérieux a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, interprétations et amendements adoptés par l'Union Européenne avant la date de clôture, et qui rentrent en vigueur postérieurement à cette date. Ces normes et interprétations, compte tenu de l'analyse en cours, ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les capitaux propres consolidés, à l'exception de la norme IAS 19R sur les avantages du personnel.

Cette norme IAS 19R sera d'application obligatoire à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2013, de manière rétroactive : elle se traduira par une modification en 2013 des comptes des années comparatives pour les présenter comme si la nouvelle norme avait été appliquée depuis le 1^{er} janvier 2012. Elle se traduira par des changements importants dans le mode de comptabilisation des engagements de retraite (comptabilisation directement en « autres éléments du résultat global » des écarts actuariels, suppression de l'étalement de l'impact des modifications de régime, ventilation de la charge nette au compte de résultat en résultat opérationnel et en résultat financier, calcul du rendement attendu des fonds en retenant au maximum le taux d'actualisation...). L'impact défavorable sur les capitaux propres est estimé à 61,2 millions d'euros net d'impôts (5,1% des capitaux propres consolidés). L'impact estimé sur le résultat 2012 net avant impôt aurait été favorable de 0,5 million d'euros. L'impact estimé sur le résultat 2013 sera un profit avant impôt de 2,3 millions d'euros (constitué d'un profit de 6 millions d'euros inscrit en résultat opérationnel courant et d'une charge de 3,7 millions d'euros enregistrée en résultat financier).

Par ailleurs, les normes liées aux méthodes de consolidation (IFRS 10 « Etats financiers consolidés », IFRS 11 « Partenariats » et IFRS 12 « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités », et la norme IFRS 13 sur l'évaluation à la juste valeur des actifs non financiers, également applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013 (la Commission européenne a différé l'application des normes de consolidation au 1^{er} janvier 2014), ne devraient pas avoir d'impact. Pour information, la société n'a pas de sociétés intégrées proportionnellement.

bioMérieux ne s'attend pas à ce que les normes, interprétations et amendements, publiés par l'IASB, mais non encore approuvés au niveau européen, notamment les améliorations annuelles des IFRS – cycle 2009-2011, aient une incidence significative sur ses états financiers des prochains exercices.

Les comptes des diverses sociétés du Groupe, établis selon les règles comptables en vigueur dans leur pays respectif, sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour les comptes consolidés.

Règles générales de présentation des états de synthèse

Le bilan est présenté selon le critère de distinction « courant » / « non courant » défini par la norme IAS 1 révisée. Ainsi, les provisions constituées au passif, les dettes financières et les actifs financiers sont ventilés entre la part à plus d'un an présentée parmi les éléments « non courant », et la part à moins d'un an présentée parmi les éléments « courant ».

Le compte de résultat consolidé est présenté par fonction, selon le modèle proposé par le Conseil National de la Comptabilité (C.N.C.) dans sa recommandation 2009-R-03 du 2 juillet 2009.

La Société applique la méthode indirecte de présentation des flux de trésorerie, selon le format recommandé par le Conseil National de la Comptabilité (C.N.C.) dans sa recommandation 2009-R-03.

1.1 Estimations et jugements

Pour établir les comptes consolidés, il est procédé à des estimations et des hypothèses qui impactent la valeur comptable de certains éléments du bilan et du compte de résultat, dont l'évaluation et la dépréciation des actifs incorporels, y compris les écarts d'acquisition, l'évaluation des engagements de retraite, l'évaluation et la dépréciation des immobilisations financières, les provisions, les impôts différés et les paiements en actions, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Ces estimations et hypothèses sont revues régulièrement au vu de l'expérience passée et des autres éléments jugés pertinents au regard des conditions économiques. En conséquence, l'évolution de ces conditions pourrait se traduire par des estimations différentes dans les états financiers futurs du Groupe.

La crise financière et économique accroît les difficultés d'évaluation et d'estimation de certains actifs et passifs, et les aléas sur les évolutions des activités. Les estimations ont été effectuées en fonction des éléments disponibles à la date de clôture, après prise en compte des événements postérieurs à la clôture, conformément à la norme IAS 10.

bioMérieux n'a pas constaté sur l'exercice une évolution importante du niveau des incertitudes liées à ces estimations et hypothèses, à l'exception du taux d'actualisation utilisé pour l'estimation des engagements de retraite : en effet, la volatilité des taux est très importante, les taux sans risques utilisés ont fortement diminué en 2012, malgré un environnement économique et financier difficile, pour se situer à un niveau historiquement bas. Cette forte baisse a entraîné une augmentation significative des engagements de retraite et assimilés (cf. note 13).

1.2 Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles bioMérieux exerce un contrôle exclusif sont intégrées globalement. Le contrôle exclusif est le pouvoir direct ou indirect de diriger les politiques financière et opérationnelle d'une entreprise afin de bénéficier des avantages de ses activités. Il est généralement présumé lorsque le Groupe détient plus de 50% des droits de vote de l'entreprise contrôlée.

Les sociétés dans lesquelles bioMérieux a une influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entreprise sans toutefois exercer un contrôle sur ses politiques. Elle est présumée lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement, entre 20% et 50% des droits de vote.

Les sociétés sont consolidées à compter de la date de prise de contrôle.

La liste des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation figure au § 32.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé (notamment les dividendes et les profits internes en stocks ou dans les immobilisations) ont été éliminées.

1.3 Date de clôture des exercices

Toutes les sociétés du Groupe clôturent au 31 décembre, à l'exception de la filiale japonaise et de la filiale indienne, pour lesquelles une situation est établie et auditée à la date de clôture du Groupe.

1.4 Méthodes de conversion

L'euro est la monnaie fonctionnelle de bioMérieux et les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros.

1.4.1 Conversion des états financiers des sociétés étrangères

La conversion des états financiers établis en devises étrangères est effectuée selon les principes suivants :

Cas général : la conversion des états financiers des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est ni l'euro, ni la monnaie d'une économie hyper inflationniste, est effectuée selon les principes suivants :

- Les comptes de bilan, à l'exception des capitaux propres, sont convertis en utilisant les cours officiels de change à la fin de l'exercice.
- Les éléments du compte de résultat sont convertis en utilisant le cours moyen de l'exercice.
- Les composantes des capitaux propres sont converties au cours historique.
- Les éléments du tableau de flux de trésorerie sont convertis en utilisant le cours moyen de l'exercice.

Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées dans une rubrique distincte du tableau des capitaux propres, « réserve de conversion » ; les mouvements de l'exercice sont présentés dans une ligne distincte, dans les autres éléments du résultat global.

Lors de la cession d'une société étrangère conduisant à une perte de contrôle, les différences de conversion comptabilisées précédemment en autres éléments du résultat global se rapportant à cette société, sont reconnues en résultat consolidé au prorata du pourcentage cédé. En cas de cession sans perte de contrôle, les écarts de conversion sont reclassés entre les rubriques intérêts minoritaires et écarts de conversion / parts du Groupe.

Les principaux cours de conversion utilisés ont été les suivants :

Cours moyens				
1 EURO =	USD	JPY	GBP	BRL
2012	1,29	103	0,81	2,51
2011	1,39	111	0,87	2,33
2010	1,33	117	0,86	2,34

Cours de clôture				
1 EURO =	USD	JPY	GBP	BRL
2012	1,32	114	0,82	2,70
2011	1,29	100	0,84	2,43
2010	1,34	109	0,86	2,23

Cas particulier : la conversion en monnaie de fonctionnement des états financiers des filiales étrangères dont la monnaie locale n'est pas leur monnaie de fonctionnement est effectuée de la manière suivante :

- Les éléments non monétaires sont convertis au cours historique.
- Les éléments monétaires du bilan sont convertis au cours de clôture, ceux du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la période.
- Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées immédiatement en résultat.

Si cette monnaie de fonctionnement est différente de l'euro, la conversion en euro des états ainsi obtenus est alors effectuée comme indiqué au paragraphe « cas général ».

1.4.2 Conversion des opérations en devises

En application de la norme IAS 21 « Effets des variations des cours des monnaies étrangères », les transactions réalisées dans une devise étrangère à la société qui les effectue sont converties au cours du jour de l'opération. Les différences de change résultant des écarts de cours entre la date d'enregistrement de l'opération et la date de son paiement sont comptabilisées sous les rubriques correspondantes du compte de résultat (ventes et achats lorsqu'il s'agit de transactions commerciales).

Les dettes et créances en devises étrangères sont converties au cours de clôture du 31 décembre 2012, l'écart de conversion qui en résulte est passé en résultat à la clôture de l'exercice.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés conformément aux principes généraux décrits dans la note 1.17 « Comptabilisation et évaluation des instruments financiers ». En conséquence, les instruments dérivés de change sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur à chaque fin de période.

Lors du passage aux normes IAS-IFRS, l'option pour le transfert en réserves consolidées des écarts de conversion cumulés constatés au 1^{er} janvier 2004 avait été choisie.

1.5 Immobilisations incorporelles

1.5.1 Frais de recherche et développement (autres que les frais de développement de logiciels)

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de recherche ne sont pas immobilisés.

Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement doivent être comptabilisés en immobilisations incorporelles lorsque des conditions précises, liées à la faisabilité technique et aux perspectives de commercialisation et de rentabilité, sont remplies. Compte tenu de la forte incertitude attachée aux projets de développement conduits par le Groupe, ces conditions ne sont satisfaites que lorsque les procédures réglementaires nécessaires à la commercialisation des produits ont été finalisées. L'essentiel des dépenses étant engagé avant cette étape, les frais de développement sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de développement sont constatés dans le cadre de regroupements d'entreprises à la juste valeur des projets identifiés dans le bilan d'acquisition, conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée. Ces frais sont amortis à compter de la date de commercialisation des gammes concernées par les projets de manière linéaire sur la durée d'utilité attendue.

L'activation des frais de développement afférents à des projets en cours à la date d'acquisition de la société se poursuit jusqu'à la date de début de commercialisation des gammes concernées par les projets.

Les frais engagés après la date du regroupement liés à des nouveaux projets sont comptabilisés conformément aux dispositions générales de la norme IAS 38 rappelées ci-dessus. En pratique, l'analyse a conduit à constater ces frais ultérieurs en charges.

1.5.2 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des brevets, des licences et des logiciels informatiques. Elles sont toutes à durée de vie définie. Elles sont comptabilisées initialement :

- En cas d'acquisition : pour leur coût d'acquisition.
- En cas de regroupement d'entreprises : pour leur juste valeur, déterminée généralement à partir du prix payé, lorsque le prix de l'actif incorporel est identifié, ou de l'actualisation des flux prévisionnels de trésorerie.
- En cas de production interne : pour leur coût de production pour le Groupe.

Les coûts directement attribuables à la création des logiciels développés en interne ou à l'amélioration de leurs performances sont immobilisés s'il est probable que ces dépenses génèreront des avantages économiques futurs. Les autres coûts de développement sont enregistrés directement en charges de la période. Dans le cas des logiciels, seules les dépenses de développement internes et externes liées aux frais d'analyse organique, de programmation, de tests et jeux d'essais, et de documentation destinée à l'utilisateur sont immobilisés.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le rythme attendu de consommation des avantages économiques, principalement en mode linéaire sur une durée de 5 à 20 ans pour les brevets et les licences, de 10 ans pour les progiciels de gestion intégrés significatifs de type « ERP », et de 3 à 6 ans pour les autres logiciels informatiques. Les logiciels sont mis en service lors du démarrage opérationnel effectif de leur utilisation (par lots, le cas échéant) dans chacune des filiales.

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur coût initial diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur constatées. Les amortissements sont constatés sur les différentes lignes du compte de résultat selon leur destination. Les pertes de valeur éventuellement constatées figurent en résultat sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels non courants » si elles correspondent à leur définition (cf. note 1.16.3). Dans le cas des logiciels de gestion de type « ERP », les indices de pertes de valeur consisteraient en un arrêt du projet ou du lot.

La mise en œuvre de la norme IAS 23 « Intérêts d'emprunts » a conduit à activer des intérêts d'emprunts (0,4 million d'euros) relatifs aux investissements réalisés au Brésil et en Chine.

1.6 Ecarts d'acquisition

En accord avec les options offertes par IFRS 1 « Première adoption des IFRS », la valeur nette comptable des écarts d'acquisition avait été figée au 1^{er} janvier 2004, et le cumul des amortissements antérieurs à cette date avait été imputé sur la valeur brute.

La norme IFRS 3 révisée sur les regroupements d'entreprise a été appliquée de manière prospective, pour les prises de contrôle postérieures au 1^{er} janvier 2010.

Les principes présentés ci-dessous sont ceux définis par la norme IFRS 3 révisée.

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût des regroupements d'entreprises (frais d'acquisition exclus) et la part du Groupe dans la juste valeur à la date d'acquisition des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables des entreprises acquises. Ils sont enregistrés dans la devise fonctionnelle des sociétés acquises. La détermination des justes valeurs et des écarts d'acquisition est finalisée dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition. Les modifications intervenues après cette date sont constatées en résultat, y compris celles concernant les impôts différés actifs.

Le prix d'acquisition intègre l'impact estimé des ajustements éventuels du prix d'acquisition, tels que les compléments de prix. Ces compléments de prix sont déterminés en appliquant les critères prévus au contrat d'acquisition (chiffre d'affaires, résultats, ...) aux prévisions considérées comme les plus probables. Ils sont ré-estimés à chaque clôture, les variations éventuelles sont imputées en résultat après la date d'acquisition (y compris dans le délai d'un an suivant la date d'acquisition). Ils sont actualisés, lorsque l'impact est significatif. Le cas échéant, l'effet de la « désactualisation » de la dette inscrite au passif est comptabilisé dans la rubrique « Coût de l'endettement financier net ».

Les compléments de prix liés aux prises de contrôle antérieures à la date de 1^{ère} application des normes IFRS 3 et IAS 27 révisées sont constatés à titre dérogatoire selon les anciennes dispositions (variations des compléments de prix constatées en écart d'acquisition).

Les intérêts minoritaires sont évalués lors d'une prise de contrôle soit à leur juste valeur (méthode du goodwill complet), soit sur la base de leur quote-part dans l'actif net de la société acquise (méthode du goodwill partiel). L'option est prise pour chaque acquisition.

En cas d'acquisition de minoritaires après la prise de contrôle, la différence entre le prix payé et la quote-part de capitaux propres acquise est constatée directement en réserves consolidées. De même, en cas de cession sans perte du contrôle, l'impact est constaté directement en réserves consolidées.

Les écarts d'acquisition positifs sont identifiés sur une ligne distincte du bilan « Ecart d'acquisition », pour leur coût diminué des éventuelles dépréciations. Les écarts d'acquisition négatifs sont constatés directement en résultat l'année de la prise de contrôle.

Conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. A la date d'acquisition, ils sont rattachés à une unité génératrice de trésorerie en fonction des synergies attendues pour le Groupe (cf. note 1.8). Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de pertes de valeur et leur mode de comptabilisation sont présentés dans la note 1.8 « Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé ».

1.7 Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles sont inscrites initialement au bilan pour leur coût d'acquisition ou de fabrication, ou pour leur juste valeur à la date de regroupement d'entreprises. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation. Les réévaluations éventuellement pratiquées dans les comptes individuels sont neutralisées pour l'établissement des comptes consolidés.

Les immobilisations corporelles sont enregistrées en utilisant l'approche par composant. Selon cette approche, chaque composant d'une immobilisation corporelle ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'immobilisation, et dont la durée d'utilité est différente de celle de l'immobilisation principale, doit être comptabilisé et amorti séparément. Les seules immobilisations corporelles du Groupe concernées par cette approche sont les constructions.

La mise en œuvre de la norme IAS 23 « Intérêts d'emprunts » n'a pas conduit à activer d'intérêts, l'endettement du Groupe étant non significatif.

Les coûts d'entretien courant et de réparation des immobilisations corporelles sont constatés en charge dès qu'ils sont encourus. Les autres coûts ultérieurs ne sont capitalisés que si les critères de comptabilisation sont satisfaits, notamment s'il s'agit du remplacement d'un composant identifié.

La valeur au bilan des immobilisations corporelles correspond à leur coût initial, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur constatées.

La base amortissable des immobilisations corporelles correspond au coût d'acquisition car aucune valeur résiduelle significative n'a été identifiée. Le mode d'amortissement économique retenu est le mode linéaire.

La durée d'amortissement des immobilisations corporelles est fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations :

Désignation	Durée amortissement
Matériels et outillages	3 à 10 ans
Instruments *	3 à 5 ans

* instruments mis à disposition ou utilisés en interne

Pour les immeubles, les durées d'amortissement sont adaptées à chaque composant :

Désignation	Durée amortissement
Gros œuvre	30 à 40 ans
Second œuvre et installations	10 à 20 ans

Les durées d'utilité sont revues périodiquement. L'incidence de leurs éventuelles modifications est comptabilisée de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Lorsque des événements ou modifications de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations corporelles, la valeur nette de ces actifs fait l'objet d'une analyse. Si leur valeur recouvrable (cf. note 1.8) est inférieure à leur valeur nette comptable, soit leur durée d'utilité est revue, soit une perte de valeur est constatée et comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels non courants » si elle correspond à leur définition (cf. note 1.16.3).

Les marges réalisées sur des ventes d'immobilisations (essentiellement des instruments) entre sociétés du Groupe font l'objet d'une élimination. Toutefois, l'impact de l'élimination n'est pas présenté en diminution des immobilisations, mais en « Produits constatés d'avance » (10,2 millions d'euros au 31 décembre 2012).

Actifs destinés à être cédés

Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les actifs immobiliers du site de Boxtel ont été reclassés dans une rubrique spécifique des actifs courants en 2009. Ils ont en effet fait l'objet d'un mandat de vente dans le contexte de la fermeture en cours de ce site. Les discussions pour la vente du site de Boxtel sont toujours en cours.

Ces actifs ne sont plus amortis à compter du 31 décembre 2009, date de leur affectation dans cette rubrique. Ils sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur nette de frais de cession.

Par ailleurs, dans un contexte de recherche de nouveaux partenaires financiers, les actifs nets de la société bioTheragnostics ont été reclassés sur la rubrique spécifique des actifs destinés à être cédés (cf note 2 et note 4).

Contrats de location-financement

En tant que preneur : Un contrat de location est qualifié de « location-financement » lorsqu'il transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété. Les critères de qualification interviennent en fonction de la réalité économique de chaque contrat et notamment lorsque :

- le contrat transfère la propriété du bien loué en fin de période de location ;
- il contient une option de rachat à un prix préférentiel ;
- sa durée couvre la majeure partie de la durée de vie économique du bien loué ;
- la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location s'élève au moins à la quasi-totalité de la juste valeur de l'actif loué ;
- le bien loué est d'une nature tellement spécifique que seul le preneur peut le louer sans apporter de modifications majeures ;

Lorsque le Groupe est locataire d'un bien selon un contrat présentant les caractéristiques d'un contrat de location-financement, la valeur vénale du bien ou, si elle est inférieure, la valeur actualisée des paiements minimaux, est immobilisée et amortie selon la durée d'utilité. La dette correspondante est alors inscrite au passif. Les loyers sont ventilés entre remboursement du capital et frais financiers.

Dans les autres cas, les contrats de location sont qualifiés de « location simple » et le loyer est constaté en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat.

En tant que bailleur : Lorsque le Groupe met des biens à disposition de tiers dans le cadre de contrats de location présentant les caractéristiques d'une cession, ces biens sont comptabilisés comme vendus, en application de la norme IAS 17 « Contrats de location ». Corrélativement, les loyers à recevoir sont comptabilisés à l'actif du bilan, en « Autres actifs non courants » pour leur partie supérieure à un an et en « Créances clients » pour leur partie court terme. Les produits financiers correspondants sont rattachés au résultat de la période de location des biens et sont classés en « Autres produits et charges financiers ».

1.8 Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Les fonds de commerce et les écarts d'acquisition, ainsi que les autres immobilisations incorporelles qui ont une durée de vie indéfinie (non applicable sur les exercices présentés) font l'objet de tests de dépréciation systématiques annuels.

Les immobilisations corporelles et incorporelles ayant une durée de vie définie font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur.

Les UGT correspondent soit à des entités juridiques, soit à des gammes (ensemble d'actifs corporels, principalement des sites de production, et incorporels, essentiellement des technologies, qui génèrent des flux issus de produits relevant d'une même technologie).

Pour information, il n'existe plus d'écart d'acquisition suivi au niveau global.

Les tests de dépréciation conduisent à déterminer la valeur recouvrable d'une unité génératrice ou d'un regroupement d'UGT, qui est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des frais de cession.

En pratique, la valeur d'utilité retenue est en général déterminée à partir de projections actualisées des flux futurs de trésorerie d'exploitation sur une durée de 5 ans, issus du plan d'affaires le plus récent, et d'une valeur terminale. Toutefois, la durée de projection peut être allongée en fonction de la maturité des activités analysées et les taux d'actualisation sont alors ajustés pour tenir compte des risques spécifiques. L'horizon explicite de projection du plan d'affaires concernant l'UGT « biologie moléculaire » a ainsi été porté à 15 ans pour tenir compte des spécificités de ce marché en développement plus rapide.

Par exception, la valeur recouvrable de l'unité « bioTheranostics » a été déterminée sur la base d'une estimation de la juste valeur nette des frais de cession (cf. note 4) pour tenir compte de la recherche en cours de nouveaux partenaires financiers devant conduire à une perte de contrôle dans bioTheranostics.

Les hypothèses retenues pour le calcul de la valeur d'utilité en matière de croissance pour les horizons explicites des plans d'affaires sont conformes aux données disponibles du marché et des hypothèses ont été retenues pour la détermination de la valeur terminale, notamment un taux de croissance à l'infini généralement de 2%, avec un maximum de 3,5%.

Les flux de trésorerie ne comprennent pas les investissements de croissance externe et les restructurations non engagées.

Le coût moyen pondéré du capital (CMPC) est calculé en prenant en compte un taux sans risques (taux des OAT), la prime de risques du marché actions, et le coefficient bêta (permettant d'ajuster le risque global du marché actions sur le risque sectoriel). Une prime de risques spécifique est prise en compte dans certains cas, pour tenir compte essentiellement du risque technologique. Le CMPC est rapproché de celui calculé par les analystes qui suivent le titre bioMérieux. Par application de ces principes, les taux d'actualisation utilisés pour ces calculs correspondent au CMPC. Les taux calculés pour les regroupements de gamme sont compris entre 9,3% et 13% pour 2012, proche des taux retenus en 2011. Les taux indiqués ci-dessus s'entendent après impôt. La prise en compte d'un CMPC avant impôt, appliqué à des flux avant impôt, conduirait à un résultat identique.

Des tests ont été effectués pour apprécier la sensibilité de la valeur recouvrable aux variations de certaines hypothèses actuarielles, principalement le taux d'actualisation (fourchette +/- 0,5%), et le taux de croissance à l'infini (fourchette +/- 0,5%) et le taux du résultat opérationnel (fourchette +/- 4%).

Dans le cas où la valeur d'utilité de ces unités est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation est alors imputée en priorité sur l'écart d'acquisition, la provision excédentaire étant imputée sur les autres actifs de l'unité, sauf si elle conduit à une valeur nette comptable inférieure à leur juste valeur.

Les pertes de valeur sont enregistrées sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels non courants » si elles correspondent à leur définition (cf. note 1.16.3). Elles ne sont pas réversibles dans le cas des écarts d'acquisition liés aux sociétés intégrées globalement, sauf en cas de cession.

Les paramètres utilisés pour les tests de dépréciation sont :

Unités Génératrices de Trésorerie	Taux d'actualisation des flux de trésorerie	Taux de croissance à l'infini retenu
Regroupement de gammes		
- Applications industrielles	9,3%	2,0%
- Bactériologie	9,3%	2,0%
- Biochimie	9,3%	
- Biologie moléculaire	13,0%	3,5%
- Tests rapides	9,3%	2,0%
Autres Unités		
- bioMérieux Hellas	28,1%	-2,0%
- bioMérieux Afrique du Sud	14,3%	2,0%
- bioMérieux Australie	11,4%	2,0%
- bioMérieux Brésil	17,9%	2,0%
- bioMérieux Pologne	11,4%	2,0%

1.9 Immobilisations financières

Les immobilisations financières incluent les titres non consolidés, les prêts et créances financiers à plus d'un an, y compris les fonds de retraite lorsqu'ils ne sont pas définitivement aliénés en vue de la couverture des engagements correspondants, et les dépôts et cautionnements. Elles sont comptabilisées et évaluées selon les règles présentées en note 1.17. Les plus et moins-values sur cession de titres sont constatées selon la méthode du FIFO.

1.10 Stocks

Conformément à la norme IAS 2 « Stocks », les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.

Les stocks de matières premières, marchandises et consommables sont valorisés au prix d'achat majoré des frais accessoires selon la méthode FIFO (premier entré-premier sorti). Les stocks d'en-cours de production et de produits finis sont valorisés au coût standard de production, corrigé des écarts constatés au cours de la période de fabrication des produits en stocks. Le coût standard de production est calculé sur la base d'un niveau normal d'activité ; il incorpore les charges directes et indirectes de production.

La mise en œuvre d'IAS 23 « Coûts d'emprunt » n'a pas conduit à intégrer les coûts d'emprunt dans la valeur des stocks.

Une dépréciation est constatée, le cas échéant, en tenant notamment compte du prix de revente, de l'obsolescence, de la péremption, de l'état de conservation, des perspectives de ventes et, pour les pièces détachées, de l'évolution du parc correspondant d'instruments.

1.11 Disponibilités et équivalents de trésorerie

Ils comprennent à la fois la trésorerie immédiatement disponible et les placements de trésorerie à court terme libellés en euros, liquides et soumis à un risque négligeable de perte de valeur et de contrepartie.

Les placements répondant à cette définition sont évalués à la clôture à leur valeur liquidative, les variations de juste valeur sont constatées en résultat (cf. note 1.17).

Il n'existe pas de placements donnés en garantie ou soumis à des restrictions significatives.

1.12 Avantages du personnel

1.12.1 Les avantages à court terme

Ils comprennent notamment les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés payés et les primes sur objectifs. Ils sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel les services ont été rendus par le personnel. Les sommes non versées à la clôture de l'exercice sont constatées en « Autres dettes d'exploitation ».

En l'absence de surcoût significatif identifié pour le Groupe, les engagements liés au Droit Individuel de Formation (DIF) sont considérés comme des éléments hors bilan.

1.12.2 Les avantages postérieurs à l'emploi

Ils comprennent notamment les retraites, les indemnités de départ et l'assurance médicale postérieure à l'emploi. Ils relèvent soit de régimes à cotisations définies, soit de régimes à prestations définies.

Régimes à cotisations définies : le Groupe verse, selon les lois et pratiques de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes chargés des régimes de retraite et de prévoyance. L'obligation du Groupe est limitée au versement des cotisations. Les cotisations sont enregistrées en charges de l'exercice au cours duquel le service est rendu par le personnel. Les sommes non versées à la clôture de l'exercice sont constatées en « Autres dettes d'exploitation ».

Régimes à prestations définies : ils correspondent aux autres régimes :

- les engagements de retraite, à titre principal ou complémentaire (principalement Etats-Unis, Allemagne et France) ainsi que les indemnités de départ à la retraite (principalement France, Japon) ;
- les régimes de couverture des frais médicaux des salariés retraités.

L'estimation des engagements liés aux régimes à prestations définies est effectuée par des actuaires.

Les engagements sont déterminés selon la méthode des « unités de crédit projetées ». Ils tiennent compte d'hypothèses actuarielles, notamment de taux d'actualisation, de taux d'augmentation des salaires, de taux de rotation du personnel et de taux de mortalité. Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

	bioMérieux SA	bioMérieux Inc
Augmentation des salaires		
2012	3,00%	3,50%
2011	3,50%	4,00%
Taux d'actualisation		
2012	3,00%	3,90%
2011	4,30%	4,75%
Taux de rendement attendu		
2012	3,00%	8,00%
2011	4,00%	8,00%

Afin de déterminer le taux d'actualisation, après analyse des différents taux existants sur le marché et en accord avec la définition d'IAS 19, une moyenne retraitée entre les indices au 31 décembre 2012 Iboxx Corporate AA et Bloomberg (Euro, Dollar et Livre Sterling) a été retenue.

Le taux de rendement attendu est déterminé avec l'assistance des actuaires à partir des anticipations et de l'historique de rendement pour des placements de même nature.

Les écarts actuariels sont différés. Ils sont amortis selon la méthode dite du « corridor », en fonction de la durée moyenne résiduelle d'acquisition des droits du personnel bénéficiant du régime.

Les coûts des services passés, liés à des modifications de régime, sont étalés sur la durée moyenne résiduelle d'acquisition des droits.

Des tests de sensibilité sont effectués pour apprécier la sensibilité de l'engagement à la variation de certaines hypothèses actuarielles.

Le Groupe n'est pas concerné par l'interprétation IFRIC 14 (plafonnement et cotisations minimum).

1.12.3 Les autres avantages à long terme

Ils incluent notamment les primes d'ancienneté et médailles du travail. Les engagements correspondants sont constatés en tenant compte d'hypothèses actuarielles lorsque l'impact est significatif. Les écarts actuariels et les coûts des services passés sont constatés immédiatement en résultat.

1.13 Provisions – actifs et passifs éventuels

En application de la norme IAS 37 « Provisions - actifs et passifs éventuels », une provision est constituée lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers, qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, et que son montant peut être estimé de manière suffisamment fiable.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution. Les provisions pour restructuration tiennent compte notamment des indemnités de licenciement.

Les provisions sont actualisées lorsque l'impact est significatif.

Les passifs éventuels sont mentionnés en annexe sauf si la probabilité d'une sortie de ressources est très faible.

Les actifs éventuels figurent en annexe lorsque leur réalisation est probable.

1.14 Impôts différés

Les impôts différés sont calculés pour toutes les différences temporaires entre les valeurs fiscales et consolidées des actifs et passifs. Ces différences naissent notamment :

- des différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal (provisions non déductibles, participation des salariés...) ;
- des retraitements pratiqués en consolidation (amortissements dérogatoires, provisions, élimination des profits internes inclus dans les stocks et les immobilisations...) ;
- des retenues à la source anticipées au titre des distributions de dividendes prévues sur l'exercice suivant.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable en tenant compte des dates probables de reversement. Ils sont constatés au taux voté (ou quasi voté) pour leur valeur nominale sans actualisation.

Les actifs d'impôts différés provenant des différences temporaires, des retraitements de consolidation ou des reports fiscaux déficitaires ne sont constatés que si leur utilisation est suffisamment probable (possibilité d'imputation sur les 2 années suivantes au plus). Le calcul effectué tient compte des nouvelles dispositions fiscales applicables en France en matière d'utilisation des déficits fiscaux reportables (plafonnement des utilisations,...).

Dans l'attente d'une confirmation du traitement par l'ANC, et afin de suivre les recommandations de l'AMF, bioMérieux a opté depuis l'exercice 2010 pour la qualification du crédit d'impôt recherche en subvention. Ils étaient précédemment déduits de l'impôt.

Dans l'attente d'une position de l'ANC sur le sujet, et conformément à l'option donnée dans le communiqué du CNC du 14 janvier 2010, la C.V.A.E. (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises) et la C.F.E. (Cotisation Foncière des Entreprises), sont présentées en charges opérationnelles, car la valeur ajoutée dégagée par les activités françaises du Groupe est beaucoup plus importante que leur résultat imposable.

1.15 Autres créances et dettes hors exploitation

Les autres créances et dettes hors exploitation sont des créances et dettes non liées au besoin d'exploitation. Elles comprennent notamment les créances liées à des cessions d'actifs non courants et les dettes sur immobilisations.

1.16 Présentation du compte de résultat

1.16.1 Constatation des produits courants

Les revenus sont comptabilisés en application de la norme IAS 18 « Produits des activités ordinaires ».

Chiffre d'affaires

Les revenus résultant des ventes de produits (réactifs et instruments) et de services associés (SAV, formation, frais de port, etc.) sont présentés en « chiffre d'affaires » dans le compte de résultat.

Les ventes de produits sont comptabilisées en chiffre d'affaires lorsque les critères suivants sont remplis :

- l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés à l'acheteur ;
- le Groupe n'est plus impliqué dans le contrôle effectif des biens cédés ;
- le montant des revenus et les coûts associés à la transaction peuvent être évalués de façon fiable ;
- il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront au Groupe.

Pour les produits, ces critères sont remplis à la livraison des réactifs et à l'installation des instruments vendus.

Pour les prestations de service (formation, service après-vente...), le chiffre d'affaires n'est constaté que lorsque les services sont rendus. Toutefois, les revenus relatifs aux contrats de maintenance des instruments sont différés et reconnus au prorata du temps écoulé sur la période contractuelle du service.

Lorsque le Groupe met des biens à disposition de tiers dans le cadre de contrats de location présentant les caractéristiques d'une cession, ces biens sont comptabilisés comme vendus en application de la norme IAS 17 « Contrats de location » (cf. note 1.7).

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes accordés aux clients ; les taxes sur les ventes et les taxes sur la valeur ajoutée sont exclues du chiffre d'affaires.

Autres produits de l'activité

Les facturations de produits annexes, constituées essentiellement du produit net des redevances rétrocédées, sont présentées sous la rubrique « Autres produits de l'activité » ; ces autres produits sont comptabilisés au fur et à mesure de leur acquisition. Cette rubrique comprend également les crédits d'impôts recherche depuis l'exercice 2010 (cf. note 1.14).

1.16.2 Classification des charges courantes

Le coût des ventes inclut les éléments suivants :

- Le coût des matières premières consommées, y compris les frais d'approche, les frais de personnel directs et indirects des services de production, les amortissements liés à la fabrication, les charges externes de toute nature relatives aux activités industrielles (utilités, dépenses d'entretien, outillages, etc.), ainsi que les frais indirects (quote-part des services Achats, Ressources Humaines, Informatique, etc.). Les frais des services de Contrôle Qualité, Assurance Qualité de Production, Engineering, Méthodes, Logistique, etc. sont comptabilisés parmi les coûts de production.

- Les redevances payées liées à des produits commercialisés.
- Les frais de distribution regroupant les coûts de transport et de magasinage, notamment les frais de port de produits finis vers les centres de distribution ou les clients finaux.
- La charge liée à l'amortissement des instruments placés en dépôt ou loués chez les clients.
- Les coûts des Services Après-Vente, incluant les frais d'installation et d'entretien des instruments placés ou vendus, indépendamment de la refacturation distincte de ces services. Cette rubrique comprend notamment, les frais de personnel, les frais de déplacement et le coût des pièces détachées ainsi que le mouvement des provisions pour garantie constituées lors de la vente des instruments.

Les charges commerciales incluent le coût des départements Stratégie, Marketing, Ventes et Administration Commerciale. Elles comprennent aussi les primes et commissions sur ventes payées aux salariés des services commerciaux ou à des agents indépendants. Les dépenses de publicité et de promotion font partie de cette rubrique.

Les frais généraux comprennent le coût des fonctions de Direction Générale et de support (Ressources Humaines, Finance, Informatique, Achats) à l'exception de la part des coûts de ces départements imputée à chacune des autres fonctions utilisant directement leurs services. Les primes d'assurances sont aussi incluses sous cette rubrique.

Les frais de Recherche et Développement (hors frais de conception de logiciels) incluent les coûts internes et externes des études conduites en vue de la recherche et du développement de nouveaux produits ainsi que les dépenses liées aux Affaires Réglementaires, à la Propriété Industrielle, à la Veille Technologique et à l'Assurance Qualité de la Recherche et Développement. Les subventions reçues dans le cadre de programmes de recherche sont déduites des charges enregistrées sous cette rubrique.

Les redevances payées (fixes ou proportionnelles) sont incorporées au coût des ventes des produits concernés. En l'absence de produit commercialisé, ou commercialisable à court terme, elles constituent des frais de recherche et développement.

Les rémunérations variables (primes sur objectifs, commissions, intéressement et participation), ainsi que les rémunérations en actions sont comptabilisées parmi les frais de personnel des fonctions concernées.

Les écarts de change sont affectés aux lignes du compte de résultat où les opérations qui en sont à l'origine ont été enregistrées (pour l'essentiel, chiffre d'affaires, coût des ventes et frais financiers).

1.16.3 Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits et charges opérationnels non courants incluent les éléments « significatifs, inhabituels et non récurrents », présentés distinctement pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante. Ils comprennent notamment, lorsqu'ils sont significatifs, les produits nets de cessions d'actifs immobilisés (hors instruments), les coûts de restructuration et les dépréciations liées à des pertes de valeur (cf. note 1.8).

Les coûts de restructuration (comprenant notamment les indemnités de licenciement) correspondent aux charges constituées au moment de l'annonce officielle des fermetures de site ou des réductions d'activité engagées dans le cadre des activités ordinaires du Groupe, ainsi que des ajustements postérieurs pour tenir compte des coûts effectivement engagés.

1.16.4 Charges et produits financiers

Les charges et produits financiers sont présentés sur 2 lignes distinctes :

- Le « Coût de l'endettement financier net » inclut d'une part les intérêts, les commissions et les écarts de change sur la dette financière, et d'autre part les produits liés aux actifs constatés en disponibilités et équivalents de trésorerie.
- Les « Autres produits et charges financiers » comprennent notamment les produits financiers des créances d'instruments vendus en location-financement, l'impact des cessions et des dépréciations des titres non consolidés, les intérêts de retard facturés aux clients, les charges et produits d'actualisation, et la partie non efficace des couvertures de change sur transactions commerciales.

1.16.5 Impôts sur les résultats

La charge d'impôt correspond au montant total de l'impôt exigible et de l'impôt différé.

Les crédits d'impôt (hors crédits d'impôt recherche), sont présentés en diminution de la charge d'impôt.

1.17 Comptabilisation et évaluation des instruments financiers

Les instruments financiers concernent les actifs financiers, les passifs financiers, et les instruments dérivés (swaps, opérations à terme...).

Les instruments financiers apparaissent dans plusieurs rubriques du bilan : immobilisations financières, autres actifs non courants, clients, autres créances et autres dettes (ex : variation de juste valeur des dérivés), dettes financières courantes et non courantes, fournisseurs, disponibilités et équivalents de trésorerie.

En application de la norme IAS 39 révisée « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », les instruments financiers sont affectés à 5 catégories, qui ne correspondent pas à des rubriques identifiées du bilan. Le classement détermine les règles de comptabilisation à l'origine et d'évaluation à chaque clôture. Les catégories et les règles y afférentes sont présentées ci-après :

1.17.1 « Actifs détenus jusqu'à l'échéance »

Il s'agit exclusivement de titres à revenus fixes acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance. Le Groupe ne détient à ce jour aucun instrument financier qui réponde à cette définition.

1.17.2 « Actifs et passifs financiers en juste valeur par le résultat »

Cette rubrique comprend les actifs financiers détenus à des fins de transaction à court terme, et ceux rattachés à l'origine dans cette catégorie sur option, conformément aux règles définies par la norme.

Les actifs concernés sont :

- les titres de participation de sociétés cotées sur un marché actif (constatés au bilan en « immobilisations financières »), à l'exception de ceux qui ont été classés en « actifs disponibles à la vente » (cf. 1.17.4) ;
- les « disponibilités et équivalents de trésorerie », y compris les valeurs mobilières de placement (présentées au bilan sous cet intitulé).

Le Groupe ne détient actuellement pas de passifs financiers affectés à cette catégorie.

La comptabilisation à l'origine et l'évaluation à chaque clôture de ces éléments ainsi désignés sont réalisées à la juste valeur (hors coûts de transaction) qui correspond au cours de clôture pour les titres cotés et aux valeurs liquidatives pour les Valeurs Mobilières de Placement. Les variations de juste valeur sont constatées par le résultat.

1.17.3 « Prêts, créances et dettes »

Les actifs et passifs financiers ainsi désignés sont comptabilisés et évalués, selon le cas, « au coût » ou « au coût amorti ».

Les « actifs et passifs au coût » concernent principalement les dépôts versés, les créances clients et les fournisseurs. Ils sont comptabilisés à l'origine à leur juste valeur, qui correspond dans le Groupe, à leur valeur nominale. Ces actifs et passifs sont évalués à la clôture à leur valeur comptable initiale, après constatation éventuelle de dépréciations en cas de pertes de valeur. La valeur nette comptable à la clôture est une approximation raisonnable de la juste valeur.

Les « actifs et passifs au coût amorti » désignent principalement les dettes financières courantes et non courantes, les prêts, et les créances de location-financement présentées au bilan en « autres actifs non courants » ou en « clients ». Ces actifs et passifs sont comptabilisés à l'origine à la juste valeur, qui est, dans le Groupe, proche de la valeur nominale contractuelle. La valeur nette comptable à la clôture d'un exercice correspond au coût initial minoré des amortissements en capital, ajusté le cas échéant d'une provision pour dépréciation en cas de perte de valeur. La valeur nette comptable à la clôture est une approximation raisonnable de la juste valeur.

1.17.4 « Actifs disponibles à la vente »

Les actifs et passifs financiers non affectés à l'une des catégories précédentes sont désignés en tant « qu'actifs disponibles à la vente ». Les éléments affectés à cette catégorie concernent essentiellement les titres de sociétés non consolidées non cotées, cotées sur un marché non actif, ou cotées sur un marché actif mais que le Groupe a l'intention de conserver durablement. Ces titres sont présentés au bilan en immobilisations financières.

Les « actifs financiers disponibles à la vente » sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, proche en pratique de leur coût d'acquisition. Les évaluations ultérieures sont comptabilisées comme suit :

- Lorsque la juste valeur à la clôture peut être déterminée de manière fiable, ses variations sont constatées directement en autres éléments du résultat global. Si ces variations conduisent à reconnaître une moins-value considérée comme durable, celle-ci passe en résultat pour la partie excédant les variations positives précédemment enregistrées en contrepartie des capitaux propres.
- Dans le cas contraire, les « actifs financiers disponibles à la vente » sont maintenus à leur coût d'acquisition sous réserve de la réalisation de tests de dépréciation. Une provision est constatée dès lors que leur valeur estimée à la clôture à partir de critères financiers adaptés à chaque société est inférieure à ce coût d'acquisition. Ces provisions pour dépréciation sont constatées en résultat ; elles ne peuvent être reprises que lors de la cession des titres.

1.17.5 « Instruments dérivés » de taux ou de change

Il s'agit, par exemple, de swaps, d'opérations à terme, d'options, etc. Les dérivés sont comptabilisés à l'origine à leur juste valeur. Ils sont évalués à chaque clôture à leur juste valeur, comptabilisés au bilan en créances et dettes hors exploitation. La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation. La juste valeur des instruments dérivés de change est déterminée en utilisant des techniques de valorisation communément admises sur les marchés et basées sur des données de marché observables (taux d'intérêts, cours de change, volatilité implicite observable). La contrepartie de la juste valeur dépend du dérivé et de la relation de couverture :

- Les variations de juste valeur des dérivés non éligibles à la définition d'instruments de couverture sont constatées en résultat.
- Les variations de juste valeur des dérivés éligibles et intervenant dans une relation de couverture de juste valeur (ex : couverture de créances et dettes en devises) sont constatées en totalité en résultat, de manière symétrique par rapport à l'élément couvert.

- Les variations de juste valeur des dérivés éligibles et intervenant dans une relation de couverture de flux de trésorerie (couverture de transactions commerciales futures en devises) sont constatées directement en autres éléments du résultat global pour la partie efficace, et en résultat, pour la partie non efficace (principalement valeur temps pour les opérations de change à terme). Les montants constatés en autres éléments du résultat global sont repris en résultat de manière symétrique, lors de la comptabilisation de l'élément couvert.
- Les variations de juste valeur des dérivés éligibles et intervenant dans une relation de couverture des investissements nets à l'étranger sont constatées directement en autres éléments du résultat global pour la partie efficace, et en résultat, pour la partie non efficace (principalement valeur temps pour les opérations de change à terme). Le profit ou la perte sur l'instrument de couverture lié à la partie efficace de la couverture qui a été comptabilisé en autres éléments du résultat global est reclassé des capitaux propres en résultat lors de la sortie totale ou partielle de l'activité à l'étranger.

Ces règles sont appliquées sous réserve que la relation de couverture soit clairement définie et documentée à la date de mise en place de la couverture et que son efficacité soit démontrée.

Il n'a pas été effectué de reclassements d'actifs financiers en 2012 et 2011 entre les différentes catégories présentées ci-dessus.

Présentation des actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur

Conformément à l'amendement d'IFRS 7, les instruments financiers sont présentés en 3 catégories (cf. note 27.6), selon une hiérarchie de méthodes de détermination de la juste valeur :

- Niveau 1 : juste valeur calculée à partir de cours / prix cotés sur un marché actif pour des actifs et passifs identiques ;
- Niveau 2 : juste valeur calculée à partir de techniques de valorisation s'appuyant sur des données observables tels que des prix d'actifs ou de passifs similaires ou des paramètres cotés sur un marché actif ;
- Niveau 3 : juste valeur calculée à partir de techniques de valorisation reposant pour tout ou partie sur des données non observables telles que des prix sur un marché inactif ou la valorisation sur la base de multiples pour les titres non cotés.

1.18 Transactions rémunérées par des paiements en actions et assimilés

Les transactions rémunérées en actions concernent :

- les plans d'attribution gratuite d'actions de bioMérieux S.A. décidés par les Assemblées générales mixtes du 12 juin 2008, du 10 juin 2010, du 12 juin 2011 et du 30 mai 2012 ;
- et le plan d'attribution d'options de souscription d'actions de bioTheranostics décidé par l'Assemblée générale de cette société, du 24 septembre 2008.

Conformément à la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », la juste valeur des avantages accordés dans ce cadre est constatée en charges sur la période d'acquisition des droits, par contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. La charge est basée sur la valeur des actions ou des options à leur date d'attribution, date à laquelle les bénéficiaires sont désignés par l'organe de direction. A chaque arrêté, jusqu'à la fin de la période d'acquisition, la probabilité d'acquisition des droits est appréciée pour tenir compte du respect des conditions de présence et de performance. Les variations éventuelles sont enregistrées en résultat.

En application de la norme IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions », l'économie d'impôt correspondante constatée dans les comptes sociaux est rattachée dans les comptes consolidés à l'exercice au cours duquel la charge liée aux attributions d'actions est constatée.

1.19 Résultat par action

Le résultat par action (résultat de base) est obtenu en divisant le résultat revenant aux actionnaires de l'entreprise consolidante par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période correspondante (déduction faite des actions d'autocontrôle, détenues à des fins de régularisation du cours de bourse).

En l'absence d'instrument dilutif émis par bioMérieux SA, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action.

1.20 Tableau des flux de trésorerie consolidés

Le tableau de flux de trésorerie est présenté pour l'essentiel selon la recommandation du Conseil National de la Comptabilité 2009.R.03 du 2 juillet 2009.

Il distingue :

- les flux liés à l'activité,
- les flux liés aux activités d'investissement,
- les flux liés aux opérations de financement.

Les flux liés aux activités d'investissement incluent le montant de la trésorerie nette des sociétés acquises ou cédées à la date de leur entrée ou de leur sortie du périmètre de consolidation, et tiennent compte des dettes sur immobilisations / créances sur cessions d'immobilisations.

La trésorerie nette correspond au net des positions débitrices et créditrices.

Le tableau de flux de trésorerie fait apparaître l'excédent brut d'exploitation avant impôt et dotations aux amortissements. L'EBITDA n'étant pas un agrégat défini par les normes IFRS, et son mode de calcul pouvant différer selon les sociétés, il est précisé que l'excédent brut d'exploitation avant impôt et dotations aux amortissements d'exploitation correspond à la somme du résultat opérationnel courant et des dotations nettes aux amortissements d'exploitation.

Excédent Brut d'exploitation (EBITDA) <i>En millions d'euros</i>	2012	2011
Méthode additive développée		
- Résultat net	134,2	160,5
- Produits et charges non récurrents	25,4	12,2
- Coût de l'endettement financier net	6,4	4,4
- Autres produits et charges financiers	4,9	3,3
- Charge d'impôt exigible	89,4	77,2
- Dotations aux amortissements d'exploitation	94,4	85,3
EBITDA	354,8	342,8
Méthode additive simplifiée		
- Résultat Opérationnel Courant	260,4	257,6
- Amortissements d'exploitation	94,4	85,3
EBITDA	354,8	342,8

1.21 Information sectorielle

Comme indiqué ci-dessus, et en application de la norme IFRS 8 « Segments opérationnels », un seul secteur opérationnel a été retenu : le segment du diagnostic *in vitro* sans segmentation géographique.

Conformément à la norme IFRS 8, une information sur le chiffre d'affaires et les actifs non courants par zone géographique est communiquée en note 25 en suivant les mêmes principes comptables que ceux appliqués pour l'établissement des comptes consolidés.

1.22 Actions propres

La Société a conclu un accord de liquidité avec un prestataire d'investissement, destiné spécifiquement à la régulation de son cours de bourse. Dans ce contexte, elle est amenée à détenir de faibles quantités de ses propres actions. En outre, elle procède à des achats d'actions en vue de couvrir les engagements qu'elle assume dans le cadre des plans d'attribution d'actions mentionnés en note 18.

Les actions propres détenues afin de réguler le cours de bourse ou pour être attribuées au titre des plans d'attribution d'actions sont portées en diminution des réserves consolidées ; corrélativement, les incidences de toutes les transactions correspondantes sont imputées directement sur les réserves consolidées (résultat de cession, dépréciation, etc.).

2. Faits marquants et évolutions du périmètre de consolidation de l'exercice

Perte de valeur bioTheragnostics

Malgré des avancées significatives en terme de recherche et de commercialisation de ses tests, bioTheragnostics n'envisage pas d'atteindre l'équilibre financier à moyen-terme et de nouveaux investissements importants sont nécessaires pour accélérer sa croissance. Dans ce contexte, il a été décidé de rechercher de nouveaux partenaires externes. Cette nouvelle orientation stratégique permettrait à bioTheragnostics de poursuivre et d'accélérer son développement grâce à de nouveaux financements, tout en offrant à bioMérieux l'opportunité de se recentrer plus encore sur le diagnostic des maladies infectieuses.

Une perte de valeur des actifs incorporels (écarts d'acquisition et technologies), classée en éléments non courants, a été corrélativement reconnue à hauteur de 21 millions d'euros au 31 décembre 2012. Elle a été déterminée sur la base des valorisations actuellement retenues lors d'opérations de recapitalisation de sociétés de ce domaine.

Partenariat avec Quanterix

En novembre 2012, bioMérieux et Quanterix ont conclu un partenariat stratégique conférant à bioMérieux les droits d'exploitation exclusifs, à l'échelle mondiale, de la technologie d'immunoessais ultrasensible Simoa™ dans les laboratoires cliniques, ainsi que dans les applications industrielles. Selon les termes de ce contrat, Quanterix fournira un nouvel instrument et des consommables basés sur sa technologie Simoa™, et bioMérieux développera des tests ultrasensibles et multiplexes sur cette nouvelle plateforme.

A cette occasion, bioMérieux a investi 15 millions de dollars dans le capital de Quanterix, soit une participation de 14 %. Par ailleurs, bioMérieux a réalisé un premier versement de 10 millions de dollars afin de bénéficier d'un accès exclusif à cette technologie.

Créances publiques Europe du Sud

En Europe du Sud, les créances nettes sur les clients publics totalisent 75 millions d'euros au 31 décembre 2012, contre 100 millions en 2011.

Grâce :

En août 2010, l'Etat grec avait proposé le règlement des créances publiques datant de 2007, 2008 et 2009 par la remise d'obligations d'état à taux zéro avec des échéances respectives de 1, 2 et 3 ans. bioMérieux avait accepté cette proposition pour un ensemble de créances totalisant 9 millions d'euros.

En décembre 2011, bioMérieux a obtenu le remboursement à son échéance de la première tranche des obligations d'état, soit un montant de 2 millions d'euros.

En mars 2012, l'Etat grec a invité les porteurs d'obligations d'Etat à convertir leurs créances en différents véhicules de nominal inférieur (46,5%) et de durée allongée (jusqu'en 2042). Cette opération d'échange obligatoire de dettes « PSI » (Private Sector Involvement) s'est traduite par la conversion de 6,1 millions d'euros d'obligations de l'Etat grec en obligations FESF pour une valeur nominale de 0,9 million d'euros, et en obligations souveraines pour une valeur nominale de 1,9 million d'euros.

Au 31 décembre 2012, le Groupe ne détient plus d'obligations de l'Etat grec, celles-ci ayant été cédées en totalité sur l'exercice.

La Société, dont les créances publiques totalisent 13,4 millions d'euros, poursuit le recouvrement des autres créances publiques échues par la voie contentieuse.

Autres pays d'Europe du Sud :

En juin 2012, les provinces espagnoles ont effectué un règlement exceptionnel de 28,5 millions d'euros soldant la quasi-totalité des créances antérieures à 2012.

Durant l'été 2012, les organismes publics portugais ont également procédé au règlement de créances arriérées à hauteur de 6,6 millions d'euros.

RAS Lifesciences

Fin juillet 2012, bioMérieux a acquis 60% de la société indienne RAS Lifesciences Pvt. Ltd (RAS), pour un prix de 1,6 million d'euros. Basée à Hyderabad, cette start-up privée est spécialisée en diagnostic moléculaire et n'a pas encore de chiffre d'affaires significatif. La commercialisation de son offre produits débute auprès de laboratoires spécialisés. Cette offre comprend 26 réactifs développés, fabriqués et enregistrés en Inde. L'expertise de RAS, sa gamme de réactifs destinés principalement au diagnostic des maladies infectieuses et son laboratoire de services permettront à bioMérieux de commercialiser un menu de tests de biologie moléculaire principalement en Inde et, à moyen terme, dans les pays émergents.

La contribution de RAS Lifesciences sur les comptes de l'exercice est négligeable.

La juste valeur des actifs et passifs acquis s'établit à 1 million d'euros et l'écart d'acquisition provisoire comptabilisé à fin décembre 2012 s'élève à 0,5 million d'euros.

Aucune information pro-forma n'est établie compte tenu du caractère non significatif des acquisitions sur le compte de résultat et sur le bilan du Groupe au 31 décembre 2012.

Evolution du périmètre de consolidation

bioMérieux Deutschland a cédé Dima le 5 janvier 2012 à la société Biosynex, pour un montant de 3,4 millions d'euros. A compter de l'exercice 2012, cette société ne fait plus partie du périmètre de consolidation.

Outre l'acquisition de la société RAS Lifesciences énoncée ci-dessus, des opérations de fusions et de transmissions universelles de patrimoine internes ont eu lieu sur l'exercice 2012 :

- La société holding Skiva a été absorbée par bioMérieux SA dans le cadre d'une transmission universelle de patrimoine avec effet au 30 septembre 2012.
- La société AES Laboratoire Groupe a fait l'objet d'une fusion simplifiée dans bioMérieux SA en date du 31 décembre 2012 avec effet rétroactif au 1^{er} avril 2012.
- La société holding AB Services a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine à bioMérieux SA en date du 31 mars 2012.
- La société Argène SA a été fusionnée dans bioMérieux SA en date du 31 décembre 2012 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2012.
- Les sociétés Argène SCRL (Italie) et Argène SA (Suisse) ont été absorbées dans bioMérieux Italie et bioMérieux Suisse en juin et décembre 2012.

3. Immobilisations incorporelles

VALEURS BRUTES <i>(en millions d'euros)</i>	Brevets Technologies	Logiciels	Autres	Total
Total au 31 décembre 2010	118,4	58,4	33,3	210,1
Ecarts de conversion	2,9	0,9	0,1	3,9
Acquisitions/Augmentations	4,5	2,7	13,0	20,2
Variation de périmètre	55,8 ^(a)	0,0	0,0	55,8
Cessions/Diminutions	-0,2	-0,4	-0,1	-0,7
Reclassements	0,0	21,6	-21,9	-0,3
Total au 31 décembre 2011	181,4	83,2	24,4	289,0
Ecarts de conversion	-1,5	-0,7	-0,1	-2,3
Acquisitions/Augmentations	9,0	11,1	9,4	29,5
Variation de périmètre	0,0	0,0	0,1	0,1
Cessions/Diminutions	-0,4	-2,3	-0,4	-3,1
Reclassements	-35,8 ^(b)	7,6	-10,0	-38,2
Total au 31 décembre 2012	152,7	98,9	23,4	275,0

AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR <i>(en millions d'euros)</i>	Brevets Technologies	Logiciels	Autres	Total
Total au 31 décembre 2010	45,6	38,9	2,9	87,4
Ecarts de conversion	0,7	0,5	0,1	1,3
Dotations	8,4	7,5	0,5	16,4
Reprises / Cessions	-0,1	-0,3	0,0	-0,4
Reclassements	0,0	0,0	-0,1	-0,1
Total au 31 décembre 2011	54,6	46,6	3,4	104,6
Ecarts de conversion	-0,7	-0,3	0,0	-1,0
Dotations	9,2	8,7	0,7	18,6
Reprises / Cessions	-0,4	-2,3	-0,4	-3,1
Reclassements	-0,6	0,1	-0,6	-1,1
Total au 31 décembre 2012	62,1	52,8	3,1	118,0

VALEURS NETTES <i>(en millions d'euros)</i>	Brevets Technologies	Logiciels	Autres	Total
Total au 31 décembre 2010	72,8	19,5	30,4	122,7
Total au 31 décembre 2011	126,8	36,6	21,0	184,4
Total au 31 décembre 2012	90,6	46,1	20,3	157,0

^(a) dont AES 35,2 millions d'euros et Argène 20,6 millions d'euros

^(b) dont reclassement bioTheranostics -35,5 millions d'euros en « actifs destinés à être cédés » (cf. note 5.2)

4. Ecarts d'acquisition

COMPOSITION <i>En millions d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011	Niveau de test
AES	126,1	125,8	Regroupement de gammes
AB bioMérieux (Suède)	71,9	69,3	Regroupement de gammes
Organon Teknika	51,3	51,1	Regroupement de gammes
Argène	19,3	19,3	Regroupement de gammes
PML (Etats-Unis)	12,4	12,6	Regroupement de gammes
Bacterial Barcodes (Etats-Unis)	7,4	7,9	Regroupement de gammes
BTF (Australie)	7,0	7,0	Regroupement de gammes
Biotrol	4,8	4,8	Regroupement de gammes
Vitek (Etats-Unis)	2,6	2,7	Regroupement de gammes
MDI (Etats-Unis)	2,0	1,9	Regroupement de gammes
Micro Diagnostics (Australie)	2,0	2,0	Entité
bioMérieux Pologne	1,8	1,8	Entité
bioMérieux Afrique du Sud	1,8	2,0	Entité
Meikang	1,8	1,6	Regroupement de gammes
bioMérieux Espagne	1,8	1,8	Regroupement de gammes
bioMérieux Grèce	1,7	1,7	Entité
bioMérieux Biological products	1,4	1,4	Regroupement de gammes
RAS Lifesciences	0,5	0,0	Regroupement de gammes
bioMérieux Brésil	0,4	0,5	Entité
bioTheranostics (Etats-Unis)		17,0	Entité
Dima		3,5	Regroupement de gammes
Total valeur brute	317,7	335,3	
Perte de valeur Biotrol	-2,8	-1,0	
Perte de valeur Meikang	-1,8		
Total valeur nette	313,1	334,3	

VARIATIONS <i>En millions d'euros</i>	Valeur brute
31 décembre 2010 ^(a)	188,7
Ecart de conversion	1,6
Variation de périmètre ^(b)	145,0
Perte de valeur ^(c)	-1,0
31 décembre 2011	334,3
Ecart de conversion	1,7
Variation de périmètre ^(d)	-2,7
Perte de valeur ^(e)	-3,6
Reclassement ^(f)	-16,6
31 décembre 2012	313,1

- (a) Les tests de dépréciation n'ont conduit à aucune provision sur les exercices présentés
- (b) Ecart d'acquisition respectifs sur les sociétés AES (125,8 millions d'euros) et Argène (19,3 millions d'euros)
- (c) La mise en œuvre des tests de sensibilité décrits en note 1.8 « Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé » a conduit à identifier une perte de valeur sur l'écart d'acquisition de Biotrol
- (d) Cession de Dima (-3,5 millions d'euros), acquisition de RAS Lifesciences (0,5 million d'euros), et réévaluation de la provision pour indemnité de départ à la retraite AES pour 0,3 million d'euros en contrepartie de l'écart d'acquisition provisoire
- (e) Perte de valeur sur les écarts d'acquisition de (-1,8 million d'euros) et Biotrol (-1,8 million d'euros)
- (f) Ecart d'acquisition lié à bioTheragnostics reclassé en « actifs destinés à être cédés » (cf. note 5.2)

La réalisation des tests de dépréciations effectuée conformément aux règles définies dans la note des principes comptables a conduit à déprécier hors écart d'acquisition bioTheragnostics :

- l'intégralité de l'écart d'acquisition de Meikang (associé à l'UGT tests rapides). L'analyse effectuée n'a pas conduit à constater de dépréciations sur des autres actifs de l'UGT au-delà de l'écart d'acquisition,
- 1,8 million d'euros sur Biotrol, soit une dépréciation cumulée de 2,8 millions d'euros sur un écart d'acquisition de 4,8 millions d'euros.

La sensibilité du résultat du test aux variations des hypothèses retenues pour la détermination fin 2012 de la valeur d'utilité des groupes d'actifs est reflétée dans le tableau ci-dessous :

<i>En millions d'euros</i>	Marge du test ^(a)	Taux d'actualisation des flux de trésorerie +0,5%	Taux de croissance à l'infini -0,5%	Taux du résultat opérationnel courant de la valeur terminale -4%	Combinaison des trois facteurs
- Applications industrielles	241,7	-38,8	-29,6	-119,5	-167,5
- Bactériologie clinique	760,0	-82,4	-62,5	-258,2	-359,4
- Biochimie	0,0	-0,1	na	-0,6 ^(b)	-0,6
- Biologie moléculaire	21,4	-10,2	-3,5	-30,7	-40,7
- Tests rapides	0,0	-3,0	-2,9	-7,1	-7,8

(a) Marge du test = valeur d'utilité - valeur nette comptable

(b) Hypothèse de sensibilité: projection sur 4 ans

Les variations ci-dessus des hypothèses utilisées pour les tests de dépréciation, ne remettraient pas en cause la valeur des actifs alloués aux principales unités, « Bactériologie clinique » et « Applications industrielles ». Il en serait de même si la variation des hypothèses étaient appliquées simultanément pour ces unités. En revanche, appliquées isolément ou combinées, ces variations conduiraient à enregistrer une perte de valeur sur les actifs alloués à l'unité « biologie moléculaire ».

Les pertes de valeur ont été constatées en résultat opérationnel courant sur l'exercice, en dehors de celles relatives à bioTheragnostics.

5. Immobilisations corporelles et autres créances de location-financement

5.1 Immobilisations corporelles – Détail

VALEURS BRUTES <i>En millions d'euros</i>	Terrains	Construc- tions	Matériels et outillages	Instruments immobilisés	Autres immo- bilisations	Immobilisa- tions en cours	Avances et acomptes	Total
Total au 31 décembre 2010	21,6	256,1	214,6	339,1	77,9	33,1	8,2	950,6
Ecarts de conversion	0,1	2,7	2,3	-3,1	0,5	0,2	0,1	2,8
Variations de périmètre ^(a)	1,1	7,3	6,8		6,4	1,0		22,6
Acquisitions / Augmentations		4,0	16,3	33,8	2,9	29,8	0,5	87,3
Cessions / Diminutions		-1,4	-14,1	-34,8	-2,0	-0,3		-52,6
Reclassements		10,9	19,2	0,3	2,0	-23,6	-8,2	0,6
Total au 31 décembre 2011	22,8	279,6	245,1	335,3	87,7	40,2	0,6	1 011,3
Ecarts de conversion	-0,2	-2,3	-1,8	-1,9	-1,0	-0,5	-0,1	-7,8
Variations de périmètre ^(b)			0,2					0,2
Acquisitions / Augmentations	0,4	8,2	11,3	33,4	5,7	42,6	0,6	102,2
Cessions / Diminutions		-1,7	-5,8	-33,7	-3,0			-44,2
Reclassements ^(c)	2,2	18,2	8,9	-0,1	5,7	-34,3	-0,5	0,1
Total au 31 décembre 2012	25,2	302,0	257,9	333,0	95,1	48,0	0,6	1 061,8

AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR <i>En millions d'euros</i>	Terrains	Construc- tions	Matériels et outillages	Instruments immobilisés	Autres immo- bilisations	Immobilisa- tions en cours	Avances et acomptes	Total
Total au 31 décembre 2010	0,7	125,2	155,2	270,7	58,7			610,5
Ecarts de conversion		1,0	0,7	-1,7	0,5			0,5
Variations de périmètre		2,2	4,4		3,6	0,2		10,4
Dotations ^(d)	0,1	13,6	16,1	29,6	6,2	1,6		67,2
Cessions / Diminutions		-1,2	-13,1	-28,5	-1,7	-0,2		-44,7
Reclassements				0,1	0,3			0,4
Total au 31 décembre 2011	0,8	140,8	163,3	270,2	67,6	1,6		644,3
Ecarts de conversion		-0,9	-1,0	-2,1	-0,8			-4,8
Variations de périmètre			0,1		0,1			0,2
Dotations ^(d)	0,1	14,4	22,8	29,6	7,5			74,4
Cessions / Diminutions		-1,6	-5,8	-26,5	-2,7	-1,6		-38,2
Reclassements	0,2	0,1	-2,3	-0,2	1,1			-1,1
Total au 31 décembre 2012	1,1	152,8	177,1	271,0	72,8			674,8

VALEURS NETTES <i>En millions d'euros</i>	Terrains	Construc- tions	Matériels et outillages	Instruments immobilisés	Autres immo- bilisations	Immobilisa- tions en cours	Avances et acomptes	Total ^(g)
Total au 31 décembre 2010	20,9	130,9	59,4	68,4	19,2	33,1	8,2	340,1
Total au 31 décembre 2011	22,0	138,8	81,8	65,1	20,1	38,6	0,6	367,0
Total au 31 décembre 2012	24,1	149,2 ^(e)	80,8	62,0 ^(f)	22,3	48,0	0,6	386,7

(a) Acquisition des sociétés AES (20,3 millions d'euros) et Argène (2,3 millions d'euros)

(b) Acquisition de la société RAS

(c) Dont reclassement de bioTheragnostics en actifs destinés à être cédés (-1,7 million d'euros)

(d) Le total des pertes de valeurs cumulées s'élève à 1,4 million d'euros au 31 décembre 2011 et 2 millions d'euros au 31 décembre 2012

(e) Dont bioMérieux SA (82,2 millions d'euros), bioMérieux Inc (33,9 millions d'euros), bioMérieux Shanghai Biotech (8,5 millions d'euros), bioMérieux Italie (7,8 millions d'euros), et bioMérieux Brésil (6,4 millions d'euros)

(f) Les instruments sont, pour la plus grande partie, installés chez des tiers

(g) Le détail des immobilisations corporelles acquises en location-financement est donné dans la note 5.3

5.2 Actifs destinés à être cédés

ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES <i>En millions d'euros</i>	Site de Boxtel	bio- Theranostics	Total
Valeur brute au 31 décembre 2011	31,3	0,0	31,3
Reclassements	—	57,5	57,5
Valeur brute au 31 décembre 2012	31,3	57,5	88,8
Amortissements au 31 décembre 2011	19,3	0,0	19,3
Dotations	1,8	21,0	22,8
Reclassements	—	1,0	1,0
Amortissements au 31 décembre 2012	21,1	22,0	43,1
Valeurs Nettes au 31 décembre 2011	12,0	0,0	12,0
Valeurs Nettes au 31 décembre 2012	10,2	35,5	45,7

En 2012, les négociations avec l'acquéreur potentiel du site de Boxtel ont abouti à une offre d'achat au prix de 10,2 millions d'euros net vendeur, ce qui a conduit à constater une perte de valeur de 1,8 million d'euros.

Dans le contexte de la nouvelle orientation stratégique évoquée à la note 2, les actifs nets de bioTheranostics ont été reclassés en actifs destinés à être cédés, dont l'écart d'acquisition et les actifs incorporels, pour des montants respectifs de 16,7 et 35,6 millions d'euros. Conformément à IFRS 5, une dépréciation de 21 millions d'euros a été constatée au 31 décembre 2012, pour tenir compte de la valeur estimée dans le cadre du projet de rapprochement impliquant une perte de contrôle (cf. note 1.7), net des frais de cession.

Les passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés, pour une valeur totale de 13 millions d'euros, concernent exclusivement bioTheranostics.

5.3 Immobilisations corporelles acquises en location-financement

Lorsque le Groupe est locataire d'un bien selon un contrat de location-financement présentant les caractéristiques d'une acquisition, le bien est immobilisé selon les principes définis dans la note 1.7 « Immobilisations corporelles ».

La dotation aux amortissements de ces actifs s'est élevée à 0,7 million d'euros en 2012 contre 0,5 million d'euros en 2011.

La dette financière correspondante, comprise dans les dettes financières au passif du bilan, s'élève à 4,6 millions d'euros au 31 décembre 2012 et 6,2 millions d'euros au 31 décembre 2011 (cf. note 15.5).

BIENS PRIS EN LOCATION-FINANCEMENT COMPTABILISES DANS LES IMMOBILISATIONS						
<i>En millions d'euros</i>		Terrains	Constructions	Matériels & Outillages	Autres	Total
31/12/2011	Valeurs brutes	0,4	10,1	1,2	2,3	14,0
	Amortissements	0,0	-2,7	-0,9	-2,1	-5,7
	Valeurs nettes	0,4	7,4	0,3	0,2	8,3
31/12/2012	Valeurs brutes	0,4	10,1	0,9	2,3	13,7
	Amortissements	0,0	-2,9	-0,8	-2,3	-6,0
	Valeurs nettes	0,4	7,2	0,1	0,0	7,7

5.4 Créances de location-financement

Certaines ventes d'instruments sont réalisées par des contrats de location-financement (cf. note 1.7). La durée habituelle des contrats est de 5 ans et les taux d'intérêt appliqués sont voisins de 10%.

Les créances de location-financement totalisent 45 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Composition (en millions d'euros)	A moins d'un an ^(a)	Entre un an et 5 ans ^(b)	A plus de 5 ans ^(b)	TOTAL
Valeur brute des créances de location financement	18,1	31,8	0,2	50,1
Intérêts à recevoir	-2,6	-2,4	0,0	-5,0
Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir	15,5	29,4	0,2	45,1
Provision pour dépréciation	-0,1			-0,1
Valeur nette actualisée des paiements minimaux à recevoir	15,4	29,4	0,2	45,0

(a) Classés en créances clients (cf. note 8)

(b) Classés en autres actifs non courants

Le montant des créances échues non provisionnées n'est pas significatif.

6. Immobilisations financières

En millions d'euros	31/12/2012	31/12/2011
Prêts et créances	6,8 ^(a)	8,4
Titres relevant de la catégorie "titres disponibles à la vente"	27,7	18,3
Titres comptabilisés selon "l'option à la juste valeur par le résultat"	0,2	0,2
TOTAL	34,7	26,9

(a) Dont placement destiné à couvrir les engagements de retraite en Allemagne : 3 millions d'euros

VARIATIONS En millions d'euros	Valeur brute	Provisions et variations de la juste valeur	Valeur nette
31 décembre 2010	37,5	10,8	26,6
Ecarts de conversion	0,0	0,2	-0,2
Acquisitions / Augmentations	4,9	5,6	-0,7
Cessions / Diminutions	-0,7	-0,1	-0,6
Reclassements	1,7		1,7
31 décembre 2011	43,4	16,5	26,9
Ecarts de conversion	-0,2	-0,1	-0,1
Acquisitions / Augmentations	13,5 ^(a)	5,7 ^(b)	7,8
Cessions / Diminutions	-6,3 ^(c)	-6,5 ^(d)	0,2
Reclassements	-0,1		-0,1
31 décembre 2012	50,3	15,6	34,7

(a) dont acquisition de titres de participation Quanterix (11,8 millions d'euros) par bioMérieux SA

(b) dont dépréciation des titres Knome (5 millions d'euros)

(c) dont conversion des obligations d'Etat grec dans le cadre du PSI (-3,3 millions d'euros), et cession des nouvelles obligations (-2,8 millions d'euros)

(d) dont reprise de provision sur les obligations d'Etat grec (-4,6 millions d'euros), et sur les titres Relia (-1,7 million d'euros).

<i>En millions d'euros</i>	% de détention	Valeur nette comptable	Capitaux propres	
			Hors résultat	Résultat
Titres relevant de la catégorie "titres disponibles à la vente"				
Quanterix	14,0%	11,8	8,6 ^(a)	-6,2 ^(a)
Biocartis	4,5%	9,0	61,7 ^(a)	-33,6 ^(a)
Knome	12,2%	2,3	10,5 ^(a)	-3,7 ^(a)
ReLia	7,0%	1,7	-0,6 ^(a)	-1,3 ^(a)
Labtech	9,8%	1,3	10,9 ^(c)	-0,9 ^(c)
Virgin Instruments	7,8%	1,1	1,4 ^(a)	-0,8 ^(a)
Mérieux Université	40,0%	0,4	0,0	0,0
Geneuro	9,8%	0,1	-2,7 ^(a)	4,4 ^(a)
Advandx	1,6%	0,0	4,3 ^(a)	-6,6 ^(a)
Avesthagen	3,6%	0,0	2,6 ^(b)	-5,6 ^(b)
InoDiag	0,6%	0,0	0,9 ^(a)	3,1 ^(a)
Europroteome	8,8%	0,0	En liquidation	
Autres		0,0		
		27,7		
Titres comptabilisés selon l'option à la juste valeur par le résultat				
Dynavax Technologies	0,1%	0,2	114,8 ^(a)	-34,9 ^(a)
Oscient Pharma	0,2%	0,0	En Chapitre 11	
		0,2		

^(a) Dernière information disponible : exercice fiscal clos le 31 décembre 2011

^(b) Dernière information disponible : exercice fiscal clos le 31 mars 2012

^(c) Dernière information disponible : exercice fiscal clos le 30 juin 2012

7. Stocks et en-cours

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Matières premières	84,7	79,0
En-cours de production	37,8	37,6
Produits finis et marchandises	142,0	122,0
Total valeur brute	264,5 ^(a)	238,6
Provisions pour dépréciation		
Matières premières	-4,7	-5,6
En-cours de production	-2,5	-2,8
Produits finis et marchandises	-11,3	-13,1
Total provisions	-18,5	-21,5
Matières premières	80,1	73,5
En-cours de production	35,2	34,8
Produits finis et marchandises	130,6	108,9
Valeur nette	245,9 ^(b)	217,1

^(a) Dont valeur brute des stocks liés à l'instrumentation : 30%

^(b) Il n'y a pas de stock donné en nantissement au 31 décembre 2012

8. Clients et comptes rattachés

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Créances clients ^(a)	458,2	470,3
Provisions pour dépréciation ^(b)	-24,8	-23,2
Valeur nette	433,4	447,1

^(a) 35,4 % des créances clients du Groupe concernent des factures dues par des administrations publiques et dont la date de règlement peut excéder l'échéance théorique.

^(b) Les dépréciations sont constatées au cas par cas en fonction de différents critères : litiges, retards de règlements, etc.

Les dates d'échéances sont pour l'essentiel inférieures à 6 mois. Elles comprennent la part court terme des créances de location-financement (cf. note 5.4). Les créances nettes échues relatives à des sociétés privées représentent 18,1% de l'encours clients en 2012 contre 16% en 2011.

Les encours de créances publiques en Italie (49,4 millions d'euros), en Espagne (16,9 millions d'euros), en Grèce (13,4 millions d'euros) et au Portugal (9 millions d'euros) sont dépréciés respectivement de 1,7 million d'euros, 1,3 million d'euros, 7,9 millions d'euros et 2,4 millions d'euros.

9. Autres créances

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Avances et acomptes	4,9	3,3
Charges constatées d'avance	8,2	6,0
Autres créances d'exploitation	58,2	41,2
Provisions pour dépréciation	-0,1	-0,1
Valeur nette créances d'exploitation	71,2 ^(a)	50,4
Créance d'impôt exigible	20,7	19,6
Créances hors exploitation	8,4 ^(b)	1,0
Valeur nette créances hors exploitation	8,4	1,0

^(a) Les créances d'exploitation sont essentiellement à moins d'un an

^(b) Principalement la juste valeur des instruments dérivés

Les autres créances d'exploitation comprennent principalement les crédits d'impôt recherche à recevoir (29,7 millions d'euros) et les créances fiscales.

Les autres créances échues et non dépréciées ne sont pas significatives.

10. Disponibilités et équivalents de trésorerie

Les disponibilités et équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie disponible et les placements à court terme ci-dessous, répondant à la définition donnée à la note 1.11 :

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Disponibilités	49,5	42,3
Pool de trésorerie	15,0	
Placements de trésorerie	1,1	0,5
Disponibilités et équivalents de trésorerie	65,6	42,8

Les principaux placements de trésorerie sont les suivants :

	2012	2011
Libellé	SICAV CA AM 3 mois	SICAV CA AM 3 mois
Montant	1,1 million d'euros	0,4 million d'euros
Classification	Monétaire Euro	Monétaire Euro
Code Isin	FR0000296881	FR0000296881

Une analyse de la composition du portefeuille de chaque SICAV « Monétaire euro » et de leur performance historique est réalisée régulièrement, afin de s'assurer que leur classement en « Trésorerie et équivalents de trésorerie » est conforme aux critères de classification de la norme IAS 7.

En 2011, les principaux équivalents de trésorerie ont été placés sous forme de SICAV (CA AM 3 mois) pour un montant de 0,4 million d'euros. En 2012, ils ont été investis en partie en pool de trésorerie à hauteur de 15 millions d'euros et en partie placés sous forme de SICAV (CA AM 3 mois) pour un montant de 1,1 million d'euros.

11. Capital social

Au 31 décembre 2012, le capital social, d'un montant de 12 029 370 euros, est composé de 39 453 740 actions, dont 25 500 133 portent un droit de vote double. La référence à la valeur nominale de l'action a été supprimée par décision de l'Assemblée générale du 19 mars 2001. Il n'existe aucun droit ou titre à caractère dilutif en cours de validité au 31 décembre 2012.

Il n'y a eu aucun mouvement sur le nombre d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Au 31 décembre 2012, la société mère détient 8 600 actions d'autocontrôle dans le cadre du contrat d'animation de son titre délégué à un prestataire externe (cf. note 1.22). Au cours de l'exercice, 17 830 actions propres ont été achetées et 28 830 ont été cédées.

A fin décembre 2012, elle détient également 3 714 actions d'autocontrôle destinées aux attributions gratuites d'actions autorisées par l'Assemblée générale. Au cours de l'exercice, la société a définitivement attribué 4 274 actions gratuites aux salariés (cf. note 18).

La Société n'est soumise à aucune obligation spécifique d'ordre réglementaire ou contractuel en matière de capital social.

Le Groupe n'a pas de politique spécifique en matière de capital. L'arbitrage entre financement externe et augmentation de capital est réalisé au cas par cas en fonction des opérations envisagées. Les capitaux propres utilisés par le Groupe dans sa gestion interne correspondent aux capitaux propres consolidés.

12. Mouvements de la réserve de conversion

<i>En millions d'euros</i>	Dollar ^(a)	Amérique latine	Europe ^(b)	Autres	TOTAL
RESERVE DE CONVERSION AU 31 DECEMBRE 2010	-13,5	4,7	2,0	7,9	1,1
Impact de la conversion					
- des situations nettes d'ouverture et des distributions de dividendes aux cours de clôture	-2,0	-2,4	-4,8	1,4	-7,8
- des comptes de résultat aux cours moyens	11,9		-0,1	0,5	12,3
Total des mouvements de conversion	9,9	-2,4	-4,9	1,9	4,5
RESERVE DE CONVERSION AU 31 DECEMBRE 2011	-3,6	2,3	-2,9	9,8	5,6
Impact de la conversion					
- des situations nettes d'ouverture et des distributions de dividendes aux cours de clôture	0,0	-1,2	4,0	0,2	3,0
- des comptes de résultat aux cours moyens	-5,8	0,6	0,0	-0,5	-5,8
Total des mouvements de conversion	-5,8	-0,5	4,0	-0,4	-2,8
RESERVE DE CONVERSION AU 31 DECEMBRE 2012	-9,4	1,8	1,1	9,4	2,8 ^(c)

^(a) Dollar et monnaies associées : comprend les Etats-Unis et les entités chinoises en dollar de Hong Kong

^(b) Y compris Moyen-Orient et Afrique

^(c) dont réserve de conversion – part du Groupe 3,7 millions d'euros

13. Provisions – Actifs et passifs éventuels

13.1 Tableau récapitulatif des provisions courantes et non courantes

<i>En millions d'euros</i>	Indemnités de retraite et autres avantages	Garanties données ^(a)	Restruc- turations	Autres R&C	Total
31 décembre 2010	30,2	3,5	3,2 ^(b)	9,1 ^(c)	46,0 ^(d)
Dotations	11,1	4,4	0,6	7,3	23,4
Reprises avec objet	-10,5	-4,2	-1,4	-9,7	-25,8
Reprises sans objet	0,0	0,0	0,0	-0,5	-0,5
Dotations nettes	0,6	0,2	-0,8	-2,9	-2,9
Variations de périmètre	0,3	0,2	0,0	0,5	1,0
Reclassements	-0,1	0,0	0,0	2,7	2,6
Ecart de conversion	0,4	0,0	0,0	0,1	0,5
31 décembre 2011	31,4	3,9	2,4 ^(b)	9,5 ^(c)	47,2 ^(d)
Dotations	17,7	4,4	0,6	5,8	28,5
Reprises avec objet	-9,1	-4,1	-1,8	-5,3	-20,2
Reprises sans objet	-0,3	-0,7	-0,3	-0,8	-2,1
Dotations nettes	8,4	-0,4	-1,4	-0,3	6,2
Variations de périmètre	0,4	0,0	0,0	-0,1	0,3
Ecart de conversion	-0,2	0,0	0,0	-0,3	-0,5
31 décembre 2012	39,9	3,4	1,0 ^(b)	8,9 ^(c)	53,2 ^(d)

^(a) Estimation des coûts afférents à la garantie contractuelle des instruments vendus sur la période résiduelle de l'engagement.

^(b) dont provision liée à la fermeture du site de Portland pour 0,3 million d'euros (1,8 million d'euros en décembre 2011 et 3,1 millions d'euros au 31 décembre 2010) et du site Basingstoke pour 0,6 million d'euros.

^(c) dont provisions pour litiges : 6,8 millions d'euros au 31 décembre 2012 dont 1,7 millions de provisions complémentaire au titre d'un litige avec un distributeur chinois, contre 4,9 millions d'euros au 31 décembre 2011 dont 2,3 millions d'euros au titre d'un litige avec un distributeur chinois et 5 millions d'euros au 31 décembre 2010.

^(d) dont provisions courantes : 11 millions d'euros au 31 décembre 2012, contre 14 millions d'euros au 31 décembre 2011 et 14,5 millions d'euros au 31 décembre 2010.

^(e) dont dotation nette affectant le résultat opérationnel courant (6,7 millions d'euros) et reprise nette en autres produits et charges opérationnels non courants (0,5 million d'euros).

13.2 Engagements de retraite et autres avantages à long terme

13.2.1 Engagement de retraite : régimes à prestations définies

13.2.1.1 Réconciliation de l'engagement net avec la provision inscrite au bilan

PROVISION POUR RETRAITE		Au 31 décembre 2012			
<i>En millions d'euros</i>		Valeur actualisée des engagements	Juste valeur des fonds ^(a)	Ecart actuariels non constatés ^(b)	Provision
Société	Nature de l'engagement				
USA	Engagements de retraite	149,7	83,8	55,5	10,4
bioMérieux SA	Indemnités conventionnelles de fin de carrière	22,5	12,8	2,8	6,9
Allemagne	Engagements de retraite	7,7	1,9	2,4	3,4 ^(c)
Corée	Engagements de retraite	1,3		0,2	1,1
Royaume-Uni	Engagements de retraite	2,5	1,3	0,4	0,8
Japon	Indemnité de départ	0,7			0,7
AES	Indemnités conventionnelles de fin de carrière	1,1	0,6	-0,1	0,5
		185,4	100,4	61,2	23,7

PROVISION POUR RETRAITE		Au 31 décembre 2011			
<i>En millions d'euros</i>		Valeur actualisée des engagements	Juste valeur des fonds ^(a)	Ecart actuariels non constatés ^(b)	Provision
Société	Nature de l'engagement				
USA	Engagements de retraite	121,1	74,4	39,9	6,8
bioMérieux SA	Indemnités conventionnelles de fin de carrière	18,1	12,2	0,3	5,6
Allemagne	Engagements de retraite	6,4	1,7	1,4	3,3 ^(c)
Corée	Engagements de retraite	1,0			1,0
Royaume-Uni	Engagements de retraite	2,0	1,2	0,1	0,8
Japon	Indemnité de départ	0,8			0,8
AES & Argène	Indemnités conventionnelles de fin de carrière	0,6	0,3		0,3
		149,9	89,8	41,7	18,5

(a) Fonds ou versement programmé

(b) Il n'existe pas de coûts de services passés non constatés

(c) Ce montant est couvert par des placements financiers non définitivement affectés figurant en immobilisations financières (cf. note 6)

13.2.1.2 Evolution de l'engagement net sur l'exercice

Les principaux engagements de retraite connaissent l'évolution suivante en 2012 :

<i>En millions d'euros</i>	Etats-Unis	France ^(a)	Allemagne	Corée	Royaume- Uni	Japon	Total
Valeur actuelle des prestations pour services rendus							
A l'ouverture de l'exercice	121,1	18,7	6,4	1,0	2,0	0,8	149,9
Droits supplémentaires acquis	7,8	1,1	0,0	0,2	0,1	0,1	9,3
Coût financier	5,7	0,7	0,3	0,1	0,1	0,0	6,9
Prestations servies sur l'exercice	-1,6	-0,2	-0,3	-0,2		-0,1	-2,4
Effets des fermetures et modif. de régimes					-0,2		-0,2
Ecarts de conversion	-3,2			0,1	0,0	-0,1	-3,1
Ecarts actuariels	19,8	2,4	1,2	0,2	0,4	0,0	24,0
Variation de périmètre		0,8					0,8
Valeur à la clôture de l'exercice	149,7	23,5	7,7	1,3	2,5	0,7	185,4
Couverture des engagements							
A l'ouverture de l'exercice	74,4	12,5	1,7	0,0	1,2	0,0	89,8
Dotations employeurs	6,9	0,2			0,1		7,2
Rendement attendu des fonds	5,6	0,5	0,1		0,1		6,3
Prestations servies sur l'exercice	-1,6	-0,2	-0,1				-1,9
Effets des fermetures et modif. de régimes					-0,1		-0,1
Ecarts de conversion	-1,6				0,0		-1,6
Ecarts actuariels	0,1	0,0	0,1				0,3
Variation de périmètre		0,3					0,3
Valeur à la clôture de l'exercice	83,8	13,4	1,9	0,0	1,3	0,0	100,4
Dont versements programmés sur 2013							
Eléments différés							
A l'ouverture de l'exercice	39,9	0,3	1,4	0,0	0,1	0,0	41,7
Passage en charges en 2012	-3,0		-0,1				-3,0
Nouveaux éléments différés en 2012	19,7	2,3	1,1	0,2	0,4	0,0	23,7 ^(b)
Ecarts de conversion	-1,2						-1,2
Valeur à la clôture de l'exercice	55,5	2,6	2,4	0,2	0,4	0,0	61,2

^(a) dont bioMérieux SA et AES

^(b) dont écart actuariel d'expérience 0,1 million d'euros 2012, contre 3,4 millions d'euros en N-1

Tests de sensibilité

Comme indiqué en note 13.2.2, le montant élevé des écarts actuariels est lié à la baisse importante des taux fin 2012, qui se situent à des niveaux historiquement bas. Pour information, les taux d'actualisation retenus sur les 10 dernières années ont été généralement compris dans une fourchette de 4 à 4,5%.

Une hausse de 1% du taux d'actualisation aurait un impact favorable de 13% sur les engagements (soit 23,1 millions d'euros). Compte tenu de l'application de la norme IAS 19 révisée à compter du 1^{er} janvier 2013 (cf. note 1), cette augmentation serait constatée en « autres éléments du résultat global ».

Il n'y a pas eu de changement significatif de régime en 2012.

13.2.1.3 Charge nette sur l'exercice

<i>En millions d'euros</i>	2012	2011
Droits acquis par les salariés pendant l'exercice	9,3	5,7
Coût financier	6,9	6,2
Rendement attendu des fonds	-6,3	-5,1
Fermeture et modifications de régime	-0,1	0,0
Amortissements des écarts actuariels	3,0	2,0
Total	12,9	8,8

13.2.1.4 Information sur les actifs financiers

L'allocation des fonds a été la suivante :

<i>En M€</i>	31/12/2012			
	Actions	Obligations	Autres	TOTAL
France	0,9	10,7	1,2	12,8 ^(a)
USA	33,8	34,6	8,5	76,9 ^(b)
Allemagne			1,9	1,9
Royaume-Uni	0,7	0,4	0,2	1,3

<i>En M€</i>	31/12/2011			
	Actions	Obligations	Autres	TOTAL
France	0,9	10,3	1,0	12,2 ^(a)
USA	0,0	58,3	9,1	67,4 ^(b)
Allemagne			1,7	1,7
Royaume-Uni	0,6	0,4	0,2	1,2

^(a) hors AES

^(b) hors versement programmé

Les rendements réels des fonds ont été de :

	Rendement 2012	Rendement 2011
France	4,3%	3,0%
USA	8,4%	7,4%
Royaume-Uni	6,3%	8,3%
Allemagne	11,5%	4,8%

13.2.1.5 Autres informations

Le tableau ci-dessous présente l'analyse comparative sur cinq ans de certaines données :

<i>En millions d'euros</i>	2012	2011	2010^(a)	2009^(a)	2008^(a)
Valeur actuelle des engagements	185,4	149,9	122,1	97,2	81,9
Juste valeur des actifs gérés par les fonds	93,5	82,8	75,7	58,3	47,3
Poids des écarts actuariels de la période liés aux engagements (en %)	12,9%	6,9%	8,2%	10,4%	-1,5%
Poids des écarts actuariels de la période liés aux actifs (en %)	0,3%	-0,7%	0,4%	8,1%	-28,5%

^(a) hors Royaume-Uni et Corée du Sud

13.2.2 Autres avantages à long terme

AUTRES AVANTAGES A LONG TERME		Au 31 décembre 2012			
<i>En millions d'euros</i>		Valeur actualisée des engagements	Ecart actuariel non constatés (b)	Autres	Provision
Société	Nature de l'engagement				
France	Primes médailles du travail	9,7			9,7
France	Autres engagements	0,1			0,1
USA	Couverture des frais médicaux des salariés retraités	1,8	-0,5		2,2
Autres	Engagements de retraite et autres avantages			4,2	4,2
TOTAL DE LA PROVISION POUR AUTRES AVANTAGES		11,5	-0,5	4,2	16,2

L'augmentation des primes liées aux médailles du travail est essentiellement liée à la baisse des taux d'actualisation, qui a généré une augmentation de la provision de 26%.

La variation de +1% du taux d'évolution des coûts médicaux sur la valeur des engagements du plan de couverture maladie aux Etats-Unis et des éléments de compte de résultat correspondants n'est pas significative au 31 décembre 2012.

AUTRES AVANTAGES A LONG TERME		Au 31 décembre 2011			
<i>En millions d'euros</i>		Valeur actualisée des engagements	Ecart actuariel non constatés	Autres	Provision
Société	Nature de l'engagement				
France	Primes médailles du travail	7,1			7,1
France	Autres engagements	0,1			0,1
USA	Couverture des frais médicaux des salariés retraités	2,1	-0,1		2,2
Autres	Engagements de retraite et autres avantages			3,6	3,6
TOTAL DE LA PROVISION POUR AUTRES AVANTAGES		9,3	-0,1	3,6	13,0

13.3 Autres provisions

13.3.1 Provisions pour litiges

La Société est partie à un certain nombre de litiges qui relèvent du cours normal de son activité et dont le plus important est résumé ci-après. Elle ne pense pas que ces litiges auront une influence significativement défavorable sur la continuité de son exploitation. Les risques identifiés font l'objet de provisions dès lors qu'ils peuvent être évalués avec une précision suffisante. La provision pour litiges couvrant l'ensemble des contentieux dans lesquels la Société est impliquée, s'élève à 6,8 millions d'euros au 31 décembre 2012.

Les litiges incluent notamment un contentieux avec un distributeur suite à la résiliation de son contrat de distribution. Le montant des décaissements probables à verser au titre des indemnités réclamées par le distributeur a été provisionné. En outre, la reprise des stocks invendus a fait l'objet d'une provision pour avoir à émettre.

13.3.2 Provisions pour restructurations

13.3.2.1 Mouvement des provisions pour restructurations

Dans le cadre de la poursuite de son plan d'optimisation des sites de production, bioMérieux a décidé d'arrêter la production de milieux de culture à Basingstoke (Royaume-Uni) courant 2013. Cette activité industrielle emploie 8 personnes.

Dans ce contexte, une provision d'un montant de 0,6 million d'euros a été constituée en élément non-récurrent, en mars 2012, pour couvrir les coûts liés à l'arrêt de l'activité.

Par ailleurs, le site de Portland, Etats-Unis (PML) a été définitivement fermé en juin 2012. La production des milieux de culture cliniques a été arrêtée, tandis que la fabrication des milieux prêts à l'emploi destinés à des applications industrielles avait été transférée sur les sites de Lombard et de La Balme en 2011.

Les coûts engagés en 2012 ont fait l'objet de reprises de provision, générant un impact favorable de 0,3 million d'euros sur le résultat à fin décembre 2012.

13.3.2.2 Solde des provisions pour restructuration

Au 31 décembre 2012, les provisions pour restructuration s'élèvent à 1 million d'euros et concernent principalement les sites de Basingstoke (0,6 million d'euros) et de Portland (0,3 million d'euros).

13.4 Actifs et passifs éventuels

Actif éventuel

Aucun actif éventuel significatif n'a été identifié au 31 décembre 2012.

Passif éventuel

La Société a fait l'objet d'un contrôle fiscal en Italie à l'issue duquel les prix de transfert et la quote-part de frais communs mis à la charge de la filiale ont été remis en cause.

La Société estime, comme ses conseils, que la demande est infondée et entend contester vigoureusement les conclusions de l'administration. Elle utilisera l'ensemble des recours possibles pour faire valoir le bien-fondé de sa position. La durée et le résultat de ce litige ne peuvent pas être anticipés à ce stade de la procédure. Une procédure de résolution amiable du contentieux fiscal est en cours auprès des autorités compétentes des Etats français et italien.

A l'issue d'un contrôle fiscal, l'administration suédoise a contesté le taux de redevance mis en place pour rémunérer la concession des droits de propriété intellectuelle d'AB bioMérieux. La société réfute ce redressement et utilisera tous les recours possibles pour établir le bien-fondé de sa position.

Aucun autre passif éventuel significatif n'a été identifié au 31 décembre 2012.

14. Impôt différé

VARIATIONS <i>En millions d'euros</i>	Impôt différé actif	Impôt différé passif
31 décembre 2010	24,9	24,8
Ecart de conversion	0,3	0,3
Variations de périmètre	2,1	16,9 ^(a)
Variation par le résultat	1,8	0,3
Inscription en réserves	0,2	0,0
Autres mouvements	-1,1	-1,1
	<hr/>	<hr/>
31 décembre 2011	28,2	41,2
Ecart de conversion	-0,5	-0,2
Variations de périmètre	0,0	0,0
Variation par le résultat	1,9	21,4
Inscription en réserves	-3,2	0,0
Autres mouvements	-5,4	-16,1
	<hr/>	<hr/>
31 décembre 2012	21,0	46,3

^(a) Dont imposition différée liée aux acquisitions d'AES et Argène calculée sur la base de la juste valeur des éléments acquis s'établissant respectivement à 9,3 millions d'euros et 7,8 millions d'euros.

Les actifs d'impôts différés sont principalement localisés aux Etats-Unis, où ils résultent de différences temporaires d'imposition dues notamment à la non-déductibilité de certaines provisions et à l'élimination des marges en stocks.

Ventilation de l'impôt différé actif <i>En millions d'euros</i>	Provisions pour retraites	Elimination marges en stocks et immobilisations	Autres	Total
31 décembre 2010	4,6	14,8	5,5	24,9
Mouvements de l'exercice	-0,1	0,0	3,0	2,9
Ecart de conversion	0,1	0,3	0,0	0,3
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
31 décembre 2011	4,6	15,1	8,5	28,2
Mouvements de l'exercice	0,0	1,4	-8,2	-6,7
Ecart de conversion	0,0	-0,2	-0,2	-0,5
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
31 décembre 2012	4,5	16,4	0,1	21,0

L'impôt différé relatif aux écritures de capitaux propres (correspondant aux écritures de juste valeur des instruments financiers et aux impôts différés rattachés aux actions propres) s'élève à 3,2 millions d'euros.

Il n'y a pas d'impôt différé sur pertes reportables au 31 décembre 2012.

Les déficits reportables non retenus pour le calcul des impôts différés, s'élèvent à 21,5 millions d'euros, qui représentent une économie potentielle d'impôt de 6 millions d'euros.

En outre, les retraitements pratiqués en consolidation sur les sociétés concernées ne donnent pas lieu à la constatation d'une imposition différée active ; ces retraitements s'élèvent à 9 millions d'euros (soit une économie potentielle d'impôt de 2,6 millions d'euros).

Les passifs d'impôts différés proviennent essentiellement de la comptabilisation à la juste valeur des actifs immobilisés d'AES (7,3 millions d'euros), d'Argène (fusionnée avec bioMérieux SA : 6,1 millions d'euros), de l'Espagne (fusionnée avec Biomedics : 2,6 millions d'euros), de BTF (2,6 millions d'euros), et de Bacterial Barcodes (1,6 million d'euros), dans le cadre de l'acquisition de ces sociétés. En outre, les passifs d'impôts différés incluent des provisions d'impôt au titre de distribution de dividendes prévues au cours de l'exercice suivant pour 4,1 millions d'euros.

15. Endettement net / (Trésorerie nette)

15.1 Refinancement de la dette

Au 31 décembre 2012, l'endettement net du Groupe s'élève à 48,4 millions d'euros.

bioMérieux SA bénéficie d'un prêt syndiqué d'un montant de 350 millions d'euros, d'une durée initiale de 5 ans (maturité mars 2017), remboursable in fine pour 100% du montant. Il est soumis à des clauses d'exigibilité anticipée (cf. note 15.3).

Au 31 décembre 2012, cette ligne faisait l'objet d'un tirage de 60 millions d'euros.

15.2 Echancier de la dette financière nette

L'échéancier est présenté par rapport aux montants comptabilisés au bilan. En effet, les emprunts ne sont pas actualisés, et les intérêts non courus ne sont pas intégrés, car les emprunts sont essentiellement à taux variable.

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2011	Variation au tableau des flux de trésorerie	Ecart de conversion ^(a)	Actifs destinés à être cédés ^(b)	31/12/2012
Disponibilités	42,3	8,3	-0,5	-0,5	49,5
Placements de trésorerie	0,5	15,6	-0,1		16,1 ^(c)
Disponibilités et équivalents de trésorerie	42,8	23,9	-0,6	-0,5	65,6
Concours bancaires courants et autres dettes financières non confirmées	-62,0	48,0	0,4		-13,6
Trésorerie nette (A)	-19,2	71,9	-0,2	-0,5	52,0
Dettes financières confirmées (B)	111,8	-11,4	-0,2		100,4
<i>dont part à plus de cinq ans</i>	3,2				1,6
<i>entre 1 an et cinq ans</i>	9,3				8,2 ^(d)
<i>à moins d'un an</i>	99,2				90,6 ^(e)
Endettement net (B) - (A)	131,2	-83,3	0,0	0,5	48,4

(a) Incidence des fluctuations de change et autres mouvements

(b) Trésorerie active de bioTheranostics reclassée en actifs destinés à être cédés

(c) dont compte-courant avec l'Institut Mérieux 15 millions d'euros

(d) dont compte-courant de participation des salariés (2,1 millions d'euros), endettement relatif aux contrats de location financement 3,9 millions d'euros dont 2,7 millions au titre des bâtiments administratifs en Italie

(e) dont emprunt syndiqué 60 millions d'euros, billets de trésorerie 10 millions d'euros, endettement relatif aux contrats de location-financement 1,1 million d'euros

Les échéanciers de règlement des emprunts en cours à la clôture sont respectés.
Il n'existe aucune dette sur titres au 31 décembre 2012.

Aucun emprunt, dont la mise en place serait effective sur 2012, n'a été signé avant le 31 décembre 2012.

15.3 Exigibilité anticipée des dettes financières

Le prêt syndiqué est assujéti à un seul ratio : « endettement net / résultat opérationnel courant avant amortissements et dotation des frais d'acquisitions », qui ne doit pas excéder 3. Ce ratio, testé bi-annuellement, est respecté au 31 décembre 2012.

Les autres dettes financières à terme au 31 décembre 2012 sont essentiellement constituées de billets de trésorerie, de la dette financière relative aux contrats de location de biens immobilisés en Italie et du compte courant de participation des salariés ; aucun de ces emprunts n'est soumis au respect de ratios financiers.

15.4 Taux d'intérêt

Au 31 décembre 2012, la totalité de la dette financière brute du Groupe est à taux variables (hors compte courant bloqué dans le cadre de la participation des salariés).

15.5 Emprunts correspondant à des biens loués immobilisés

15.5.1 Emprunt (part en capital)

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
A moins d'un an	1,0	1,0
Entre un et cinq ans	3,5	4,6
A plus de cinq ans	0,2	0,6
Total	4,6	6,2

15.5.2 Loyers futurs (capital et intérêt)

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Paiements minimaux futurs	5,1	7,0
<i>à moins d'un an</i>	1,1	1,2
<i>entre un et cinq ans</i>	3,8	5,1
<i>à plus de cinq ans</i>	0,2	0,7
Déduction des frais financiers	-0,5	-0,8
Valeur actualisée des loyers futurs	4,6	6,2

15.6 Décomposition de l'endettement net / (Trésorerie nette) par devise

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Zone euro	30,1	139,5
Autres		
Yuan chinois	-9,2	3,3
Dollars australiens	-1,9	-0,9
Zloty polonais	-1,7	-1,3
Bahts thaïlandais	-1,4	-0,8
Rands africains	-1,3	-1,6
Livres anglaises	1,2	2,9
Pesos colombiens	1,4	1,3
Dollars canadiens	1,5	0,4
Ruppes indiennes	2,0	0,4
Pesos argentins	2,2	1,8
Dollars US	2,7	-28,6
Yens japonais	7,8	7,5
Réals brésiliens	11,7	11,8
Autres devises	3,5	-4,4
Total	48,4	131,2

15.7 Garantie des emprunts

Aucune sûreté réelle sur des éléments d'actif n'a été accordée à un organisme bancaire.

Pour les filiales ayant recours à des financements externes, bioMérieux SA peut être amenée à émettre une garantie à première demande au bénéfice des établissements bancaires octroyant ces facilités.

16. Fournisseurs et autres dettes

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Fournisseurs et comptes rattachés	145,1	142,6
Avances et acomptes	3,4	1,7
Dettes fiscales et sociales	152,0	144,7
Produits constatés d'avance	44,8	37,0
Autres dettes	17,3	15,5
Autres dettes d'exploitation	217,5 ^(a)	198,9
Dettes d'impôt exigible	20,2	27,3
Dettes sur immobilisations	22,4	18,2
Autres	1,4 ^(b)	9,5
Dettes hors exploitation	23,8 ^(c)	27,7

^(a) Les dates d'échéance des dettes d'exploitation sont généralement inférieures à un an, à l'exception de certains produits constatés d'avance

^(b) Juste valeur des instruments dérivés : 1,1 million d'euros en 2012 contre 7,9 millions d'euros en 2011

^(c) Les dettes hors exploitation ont une échéance essentiellement inférieure à un an

17. Frais de personnel

<i>En millions d'euros</i>	2012 12 mois	2011 12 mois
Salaires	357,7 ^(a)	326,8
Charges sociales	131,2	117,7
Intéressement et participation ^(b)	12,1	11,6
Total	501,0 ^{(c) (d)}	456,2
Effectif moyen	6 787	6 535
Effectif en fin d'exercice	7 285	7 014

(a) dont une reprise de 3,1 millions d'euros correspondant à la quote-part de la juste valeur des rémunérations en actions (cf. note 18.1)

(b) bioMérieux SA et AES

(c) dont 0,6 million d'euros correspondant à des frais de restructuration classés en « Autres produits et charges opérationnels non courants »

(d) dont 9,4 millions d'euros de cotisations à des plans de retraite à cotisations définies

18. Paiements en actions

18.1 Plans d'attribution gratuite d'actions

<i>Nombre d'actions</i>	Date d'ouverture des plans				
	2008	2009	2010	2011	2012
Attributions initiales	25 000	52 256	252 851	51 567	26 000
Actions annulées		201	100 323	1 950	
Actions remises sur l'exercice 2012		14	4 253	7	
Attribution définitive d'actions	25 000	41 026	4 253	7	
Actions restant à remettre au 31/12/2012	0	11 029	148 275	49 610	26 000

Au cours des exercices 2008, 2009, 2010, 2011 et 2012 le Conseil d'administration a procédé à l'attribution d'actions de performance existantes au profit de certains membres du personnel salarié et mandataires sociaux.

Ces plans prévoient que les actions de performance ne seront attribuées définitivement qu'à l'issue d'une période de deux ans ou quatre ans.

En outre, l'acquisition définitive des actions de performance est subordonnée à l'atteinte d'objectifs identiques à ceux utilisés pour le calcul des rémunérations variables des principaux cadres et dirigeants du Groupe, objectifs basés sur le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel d'activité ou de l'atteinte d'objectifs spécifiques. Au-delà de ces périodes d'acquisition, les actions de performance demeurent indisponibles pour une nouvelle période de deux ans. Pour les bénéficiaires résidant fiscalement à l'étranger, la période de conservation peut être supprimée sous condition que la période d'acquisition soit de 4 ans.

En 2012, un produit net de 3,1 millions d'euros a été constaté en frais de personnel au titre des rémunérations en actions (cf. note 17), compte tenu de la non-atteinte prévue des conditions de présence et de performance l'évolution d'ici la fin de la période d'acquisition des droits (reprise des charges accumulées depuis la date d'attribution des plans de 3,4 millions d'euros).

Compte tenu des 3 714 actions détenues au 31 décembre 2012 en couverture des attributions ci-dessus, la Société devra racheter 231 200 actions supplémentaires, cet engagement représente un montant de 16,6 millions d'euros sur la base du cours au 31 décembre 2012. En tenant compte des prévisions d'atteinte des conditions de performance au 31 décembre 2012, la Société devrait racheter 31 825 actions, représentant un coût de 2,3 millions d'euros sur la base de ce même cours.

18.2 Plans d'options de souscription d'actions

	Plan d'options de souscription d'actions
Société	bioTheranostics
Date de l'AG (délégation donnée au conseil)	24 septembre 2008
Nombre d'options susceptibles d'être attribuées	2 000 000
Bénéficiaires	Mandataires sociaux / Salariés / Conseils
Conditions d'acquisition des droits	Présence
Période d'acquisition des droits	4 ans à compter de la date d'attribution - 25% à la fin de chaque année
Date d'expiration des options	10 ans à compter de la date d'attribution
Prix de souscription par action	\$3,00
Nombre d'options attribuées en 2012	346 500
Nombre d'options attribuées cumulé au 31/12/2012	2 512 800
Nombre d'actions pouvant être souscrites au 31/12/2012	822 600
Nombre d'options exercées au 31/12/2012	0
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2012	10
Nombre d'options annulées en 2012	109 750
Nombre d'options annulées cumulé au 31/12/2012	669 240
Nombre d'options restant à attribuer au 31/12/2012	156 440

Au cours de l'exercice 2010, la société bioTheranostics avait diminué la valeur nominale des actions et augmenté le nombre d'actions de la société. Ainsi, le nombre d'options susceptibles d'être attribuées par le plan d'options de souscription d'actions autorisé par l'Assemblée générale du 24 septembre 2008 est passé de 1 million à 2 millions.

La charge constatée à ce titre en frais de personnel en 2012 s'élève à 0,5 million d'euros.

Ce plan d'options de souscription relatif à des actions de la société bioTheranostics, n'a pas d'incidence significative sur le calcul du résultat net dilué par action.

19. Autres produits et charges de l'activité

<i>En millions d'euros</i>	2012	2011
Redevances nettes reçues	6,1	7,5
Crédits d'impôt recherche	17,9	13,8
Autres	-0,1	-0,6
Total	23,9	20,7

20. Charges de location simple

<i>En millions d'euros</i>	2012	2011
Charges de location simple	25,6	22,1

21. Dotations nettes aux amortissements et aux provisions

<i>En millions d'euros</i>	2012	2011
Amortissements des immobilisations	117,7	83,6
Provisions	6,1	-3,6
Dépréciation des actifs courants	-1,2	2,7
Dépréciation des immobilisations financières	-4,0	5,4
Total	118,6	88,0

22. Charge financière nette

22.1 Coût de l'endettement financier net

<i>En millions d'euros</i>	Produits	Charges	2012	2011
Frais financiers	0,1 ^(a)	4,9	-4,7	-4,1
Ecart de change		1,7	-1,7	-0,3
Total	0,1	6,6	-6,4	-4,4

^(a) Produits financiers sur opérations de trésorerie

22.2 Autres produits et charges financiers

<i>En millions d'euros</i>	Produits	Charges	2012	2011
Produits sur créances de location financement	3,5		3,5	3,8
Dépréciation / Cession de titres non consolidés		3,9	-3,9	-2,9
Autres	2,2	6,8	-4,5 ^(a)	-4,2 ^(a)
Total	5,8	10,7	-4,9	-3,3

^(a) Dont (en millions d'euros) :

Couvertures de change commerciales (valeur temps)	-6,4	-5,7
Intérêts de retard facturés aux clients	2,2	1,7

22.3 Ecart de change

Les écarts de change comptables résultent des différences entre le cours de comptabilisation et le cours de règlement (ou de clôture si le règlement n'est pas encore intervenu). Ils ne reflètent qu'une partie de l'incidence des variations monétaires.

Le cours de comptabilisation est le cours du jour de l'opération. Le cours de règlement est, soit le cours du jour de règlement, soit le cours de couverture (hors valeur temps) si l'opération a préalablement fait l'objet d'une couverture de change.

Les écarts de change comptables relatifs aux opérations commerciales sont comptabilisés dans les rubriques correspondantes du compte de résultat. Les écarts de change ont affecté le compte de résultat de la façon suivante :

<i>En millions d'euros</i>	2012	2011
Ventes	-10,4	6,2
Achats	-8,7	0,7
Financier	-1,7	-0,3
Total	-20,9	6,6

23. Autres produits et charges opérationnels non courants

<i>En millions d'euros</i>	Produits	Charges	2012	2011
Perte de valeur bioTheragnostics		21,0	-21,0	
Litige fiscal Brésil		2,3	-2,3	
Dépréciation du site de Boxtel	0,6	2,0	-1,4	
Dépréciation des créances publiques grecques	0,3		0,3	-6,1 ^(a)
Moins value de cession des obligations d'Etat grecques	6,0	6,1	-0,1	
Restructurations	1,4	2,3	-0,9	-1,8
Cession d'immobilisations	8,0	8,2	-0,2	-0,1
Frais d'acquisition AES Laboratoire et ARGENE				-3,7
Autres	0,5	0,3	0,2	-0,5
Total	16,8	42,2	-25,4	-12,2

^(a) cf. note 8

24. Impôts sur les résultats

24.1 Analyse de la charge d'impôt

<i>En millions d'euros</i>	2012 12 mois		2011 12 mois	
	Impôt	Taux	Impôt	Taux
Impôt théorique au taux de droit commun français ^(a)	80,9	36,2%	85,9	36,2%
- Incidence des produits taxés à taux réduits et des taux d'imposition étrangers	-6,8	-3,0%	-4,9	-2,0%
- Impôts de distribution	3,4	1,5%	3,2	1,3%
- Incidence des différences permanentes ^(b)	10,4	4,4%	0,3	0,1%
- Actifs d'impôt non constatés sur pertes reportées	8,3	3,7%	1,5	0,6%
- Utilisation d'actifs d'impôt antérieurement non constatés	0,0	0,0%	-3,3	-1,4%
- Incidence du CIR présenté en résultat opérationnel	-6,1	-2,6%	-5,0	-2,1%
- Crédits d'impôt (autres que crédits d'impôt recherche)	-0,7	-0,3%	-0,7	-0,3%
Charge effective d'impôt	89,4	40,0%	77,2	32,5%

^(a) Application du taux de droit commun français au résultat net avant impôt des sociétés intégrées.

Le taux de base de l'impôt sur les sociétés en France est de 33,33%. La loi sur le financement de la sécurité sociale numéro 99-1140 du 29 décembre 1999 a instauré un complément d'imposition, majorant le taux légal d'imposition de 1,1%. En 2011, la loi de Finance rectificative 2011 a introduit une contribution exceptionnelle de 5% au titre de l'IS à payer sur les exercices 2012 et 2013, majorant le taux d'imposition 2011 et 2012.

^(b) dont effet des pertes de valeur 2012 : bioTheragnostics (2,7%) et Knome (3,5%)

24.2 Ventilation de la charge d'impôt

<i>En millions d'euros</i>	2012 12 mois	2011 12 mois
Impôt sur le résultat opérationnel courant	100,9	84,1
Impôt sur les autres produits et charges opérationnels	-8,6	-4,3
Impôt sur le résultat financier	-2,9	-2,6
Total	89,4	77,2
Charge nette d'impôt		
dont Charge d'impôt courant	69,9	78,7
dont Charge nette d'impôt différé	19,6	-1,5

25. Information par zone géographique

L'information par zone géographique présentée dans les tableaux ci-dessous est établie en suivant les principes comptables appliqués pour l'établissement des comptes consolidés.

31 DECEMBRE 2012 <i>En millions d'euros</i>	Europe	Amérique du Nord	Asie Pacifique	Amérique latine	Opérations intra- Groupe	Total consolidé
Chiffre d'affaires						
Chiffre d'affaires consolidé (selon nationalité client final)	806,7	345,2	283,5	134,3		1569,8
Ventes externes au départ de la zone	827,9	358,5	266,3	117,2		1569,8
Ventes inter-secteurs	213,7	269,2	14,1	2,0	-499,0	0,0
Chiffre d'affaires au départ de la zone	1041,6	627,7	280,5	119,1	-499,0	1569,8
Actifs non courants						
Actifs alloués	604,7	196,6	57,8	27,4		886,5
Actifs non alloués						55,7
Actifs consolidés	604,7	196,6	57,8	27,4		942,2

31 DECEMBRE 2011 <i>En millions d'euros</i>	Europe	Amérique du Nord	Asie Pacifique	Amérique latine	Opérations intra- Groupe	Total consolidé
Chiffre d'affaires						
Chiffre d'affaires consolidé (selon nationalité client final)	755,5	320,4	225,3	126,0		1427,2
Ventes externes au départ de la zone	774,2	329,9	211,8	111,3		1427,2
Ventes inter-secteurs	161,3	252,0	13,8	1,6	-428,8	0,0
Chiffre d'affaires au départ de la zone	935,5	581,9	225,7	112,9	-428,8	1427,2
Actifs non courants						
Actifs alloués	584,6	246,6	58,1	27,8		917,1
Actifs non alloués						55,1
Actifs consolidés	584,6	246,6	58,1	27,8		972,2

Le tableau ci-après présente la décomposition du chiffre d'affaires par technologie :

Chiffre d'affaires par technologie <i>En millions d'euros</i>	2012	2011	Variation A données publiées	Variation A devises et périmètre constants
Applications Cliniques	1 251	1 177	+6,2%	+2,9%
Microbiologie	801	737	+8,6%	+4,5%
Immunoessais	362	355	+2,0%	+1,3%
Biologie moléculaire	73	69	+5,8%	-4,1%
Autres gammes	15	16	-6,3%	-7,7%
Applications Industrielles	319	250	+27,7%	+7,6%
TOTAL	1 570	1 427	+10,0%	+3,7%

26. Honoraires des Commissaires aux comptes

<i>En milliers d'euros</i>	2012				2011			
	Ernst & Young	DRC	Autres	Total	Deloitte & Associés	DRC	Autres	Total
Certification des comptes	1069	133	70	1273	815	132	432	1379
- bioMérieux SA	160	130		290	139	129		268
- filiales intégrées	909	3	70	983	675	3	432	1110
Missions accessoires	3	8		11			3	3
AUDIT	1072	141	70	1283	815	132	435	1382
Juridique, fiscal, social	18			18	9			9
Autres	10			10				0
AUTRES PRESTATIONS	28	0	0	28	9	0	0	9
TOTAL	1100	141	70	1312	824	132	435	1391

27. Gestion des risques

27.1 Risque de change

27.1.1 Politique du Groupe

Plus de la moitié de l'activité du Groupe étant exercée en dehors de la zone euro, son chiffre d'affaires, ses résultats et son bilan peuvent être significativement affectés par les fluctuations des taux de change entre l'euro et les autres devises. Le chiffre d'affaires subit, en particulier, les mouvements du taux de change entre l'euro et le dollar américain (environ 26 % du chiffre d'affaires en 2012) et, de façon plus ponctuelle, d'autres devises.

Toutefois, certaines dépenses d'exploitation étant réglées en dollars, en particulier celles exposées aux Etats-Unis, l'incidence de la variation du dollar sur le résultat d'exploitation est atténuée.

Les autres devises représentent 34 % du chiffre d'affaires de la Société. Cependant, les coûts libellés dans ces autres devises étant limités, la Société est exposée à la baisse de ces monnaies. Cette exposition est répartie sur environ 20 devises, et aucune d'entre elles ne représente plus de 4 % environ du chiffre d'affaires du Groupe. Cette exposition devient donc significative si plusieurs de ces devises varient contre l'euro dans le même sens, sans phénomène de compensation.

La politique actuelle du Groupe (qui pourrait être modifiée) est de chercher à se prémunir contre les incidences des fluctuations de change sur son résultat net par rapport à son budget. Dans la mesure du possible, en fonction de la disponibilité d'instruments de couverture à des coûts raisonnables, le Groupe a recours à de tels instruments pour limiter les risques liés à la fluctuation des taux de change. Sa pratique actuelle est de mettre en place des couvertures globales en regroupant des risques analogues. Les couvertures sont mises en place dans la limite des opérations inscrites au budget et n'ont pas de caractère spéculatif.

Les filiales de distribution sont actuellement facturées dans leur devise par les producteurs (sauf impossibilité réglementaire) ce qui permet une centralisation du risque de change transactionnel sur les entités de production.

Dans la mesure du possible, l'endettement financier fait l'objet de couverture lorsqu'il n'est pas libellé dans la devise du pays concerné, de manière à neutraliser le risque de change comptable correspondant.

Outre l'impact sur les résultats de la Société, la variation des taux de change peut entraîner des fluctuations de ses capitaux propres : en effet, du fait de son implantation mondiale, beaucoup de ses actifs et passifs sont comptabilisés en dollars ou dans d'autres devises. A ce jour, la Société ne couvre pas ce risque de change patrimonial.

Les opérations de couverture consistent principalement en des ventes ou achats de devises à terme (avec une échéance inférieure à 18 mois au 31 décembre 2012). Le détail des couvertures est présenté en note 27.1.3.

27.1.2 Exposition au risque de change

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires a été réalisé dans les devises suivantes :

<i>En millions d'euros</i>	2012		2011	
		%		%
Zone Euro	624	40%	596	42%
Autres				
Dollars ^(a)	406	26%	384	27%
Yen japonais	55	3%	52	4%
Renminbi	54	3%	2	0%
Real brésilien	49	3%	52	4%
Livre anglaise	46	3%	39	3%
Dollar canadien	38	2%	37	3%
Dollar australien	36	2%	33	2%
Won coréen	28	2%	25	2%
Autres devises	235	15%	207	15%
Sous-total	946	60%	831	58%
TOTAL	1 570	100%	1 427	100%
Sensibilité ^(b)	-10		-8	

^(a) Dollar et monnaies associées : comprend le dollar des Etats-Unis et de Hong Kong.

^(b) Impact sur le chiffre d'affaires d'une appréciation instantanée de 1% du cours de l'euro par rapport à l'ensemble des devises.

Eléments de situation nette

Une appréciation instantanée de 1% du cours de l'euro par rapport à l'ensemble des devises se traduirait par l'impact suivant :

<i>En millions d'euros</i>	2012	2011
Résultat net	-0,8	-1,1
Capitaux propres ^(a)	-5,1	-5,3

^(a) Conversion au taux de clôture

Exposition des créances et des dettes

La position en devises du groupe au 31 décembre 2012, est donnée dans le tableau suivant :

<i>(en millions de devises)</i>	USD	JPY	BRL	KRW	PLN
Actifs en devises	47,9	1 141	25,6	11 186	31,5
Passifs en devises	-8,1	-52	0,0	0	-0,1
Position de change avant couverture	39,8	1 089	25,6	11 186	31,4
Couverture	2,5	293	12,6	7 100	11,7
Position de change après couverture	37,3	796	13,0	4 086	19,7

<i>(en millions d'euros)</i>	USD	JPY	BRL	KRW	PLN
Sensibilité ^(a)	-0,2	0,0	0,0	0,0	0,0

^(a) Impact d'une hausse instantanée de 1% du cours de change sur la position nette de change au 31 décembre 2012, après prise en compte des couvertures

27.1.3 Instruments de couverture

bioMérieux procède à des opérations de couverture afin de réduire les risques de change susceptibles d'impacter son résultat net par rapport à son budget. Sa pratique générale est de mettre en place des couvertures globales en regroupant des opérations de risques analogues. Les couvertures sont prises dans la limite des opérations inscrites au budget et n'ont pas de caractère spéculatif.

Les couvertures de change en cours au 31 décembre 2012 sont les suivantes :

Couverture de change au 31 décembre 2012 <i>En millions d'euros</i>	Échéances 2012		Montants 2012 ^(a)	Valeur de marché 2012 ^(b)
	< 1 an	1 à 5 ans		
Couvertures de transactions commerciales				
- change à terme	54,7	0,0	54,7	-0,1
- options	0,6	0,0	0,6	0,0
Total	55,3	0,0	55,3	-0,1
Couvertures de transactions commerciales futures				
- change à terme	177,1	37,1	214,2	3,5
- options	31,4		31,4	1,0
Total	208,5	37,1	245,6	4,5
Couvertures des investissements nets à l'étranger				
- change à terme relatif à l'année N	30,9	0,0	30,9	0,5
- change à terme relatif à l'année N+1	0,0		0,0	
Total	30,9	0,0	30,9	0,5

(a) L'ensemble des couvertures de change a une échéance inférieure à 18 mois

(b) Différence entre le cours de couverture au 31 décembre 2012 et le cours de marché au 31 décembre 2012 incluant les primes payées / reçues

La valeur de marché des couvertures de transactions commerciales futures constatée au bilan du 31 décembre 2012 (4,5 millions d'euros) comprend la variation de juste valeur constatée en autres éléments du résultat global (5,6 millions d'euros) et celle constatée en résultat (-1,1 million d'euros).

La valeur de marché des couvertures des investissements nets à l'étranger en cours au 31 décembre 2012 est de 0,5 million d'euros et concerne la variation de juste valeur constatée en autres éléments du résultat global.

Les ventes, achats à terme et options en cours au 31 décembre 2012 ont une échéance inférieure à 18 mois.

Le transfert en résultat opérationnel courant de la partie efficace des couvertures de flux de trésorerie précédemment imputés en autres éléments du résultat global s'élève à -3,8 millions d'euros en 2012 et à -4,0 millions d'euros en 2011.

27.2 Risque de crédit

Le Groupe n'est pas exposé à un risque de crédit significatif. La valeur nette comptable des créances reflète la juste valeur des flux nets à recevoir. Toutefois, le Groupe est exposé à un risque de contre-partie vis-à-vis des organismes publics des états d'Europe du Sud en difficultés (Portugal, Italie, Espagne et Grèce) sur lesquels il dispose d'un encours net de créances clients de 75 millions d'euros au 31 décembre 2012. En particulier, l'impact des dépréciations constatées en 2012 et l'exposition nette vis à vis des organismes publics grecs sont donnés au paragraphe 2 de l'annexe aux comptes consolidés relatif aux faits marquants de l'exercice. Aucun client ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé.

27.3 Risque de liquidité

Les passifs financiers à moins d'un an et à plus d'un an sont présentés au bilan respectivement en passifs courants et non courants.

Le total des actifs financiers courants étant très supérieur au total des passifs financiers courants, et l'impact de la saisonnalité étant non significatif, le Groupe n'est pas exposé à un risque de liquidité.

Dans ce contexte, le seul échéancier donné est celui relatif à la dette financière nette présenté dans la note 15.2.

27.4 Risque de taux d'intérêt

Compte tenu du niveau d'endettement net (48,4 millions d'euros au 31 décembre 2012), l'exposition au risque de taux n'est pas significative et n'a pas fait l'objet de couverture. Une variation de taux de 100 points de base en 2012 n'aurait pas eu d'incidence significative sur les frais financiers nets résultant des placements et des dettes financières.

27.5 Risque de contrepartie

Les transactions financières (lignes de crédit, opérations de marché, placements,...) sont effectuées avec des banques de premier rang et la Société veille à diversifier l'attribution de ses transactions financières sur l'ensemble de ses partenaires bancaires afin de limiter le risque de contrepartie.

27.6 Instruments financiers : actifs et passifs financiers

La ventilation des actifs et passifs financiers selon les catégories prévues par la norme IAS 39 catégories « extra-comptables » (cf. note annexe 1.17), et la comparaison entre les valeurs comptables et les justes valeurs, sont données dans le tableau ci-dessous (hors créances et dettes fiscales et sociales) :

Rubrique au bilan	Note	Désignation des instruments financiers	Niveau Détermination de la juste valeur (**)	31 décembre 2012		31 décembre 2011	
				Valeur nette comptable	Juste valeur	Valeur nette comptable	Juste valeur
Actifs :							
Immobilisations financières :	6			34,7	34,7	26,9	26,6
- prêts et créances		C	n/a	6,8	6,8	8,4	8,7
- titres disponibles à la vente		A	3	27,7	27,7	18,3	18,3
- titres comptabilisés selon l'option à la juste valeur par le résultat		B	1	0,2	0,2	0,2	0,2
Autres actifs non courants (part LT des créances de location financement)	5.4	C	n/a	29,6	29,6	31,5	31,5
Créances clients :	8			433,4	433,4	447,1	447,1
- créances clients		D	n/a	418,0	418,0	431,6	431,6
- part court terme des créances de location financement	5.4	C	n/a	15,4	15,4	15,5	15,5
Autres créances :							
- avances et acomptes	9	D	n/a	4,9	4,9	3,3	3,3
- instruments dérivés	9	(*)	2	6,8	6,8	0,0	0,0
- couverture de transactions commerciales futures	27.1.3			6,3	6,3	0,0	0,0
- couverture des investissements nets à l'étranger	27.1.3			0,5	0,5		
Disponibilités et équivalents de trésorerie	10	B	1	65,6	65,6	42,7	42,7
Passifs :							
Fournisseurs	16	D	n/a	145,1	145,1	142,6	142,6
Autres dettes :							
- avances et acomptes		D	n/a	3,4	3,4	1,7	1,7
- autres dettes d'exploitation		D	n/a	17,3	17,3	15,5	15,5
- dettes sur immobilisations		D	n/a	22,4	22,4	18,2	18,2
- instruments dérivés		(*)	2	1,8	1,8	-6,1	-6,1
- couverture de transactions commerciales futures	27.1.3			1,8	1,8	-5,0	-5,0
- couverture des investissements nets à l'étranger	27.1.3					-1,1	-1,1
Emprunts (courants & non courants)	15.2	C	n/a	114	114	174,0	174,0

A : actifs ou passifs disponibles à la vente

B : actifs ou passifs évalués à la juste valeur par le résultat

C : actifs ou passifs évalués au coût amorti

D : actifs ou passifs évalués au coût

(*) : comptabilisés au bilan à la juste valeur ; la contrepartie dépend de la qualification de la couverture (cf. note 1.17)

(**) Niveau 1 détermination juste valeur : prix coté

Niveau 2 détermination juste valeur : données observables

Niveau 3 détermination juste valeur : données inobservables

Aucun reclassement entre les différentes catégories n'a été effectué en 2012.

Les dépréciations constatées sur les actifs financiers concernent essentiellement les dépréciations sur les créances clients (cf. note 8) et les immobilisations financières (cf. note 6).

Les dépréciations et variations de juste valeur sur les actifs financiers ont été constatées uniquement en résultat.

Il n'existe aucun actif financier donné en garantie.

Au 31 décembre 2012, la variation des instruments financiers de niveau 3 à l'actif s'analyse comme suit :

VARIATIONS <i>En millions d'euros</i>	Titres disponibles à la vente
31 décembre 2010	17,7
Gains et pertes enregistrés en résultat	
Gains et pertes enregistrés en autres éléments du résultat global	
Acquisitions	3,6
Cessions	-3,0
Variations de périmètre, change et divers	0,0
31 décembre 2011	18,3
Gains et pertes enregistrés en résultat	-3,7
Gains et pertes enregistrés en autres éléments du résultat global	
Acquisitions	13,3
Cessions	-0,1
Variations de périmètre, change et divers	0,0
31 décembre 2012	27,7

Sur l'exercice 2012, l'ensemble des variations de juste valeur concernant la catégorie des « titres disponibles à la vente » a été constaté en résultat, car la dépréciation des titres concernés a été considérée comme durable.

28. Engagements hors bilan

Les engagements reçus et donnés, en cours au 31 décembre 2012, sont les suivants :

28.1 Engagements hors bilan liés au périmètre du Groupe consolidé

- A l'occasion de la cession de contrôle de sa filiale Agro Bio à la société Qualtech le 17 mai 2011, la société AES Laboratoire Groupe a consenti une garantie d'actif et de passif, dont le terme est fixé au 31 mars 2014, pour un montant de 1,6 million d'euros (dégressif par tiers par période de 12 mois).
- Dans le cadre du rachat de la participation de CEA-Industrie dans la société Apibio en décembre 2004, bioMérieux SA a accordé à CEA-Industrie une clause d'intéressement, couvrant les exercices 2010 à 2014, et s'élevant à 3,5% du chiffre d'affaires qui sera réalisé avec les produits mettant en œuvre la technologie Apibio (MICAM et OLISA principalement). Cet intéressement est plafonné à 1,1 million d'euros. Aucun produit n'incorporant cette technologie en 2012, bioMérieux n'est redevable d'aucun intéressement au titre de l'exercice.
- Suite à des opérations d'acquisition-cession, la Société est soumise à des clauses de révision de prix dont la probabilité d'application n'a pas été jugée suffisante ou dont le montant n'a pas pu être établi de manière suffisamment fiable à la date de clôture.

28.2 Engagements hors bilan liés au financement de la Société

Engagements liés aux dettes financières : cf. note 15.3

Engagements liés aux instruments dérivés : cf. note 27.1

28.2.1 Engagements donnés

Les garanties bancaires données par le Groupe dans le cadre des appels d'offres auxquels il participe totalisent 71,8 millions d'euros au 31 décembre 2012.

28.2.2 Engagements reçus

bioMérieux SA bénéficie d'un prêt syndiqué d'un montant de 350 millions d'euros, remboursable in fine en 2017 (cf. note 15.1). Au 31 décembre 2012, cette ligne faisait l'objet d'un tirage de 60 millions d'euros, d'où un engagement résiduel de 290 millions d'euros.

28.3 Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles de la Société

28.3.1 Engagements donnés

- bioMérieux SA est partenaire d'un programme de recherche coordonné par l'Institut Mérieux, associant les sociétés bioMérieux, Transgène, Genosafe et l'association Genethon et dont l'objet est de développer une nouvelle génération de diagnostics et de thérapies centrée sur les cancers, les maladies infectieuses et génétiques. Ce programme est désigné "ADNA" ("Avancées Diagnostiques pour de Nouvelles Approches thérapeutiques"). Il est aidé par l'Agence de l'Innovation Industrielle qui a fusionné en 2007 avec OSEO ANVAR. La convention d'aide a été avalisée par les autorités européennes le 22 octobre 2008. Dans ce cadre, bioMérieux SA s'est engagé dans la réalisation de travaux de recherche et développement à hauteur de 86,8 millions d'euros couvrant la période 2007 à 2017. En contrepartie, bioMérieux SA recevra des subventions et des aides remboursables pour des montants pouvant atteindre respectivement 16,1 millions d'euros et 8,9 millions d'euros. En cas de succès, bioMérieux SA devra rembourser les aides remboursables selon un échéancier fonction du chiffre d'affaires réalisé, puis verser un intéressement jusqu'en 2029 (3,4% du chiffre d'affaires). Les modalités financières décrites ci-avant ont été revues par les parties fin 2012 et feront l'objet d'un avenant en 2013.
- bioMérieux Inc et bioMérieux SA ont conclu différents accords qui impliquent des paiements en fonction de l'avancement des travaux de recherche correspondants ou d'un montant minimum de ventes (28,3 millions d'euros).
- Les engagements de loyers immobiliers souscrits par les différentes sociétés du Groupe s'élèvent à 19,8 millions d'euros au 31 décembre 2012, dont 13,3 millions d'euros à échéance supérieure à un an.
- En 2012, bioMérieux est entré dans le capital de Quanterix pour un montant de 11,8 millions d'euros, et s'est engagé à prendre une participation complémentaire de 10 millions de dollars (7,6 millions d'euros) dans un délai de 2 ans, sous réserve de validation de la plateforme.
- Dans le cadre des plans d'attribution gratuite d'actions fixés par le Conseil d'administration, bioMérieux SA, qui détient en portefeuille 3 714 actions en couverture, aurait à acquérir 231 200 actions supplémentaires si l'ensemble des actions promises étaient finalement attribuées. Cet engagement représente un montant de 16,6 millions d'euros sur la base du cours au 31 décembre 2012.
- bioMérieux SA s'est engagé pour une durée de dix ans dans un partenariat avec l'Institut de Recherche Technologique (IRT) de Lyon, BIOASTER, dont l'activité est centrée sur les maladies infectieuses. Le coût de sa contribution aux activités de recherche, qui se traduira par la mise en place de contrats de collaboration avec BIOASTER, est estimé à 4 millions d'euros pour les 3 prochaines années. Ce montant n'intègre pas le coût des ressources internes bioMérieux qui pourraient participer à ces projets collaboratifs.
- Les autres engagements donnés (avals, cautions et garanties hors engagements fermes de loyers) s'élèvent à 2,3 millions d'euros.
- L'estimation au 31 décembre 2012 de l'engagement du Groupe envers ses salariés dans le cadre du Droit Individuel à la Formation représente un volume maximum de 299 918 heures (bioMérieux SA : 274 996 heures, AES Chemunex : 24 922 heures).

28.3.2 Engagements reçus

- Les autres engagements reçus s'élèvent à 4 millions d'euros.

29. Transactions avec les parties liées

29.1 Rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction

Le montant global comptabilisé en charges au cours de l'exercice 2012 au titre des rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction (administrateurs et membres du Comité de Direction) s'élève à 6,1 millions d'euros. Ce montant inclut notamment les éléments suivant :

Rémunérations des dirigeants <i>En millions d'euros</i>	2012	2011
Salaires de base	3,2	3,7
Rémunérations variables	2,5	1,7
Retraites		0,1
Avantages en nature	0,1	0,1
Actions gratuites	0,1	2,2
Jetons de présence	0,3	0,3
Indemnité de départ		2,5
TOTAL	6,1	10,6

29.2 Autres transactions avec les sociétés liées non consolidées

La société bioMérieux Japon, détenue à 34% par la société Sysmex dans le cadre d'une joint-venture commerciale, a versé à celle-ci 9,6 millions d'euros au titre des commissions sur les ventes réalisées en 2012. Par ailleurs, bioMérieux Japon a fourni à Sysmex des instruments et des réactifs au hauteur de 5,2 millions d'euros sur l'exercice.

L'Institut Mérieux, qui détient 58,9% de la société bioMérieux SA au 31 décembre 2012, a assuré des prestations de conseil et de services à bioMérieux SA et bioMérieux Inc, s'élevant à 7,5 millions d'euros sur l'exercice. A l'inverse, bioMérieux SA a refacturé à l'Institut Mérieux 0,5 million d'euros au titre de charges supportées pour son compte.

Le Groupe a fourni aux sociétés du Groupe Mérieux NutriScience Corp, détenu majoritairement par l'Institut Mérieux, des réactifs et des instruments pour un montant de 4,9 millions d'euros en 2012.

La société ABL, détenue à 100% par la société TSGH, elle-même contrôlée à 98,66% par l'Institut Mérieux, est sous-traitant de la société bioMérieux Inc ; le total des prestations facturées s'élève à 0,3 million d'euros au 31 décembre 2012. Par ailleurs, bioMérieux Inc a fourni à ABL des prestations de services s'élevant à 1,8 million d'euros sur l'exercice.

bioMérieux SA a versé au titre de dépenses de mécénat humanitaire, 1,3 million d'euros à la Fondation Christophe & Rodolphe Mérieux, et 0,1 million d'euros à la Fondation Mérieux.

La société Thera Conseil, détenue à 98,24% par l'Institut Mérieux, a facturé des prestations à bioMérieux SA pour 1,1 million d'euros au titre de 2012.

bioMérieux SA a facturé au cours de l'exercice 2012 des prestations pour 0,3 million d'euros à la société IMAccess, détenue à 100% par l'institut Mérieux.

Dans le cadre de la mise en place d'une gestion centralisée de la trésorerie, bioMérieux et l'Institut Mérieux ont été amenés à mettre en place des flux de prêt et d'emprunt au cours de l'exercice. La charge d'intérêts supportée par bioMérieux s'élève à 0,1 million d'euros.

bioMérieux SA et Transgene (dont l'Institut Mérieux détient indirectement, par l'intermédiaire de TSGH, 54,9% du capital) sont liées par différents accords relatifs à la recherche et développement, au titre desquels bioMérieux SA a perçu 0,1 million d'euros en 2012.

30. Evénements postérieurs à la clôture

A la connaissance du Groupe, il n'est pas intervenu depuis le 31 décembre 2012 d'évènement susceptible d'avoir une influence significative sur les comptes de l'exercice.

31. Consolidation

bioMérieux est consolidé, par intégration globale, dans la Compagnie Mérieux Alliance (17 rue Bourgelat, 69002 - Lyon).

32. Liste des sociétés consolidées au 31 décembre 2012

		2012 ^(a)	2011 ^(a)
bioMérieux SA	69280 Marcy l'Etoile - France R.C.S. Lyon B 673 620 399	Société Mère	
AB bioMérieux	Dalvägen 10 169 56 Solna, Stockholm - Suède	100%	100%
AB Service S.A.R.L	Parc Technologique Delta Sud 09340 Verniolle - France	100%	100%
ABG STELLA	1409 Foulk Road, Suite 102, P.O.Box 7108 Wilmington, DE 19803-0108 - USA	100%	100%
Adiagene SA	38 Rue de Paris 35170 Bruz - France	82%	56%
AES Canada Inc	500 boul. Cartier Ouest, suite 262 H7V 5B7 Laval, QC - Canada	100%	100%
AES Chemunex GmbH	Zeiloch 20 - 76646 Bruschal - Allemagne	100%	100%
AES Chemunex Inc	Eight-A Corporate Ctr.1 Corporate Dr. Cranbury NJ08512 - Etats Unis	100%	100%
AES Chemunex SA	Route de Dol 35270 Combours - France	100%	100%
AES Laboratoire Group SAS	Route de Dol 35270 Combours - France		100%
AES Laboratoire Italia SRL	Via Pana, 56/b 35027 Noventa padovana - Italie	100%	100%
AES Chemunex Espana SA	Pol. Ind. Santa Margarida II - C/ A. Einstein 08223 Terrassa - Espagne	100%	100%
Argène	Parc Technologique Delta Sud 09340 Verniolle - France		100%
Argène SARL	Rue P.-E Brandt 4 2502 Bienne - Suisse		100%
Argène SRL	via Maurizio Gonzaga n. 7 20123 Milano - Italie		100%
Argène Inc	45 Ramsey Road Shirley, NY 11967 - Etats Unis	100%	100%
Bacterial Barcodes Inc	425 River Road - Athens - GA 30602 - USA	100%	100%
Biolease SARL	Route de Dol 35270 Combours - France		100%
bioMérieux Afrique du Sud	7 Malibongwe Dr, Cnr Aimee St. Fontainebleau, Randburg, PO BOX 2316 Randburg 2125	100%	100%
bioMérieux Afrique occidentale	Avenue Joseph Blohorn - 08 BP 2634 - Abidjan 08 - Côte d'Ivoire	100%	100%
bioMérieux Algérie	Bois des cars 2 - Lot 11 1 ^{er} étage - 16302 Dely Ibrahim Alger - Algérie	100%	100%
bioMérieux Allemagne	Weberstrasse 8 - D 72622 Nürtingen - Allemagne	100%	100%
bioMérieux Argentine	Edificio Intecons - Arias 3751 3er piso - C1430CRG Buenos Aires - Argentine	100%	100%
bioMérieux Australie	Unit 25, Parkview Business Centre - 1 Maitland Place Baulkham Hills NSW 2153 - Australie	100%	100%
bioMérieux Autriche	Eduard-Kittenberger-Gasse 95-B, A-1230 Wien - Autriche	100%	100%
bioMérieux Belgique	Media Square - 18-19 Place des Carabiniers - 1030 Bruxelles - Belgique	100%	100%
bioMérieux Benelux BV	Hogeweg 5 (2 nd floor) - 5301 LB zaltbommel - Postbus 2104 5300 CC Zaltbommel - Pays-Bas	100%	100%
bioMérieux Brésil	Estrada Do Mapuá, 491 Jacarepaguá - CEP 22710 261 Rio de Janeiro - RJ - Brésil	100%	100%
bioMérieux BV	Boseind 15 - PO Box 84 - 5281 RM Boxtel - Pays Bas	100%	100%
bioMérieux Canada	7815 boulevard Henri Bourassa - West - H4S 1P7 Saint Laurent (Québec) Canada	100%	100%
bioMérieux Chili	Seminario 131 - Providencia - Santiago - Chili	100%	100%

		2012 ^(a)	2011 ^(a)
bioMérieux Chine	17/Floor, Yen Sheng Center 64 Hoi Yuen Road, Kwun Tong - Kowloon - Hong Kong - Chine	100%	100%
bioMérieux Colombie	Carrera 7 N° 127-48 - Oficina 806 - Bogota DC - Colombie	100%	100%
bioMérieux Corée	1 st & 2 nd floor Yoo Sung Building #830-67, Yeoksam-dong, Kangnam ku - Séoul - Corée	100%	100%
bioMérieux CZ	Hvezdova 1716/2b - Praha 4 - 140 78 Czech Republic	100%	100%
bioMérieux Danemark	Smedeholm 13C - 2730 Herlev - Danemark	100%	100%
bioMérieux Espagne	Manuel Tovar 45 - 47 - 28034 Madrid - Espagne	100%	100%
bioMérieux Finlande	Konalantie 47 C - FI-00390 Helsinki - Finlande	100%	100%
bioMérieux Grèce	Papanikoli 70 - 15232 Halandri - Athens - Grèce	100%	100%
bioMérieux Hong Kong Investment	17/Floor, Yen Sheng Center 64 Hoi Yuen Road, Kwun Tong - Kowloon - Hong Kong - Chine	100%	100%
bioMérieux Hongrie	Vaci ut 175 - 1138 Budapest - Hongrie	100%	100%
bioMérieux Inc	100 Rodolphe Street - Durham NC 27712 - USA	100%	100%
bioMérieux Inde	A-32, MohanCo-operative Ind. Estate - New Delhi 110 044 - Inde	100%	100%
bioMérieux International SAS (anciennement Stella SAS)	69280 Marcy l'Etoile - France	100%	100%
bioMérieux Italie	Via di Campigliano, 58 - 50126 Ponte a Ema - Firenze - Italia	100%	100%
bioMérieux Malaisie	Menara Prima Avenue, Jalan PJU 1/39, Dataran Prima 47301 Petaling Jaya, Selangor darul Ehsan, Malaisie	100%	
bioMérieux Mexique	Chihuahua 88, col. Progreso - Mexico 01080, DF - Mexique	100%	100%
bioMérieux Moyen-Orient	DHCC Al Baker Building 26 - Office 107 - P.O. Box 505 201 Dubai - Emirats Arabes Unis	100%	100%
bioMérieux Norvège	Økernveien 145 - N-0513 Oslo - Norvège	100%	100%
bioMérieux Pologne	ul. Zeromskiego 17 - Warszawa 01-882 - Pologne	100%	100%
bioMérieux Portugal	Av. 25 de Abril de 1974, N°23-3° - 2795-197 LINDA A VELHA Portugal	100%	100%
bioMérieux Royaume-Uni	Grafton Way, Basingstoke - Hampshire RG 22 6HY - Royaume- Uni	100%	100%
bioMérieux Russie	Derbenevskaya ul. 20, str. 11 - Moscow 115 114 - Russia	100%	100%
bioMérieux Singapour	11 - Biopolis Way - Helios, Unit # 10-04 - Singapore 138667	100%	100%
bioMérieux Suède	Hantverksvagen 15 - 43633 Askim - Suède	100%	100%
bioMérieux Suisse	51 Avenue Blanc - Case Postale 2150 - 1202 Genève - Suisse	100%	100%
bioMérieux Thaïlande	3195/9 Vibulthani Tower, 4th floor - Rama IV Road - Klongton - Klongtoey - Bangkok 10110	100%	100%
bioMérieux Turquie	Isiklar Cad. N0 29, Atasehir - 34750 istanbul - Turquie	100%	100%
bioTheranostics	9640 Towne Centre Dr., Ste 200 - San Diego CA 92121 - USA	100%	100%
bioMérieux Vietnam	Meconimex Building, N°4, Vu Ngoc Phan Street, Lang Ha Ward Dong Da District, Hanoi, Vietnam	100%	
BTF Pty Limited	PO Box 599 - North Ryde BC - NSW Australia 1670 - Australie	100%	100%
Dima Gesellschaft für Diagnostika mbH	Robert-Bosch-Breite 23 37079 Goettingen - Germany		100%
PML Microbiologicals	27120 SW 95ème avenue - Wilsonville OR 97070 - USA	100%	100%

		2012 ^(a)	2011 ^(a)
RAS Lifesciences	Plot N° 13, 4-7-18/13/2, Raghavendra Nagar, Nacharam, Hyderabad - 500 076 - Inde	60%	
Shangai bioMérieux Bio-engineering	Unit 02 to 05, 28/F, Hai Tong Securities Tower - 689 Guang Dong Road - Huangpu District - Shanghai 200001 - PR China	60%	60%
SKIVA SAS	9 avenue Matignon 75008 Paris - France		100%
SSC Europe	ul. Zeromskiego 17 - Warszawa 01-882 - Pologne	100%	100%
Sysmex bioMérieux (anciennement bioMérieux Japon)	Central Tower 8th - 1 2 2 Osaki Shinagawa-ku - Tokyo 141-0032 - Japon	66%	66%
bioMérieux (Shanghai) Biotech Co. Ltd (anciennement Meikang)	N°4633 Pusan Road, Kangqiao Industrial Park - Pudong New District - Shanghai - 200335 - PR China	100%	100%
bioMérieux Shanghai Company Ltd.	N°4633 Pusan Road, Kangqiao Industrial Park - Pudong New District - Shanghai - 200335 - PR China	100%	100%
bioMérieux (Shanghai) Biological Products Co. Ltd. (anciennement Zenka)	4/F Block 1 n°74 - Qingchi Road - Changning District - 200335 Shanghai - China	100%	100%

^(a) Le pourcentage de contrôle est identique au pourcentage d'intérêts.

**20.1.2 COMPTES SOCIAUX DE BIOMERIEUX SA POUR LES EXERCICES CLOS
LES 31 DECEMBRE 2011 ET 2012**

COMPTE DE RESULTAT

<i>En millions d'euros</i>	2012	2011
Ventes marchandises et produits finis	699,4	669,7
Produits activités annexes	83,2	73,7
Chiffre d'affaires (note 21)	782,6	743,4
Production stockée (encours + produits finis)	2,1	4,1
Production immobilisée	4,2	3,3
Production activité	788,9	750,8
Achats	-284,8	-270,7
Variations stocks M.P./instruments	3,2	-0,4
Services extérieurs	-189,4	-174,5
Valeur ajoutée	317,9	305,2
Impôts, taxes et assimilés	-12,8	-12,2
Salaires et charges (note 22)	-215,9	-201,3
Excédent brut d'exploitation	89,2	91,7
Amortissements et provisions	-34,5	-24,7
Autres produits et charges d'exploitation	-36,4	-29,1
Résultat d'exploitation	18,3	37,9
Charges et produits financiers (note 25)	-3,5	-0,9
Produits et charges des participations	137,4	68,3
Résultat courant avant impôt	152,2	105,3
Résultat exceptionnel (note 27)	-3,2	-2,3
Participation des salariés	0,0	-0,6
Impôt sur les bénéfices (note 28)	13,2	1,1
Bénéfice net	162,2	103,5
Résultat par action^(a)	4,11	2,62

^(a) En l'absence d'instrument dilutif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base par action

BILAN

Actif <i>En millions d'euros</i>	Net 31/12/2012	Net 31/12/2011
Actif immobilisé		
. Immobilisations incorporelles (note 3)	239,2	26,9
. Immobilisations corporelles (note 4)	161,4	150,0
. Immobilisations financières (note 5)	280,8	429,9
Total	681,4	606,8
Actif circulant		
. Stocks et en-cours (note 6)	109,2	99,6
. Clients et comptes rattachés (note 7)	229,4	234,3
. Autres créances d'exploitation (note 8)	23,7	21,8
. Créances hors exploitation (note 8)	35,5	18,6
. Disponibilités (note 10)	67,9	83,1
Total	465,7	457,4
Ecart de conversion actif (note 12)	4,8	0,7
Total actif	1 151,9	1 064,9
Passif	31/12/2012	31/12/2011
Capitaux propres (note 13.2)		
. Capital (note 13.1)	12,0	12,0
. Primes	63,5	63,5
. Réserves	499,4	434,8
. Provisions réglementées et subventions (note 14)	35,8	32,7
. Résultat de l'exercice	162,2	103,5
Total	772,9	646,5
Provisions (note 15)	17,4	19,7
Dettes		
. Emprunts et dettes financières (note 16.2)	113,1	166,3
. Fournisseurs et comptes rattachés (note 17)	127,7	123,9
. Autres dettes d'exploitation (note 17)	98,2	91,1
. Dettes hors exploitation (note 17)	21,9	16,0
Total	360,9	397,3
Ecart de conversion passif (note 18)	0,7	1,4
Total passif	1 151,9	1 064,9

TABLEAU DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT NET

<i>En millions d'euros</i>	2012	2011
Résultat net	162,2	103,5
Dotation nette aux amortissements et aux provisions	46,5	45,9
Résultat sur opérations en capital	-0,5	0,1
Mali de fusion	-0,1	0,0
Capacité d'autofinancement	208,1	149,5
Augmentation des stocks	-5,4	-3,8
Variation des créances clients	6,3	-19,7
Variation des dettes fournisseurs et autres BFRE	-0,4	19,2
Besoin en fonds de roulement d'exploitation	0,5	-4,3
Augmentation de la créance nette d'impôt	-9,8	-10,2
Autres besoins en fonds de roulement hors exploitation	-1,4	0,3
Variation totale du besoin en fonds de roulement	-10,7	-14,2
Flux liés à l'activité	197,4	135,3
Investissements industriels	-43,6	-35,4
Cessions d'immobilisations industrielles	5,8	1,4
Diminution de la dette sur immobilisations	6,1	6,1
Titres de participations	-33,3 ^(a)	-224,6 ^(b)
Variation des autres immobilisations financières	-36,0 ^(c)	11,0 ^(d)
Flux liés aux activités d'investissement	-101,0	-241,5
Distribution de dividendes	-38,6 ^(e)	-38,7
Fonds propres	-38,6	-38,7
Variation de l'endettement net (Hors incidence des fluctuations de change)	57,8	-144,9
Analyse de la variation de l'endettement net		
Endettement net à l'ouverture	83,2	-61,7
Endettement net apporté par les fusions	16,4	0,0
Incidence des fluctuations de change	0,8	0,0
Variation de l'endettement net :	-55,2	144,9
- Endettement confirmé	7,2	60,1
- Disponibilités et autres concours bancaires courants	-65,0	84,8
- Dépréciation cash pooling	2,6	
Endettement net à la clôture (note 16.2)	45,2	83,2

(a) dont augmentation de capital bioMérieux Chine 20 millions d'euros et acquisition titres Quanterix 11,8 millions d'euros et titres Adiagene 0,9 million d'euros

(b) dont acquisition titres AES 183,5 millions d'euros, Argene 37,5 millions d'euros

(c) dont dividendes à recevoir ABG Stella 30,9 millions d'euros et prêt LT Brésil 9,9 millions d'euros

(d) dont dividendes à recevoir ABG Stella 11 millions d'euros

(e) distribution de dividendes selon l'Assemblée générale du 30 mai 2012

1. Faits marquants

1.1. Filiales et parties liées

Le 3 février 2012, la Société a prêté 25 millions de réals brésiliens (11 millions d'euros) à sa filiale brésilienne. Cette somme est enregistrée en augmentation des actifs financiers immobilisés.

En mars 2012, la Société a souscrit au capital de sa nouvelle filiale en Malaisie. Les titres souscrits à cette occasion ont une valeur de 25,8 milliers d'euros.

En juin 2012, la Société a souscrit à l'augmentation de capital de sa filiale en Chine, bioMérieux China, pour une valeur de 191,6 millions de dollars HK (20 millions d'euros).

En novembre 2012, la Société a pris une participation dans le capital de la société Mérieux Université. Les titres souscrits à cette occasion ont une valeur de 0,4 million d'euros. La part du capital de Mérieux Université détenue par bioMérieux représente 40 %.

En décembre 2012, la Société a souscrit au capital de sa nouvelle filiale au Vietnam. Les titres souscrits à cette occasion ont une valeur de 6 300 millions de dong vietnamiens (0,2 million d'euros).

En décembre 2012, la Société a racheté des titres de la société Adiaène à des minoritaires pour une valeur de 0,9 million d'euros.

Les titres Knome enregistrés pour une valeur de 7,3 millions d'euros ont été dépréciés au 31 décembre 2012 à hauteur de 5 millions d'euros.

Le développement à l'international se poursuit avec l'ouverture de deux nouveaux bureaux : l'Egypte en mai 2012 et l'Arabie Saoudite en juin 2012.

1.2. Acquisition de sociétés et partenariats

Le 15 novembre 2012, la Société a pris une participation dans le capital de Quanterix pour une valeur de 11,8 millions d'euros (15 millions de dollars US). La part du capital de Quanterix détenu par bioMérieux représente 14 %. Par ailleurs, les deux sociétés ont également conclu un accord de collaboration portant sur les droits d'exploitation de la technologie Simoa™.

1.3. Absorption et fusion

bioMérieux SA a absorbé la société AB Service, holding d'ARGENE, par Transmission Universel du Patrimoine avec effet juridique et comptable au 31 mars 2012 et effet fiscal rétroactif au 1^{er} janvier 2012.

bioMérieux SA a absorbé la société Skiva, holding d'AES Laboratoire Groupe, par Transmission Universel du Patrimoine avec effet juridique et comptable au 30 septembre 2012 et effet fiscal rétroactif au 1^{er} avril 2012.

bioMérieux SA a absorbé la société Argene par fusion simplifiée à la date du 31 décembre 2012 avec effet fiscal et comptable rétroactif au 1^{er} janvier 2012.

bioMérieux SA a absorbé la société AES Laboratoire Groupe par fusion simplifiée à la date du 31 décembre 2012 avec effet fiscal et comptable rétroactif au 1^{er} avril 2012. De ce fait, bioMérieux SA a bénéficié d'un transfert de titres des sociétés :

- AES Chemunex pour une valeur de 11,7 millions d'euros,
- AES Inc pour 1,7 million d'euros et cédé en décembre 2012 à bioMérieux Inc pour 2 millions d'euros (2,6 millions de dollars US)
- AES GmbH pour 0,9 million d'euros
- AES laboratorio pour 0,3 million d'euros
- Adiaène pour 0,2 million d'euros

L'ensemble de ces opérations de fusion a généré un mali technique de 211,3 millions d'euros comptabilisé en immobilisations incorporelles. Ce mali a pour sous-jacents des plus-values latentes sur :

- des titres de participation détenus par les sociétés absorbés
- les fonds de commerce, les droits de propriété intellectuelle et les stocks de ces sociétés.

L'amortissement des sous-jacents (propriété industrielle et stocks) a donné lieu à une dépréciation du mali technique correspondant de 1,7 million d'euros.

2. Notes et principes comptables

Les comptes sont établis conformément au règlement numéro 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable du 29 avril 1999.

2.1. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont enregistrées dans les capitaux propres. L'entreprise a choisi d'échelonner sur plusieurs exercices une subvention finançant une immobilisation amortissable. La reprise de la subvention d'investissement s'effectue sur la même durée et au même rythme que la valeur de l'immobilisation acquise ou créée au moyen de la subvention.

2.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondent à des brevets et licences amortis principalement sur une durée de 5 ans et des logiciels informatiques, amortis sur 3 à 6 ans selon leur durée probable d'utilisation.

Ces immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les immobilisations incorporelles acquises moyennant le paiement de redevances indexées sont évaluées lors de leur entrée dans le patrimoine de l'entreprise en fonction d'une estimation des redevances qui seront versées pendant la période contractuelle. Cette estimation est ensuite ajustée en fonction des redevances effectivement versées.

2.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou de fabrication.

Conformément au règlement sur les actifs en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2005, des composants sont comptabilisés et amortis distinctement dès lors qu'ils ont un coût significatif par rapport au coût total de l'immobilisation et une durée d'utilité différente de celle de l'immobilisation principale.

Les seules immobilisations corporelles concernées par cette approche sont les constructions.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire fondée sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations. Les principales durées d'utilisation retenues sont :

Matériels et outillages	3 à 10 ans
Instruments*	3 à 5 ans

* Instruments placés ou utilisés en interne

Pour les immeubles, les durées d'amortissement sont adaptées à chaque composant :

Gros œuvre	30 à 40 ans
Second œuvre et installations	10 à 20 ans

Lors de la première application du nouveau règlement sur les actifs, en 2005, les résultats du calcul rétrospectif ont conclu à une surévaluation globale des amortissements à l'ouverture de 4,4 millions d'euros, traitée comme suit :

Reprise nette des amortissements comptables	-4,4 millions d'euros
Dotation aux amortissements dérogatoires	7,7 millions d'euros
Report à nouveau	-3,3 millions d'euros

Lorsque des évènements ou modifications de marché indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations corporelles, la valeur nette de ces actifs fait l'objet d'une analyse. Si leur valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée pour ramener les actifs à leur valeur de réalisation.

2.4. Immobilisations financières

Les titres immobilisés sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation des titres de participation est constatée dès lors que leur valeur d'utilité devient inférieure à leur coût d'acquisition. Cette valeur est estimée en tenant compte du chiffre d'affaires, des dettes financières et des éventuels actifs technologiques et immobiliers de la participation en cause.

Les autres titres immobilisés font l'objet d'une dépréciation si leur valeur de marché devient inférieure à leur coût d'acquisition. En particulier, la valeur de marché des titres cotés correspond au cours moyen du dernier mois de l'exercice.

Les autres immobilisations financières comprennent les actions acquises dans le cadre d'un contrat de liquidité avec une société d'investissement, destiné spécifiquement à la régulation de son cours de bourse. Les actions achetées sont évaluées au cours de bourse moyen du dernier mois de l'exercice.

2.5. Stocks

Les stocks sont évalués au coût de revient ou à la valeur nette de réalisation si celle-ci est inférieure.

Les stocks de matières premières et consommables sont valorisés au prix d'achat majoré des frais accessoires selon la méthode FIFO (premier entré-premier sorti). Les stocks d'en-cours de production et de produits finis sont valorisés au coût réel de production.

2.6. Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée lorsqu'il existe un risque de non-recouvrement.

2.7. Cash pool

Les mouvements de cash pooling sont valorisés au cours moyen du mois. En fin de mois, les comptes de cash pool sont réactualisés au cours de clôture. Cette réactualisation a pour contrepartie un compte d'écart de conversion actif ou passif. Une provision pour risque financier est enregistrée à concurrence des pertes latentes.

2.8. Disponibilités

Les disponibilités comprennent à la fois la trésorerie immédiatement disponible et les placements à court terme.

Parmi les placements à court terme figurent 3 714 actions propres ont été achetées dans le cadre d'un plan d'Attribution gratuites d'actions. Conformément à l'avis du CNC du 6 novembre 2008, les actions propres affectées aux plans en cours ne sont pas dépréciées en fonction du cours de bourse.

2.9. Provisions

Les provisions pour risques et charges sont établies conformément au « règlement sur les passifs » (C.R.C. 2000-06).

2.10. Indemnités de départ en retraite

La Société n'a pas opté pour la comptabilisation de ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite dont l'évaluation est cependant conforme aux principes actuariels et comptables de la norme IAS 19.

2.11. Ecarts de conversion

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération établie sur la base d'un cours moyen mensuel. Les différences de changes relatives aux opérations commerciales résultant des écarts de cours entre la date d'enregistrement des opérations et la date de leurs paiements sont comptabilisées dans les rubriques correspondantes du compte de résultat (comptes d'achat et de vente).

Les créances et dettes libellées en devises sont converties sur la base des taux de change à la clôture de l'exercice ou, si une couverture a été mise en place, sur la base des taux de couverture. Les différences résultant de cette évaluation ont été inscrites en écart de conversion actif ou passif. Les écarts de conversion actifs sont provisionnés, la charge de la dotation étant comptabilisée dans les comptes d'achats ou de ventes lorsque la dette ou la créance concerne une opération commerciale.

Les gains et pertes de change latents sont compensés lorsqu'ils concernent une même devise, un même tiers et des échéances voisines.

2.12. Chiffre d'affaires

Les revenus résultant des ventes de produits (réactifs et instruments) et de services associés (SAV, formation, frais de port, etc.) sont présentés en « chiffre d'affaires » dans le compte de résultat.

Les ventes de produits sont comptabilisées en chiffre d'affaires lorsque les critères suivants sont remplis :

- l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés à l'acheteur ;
- la Société n'est plus impliqué dans le contrôle effectif des biens cédés ;
- le montant des revenus et les coûts associés à la transaction peuvent être évalués de façon fiable ;
- il est probable que les avantages économiques associés à la transaction iront à la Société

Pour les produits, ces critères sont remplis à la livraison des réactifs et à l'installation des instruments vendus.

Pour les prestations de services (formation, service après-vente...), le chiffre d'affaires n'est constaté que lorsque les services sont rendus. Toutefois, les revenus relatifs aux contrats de maintenance des instruments sont différés et reconnus au prorata du temps écoulé sur la période contractuelle du service.

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, après déduction des rabais, remises, ristournes, et escomptes accordés aux clients; les taxes sur les ventes et les taxes sur la valeur ajoutée sont exclues du chiffre d'affaires.

2.13. Dividendes reçus

Les dividendes reçus sont enregistrés pour leur montant net des retenues à la source imposées par les pays d'origine.

2.14. Transferts de charges

Lorsque le caractère définitif d'une charge ne peut être connu lors de la comptabilisation, les comptes transferts de charges sont utilisés pour reclasser à postériori cette charge selon sa bonne nature économique.

2.15. Recherche & Développement

Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.16. Résultat par action

Le résultat par action (résultat de base) est obtenu en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

2.17. Instruments financiers

La Société n'utilise des instruments financiers qu'à des fins de couverture, pour réduire les risques résultant des fluctuations des cours de change et des taux d'intérêt, qu'ils portent sur des actifs ou des passifs existant à la clôture de l'exercice ou sur des transactions futures.

2.18. Tableau de variation de l'endettement net

Le tableau de variation de l'endettement net explique les variations de l'endettement, c'est-à-dire de l'ensemble des emprunts et dettes financières, quelle que soit leur échéance, diminué des disponibilités et concours bancaires courants.

Il distingue :

- les flux liés aux opérations,
- les flux liés aux investissements,
- les flux relatifs aux fonds propres.

La capacité d'autofinancement de l'exercice correspond à la somme du résultat net, des dotations aux amortissements, des dotations nettes aux provisions (provisions pour dépréciation et provisions pour risques et charges) sous déduction des plus ou moins-values sur cession d'immobilisations.

2.19. Groupe de consolidation

La Société établit des comptes consolidés dans lesquels les comptes annuels des filiales sont intégrés globalement lorsque bioMérieux en détient le contrôle effectif et par mise en équivalence lorsque la Société a une influence notable.

La Société entre dans le périmètre de consolidation par intégration globale de la société Compagnie Mérieux Alliance S.A.S. (17 rue Bourgelat, 69002 - Lyon).

2.20. Intégration fiscale

Depuis le 1er janvier 2005, la Société bioMérieux S.A. est la société mère du groupe d'intégration fiscale constitué par elle-même et la société S.A.S. bioMérieux INTERNATIONAL (anciennement Stella).

3. Immobilisations incorporelles

COMPOSITION <i>En millions d'euros</i>	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette 31/12/2012	Valeur nette 31/12/2011
Frais R&D	1,6	1,6		
Logiciels	34,5	28,8	5,7	4,5
Fonds de commerce	222,9	1,7	221,2	11,3
Avances et acomptes	6,0		6,0	5,1
Autres	39,2	32,9	6,3	6,0
Total	304,2	65,0	239,2	26,9

VARIATIONS <i>En millions d'euros</i>	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
31 décembre 2010	77,3	51,6	25,7
Acquisitions / Augmentations	8,7	6,4	2,3
Cessions / Diminutions	-1,1		-1,1
31 décembre 2011	84,9	58,0	26,9
Apport Fusion	2,0	0,9	1,1
Mali de Fusion	211,3	1,7	209,6
Acquisitions / Augmentations	8,2	4,4	3,8
Cessions / Diminutions	-2,2		-2,2
31 décembre 2012	304,2	65,0	239,2

AFFECTATION DES MALIS TECHNIQUES <i>En millions d'euros</i>	Argène	Skiva	AES Group Lab	Total
Fonds de commerce	19,4			19,4
Technologie Immuno	1,3			1,3
Technologie Biologie Moléculaire	11,5			11,5
Titres de participation		10,1	168,2	178,3
Stocks	0,7			0,7
Total	33,0	10,1	168,2	211,3

4. Immobilisations corporelles

COMPOSITION <i>En millions d'euros</i>	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette 31/12/2012	Valeur nette 31/12/2011
Terrains	9,9	0,5	9,4	9,3
Constructions	176,2	95,3	80,9	76,4
Matériels et outillages	148,0	107,0	41,0	39,6
Instruments immobilisés	37,1	30,8	6,3 ^(a)	5,9 ^(a)
Autres immobilisations	27,8	21,7	6,1	5,6
Immobilisations en-cours	17,8		17,8	13,2
Avances et acomptes				
Total	416,7	255,3	161,4	150,0

^(a) Les instruments immobilisés sont, pour la plus grande partie, installés chez des tiers

VARIATIONS <i>En millions d'euros</i>	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
31 décembre 2010	372,6	223,1	149,5
Acquisitions / Augmentations	26,8	26,0	0,8
Cessions / Diminutions	-11,8	-11,5	-0,3
31 décembre 2011	387,6	237,6	150,0
Apport Fusion	3,7	2,1	1,6
Acquisitions / Augmentations	35,6	27,1	8,5
Cessions / Diminutions	-10,2	-11,5	1,3
31 décembre 2012	416,7	255,3	161,4

5. Immobilisations financières

COMPOSITION <i>En millions d'euros</i>	Valeur brute	Provisions	Valeur nette 31/12/2012	Valeur nette 31/12/2011
Titres de participation	353,5	115,3	238,3	421,8
Autres titres immobilisés	7,7	7,5	0,1	0,1
Créances rattachées	40,2		40,2	6,1
Autres	2,2 ^(a)	0,1	2,2	1,9
Total	403,6	122,9	280,8	429,9

^(a) Dont 8 600 actions propres, pour un montant de 0,6 million d'euros et 51 Sicav Amundi Trésor Insti. pour un montant de 1,1 million d'euros, détenues au 31 décembre 2012 dans le cadre d'un mandat donné à la société Crédit Agricole Cheuvreux (cf. note 2.4).

VARIATIONS <i>En millions d'euros</i>	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
31 décembre 2010	330,5	98,1	232,4
Acquisitions / Augmentations	224,6	16,2	208,4
Cessions / Diminutions	-11,0	-0,1	-10,9
31 décembre 2011	544,1	114,2	429,9
Apport Fusion	138,4	0,1	138,3
Annulation titres suite Fusions	-344,5		-344,5
Acquisitions / Augmentations	75,4 ^(a)	10,6	64,8
Cessions / Diminutions	-9,7 ^(b)	-2,0	-7,7
31 décembre 2012	403,7	122,9 ^(c)	280,8

^(a) Dont acquisition titres de participation 33,3 millions d'euros, augmentation créances rattachées 40,8 millions d'euros

^(b) Dont remboursement prêt Biomedics 6 millions d'euros, cession titres 3 millions d'euros

^(c) Dont dépréciation des titres bioMérieux BV 53,3 millions d'euros, AB bioMérieux 45,2 millions d'euros

5.1. Filiales et participations au 31 décembre 2012

Voir tableau ci-après.

	Capital		Capitaux propres autres que le capital	Quote-part de détention en %	Valeur d'inventaire des titres détenus avant dépréciation	Valeur d'inventaire des titres détenus après dépréciation	Prêts et avances con- sentis par la société et non remboursés	Chiffres d'affaires total du dernier exercice	Bénéfices nets ou perte du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
	<i>(Devises en millions)</i>		<i>(Devises en millions)</i>		<i>(En millions d'euros)</i>	<i>(En millions d'euros)</i>	<i>(En millions d'euros)</i>	<i>(Devises en millions)</i>	<i>(Devises en millions)</i>	<i>(En millions d'euros)</i>	
A - FILIALES (50 % au moins du capital détenu par bioMérieux) :											
. AB bioMérieux	SEK	0,2	85,9	100,0%	68,7	23,5	1,0		41,2	5,6	01/01/12 - 31/12/12
. ABG Stella	USD		521,6	100,0%	55,5	55,5			160,0	124,6	01/01/12 - 31/12/12
. ADIAGENE	EUR	0,3	2,4	81,9%	1,1	1,1		1,2	0,1		01/01/12 - 31/12/12
. AES Canada	CAD		-0,1	100,0%			0,6	1,2	0,1		01/01/12 - 31/12/12
. AES Chemunex	EUR	2,4	58,9	100,0%	11,7	11,7		73,2	9,1		01/01/12 - 31/12/12
. AES GMBH (Allemagne)	EUR		0,5	100,0%	0,9	0,9			0,1		01/01/12 - 31/12/12
. AES Laboratorio (Espagne)	EUR	0,2	0,4	100,0%	0,3	0,3		6,3	-0,3		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Afrique Occidentale	CFA	50,0	66,1	100,0%	0,1	0,1		187,0	17,8		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Algérie	DZD	58,0	-3,8	100,0%	0,6	0,6			0,7		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Allemagne	EUR	3,5	9,0	100,0%	3,8	3,8	1,3	78,4	2,3		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Argentine	ARS	0,5	26,0	100,0%	5,4	4,8		97,5	-0,2		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Autriche	EUR	0,1	1,4	100,0%	0,1	0,1			1,2	0,5	01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Belgique	EUR	0,3	1,5	100,0%	0,3	0,3	2,3	24,8	0,7	1,5	01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Bénélux BV	EUR		1,5	100,0%	0,1	0,1		36,4	0,8	1,0	01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Brésil	BRL	48,8	-20,3	100,0%	24,0	24,0	9,3	130,1	-12,8		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux BV	EUR		22,7	100,0%	53,3		12,2		-0,5		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Chili	CLP	1 686,6	2 097,1	100,0%	3,1	3,1		9 294,7	174,7		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Chine	HKD	193,0	96,9	100,0%	24,6	24,6	5,7	636,4	-36,3		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Colombie	COP	0,5	11,4	100,0%	2,2	2,2		40,8	0,9		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Corée	KRW	1 000,0	3 851,5	100,0%	0,7	0,7		40 885,7	2 159,9	1,0	01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Danemark	DKK	0,5	4,7	100,0%	0,5	0,5		50,3	2,1	0,2	01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Espagne	EUR	0,2	26,4	100,0%	0,3	0,3	3,5	64,6	3,3		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Finlande	EUR		0,4	100,0%	0,1	0,1	0,1	5,6	0,3	0,2	01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Grèce	EUR	2,0	-2,9	100,0%	4,1			10,5	-0,9		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux HK Investment LTD	HKD	68,8	-5,2	100,0%	6,1	6,1			8,0		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Hongrie	HUF		3,0	100,0%			1,4	498,0	-24,5		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Inde	INR	60,8	188,8	100,0%	1,4	1,4		1 879,5	75,9		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux International SAS	EUR		0,9	100,0%					0,1		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Italie	EUR	9,0	46,2	100,0%	12,8	12,8	4,3	111,4	8,7		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Japon	JPY	0,5	-0,6	66,0%	3,9	3,9		5,6	0,2		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Malaisie	MYR	0,1		100,0%			0,1	0,1			08/03/12 - 31/12/12
. bioMérieux Moyen-Orient	AED		0,3	100,0%			0,5		0,4		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Norvège	NOK	2,8	3,4	100,0%	0,3	0,3		47,5	3,2	0,2	01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Pologne	PLN	0,4	30,1	100,0%	1,5	1,5	0,2	110,1	3,6	1,0	01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Portugal	EUR	1,6	8,8	100,0%	2,0	2,0	2,9	15,3	0,4		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Russie	RUB	55,7	-64,3	100,0%	1,3	1,3		683,0	60,6		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Russie Old	RUB	0,3	-1,9	100,0%	0,2				-0,1		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Singapour	SGD	0,1	2,0	100,0%	0,1	0,1		5,3	0,3		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux South Africa	ZAR	50,0	33,7	100,0%	5,4	5,4		165,9	11,9	1,4	01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Suède	SEK	0,5	6,4	100,0%	0,2	0,2		162,8	3,8	0,3	01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Suisse	CHF	0,4	2,7	100,0%	0,6	0,6	0,1	28,4	1,9	0,8	01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Tchéquie	CZK	0,2	21,8	100,0%			0,8	114,8	8,4		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Thaïlande	THB	35,0	66,7	100,0%	0,9	0,9		218,1	13,3		01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Turquie	TRY	3,3	34,6	100,0%	2,7	2,7		58,4	5,7	1,3	01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux UK	GBP		6,7	100,0%	1,2	1,2	1,2	42,2	1,2	0,6	01/01/12 - 31/12/12
. bioMérieux Vietnam	VND	6,3		100,0%	0,2	0,2					30/10/12 - 31/12/12
. BTF	AUD	4,1	4,5	100,0%	13,6	13,6		11,7	4,5	2,8	01/01/12 - 31/12/12
TOTAL FILIALES					316,0	212,6					

	Capital <i>(Devises en millions)</i>	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats <i>(Devises en millions)</i>	Quote-part de détention en %	Valeur d'inventaire des titres détenus avant dépréciation <i>(En millions d'euros)</i>	Valeur d'inventaire des titres détenus après dépréciation <i>(En millions d'euros)</i>	Prêts et avances consentis par la société et non remboursés <i>(En millions d'euros)</i>	Chiffres d'affaires total du dernier exercice <i>(Devises en millions)</i>	Bénéfices nets ou perte du dernier exercice <i>(Devises en millions)</i>	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice <i>(En millions d'euros)</i>	Observations
B - PARTICIPATION (5 à 50 % du capital détenu par bioMérieux)										
. Biocartis	CHF	0,8	32,8	4,5%	9,0	9,0	8,7	-41,4		01/01/11 - 31/12/11
. GeNeuro	CHF	0,5	1,6	9,8%	0,1	0,1	0,3	5,4		01/01/11 - 31/12/11
. Inodiag	EUR	1,7	2,3	0,6%	0,9		0,1	3,1		01/01/11 - 31/12/11
. Knome	USD		8,5	12,2%	7,3	2,3	1,5	-5,1		01/01/11 - 31/12/11
. Labtech LTD	AUD	11,3	1,0	9,8%	1,3	0,5	1,0	-1,2		01/07/11 - 30/06/12
. Mérieux Université	EUR			40,0%	0,4	0,4				Sté créée fin 2012
. Quanterix	USD		11,1	14,0%	11,8	11,8	1,3	-8,6		01/01/11 - 31/12/11
. Relia diagnostic systems Inc	USD	12,0	-14,7	7,0%	6,8	1,7	2,6	-1,9		01/01/11 - 31/12/11
. Théra conseil	EUR	0,3	0,2	1,8%			1,2	-0,1		01/01/11 - 31/12/11
TOTAL TITRES DE PARTICIPATION					37,5	25,7				
C - AUTRES TITRES										
. Avesthagen	INR	74,3	-266,0	3,6%	1,4		1,7	-371,3		01/04/11 - 31/03/12
. Dynavax	USD		99,9	0,1%	0,7	0,1	21,6	-48,6		01/01/11 - 31/12/11
. Europroteome AG	EUR			8,8%	2,0					En cours de liquidation
. Oscient Pharma	USD			0,2%	3,5					En cours de liquidation
TOTAL AUTRES TITRES					7,7	0,1				
TOTAL GENERAL					361,2	238,4				

6. Stocks et en-cours

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Matières premières	28,7	29,4
En cours de production	28,2	29,2
Produits finis et marchandises	59,5	50,1
Total valeur brute	116,4 ^(a)	108,7
Dépréciation	-7,2	-9,1
Total valeur nette	109,2	99,6

^(a) Dont valeur brute des stocks liés à l'instrumentation : 19,2 %

7. Clients et comptes rattachés

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Créances clients	236,1	235,6
Dépréciation	-6,7 ^(a)	-1,3
Valeur nette	229,4	234,3

^(a) Dont dépréciation créance bioMérieux Grèce : 5 millions d'euros

7.1. Créances relevant de plusieurs postes de l'actif

Créances représentées par des effets de commerce <i>En millions d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Créances clients et comptes rattachés	0,0	0,1

8. Autres créances

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Avances et acomptes	1,7	1,5
Charges constatées d'avance	2,2	1,3
Autres créances d'exploitation	19,8	19,0
Total valeur brute	23,7	21,8
Valeur nette créances d'exploitation	23,7	21,8
Autres créances hors exploitation	35,5 ^(a)	18,6
Total valeur brute	35,5	18,6
Valeur nette créances hors exploitation	35,5	18,6

^(a) Dont crédit impôt recherche : 21,8 millions d'euros

8.1. Détail des charges comptabilisées d'avance

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Inscrites dans les achats	1,1	0,7
Inscrites dans les services extérieurs et autres	0,4	0,1
Inscrites dans les charges de gestion	0,7	0,5
Total	2,2	1,3

9. Echéances des créances clients et autres créances

<i>Valeur nette en millions d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Clients	229,4	234,3
- Créances à moins d'un an	228,9	233,6
- Créances à plus d'un an	0,5	0,7
Autres créances d'exploitation	23,7	21,8
- Créances à moins d'un an	23,2	21,7
- Créances à plus d'un an	0,5	0,1
Créances hors exploitation	35,5	18,6
- Créances à moins d'un an	35,5	18,6

10. Disponibilités

Les disponibilités comprennent la trésorerie disponible et les placements à court terme.

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Placements de trésorerie ^(a)	0,3	0,6
Cash pooling	65,4	77,1
Dépréciation cash pooling ^(b)	-2,6	
Disponibilités	4,8	5,4
Total	67,9	83,1

^(a) Détail des placements de trésorerie :

	2012	2011
Libellé	3 714 actions propres	7 988 actions propres
Montant net	0,3 million d'euros	0,6 million d'euros
Classification	Actions	Actions
Code Isin	FR0010096479	FR0010096479

10.1. Plan d'attribution gratuite d'actions

	Plans d'attribution gratuite d'actions	
	bioMérieux SA	bioMérieux SA
Société	bioMérieux SA	bioMérieux SA
Date de l'AG mixte (délégation donnée au Conseil)	12 juin 2008	10 juin 2010
Nombre d'actions susceptibles d'être attribuées	200 000	0,95 % du capital (374 810)
Bénéficiaires		
Conditions d'acquisition des droits		
Période d'incessibilité		
Nombre d'actions attribuées en 2012		26 000
Nombre cumulé d'actions attribuées au 31/12/2012	114 507	278 167
Nombre d'actions effectivement remises en 2012	742	3 532
Nombre cumulé d'actions effectivement remises au 31/12/2012	51 754	3 532
Nombre d'attributions d'actions annulées en 2012	261	226
Nombre d'attributions d'actions annulées en cumul à fin 2012	5 324	97 150
Nombre d'actions restant à remettre au 31/12/2012	57 429	177 485
Nombre d'actions restant à attribuer au 31/12/2012	0	96 643

Un produit de 0,9 million d'euros, net de refacturation aux filiales a été constaté à ce titre en frais de personnel en 2012.

Pour les bénéficiaires résidant fiscalement à l'étranger, la période de conservation peut être supprimée sous condition que la période d'acquisition soit de 4 ans.

Compte tenu des 3 714 actions déjà acquises au 31 décembre 2012 par bioMérieux SA en couverture des attributions ci-dessus, la Société devra racheter 231 200 actions supplémentaires. Cet engagement représente un montant de 16,6 millions d'euros sur la base du cours au 31 décembre 2012. En tenant compte des prévisions d'atteinte des conditions de performance au 31 décembre 2012, la Société devrait racheter 31 825 actions, représentant un coût de 2,3 millions d'euros sur la base de ce même cours.

11. Evaluation des éléments fongibles de l'actif circulant

Il n'existe pas de différence d'estimation significative entre l'évaluation au bilan et la valeur du marché de ces éléments.

12. Ecart de conversion actif

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Sur dettes d'exploitation	0,2	0,1
Sur dettes et créances financières	1,6	0,1
Sur créances commerciales	3,0	0,5
Total	4,8	0,7

13. Capitaux propres

13.1. Capital social

Au 31 décembre 2012, le capital social, d'un montant de 12 029 370 euros, est composé de 39 453 740 actions, avec 64 953 873 de droits de votes dont 25 500 133 actions avec droits de vote double. La référence à la valeur nominale de l'action a été supprimée par décision de l'Assemblée Générale du 19 mars 2001. Il n'existe aucun droit ou titre à caractère dilutif en cours de validité au 31 décembre 2012.

Au 31 décembre 2012, la Société détient :

- 8 600 actions d'autocontrôle dans le cadre du contrat d'animation de son titre délégué à un prestataire externe (cf. note 5). Au cours de l'exercice 2012, elle a acheté 17 830 actions propres et en a cédé 28 830.
- 3 714 actions d'autocontrôle destinées à l'attribution gratuite d'actions. Au cours de l'exercice 2012, la Société n'a pas acheté d'actions et en a remis 4 274.

13.2. Variation des capitaux propres

<i>En millions d'euros</i>	Capital	Primes	Réserves et report à nouveau	Provisions réglementées	Subventions	Total
31 décembre 2010	12,0	63,5	473,5	30,4	0,1	579,5
Résultat de l'exercice			103,5			103,5
Distribution de dividendes			-38,7			-38,7
Autres mouvements				2,2		2,2
31 décembre 2011	12,0	63,5	538,3	32,6	0,1	646,5
Résultat de l'exercice			162,2			162,2
Distribution de dividendes			-38,6			-38,6
Autres mouvements			-0,3	2,8	0,2	2,7
31 décembre 2012	12,0	63,5	661,6	35,4	0,3	772,8

14. Provisions réglementées

<i>En millions d'euros</i>	Amortissements dérogatoires	Provisions pour hausse de prix	Total
31 décembre 2010	28,9	1,5	30,4
Dotations	7,9	0,1	8,0
Reprises	-5,6	-0,2	-5,8
31 décembre 2011	31,2	1,4	32,6
Dotations	8,5	0,2	8,7
Reprises	-5,8	-0,1	-5,9
31 décembre 2012	33,9	1,5	35,4

15. Provisions

<i>En millions d'euros</i>	Autres avantages au personnel	Garanties données ^(a)	Autres provisions	Total
31 décembre 2010	7,4	0,6	14,3	22,3
Dotations	0,8	0,7	8,8	10,3
Reprises avec objet	-1,1	-0,6	-10,4	-12,1
Reprises sans objet			-0,9	-0,9
Dotations nettes	-0,3	0,1	-2,5	-2,7
31 décembre 2011	7,1	0,7	11,8	19,6
Dotations	3,1	0,7	6,4	10,2
Reprises avec objet	-0,5	-0,7	-11,0	-12,2
Reprises sans objet			-0,2	-0,2
Dotations nettes	2,6	0,0	-4,8	-2,2
31 décembre 2012	9,7	0,7	7,0 ^(b)	17,4

(a) Estimation des coûts afférents à la garantie contractuelle des instruments vendus sur la période résiduelle de l'engagement.

(b) Dont provisions pour pertes de change 4,8 millions d'euros, provision pour attribution gratuite d'actions 0,9 million d'euros.

15.1. Provisions pour retraite et avantages assimilés

Ces provisions supportent notamment une provision pour primes de médailles du travail qui s'élève à 9,7 millions d'euros. Les hypothèses actuarielles retenues pour sa détermination tiennent compte de l'ancienneté du personnel, d'un taux de rotation et d'espérance de vie du personnel, d'un taux de progression des salaires de 3 % ainsi que d'un taux d'actualisation de 3 %.

15.2. Provisions pour litiges

La Société est partie à un certain nombre de litiges qui relèvent du cours normal de son activité. Elle ne pense pas que ces litiges auront une influence significativement défavorable sur la continuité de son exploitation. Les risques identifiés font l'objet de provisions dès lors qu'ils peuvent être évalués avec une précision suffisante. La provision pour litiges représente 0,3 million d'euros au 31 décembre 2012.

16. Endettement net

16.1. Refinancement de la dette

bioMérieux SA bénéficie d'un prêt syndiqué d'un montant de 350 millions d'euros, d'une durée de 5 ans, remboursable in fine en 2017. Le prêt syndiqué est assujéti au ratio « endettement net / résultat opérationnel courant avant amortissements et dotation des frais d'acquisitions » qui ne doit pas excéder 3. Ce ratio est respecté au 31 décembre 2012.

Au 31 décembre 2012, cette ligne de crédit fait l'objet d'un tirage de 60 millions d'euros.

16.2. Echancier de la dette nette

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
A plus de cinq ans	0,4	
Entre un et cinq ans	2,1	3,2
Total des dettes à plus d'un an	2,5	3,2
A moins d'un an	110,6 ^(a)	163,1
Total des dettes financières	113,1	166,3
Placements de trésorerie	-0,3	-0,7
Disponibilités	-67,6 ^(b)	-82,5
Endettement net	45,2	83,1

^(a) dont cash pooling 34,4 millions d'euros

^(b) dont cash pooling 62,8 millions d'euros après dépréciation

17. Fournisseurs et autres dettes

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Fournisseurs	127,7	123,9
Dettes fiscales et sociales	85,2	76,9
Produits constatés d'avance	2,8	2,7
Autres dettes	10,2	11,5
Autres dettes d'exploitation	98,2	91,1
Dettes sur immobilisations	21,9	16,0
Dettes hors exploitation	21,9	16,0

17.1. Dettes relevant de plusieurs postes du bilan

Le montant des dettes représentées par des effets de commerce est non significatif pour les exercices 2012 et 2011.

17.2. Produits constatés d'avance

Il s'agit principalement de contrats de location et d'entretien de matériels facturés d'avance.

17.3. Echéances des dettes fournisseurs et autres dettes

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Fournisseurs		
Dettes à moins d'un an	127,7	123,9
Total	127,7	123,9
Autres dettes d'exploitation		
Dettes à moins d'un an	98,2	91,1
Total	98,2	91,1
Dettes hors exploitation		
Dettes à moins d'un an	21,9	16,0
Total	21,9	16,0

17.4. Détail des charges à payer

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Emprunts et dettes financières diverses	0,7	0,6
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40,5	47,6
Dettes fiscales et sociales	68,2	61,2
Autres dettes d'exploitation	5,1	5,5
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	6,1	5,1
Total	120,6	120,0

18. Ecart de conversion passif

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Sur dettes d'exploitation	0,3	
Sur créances commerciales	0,2	1,3
Sur dettes financières	0,1	0,1
Sur créances financières	0,1	
Total	0,7	1,4

19. Postes du bilan concernant des entreprises liées

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Total immobilisations financières	395,8	536,3
Créances d'exploitation	161,6	157,7
Créances hors exploitation	2,0	
Total créances	163,6	157,7
Total disponibilités^(a)	65,4	77,1
Dettes d'exploitation	70,8	65,9
Dettes financières ^(b)	34,4	100,7
Total dettes	105,2	166,6

^(a) avances faites aux filiales au titre du cash pooling

^(b) avances reçues des filiales au titre du cash pooling

20. Engagements financiers

20.1. Engagements donnés

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
Avals, cautions et garanties dont entreprises liées 61,3 millions d'euros	63,3	77,8
Crédit-bail et loyers	0,7	0,3
Total	64,0	78,1

20.2. Engagements reçus

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2011	31/12/2010
Avals, cautions et garanties dont entreprises liées 0 million d'euros	0,4	0,7
Lignes de crédit ouvertes de 350 millions d'euros auprès d'un syndicat de banques dont 60 millions d'euros utilisée au 31 décembre 2011	290,0	240,0
Total	290,4	240,7

20.3. Instruments de couverture

20.3.1. Risque de change

Les instruments de couverture utilisés sont affectés à des créances ou des dettes commerciales ou financières.

Les gains ou pertes de change potentiels sur ces instruments de couverture, évalués à partir des cours au 31 décembre 2012, sont portés au bilan quand ils concernent des instruments de couverture affectés à des créances ou des dettes.

Les couvertures en place au 31 décembre 2012 sont les suivantes :

- Ventes à terme s'élevant à 13,9 millions d'euros destinées à la couverture des créances commerciales.
- Ventes à terme s'élevant à 31,5 millions d'euros destinées à la couverture des créances financières.
- Achats à terme en couverture de dettes financières pour 12,3 millions d'euros.

Par ailleurs, des opérations de couvertures de change ont été mises en place pour couvrir des positions budgétaires de l'exercice 2013. Le montant net de ces couvertures à terme s'élève à 168,3 millions d'euros.

La valeur de marché au 31 décembre 2012 de l'ensemble de ces couvertures budgétaires représente une perte latente de 4,1 millions d'euros.

Enfin des opérations de couverture ont été mises en place pour couvrir le résultat des filiales étrangères. Le montant de ces couvertures s'élève à 30,9 millions d'euros et représente au 31 décembre 2012 un gain latent de 0,5 million d'euros.

A titre indicatif, le chiffre d'affaires a été réalisé dans les devises suivantes :

<i>En millions d'euros</i>	2012		2011	
	12 mois	%	12 mois	%
Zone euro	454,5	58 %	453,6	61 %
Autres				
Dollars US	133,5	17 %	110,0	15 %
Livres anglaises	22,1	3 %	20,1	3 %
Roupie	16,6	2 %	14,2	2 %
Couronne suédoise	15,6	2 %	16,3	2 %
Francs suisses	15,5	2 %	15,7	2 %
Zloty polonais	15,1	2 %	17,0	2 %
Livres turques	13,4	2 %	13,3	2 %
Autres devises	96,3	12 %	83,1	11 %
Total	782,6	100 %	743,4	100 %

20.3.2. Risque de taux

Au 31 décembre 2012, il n'y a pas de contrat de swap de taux en cours.

20.4. Information en matière de crédit-bail

En millions d'euros	Valeur	Redevances		Dotation aux amortissements	
		exercice	cumulées	exercice	cumulées
Terrain	0,3				
Construction	2,3	0,2	2,4	0,1	0,9
Autres immo. corp.	0,8	0,2	0,5	0,2	0,6
Total	3,4	0,4	2,9	0,3	1,5

En millions d'euros	Redevances restant à payer				Valeur résiduelle
	- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans	Total	
Terrain					
Construction	0,2	0,5		0,7	
Autres immo. corp.	0,1	0,1		0,2	
Total	0,3	0,6	0,0	0,9	0,0

Les crédits baux présentés émanent des sociétés Argene et AES Laboratoire Groupe.

20.5. Compléments de retraites, indemnités de départ et assimilées

Une évaluation actuarielle des engagements a été effectuée au 31 décembre 2012 tenant compte :

- des probabilités de départ du personnel salarié et de mortalité ;
- d'une estimation d'évolution des salaires de 3 % l'an ;
- d'une hypothèse de départ à la retraite entre 64 et 65 ans pour une durée complète d'activité professionnelle ouvrant droit à la retraite au taux plein ;
- d'un taux d'actualisation de 3 %.

Au 31 décembre 2012, cet engagement est composé des éléments suivants :

Indemnités conventionnelles de fin de carrière	22,5 millions d'euros
Autres engagements	0,1 million d'euros

L'engagement ressort à 22,6 millions d'euros. Il est partiellement couvert par un fonds d'assurance capitalisant des primes annuelles. Le solde non couvert de 9,8 millions d'euros n'est pas provisionné dans les comptes annuels.

20.6. Engagements et opérations hors bilan significatives

20.6.1. Engagements

En 2012, bioMérieux est entré dans le capital de Quanterix pour un montant de 11,8 millions d'euros, et s'est engagé à prendre une participation complémentaire de 10 millions de dollars (7,6 millions d'euros) dans un délai de 2 ans, sous réserve de validation de la plateforme.

Dans le cadre du rachat de la participation de CEA-Industrie dans la société Apibio en décembre 2004, bioMérieux SA a accordé à CEA-Industrie une clause d'intéressement, couvrant les exercices 2010 à 2014, s'élevant à 3,5 % du chiffre d'affaires qui sera réalisé avec les produits mettant en œuvre la technologie Apibio (MICAM et OLISA principalement). Cet intéressement est plafonné à 1,1 million d'euros. Aucun chiffre d'affaires n'a été réalisé en 2012 sur des produits incorporant cette technologie, bioMérieux n'est redevable d'aucun intéressement.

Dans le cadre du plan d'attribution gratuite d'actions fixé par le Conseil d'administration, bioMérieux SA devra racheter 231 200 actions. Cet engagement représente un montant de 16,6 millions d'euros sur la base du cours au 31 décembre 2012.

Suite à des opérations d'acquisition-cession, la Société est soumise à des clauses de révision de prix dont la probabilité d'application n'a pas été jugée suffisante ou dont le montant n'a pas pu être établi de manière suffisamment fiable à la date de clôture.

A l'occasion de la cession de sa filiale Agro Bio à la société Qualtech le 17 mai 2011, la société AES Laboratoire Groupe a consenti une garantie d'actif et de passif, dont le terme est fixé au 31 mars 2014, pour un montant de 1,6 million d'euros (dégressif par tiers par période de 12 mois).

20.6.2. Autres opérations non inscrites au bilan

Les engagements donnés relatifs à différents contrats de recherche s'élèvent à 27,1 millions d'euros au 31 décembre 2012.

bioMérieux SA est partenaire d'un programme de recherche coordonné par l'Institut Mérieux, associant les sociétés bioMérieux, Transgène, Genosafe et l'association Genethon et dont l'objet est de développer une nouvelle génération de diagnostics et de thérapies centrée sur les cancers, les maladies infectieuses et génétiques. Ce programme est désigné "ADNA" ("Avancées Diagnostiques pour de Nouvelles Approches thérapeutiques"). Il est aidé par l'Agence de l'Innovation Industrielle qui a fusionné en 2007 avec OSEO ANVAR. La convention d'aide a été avalisée par les autorités européennes le 22 octobre 2008. Dans ce cadre, bioMérieux SA s'est engagé dans la réalisation de travaux de recherche et développement à hauteur de 86,8 millions d'euros couvrant la période 2007 à 2017. En contrepartie, bioMérieux SA recevra des subventions et des aides remboursables pour des montants pouvant atteindre respectivement 16,1 millions d'euros et 8,9 millions d'euros. En cas de succès, bioMérieux SA devra rembourser les aides remboursables selon un échéancier fonction du chiffre d'affaires réalisé, puis verser un intéressement jusqu'en 2029 (3,4 % du chiffre d'affaires). Les modalités financières décrites ci-avant ont été revues et validées par les parties fin 2012, elles seront finalisées au travers de la signature d'un nouvel avenant début 2013.

L'estimation au 31 décembre 2012 de l'engagement de bioMérieux SA envers ses salariés dans le cadre du Droit Individuel à la Formation représente un volume maximum de 271 955 heures et 3 041 heures pour la société Argène.

bioMérieux SA s'est engagé pour une durée de dix ans dans un partenariat avec l'Institut de Recherche Technologique (IRT) de Lyon, BIOASTER, dont l'activité est centrée sur les maladies infectieuses. Le coût de sa contribution aux activités de recherche, qui se traduira par la mise en place de contrats de collaboration avec BIOASTER, est estimé à 4 millions d'euros pour les trois prochaines années. Ce montant n'intègre pas le coût des ressources internes bioMérieux qui pourraient participer à ces projets collaboratifs.

20.7. Transactions avec les parties liées

L'institut Mérieux, qui détient 58,9 % de la Société bioMérieux SA au 31 décembre 2012, a assuré des prestations de conseil et de services à bioMérieux SA, s'élevant à 4,8 millions d'euros sur l'exercice. A l'inverse, bioMérieux SA a refacturé à l'Institut Mérieux 0,5 million d'euros au titre de charges supportées pour son compte.

Dans le cadre de la mise en place d'une gestion centralisée de la trésorerie, bioMérieux SA et l'institut Mérieux ont été amenés à mettre en place des flux de prêt et d'emprunt au cours de l'exercice. La charge d'intérêts supportée par bioMérieux SA s'élève à 0,1 million d'euros.

Les sociétés du Groupe Mérieux NutriScience Corp, détenu majoritairement par l'Institut Mérieux ont été refacturées à hauteur de 0,7 million d'euros, au titre de prestations de services, d'achats de réactifs.

La société Théra Conseil, détenu à 98,24 % par l'Institut Mérieux, a facturé des prestations à bioMérieux SA pour 1,1 million d'euros au titre de 2012.

bioMérieux SA a facturé au cours de l'exercice 2012 des prestations pour 0,3 million d'euros à la société IMAccess, détenue à 100 % par l'Institut Mérieux.

bioMérieux SA a versé au titre de dépenses de mécénat humanitaire, 1,3 million d'euros à la Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux, et 0,1 million d'euros à la Fondation Mérieux.

bioMérieux SA et Transgene (dont l'Institut Mérieux détient directement, par l'intermédiaire de TSGH, 54,9 % du capital) sont liées par différents accords relatifs à la recherche et développement, au titre desquels bioMérieux SA a perçu 0,1 million d'euros en 2012.

21. Ventilation du chiffre d'affaires

<i>En millions d'euros</i>	France	Export	Total 31/12/2012	Total 31/12/2011
Ventes de marchandises	7,6	74,4	82,0	80,5
Production vendue de biens	144,8	460,0	604,8	576,9
Production vendue de services	15,9	79,9	95,8	86,0
Total	168,3	614,3	782,6	743,4

21.1. Chiffre d'affaires par zones géographiques

<i>En millions d'euros</i>	31/12/2012	31/12/2011
France	170,2	171,4
Europe	333,9	328,4
Amérique du Sud	41,5	40,5
Amérique du Nord	71,8	68,5
Asie Pacifique	100,8	77,2
Autres	64,4	57,4
Total	782,6	743,4

22. Frais de personnel

<i>En millions d'euros</i>	2012	2011
Salaires	135,8	126,3
Intéressement	9,1	9,4
Charges sociales	71,0	65,5
Total	215,9	201,3
Participation	0,0	0,6
Total	215,9	201,9
Effectif moyen	2 860	2 725
Effectif en fin d'exercice	2 896	2 784

22.1. Répartition de l'effectif

<i>En EQTP</i>	2012	2011
Effectif moyen		
Cadres	1 270	1 179
Agents de maîtrise	50	46
Employés	48	58
Techniciens	1 018	985
Ouvriers	474	457
Total	2 860	2 725
Effectif en fin d'exercice		
Cadres	1 288	1 199
Agents de maîtrise	51	50
Employés	37	53
Techniciens	1 029	1 007
Ouvriers	491	475
Total	2 896	2 784

23. Rémunérations allouées aux organes de direction

Le montant des rémunérations allouées aux membres des organes d'administration et de direction au titre de l'exercice 2012 à raison de leurs fonctions, est constitué de jetons de présence versés aux administrateurs pour 0,3 million d'euros, et de rémunérations fixes et variables pour 1,4 million d'euros.

24. Frais de recherche et développement

Les frais de recherche & développement enregistrés sur l'exercice 2012 s'élèvent à 110,9 millions d'euros.

25. Frais financiers nets

25.1. Détail des frais financiers nets

<i>En millions d'euros</i>	2012	2011
Charges financières nettes	-0,5	0,1
Dépréciation titres et autres	-8,8 ^(a)	-16,1 ^(b)
Abandon de créance	-0,1	
Provisions risques et charges	5,8	-5,8
Dépréciation sur cash pool	-2,6	
Dividendes	143,1	90,1
Ecarts de change	-3,1	-0,9
Total	133,8	67,4

^(a) dont dotation nette -5,8 millions d'euros sur les filiales et -3 millions d'euros autres que filiales

^(b) dont dotation nette -14,3 millions d'euros sur les filiales et -1,8 million d'euros autres que filiales

25.2. Ecart de change

Les écarts de change comptables résultent des différences entre le cours de comptabilisation et le cours de règlement (ou de clôture si le règlement n'est pas encore intervenu). Ils ne reflètent qu'une partie de l'incidence des variations monétaires.

Les écarts de change comptables relatifs aux opérations commerciales sont comptabilisés dans les rubriques correspondantes du compte de résultat. Les écarts de change affectent le compte de résultat de la façon suivante :

<i>En millions d'euros</i>	2012	2011
Ventes	-10,2	5,5
Achats	-0,1	-1,8
Financier	-3,1	-0,9
Total	-13,4	2,8

26. Entreprises liées : charges et produits financiers

<i>En millions d'euros</i>	2012	2011
Dépréciation des titres de participation	-4,1	-14,3
Charges financières ^(a)	-7,8	-6,6
Dividendes perçus	143,1	90,0
Revenus des créances rattachées aux participations	2,1	1,4
Autres produits financiers ^(b)	7,0	0,9
Total	140,3	71,4

^(a) dont dotation provision pour abandon de créances 5,7 millions d'euros en 2011

^(b) dont reprise provision pour abandon de créances 5,8 millions d'euros en 2012

27. Résultat exceptionnel

<i>En millions d'euros</i>	Produits	Charges	Net 2012	Net 2011
Cessions d'immobilisations	5,8	5,3	0,5	-0,1
Provisions réglementées	5,8	8,7	-2,9	-2,2
Autres produits et charges exceptionnels	1,0	1,9	-0,9	
Total	12,6	15,9	-3,3	-2,3

28. Résultat et impôt

La Société a enregistré au 31 décembre 2012 différents crédits d'impôt pour un montant total de 15,7 millions d'euros, dont un crédit d'impôt recherche estimé à 14 millions d'euros. Le produit net d'IS s'élève à 13,2 millions d'euros en 2012 contre 1,1 million d'euros l'année précédente.

28.1. Ventilation de l'impôt sur les sociétés

<i>En millions d'euros</i>	2012			2011
	Avant impôt	Impôt	Après impôt	
Résultat courant	152,2	10,4	162,6	105,2
Résultat exceptionnel	-3,2	1,4	-1,8	-3,4
Participation des salariés		0,3	0,3	0,8
Ajustement IS n-1 et autres		1,1	1,1	0,9
Résultat comptable	149,0	13,2	162,2	103,5

28.2. Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires

<i>En millions d'euros</i>	2012	2011
Résultat net de l'exercice	162,2	103,5
Impôt sur les bénéfices	13,3	1,2
Résultat avant impôt	148,9	102,3
Amortis. dérogatoires et prov. réglementées (+ dotations - reprises)	2,8	2,2
Total des évaluations fiscales dérogatoires	-2,8	-2,2
Résultat avant impôt hors incidence des évaluations dérogatoires	151,7	104,5
Impôt sur les bénéfices	13,3	1,2
Impôt sur évaluations fiscales dérogatoires à 36,10 %	-1,0	-0,8
Impôt total	12,3	0,4
Résultat net de l'exercice hors évaluations fiscales dérogatoires	164,0	104,9

28.3. Evolution de la charge fiscale future

<i>En millions d'euros</i>	2012	2011
	Taux 36,10 %	Taux 36,10 %
Amortissements dérogatoires et provisions réglementées	12,8	11,8
Subventions d'investissement	0,1	
Prov. factures à émettre action propre	0,3	0,3
Total impôts différés à payer	13,2	12,1
Provisions et charges non déductibles	-1,4	-3,9
Ecart conversion passif	-0,2	-0,5
Etalement frais acquisition participations		-1,2
Total impôts payés d'avance	-1,6	-5,6
Total charges futures d'impôt	11,6	6,5

20.2 INFORMATIONS FINANCIERES PRO FORMA

Néant

20.3 ÉTATS FINANCIERS

Voir § 20.1.1 et 20.1.2

20.4 VERIFICATIONS DES INFORMATIONS FINANCIERES

Les rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés du Groupe relatif aux exercices clos les 31 décembre 2011 et 31 décembre 2010 sont respectivement présentés au § 20.4.1 du document de référence déposé le 26 avril 2012 sous le numéro D.12-0421, et au § 20.4.1 du document de référence déposé le 26 avril 2011 sous le numéro D.11-0361, auprès de l'AMF.

Les rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux de la Société relatifs aux exercices clos les 31 décembre 2011 et 31 décembre 2010 sont respectivement présentés au § 20.4.2 du document de référence déposé le 26 avril 2012 sous le numéro D.12-0421, et au § 20.4.2 du document de référence déposé le 26 avril 2011 sous le numéro D.11-0361, auprès de l'AMF.

20.4.1 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société bioMérieux, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme décrit dans les notes 1.12 et 13.2 de l'annexe, les provisions destinées à couvrir les engagements du groupe en matière de retraite sont calculées sur la base d'estimations actuarielles par des experts désignés par les sociétés du groupe. Nos travaux ont notamment consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que les notes 1.12 et 13.2 de l'annexe fournissent une information appropriée.
- Comme décrit dans les notes 1.8 et 4 de l'annexe, votre société procède annuellement à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations incorporelles qui ont une durée de vie indéfinie. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les données et les hypothèses utilisées par votre société et nous avons vérifié que les notes 1.8 et 4 donnent une information appropriée.
- Comme décrit dans les notes 2 et 27.2, votre société a procédé à l'évaluation du risque de non recouvrement sur les créances vis-à-vis des organismes publics des états d'Europe du Sud en difficultés (Portugal, Italie, Espagne et Grèce). Nos travaux ont notamment consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues et à vérifier que les notes 2 et 27.2 de l'annexe fournissent une information appropriée.
- Enfin, le groupe constitue des provisions pour couvrir les litiges et les restructurations, tels que décrits dans les notes 1.13 et 13.3 de l'annexe. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Lyon, le 15 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

DIAGNOSTIC REVISION CONSEIL

Hubert de ROCQUIGNY du FAYEL

ERNST & YOUNG et Autres

Marc-André AUDISIO

20.4.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société bioMérieux, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823.9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme indiqué dans la note n°2.4 de l'annexe aux comptes annuels, votre société déprécie les titres de participation, dont la valeur d'utilité devient inférieure à la valeur nette comptable. Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les hypothèses et les données retenues par votre société pour l'évaluation de ces titres, revoir les calculs effectués et procéder à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.
- Comme indiqué dans la note n° 1.3 de l'annexe aux comptes annuels, dans le cadre des différentes opérations de fusion et transmission universelle du patrimoine intervenues sur l'exercice, votre société a enregistré en immobilisations incorporelles un mali technique de 211,3 millions d'euros au global. Nous nous sommes assurés du correct traitement comptable de ces opérations et avons apprécié la cohérence de l'affectation de ces malis aux actifs sous-jacents donnée en note n° 3 de l'annexe. Nous avons également apprécié le caractère raisonnable de la dépréciation du mali enregistrée en fin d'exercice en fonction de la valeur actuelle de ces actifs sous-jacents.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, aux participations réciproques et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Lyon, le 15 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et Autres

Marc-André AUDISIO

DIAGNOSTIC REVISION CONSEIL

Hubert de ROCQUIGNY du FAYEL

20.5 DATE DES DERNIERES INFORMATIONS FINANCIERES

31 décembre 2012

20.6 INFORMATIONS FINANCIERES INTERMEDIAIRES

20.6.1 INFORMATIONS FINANCIERES TRIMESTRIELLES

Information financière au 31 mars 2013

20.6.2 AUTRES INFORMATIONS FINANCIERES INTERMEDIAIRES

Néant.

20.7 POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

20.7.1 POLITIQUE DE DISTRIBUTION

La politique de distribution est établie en fonction de l'analyse pour chaque exercice, des bénéfices de la Société, de sa situation financière et de tout autre facteur jugé pertinent par le Conseil d'administration. Ainsi, à titre indicatif, la Société escompte verser, chaque année, un dividende en progression régulière, représentant environ 25 % du résultat de l'exercice.

Les dividendes non réclamés sont, dans un délai de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement, prescrits au profit de l'Etat.

Le Conseil d'administration proposera à l'approbation de l'Assemblée générale du 29 mai 2013 un dividende de 0,98 euro par action, portant à 38,7 millions d'euros le montant total qui serait distribué en juin 2013.

20.7.2 HISTORIQUE DU DIVIDENDE PAR ACTION

Dividendes par action au cours des trois derniers exercices

Le tableau ci-dessous décrit le montant (en euros) des dividendes distribués par la Société au cours des trois derniers exercices.

Exercice clos le	Dividende distribué en euros ^(a)	Dividende par action en euros ^(a)
31/12/2011	38 664 665,20	0,98
31/12/2010	38 664 665	0,98
31/12/2009	36 297 441	0,92

^(a) La Société n'a pas perçu de dividende au titre des actions qu'elle détenait en propre lors du détachement du coupon. Le montant correspondant de dividende a été affecté en « report à nouveau ». Par ailleurs, il est précisé que le dividende annuel était éligible à l'abattement bénéficiant aux seules personnes physiques fiscalement domiciliées en France conformément aux dispositions de l'article 158.3 alinéa 2 du Code général des impôts.

20.8 PROCEDURES JUDICIAIRES ET D'ARBITRAGE

La Société est partie à un certain nombre de litiges qui relèvent du cours normal de son activité. Elle ne pense pas que ces litiges auront une influence défavorable sur la continuité de son exploitation. La Société n'est partie à aucun litige considéré comme significatif en dehors de ceux décrits en annexe des comptes consolidés (cf. notes 13.3.1 et 13.4 des annexes aux comptes consolidés 2012 (§ 20.1.1), et § 4.1.2.4 du présent document de référence).

20.9 CHANGEMENT SIGNIFICATIF DE LA SITUATION FINANCIERE OU COMMERCIALE

A la connaissance de la Société, aucun changement significatif de sa situation financière ou commerciale n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice 2012, à l'exception des informations mentionnées au § 12.1 du présent document de référence.

21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

21.1	CAPITAL SOCIAL	246
21.1.1	Montant du capital souscrit	246
21.1.2	Actions non représentatives du capital	246
21.1.3	Actions détenues par l'émetteur en propre	246
21.1.4	Autres valeurs mobilières	248
21.1.5	Droit d'acquisition	248
21.1.6	Option sur le capital de tout membre du Groupe	250
21.1.7	Historique du capital social	250
21.1.8	Nantissement d'actions	250
21.1.9	bioMérieux en bourse en 2012	250
21.2	ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS	251
21.2.1	Objet social	251
21.2.2	Dispositions concernant les organes d'administration	251
21.2.3	Droits et privilèges attachés aux actions	252
21.2.4	Modification des droits des actionnaires	253
21.2.5	Convocation des Assemblées générales	253
21.2.6	Dispositions retardant un changement de contrôle	254
21.2.7	Seuil de participation	255

21.1 CAPITAL SOCIAL

21.1.1 MONTANT DU CAPITAL SOUSCRIT

Nombre d'actions émises : 39 453 740 (toutes les actions sont de même catégorie).

Montant du capital émis : 12 029 370 euros, entièrement libéré.

L'Assemblée générale du 19 mars 2001 a supprimé la référence à la valeur nominale de l'action.

21.1.2 ACTIONS NON REPRESENTATIVES DU CAPITAL

A la date de dépôt du présent document de référence, il n'existe aucun titre non représentatif du capital.

21.1.3 ACTIONS DETENUES PAR L'ÉMETTEUR EN PROPRE

Les Assemblées générales mixtes du 15 juin 2011 et du 30 mai 2012 ont autorisé le Conseil d'administration à acheter des actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce.

Aux termes de ces autorisations, l'acquisition, la cession et le transfert des actions de la Société peuvent être effectués par tous moyens et notamment par l'utilisation d'instruments financiers dérivés, sur le marché ou hors marché, à l'exclusion de la vente d'options de vente, sauf en cas d'échange dans le respect de la réglementation en vigueur. La part du programme pouvant être effectuée par négociation de blocs n'est pas limitée et peut représenter la totalité du programme, dans la limite de détention de 10 % du capital.

Conformément à ces autorisations, la Société peut acheter ses actions en fonction des situations de marché en vue de (i) assurer la liquidité et animer le marché des actions par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'AMF, (ii) remettre des actions lors de l'exercice de droits liés à l'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, à des programmes d'options d'achat d'actions, à l'attribution gratuite d'actions aux salariés et aux mandataires sociaux de la Société ou des sociétés de son Groupe, à l'attribution ou à la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne d'entreprise, (iii) conserver des actions en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe, (iv) procéder à la réduction du capital de la Société par voie d'annulation d'actions.

Conformément à la onzième résolution de l'Assemblée générale mixte du 30 mai 2012, le Conseil d'administration est également autorisé, à réduire le capital social par annulation de tout ou partie des actions acquises au titre du programme de rachat d'actions.

Au 31 décembre 2012, la Société détenait 12 314 actions, soit 0,03 % du capital.

Synthèse des opérations réalisées par la Société sur ses titres entre le 1^{er} janvier 2012 et le 31 décembre 2012 dans le cadre du contrat de liquidité

Dans le cadre des autorisations données par les Assemblées générales mixtes du 15 juin 2011 et du 30 mai 2012, ainsi que des programmes consécutifs de rachat de titres, et en exécution du contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'AMF conclu avec la Société, la société Crédit Agricole Cheuvreux, agissant en qualité de prestataire de services d'investissement, a procédé, au cours de la période du 1^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012, aux opérations suivantes :

Nombre d'actions achetées	17 830
Cours moyen des achats	65,20 €
Nombre d'actions vendues	28 830
Cours moyen des ventes	62,32 €
Frais de négociations	0
Nombre d'actions propres au 31 décembre 2012	8 600
Valeur des actions à la clôture au cours moyen d'achat	560 720 €
Valeur d'inventaire au 31 décembre 2012	598 082 €
Valeur nominale des actions	/
Motif des opérations	Régulation du cours
Part du capital représentée par les actions propres à la clôture	0,02 %

Les actions ainsi acquises par la société Crédit Agricole Cheuvreux l'ont exclusivement été pour répondre à l'objectif d'assurer la liquidité et d'animer le marché des actions par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers.

Synthèse des opérations réalisées par la Société sur ses titres entre le 1^{er} janvier 2012 et le 31 décembre 2012 dans le cadre d'un contrat de mandat conclu avec la société Natixis dans l'unique objectif de remettre des actions lors de l'exercice de droits liés à l'attribution gratuite d'actions aux salariés de la Société ou des sociétés de son Groupe, conformément aux autorisations données par l'Assemblée générale

Nombre d'actions achetées	/
Cours moyens des achats	/
Nombre d'actions vendues	0
Cours moyen des ventes	/
Nombre d'actions propres au 31 décembre 2012	3 714
Valeur des actions à la clôture au cours moyen d'achat	/ €
Valeur d'inventaire au 31 décembre 2012	301 969 €
Valeur nominale des actions	/
Motif des opérations	Remise d'actions lors de l'exercice de droits liés à l'attribution gratuite d'actions aux salariés
Part du capital représentée par les actions propres à la clôture	0,01 %

Utilisation de produits dérivés

La Société n'a pas utilisé de produits dérivés dans le cadre de ce programme de rachat d'actions et par ailleurs, il n'y a pas de positions ouvertes à l'achat ou à la vente sur des produits dérivés à la date de dépôt du présent document de référence.

21.1.4 AUTRES VALEURS MOBILIERES

La Société n'a pas émis d'autres valeurs mobilières que les actions visées au § 21.1.1. Par ailleurs, des actions ont été attribuées gratuitement (cf. § 17.2).

21.1.5 DROIT D'ACQUISITION**Modification du capital et des droits de vote attachés aux actions**

Toute modification du capital ou des droits de vote attachés aux titres qui le composent est soumise aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques.

Capital autorisé mais non émis

La majorité des délégations présentées dans le tableau ci-dessous arrivent à échéance lors de l'Assemblée générale de mai 2013. Elles seront soumises aux votes des actionnaires pour renouvellement.

Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité

Titres concernés	Date et durée de l'autorisation	Montant nominal maximal d'augmentation de capital	Montant utilisé et décision d'utilisation
Attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre	AG 10 juin 2010 38 mois, soit jusqu'au 10 août 2013	0,95 % du capital (au jour de la mise en œuvre de la délégation)	278 167 actions ^(a) (0,70 % du capital)
Options de souscription ou d'achat d'actions	AG 10 juin 2010 38 mois, soit jusqu'au 10 août 2013	10 % du capital (au jour de la mise en œuvre de la délégation)	Non utilisé
Emission avec droit préférentiel Augmentation du capital avec maintien du droit préférentiel de souscription par émission d'actions ou de valeurs mobilières	AG 15 juin 2011 26 mois, soit jusqu'au 15 août 2013	35 % du capital à la date de l'AG 2011 dont 500 millions d'euros au maximum pour les valeurs mobilières représentatives de créances	Non utilisé
Emission sans droit préférentiel Augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par émission d'actions ou de valeurs mobilières	AG 15 juin 2011 26 mois, soit jusqu'au 15 août 2013	35 % du capital à la date de l'AG 2011 ^(b) dont 500 millions d'euros au maximum pour les valeurs mobilières représentatives de créances ^(c)	Non utilisé
Augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'une offre visée à l'article L. 411-2 II du Code monétaire et financier	AG 15 juin 2011 26 mois, soit jusqu'au 15 août 2013	20 % du capital (au jour de l'AG 2011) ^(b) dont 500 millions d'euros au maximum pour les valeurs mobilières représentatives de créances ^(c)	Non utilisé
Augmentation de capital par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres	AG 15 juin 2011 26 mois, soit jusqu'au 15 août 2013	Limité au montant des comptes de réserves, primes et bénéfices existant le jour de sa mise en œuvre	Non utilisé
Augmentation du nombre d'actions en cas d'augmentation de capital	AG 15 juin 2011 26 mois, soit jusqu'au 15 août 2013	15 % de l'émission initiale décidée dans le cadre des délégations consenties à hauteur de 35 % du capital	Non utilisé
Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription dans le cadre d'apports en nature consentis à la Société	AG 15 juin 2011 26 mois, soit jusqu'au 15 août 2013	10 % du capital (au jour de l'AG 2011) ^(b)	Non utilisé
Augmentation de capital réservée aux salariés adhérents au PEE	AG 15 juin 2011 26 mois, soit jusqu'au 15 août 2013	5 % du capital (au jour de la mise en œuvre de la délégation)	Non utilisé

^(a) Conseil d'administration du 10 juin 2010, du 8 mars 2011, du 15 juin 2011, du 13 mars 2012, du 30 mai 2012, du 18 décembre 2012

^(b) Ce pourcentage vient s'imputer sur le montant total d'augmentation de capital autorisé de 35 %.

^(c) Ce montant vient s'imputer sur l'enveloppe totale d'augmentation de capital des valeurs mobilières représentatives de créances de 500 millions d'euros.

Autres titres donnant accès au capital

Il n'existe actuellement aucun autre titre pouvant donner accès au capital de la Société.

21.1.6 OPTION SUR LE CAPITAL DE TOUT MEMBRE DU GROUPE

Néant.

21.1.7 HISTORIQUE DU CAPITAL SOCIAL

Aucune modification du capital n'est intervenue au cours des trois dernières années.

21.1.8 NANTISSEMENT D' ACTIONS

A la date de dépôt du présent document de référence, aucun nantissement d'action n'a été notifié à la Société.

21.1.9 BIOMERIEUX EN BOURSE EN 2012**Marché des actions bioMérieux**

Admis à la cote le 6 juillet 2004, le titre bioMérieux figure dans la liste des valeurs qui forment les indices français CAC Mid 60[®], SBF 120[®], CAC Mid & Small[®], CAC All-tradable[®] et CAC All-Share[®]. La Société figure au compartiment « A » d'Eurolist et elle est admise au SRD (Service de Règlement Différé).

bioMérieux est également intégré dans l'indice « Gaia Index 2012/2013 », « FTSE4Good Index » et « ASPI Eurozone[®] ».

A fin décembre 2012, le cours de clôture de l'action bioMérieux s'établissait à 72 euros et la capitalisation boursière de bioMérieux atteignait 2,8 milliards d'euros. En 2012, 9 875 761 titres ont été échangés sur la plateforme Nyse Euronext.

Cours de bourse de l'action bioMérieux (Code : BIM - Code ISIN : FR0010096479)

Périodes	Cours le plus haut (en €)	Cours le plus bas (en €)	Dernier cours (en €)
2008	80,00	45,97	60,00
2009	84,30	52,60	81,68
2010	92,40	66,95	73,82
2011	84,00	53,25	55,24
Janvier 2012	65,21	54,50	64,29
Février 2012	67,20	61,60	62,66
Mars 2012	64,02	57,25	59,07
Avril 2012	62,80	58,58	61,96
Mai 2012	65,78	59,80	61,43
Juin 2012	65,00	59,50	64,88
Juillet 2012	69,20	63,52	69,10
Août 2012	73,10	66,86	69,39
Septembre 2012	73,10	67,60	72,23
Octobre 2012	75,00	67,78	74,70
Novembre 2012	75,79	68,49	72,04
Décembre 2012	74,13	68,51	72,00
Janvier 2013	77,30	70,00	70,32
Février 2013	75,15	70,32	74,47
Mars 2013	77,45	70,56	73,57

Source : Euronext

21.2 ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS

21.2.1 OBJET SOCIAL (ARTICLE 2 DES STATUTS)

La Société a pour objet en France et dans tous autres pays :

- de manufacturer, produire, fabriquer, emballer, distribuer, acheter, vendre, importer et exporter tous produits et appareils et toutes techniques et savoir-faire utilisés en particulier à des fins de diagnostic, de prévention et de thérapie, notamment dans le domaine de la santé ;
- d'entreprendre toutes études et recherches et développer, obtenir, concéder, conserver, contrôler, exploiter, améliorer, y compris par l'utilisation de licences et sous-licences, toutes marques, noms commerciaux, brevets, techniques, inventions, améliorations, formules, dessins, procédés, etc. concernant, de quelque façon que ce soit, les produits ci-dessus mentionnés ou se rapportant, de quelque façon que ce soit, à l'industrie et au commerce desdits produits ;
- de participer, directement ou indirectement, dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'un quelconque des objets précités ou de nature à les favoriser, soit par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports ou de souscription ou d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation, soit de toute autre manière ;
- d'entreprendre toutes opérations rentrant dans le champ de ses activités, soit seule et pour son propre compte, soit pour le compte de tiers, à la commission, en courtage, à forfait, en régie, comme représentants, mandataires de toutes firmes ou à tout autre titre et ;
- d'une façon générale, d'effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, financières ou autres se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus spécifiés ou à tous autres objets similaires, y compris le développement de moyens d'expansion, de promotion, de publicité, de négoce ou de transport des matières premières, des produits intermédiaires ou finis, ainsi que le pouvoir d'acheter, acquérir, détenir, transmettre, louer, hypothéquer ou disposer de biens, meubles ou immeubles, corporels ou incorporels, relatifs aux buts susnommés ou susceptibles de les développer.

21.2.2 DISPOSITIONS CONCERNANT LES ORGANES D'ADMINISTRATION (ARTICLES 11 A 17 DES STATUTS ET REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION)

La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins et du maximum fixé par la loi.

Le Conseil d'administration élit parmi ses membres un Président qui est, à peine de nullité de la nomination, une personne physique. Il détermine sa rémunération.

Le Conseil d'administration peut également nommer parmi ses membres un ou plusieurs Vice-Présidents. Le Président du Conseil d'administration organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'Assemblée générale.

La durée des fonctions des membres du Conseil est de quatre ans, expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires ayant statué sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat dudit administrateur. Les administrateurs sont toujours rééligibles.

Le règlement intérieur du Conseil d'administration fait obligation pour chaque membre du Conseil d'administration de détenir, pendant toute la durée de son mandat, au moins dix actions.

Le Conseil d'administration peut recevoir, à titre de jetons de présence, une rémunération fixe annuelle déterminée par l'Assemblée générale et maintenue jusqu'à nouvelle décision d'une autre Assemblée.

La répartition de ces jetons de présence est faite entre les membres du Conseil comme ce dernier le décide. Il est alloué aux administrateurs membres des comités une part supérieure à celle des autres administrateurs.

La Direction Générale de la Société est assurée par le Président du Conseil d'administration.

Pour plus de détails voir le Rapport du Président en Annexe 1 du présent document de référence.

21.2.3 DROITS ET PRIVILEGES ATTACHES AUX ACTIONS

Répartition statutaire des bénéfices (articles 10, 22 et 23 des statuts)

Chaque action donne droit, dans les bénéfices, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Sur ce bénéfice, diminué le cas échéant des pertes antérieures, il est d'abord prélevé (i) cinq pour cent au moins pour constituer le fonds de réserve légale, prélèvement qui cesse d'être obligatoire lorsque ledit fonds atteint le dixième du capital, mais reprend son cours si, pour une cause quelconque, cette quotité n'est plus atteinte et (ii) toutes sommes à porter en réserve en application de la loi.

Le solde, augmenté du report bénéficiaire, constitue le bénéfice distribuable qui est à la disposition de l'Assemblée générale pour, sur la proposition du Conseil d'administration, être, en totalité ou en partie, réparti aux actions à titre de dividende, affecté à tous comptes de réserves ou d'amortissement du capital ou reporté à nouveau.

L'Assemblée générale a la faculté d'accorder aux actionnaires, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement en numéraire et le paiement en actions dans les conditions fixées par la loi. Les réserves dont l'Assemblée générale a la disposition peuvent être employées, sur sa décision, pour payer un dividende aux actions. Dans ce cas, la décision indique expressément les postes sur lesquels les prélèvements sont effectués.

En outre, l'Assemblée générale peut, au moyen de bénéfices ou de réserves, autres que la réserve légale, décider l'amortissement intégral ou partiel des actions et, à due concurrence, le droit au remboursement de leur valeur nominale.

Les modalités de mise en paiement des dividendes sont fixées par l'Assemblée générale, ou à défaut par le Conseil d'administration. Les dividendes doivent être réglés dans un délai maximum de neuf mois après la clôture de l'exercice social, sauf prolongation de ce délai par décision de justice. Le Conseil d'administration peut, sous réserve des dispositions prévues par la loi, mettre en distribution un ou plusieurs acomptes sur dividendes avant l'approbation des comptes de l'exercice.

Participation aux Assemblées (article 19 des statuts)

Tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées générales ordinaires et extraordinaires et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, dans les conditions prévues par la loi.

Tout actionnaire peut se faire représenter dans toutes les Assemblées conformément aux dispositions légales en vigueur. Il peut également voter par correspondance au moyen d'un formulaire dont il peut obtenir l'envoi dans les conditions indiquées par l'avis de convocation à l'Assemblée conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables. L'assistance personnelle de l'actionnaire à l'Assemblée annule tout vote par correspondance ou tout vote par procuration.

Enfin, tout actionnaire peut participer aux Assemblées générales par visioconférence ou par tous moyens de télécommunication dans les conditions fixées par les lois et les règlements et qui seront mentionnés dans l'avis de réunion ou dans l'avis de convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée générale du 29 mai 2013 se prononcera sur une modification de l'article 19 des statuts de la Société afin de permettre lors des prochaines assemblées, le cas échéant de voter par correspondance par voie électronique.

Les procès-verbaux d'Assemblées sont établis et leurs copies sont certifiées et délivrées conformément à la loi.

Droit de vote (article 20 des statuts)

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix au moins.

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions, toutes catégories confondues, entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis cinq ans au moins, au nom d'un même titulaire.

Le droit de vote double cesse de plein droit pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert de propriété sous réserve des exceptions prévues par la loi. En particulier, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs, au profit d'un conjoint ou d'un parent successible ne fait pas perdre le droit acquis ou n'interrompt pas le délai de cinq ans.

La fusion ou la scission de la Société est également sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la ou des sociétés bénéficiaires, si les statuts de celles-ci l'ont institué.

Les actions provenant d'une augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes bénéficient du droit de vote double dès leur émission dans la mesure où elles sont attribuées à raison d'actions bénéficiant déjà de ce droit.

Le droit de vote double a été mis en place par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 30 mars 1999.

Forme des actions et identification des actionnaires (article 8 des statuts)

Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, sous réserve des dispositions légales et réglementaires en vigueur ; elles sont obligatoirement nominatives jusqu'à ce qu'elles soient intégralement libérées.

La Société a la possibilité de faire usage des dispositions législatives et réglementaires prévues en matière d'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses Assemblées.

21.2.4 MODIFICATION DES DROITS DES ACTIONNAIRES

Toute modification des droits des actionnaires est soumise aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques.

21.2.5 CONVOCATION DES ASSEMBLEES GENERALES

Les Assemblées générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi.

Les réunions ont lieu, soit au siège social, soit dans un autre lieu précisé dans l'avis de convocation. Le Conseil peut décider lors de la convocation, de retransmettre publiquement l'intégralité de la réunion par visioconférence et/ou télétransmission, sous réserve des dispositions prévues par la Loi. Le cas échéant, cette décision est communiquée dans l'avis de réunion et dans l'avis de convocation.

La Société publie au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires un avis contenant notamment le texte des projets de résolutions qui seront présentées à l'Assemblée dans les conditions prévues par la Loi.

Les Assemblées générales sont convoquées par un avis inséré dans un journal habilité à recevoir les annonces légales dans le département du siège social et dans le Bulletin des Annonces Légales Obligatoires dans les délais prévus par la Loi.

Les titulaires d'actions nominatives depuis un mois au moins à la date de l'insertion de l'avis de convocation, sont convoqués par lettre ordinaire ; ils peuvent demander à recevoir cette convocation par lettre recommandée, s'ils adressent à la Société le montant des frais de recommandation.

Tout actionnaire a le droit d'assister aux Assemblées générales ordinaires et extraordinaires et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, dans les conditions prévues par la Loi.

Tout actionnaire peut se faire représenter par son conjoint ou par un autre actionnaire dans toutes les Assemblées.

21.2.6 DISPOSITIONS RETARDANT UN CHANGEMENT DE CONTROLE

- Répartition du capital : cf. § 18.1.
- Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions : cf. § 21.2.7.
- Mécanisme de contrôle prévu dans un éventuel système d'actionnariat du personnel :

Il existe un fonds commun de placement mis en place lors de l'augmentation de capital réservée aux salariés de bioMérieux suite à son introduction en bourse, dénommé « OPUS Classic ».

- Pouvoirs du Conseil d'administration pour le rachat d'actions : l'Assemblée générale des actionnaires du 30 mai 2012 a consenti au Conseil d'administration les pouvoirs nécessaires pour lancer un programme de rachat d'actions, d'en déterminer les modalités et de mettre en œuvre cette autorisation aux seules fins :
 - d'assurer la liquidité et d'animer le marché des actions par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement ;
 - de remettre des actions lors de l'exercice de droits liés à l'émission de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, à des programmes d'options d'achat d'actions, à l'attribution gratuite d'actions aux salariés et aux mandataires sociaux de la Société ou des sociétés de son Groupe, à l'attribution ou à la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne d'entreprise ;
 - de conserver des actions en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement ou d'échange dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
 - de procéder à la réduction du capital de la Société par voie d'annulation d'action.

En particulier, le Conseil d'administration est autorisé à procéder à l'achat pour la Société de ses propres actions dans la limite légale de 10 % de son capital, étant précisé que le pourcentage de rachat maximum d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport est limité à 5 %, conformément aux dispositions légales.

- Délégations de compétence et de pouvoirs

Le tableau des délégations de compétence et de pouvoirs consenties par l'Assemblée générale au Conseil d'administration concernant les émissions d'actions figure au § 21.1.5.

L'assemblée générale du 30 mai 2012 a autorisé le Conseil d'administration à utiliser ces délégations en période d'offre publique.

- Droit de vote

L'article 20 des statuts de la Société prévoit qu'un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions, toutes catégories confondues, entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative, depuis cinq ans au moins, au nom d'un même titulaire.

- Indemnités de départ du Président Directeur Général dues en cas de départ contraint lié à un changement de contrôle ou de stratégie (cf. § 15.1).

– Clauses de changement de contrôle

Certains contrats auxquels la Société est partie sont susceptibles d'être modifiés ou de prendre fin dans le cas d'un changement de contrôle. Le tableau ci-dessous reprend la liste des principaux contrats concernés.

Nature du contrat	Cocontractant	Objet
Contrat de prêt	8 banques	Prêt syndiqué d'un montant de 350 millions d'euros, à échéance 2017
Contrat de licence	Roche Diagnostics	NT-pro-BNP
Contrat de licence	Université Paul Sabatier/ Pr. Serre	Filaggrine
Contrat de licence (croisée)	Knome Inc.	Séquençage
Contrat de licence	Biocartis SA	Nouvelle plateforme PCR Apollo
Contrat de licence	Wellcome Trust Limited	B-Raf genetic mutations associated with cancer

bioMérieux n'a pas connaissance d'autres éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sur ses titres, tels que listés par l'article L. 225-100-3 du Code de commerce.

21.2.7 SEUIL DE PARTICIPATION

Franchissements de seuils (article 10 des statuts)

La loi impose à tout actionnaire l'obligation d'informer la Société et l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») du franchissement des seuils légaux et ce, par lettre en indiquant notamment la part du capital et des droits de vote qu'elle détient, dans les délais légaux.

Par ailleurs, l'article 10 des statuts de la Société fait obligation à toute personne physique ou morale agissant seule ou de concert, qui viendrait à détenir directement ou indirectement, au sens des articles L. 233-7 et suivants du Code de commerce, un nombre d'actions ou de droits de vote de la Société et correspondant à 1 % du capital social ou des droits de vote de la Société, puis pour toute tranche supplémentaire de 1 %, de déclarer à la Société par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de cinq jours de bourse à compter du franchissement de seuil, le nombre total d'actions et des droits de vote qu'elle possède, ainsi que des titres donnant accès immédiatement ou à terme au capital et des droits de vote qui y sont potentiellement attachés.

L'obligation d'information s'applique également lorsque la participation de l'actionnaire en capital ou en droit de vote devient inférieure à chacun des seuils mentionnés au paragraphe ci-dessus.

L'inobservation des dispositions qui précèdent est sanctionnée, à la demande (consignée au procès-verbal de l'Assemblée générale) d'un ou plusieurs actionnaires détenant une fraction au moins égale à 5 % du capital ou des droits de vote de la Société, par la privation des droits de vote pour les actions ou droits y attachés excédant la fraction qui aurait dû être déclarée et ce, pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendra jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification prévue ci-dessus.

L'intermédiaire inscrit comme détenteur de titres pour le compte d'actionnaires non-résidents conformément à l'article L. 228-1 du Code de commerce est tenu, sans préjudice des obligations de déclaration des propriétaires des titres, d'effectuer les déclarations de franchissements de seuils pour l'ensemble des actions au titre desquelles il est inscrit en compte.

22 CONTRATS IMPORTANTS

Au cours des deux dernières années, la Société n'a pas conclu de contrats significatifs autres que ceux conclus dans le cadre normal des affaires.

23 INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS

23.1 DECLARATION OU RAPPORT D'EXPERT

Néant.

23.2 INFORMATION D'UNE TIERCE PARTIE

Néant.

24 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Pendant la durée de validité du document de référence, l'acte constitutif, les statuts de la Société, les procès-verbaux d'Assemblées générales, les informations financières historiques de la Société pour chacun des deux exercices précédant la publication du présent document de référence, les rapports des Commissaires aux comptes et tous autres documents sociaux peuvent être consultés au siège social de la Société, à Marcy l'Etoile, Rhône.

Les communiqués de la Société, les rapports annuels comprenant notamment les informations financières historiques sur la Société et le document d'information annuel sont accessibles sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante : <http://www.biomerieux-finance.com>.

25 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

La liste des filiales et participations figure à la note 5.1 des annexes des comptes sociaux 2012.

ANNEXES

ANNEXE 1 : RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	261
--	------------

ANNEXE 2 : RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	276
--	------------

ANNEXE 3 : LEXIQUE DES TERMES SCIENTIFIQUES	278
--	------------

ANNEXE 1

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR (1) LA COMPOSITION DU CONSEIL (2) LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET (3) LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Le présent Rapport a été soumis au Comité d'Audit et arrêté par le Conseil d'administration du 12 mars 2013.

1. COMPOSITION DU CONSEIL ET APPLICATION DU PRINCIPE DE REPRESENTATION EQUILIBREE DES FEMMES ET DES HOMMES EN SON SEIN

1.1 - Composition et organisation

La Société est constituée sous forme de société anonyme à Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration a décidé de confier la Direction Générale au Président du Conseil d'administration (cumul des fonctions) et de nommer un Directeur Général Délégué, administrateur.

Depuis le 1^{er} janvier 2011, Monsieur Jean-Luc Belingard est Président-Directeur Général. Monsieur Alexandre Mérieux est Directeur Général Délégué. Ils assument leurs fonctions pour la durée de leur mandat d'administrateur, à savoir jusqu'à l'Assemblée générale qui se tiendra en 2014 et qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Au cours de l'exercice, les mandats de Groupe Industriel Marcel Dassault et de Monsieur Christian Bréchet ont pris fin et deux nouveaux administrateurs ont été nommés par l'assemblée générale du 30 mai 2012 : Madame Marie-Hélène Habert et Monsieur Harold Boël, dont les mandats arriveront à expiration en 2016.

Au 31 décembre 2012, le Conseil d'administration est composé de neuf administrateurs dont quatre sont indépendants. Sept mandats arrivent à expiration en 2014. Le détail de chacun des mandats est donné au § 7 du rapport de gestion social inclus dans le rapport financier annuel 2012.

Les statuts de la Société prévoient que le Conseil d'administration peut être assisté d'un à trois censeurs. Monsieur Harold Boël a assumé cette fonction jusqu'à l'assemblée générale annuelle 2012, au cours de laquelle il a été nommé administrateur. Le Conseil d'administration n'est donc plus assisté de censeur.

Enfin, quatre représentants du Comité d'Entreprise participent aux séances du Conseil d'administration.

Le Conseil d'administration de la Société a adopté, le 15 mars 2004, un règlement intérieur destiné à préciser les modalités de son fonctionnement, en complément des dispositions légales, réglementaires et statutaires. Ce règlement a ensuite été mis à jour en 2007, 2009 et en 2010 afin de tenir compte des nouvelles dispositions légales et des recommandations du Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP/MEDEF. L'ensemble des membres du Conseil s'est engagé à le respecter.

Ce règlement intérieur prévoit qu'avant d'accepter ses fonctions, l'administrateur doit s'assurer qu'il a pris connaissance des obligations générales ou particulières de sa charge, ainsi que de la réglementation relative aux infractions boursières. Il doit notamment prendre connaissance des textes légaux ou réglementaires, des statuts, du règlement intérieur et des compléments d'information que le Conseil d'administration peut lui avoir apportés et s'y conformer.

Il prévoit également que l'administrateur :

- (i) bien qu'étant lui-même actionnaire et devant posséder au moins dix actions, représente l'ensemble des actionnaires et doit agir en toutes circonstances dans l'intérêt social de l'entreprise ;
- (ii) a l'obligation de faire part au Conseil d'administration de toute situation de conflit d'intérêts même potentiel et doit s'abstenir de participer au vote de la délibération correspondante ;
- (iii) doit consacrer à ses fonctions le temps et l'attention nécessaires ;
- (iv) doit être assidu et participer à toutes les réunions du Conseil d'administration et, le cas échéant, des Comités auxquels il appartient ;
- (v) doit se considérer astreint à une stricte obligation de confidentialité qui dépasse la simple obligation de discrétion prévue par les textes vis-à-vis des informations non publiques acquises dans le cadre de ses fonctions ;
- (vi) est tenu à une obligation de loyauté ; et
- (vii) ne doit effectuer des opérations sur les titres de la Société que conformément au Code de bonne conduite adopté par la Société.

1.2 - Administrateurs indépendants

Le règlement intérieur du Conseil d'administration prévoit qu'un administrateur est indépendant lorsqu'il n'entretient, directement ou indirectement, aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son Groupe ou sa Direction, qui puisse compromettre sa liberté de jugement.

Compte tenu de cette définition, au 31 décembre 2012, le Conseil d'administration comprenait quatre administrateurs indépendants sur les neuf qui le composaient :

- Madame Marie Hélène Habert
- Monsieur Michele Palladino
- Monsieur Michel Angé
- Monsieur Harold Boël

1.3 - Application du principe de représentation équilibrée des hommes et des femmes au sein du Conseil d'administration

L'Assemblée générale du 30 mai 2012 a nommé Madame Marie-Hélène Habert en qualité d'administrateur pour une durée de quatre années. Le Conseil d'administration continuera de proposer, progressivement, aux prochaines Assemblées générales des actionnaires de la Société, la nomination de femmes en qualité d'administrateur.

2. PREPARATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2.1 - Cadre légal du gouvernement d'entreprise

La Société se conforme en matière de gouvernement d'entreprise aux obligations légales et a également choisi de se référer au Code de gouvernement d'entreprise de l'AFEP/MEDEF qui synthétise les principes de gouvernement d'entreprise en vigueur. Ce code est consultable en ligne sur le site internet du MEDEF (<http://www.code-afep-medef.com>). Les dispositions de ce code qui ont été écartées, ainsi que les motifs, sont exposés ci-après :

Concernant les mandats des dirigeants

Le renouvellement par tranche ou par bloc des mandats : compte tenu du renouvellement en 2010 du mandat de sept administrateurs sur neuf, le système de non-renouvellement par tranche ou bloc, est difficilement applicable.

Concernant l'évaluation de la Direction Générale par le Conseil d'administration

L'évaluation des performances de la Direction Générale est appréciée par les membres du Conseil d'administration de manière indépendante et collégiale.

Compte-tenu, d'une part de l'exercice de la Direction Générale par le Président et donc de sa présence aux réunions du Conseil d'administration, et d'autre part de la présence de Monsieur Alexandre Mérieux en qualité d'administrateur et Directeur Général Délégué, l'évaluation des performances de la Direction Générale est appréciée par les membres du Conseil d'administration en présence de la Direction Générale.

2.2 - Les travaux du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Le Conseil d'administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Par ailleurs, le règlement intérieur du Conseil d'administration prévoit qu'il doit spécifiquement et obligatoirement se prononcer sur (i) l'approbation du plan stratégique de la Société et de ses filiales, (ii) l'approbation du budget annuel et, trimestriellement, de sa mise en œuvre et (iii) l'autorisation de procéder à toute opération stratégique (acquisition, échange, transaction, constitution de sûretés, financement quelles qu'en soient ses modalités...) non prévue dans le plan stratégique ou dans le budget et qui excède 30 millions d'euros.

Enfin, le règlement intérieur prévoit également que le Conseil d'administration est tenu informé de tout événement important concernant la marche de la Société et plus particulièrement de la situation financière, de la situation de la trésorerie, ainsi que des engagements de la Société.

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'administration de la Société s'est réuni à six reprises. L'émargement du registre de présence au Conseil d'administration fait apparaître que tous les administrateurs étaient présents ou représentés à chacune de ces réunions à l'exception de deux absences, et le Conseil a ainsi notamment :

- procédé à l'examen des revues trimestrielles de la marche des affaires sociales et des projets majeurs de la Société ;
- arrêté les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 et préparé l'Assemblée générale, notamment par l'approbation des différents rapports légaux et le descriptif de programme de rachat d'actions ;
- proposé à l'Assemblée générale la nomination de deux nouveaux administrateurs : Marie-Hélène Habert et Harold Boël ;
- arrêté les comptes semestriels et le rapport y afférent ;
- arrêté le projet de budget pour l'exercice 2013 ;
- déclassé certaines conventions réglementées ;
- évalué le fonctionnement du Conseil d'administration, et sa composition ;
- arrêté la rémunération du Président Directeur Général pour l'année passée (constatation de l'atteinte des objectifs) et fixé les objectifs de sa rémunération pour l'année à venir ;
- délibéré sur la politique de la Société en matière d'égalité professionnelle et salariale ;
- soumis au vote des actionnaires la nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes (Ernst & Young et Autres) et son suppléant (Auditex) ;
- donné délégation de pouvoir à son Président Directeur Général pour l'année 2013 en matière de cautions, avals et garanties ;
- autorisé des prises de participations et des accords de collaboration (exemples : RAS, Quanterix) ;
- décidé de la fusion de certaines entités du Groupe dont ARGENE et les holdings du groupe AES ;
- attribué gratuitement des actions aux salariés du Groupe ;

- étudié et autorisé le renouvellement de la ligne de crédit syndiqué ;
- modifié la composition du Comité d'Audit ;
- mis en œuvre un nouveau programme de rachat d'actions.

Le Conseil d'administration consacre, comme décrit dans son règlement intérieur, une fois par an, un point de son ordre du jour à un débat sur son fonctionnement afin notamment (i) d'évaluer la qualité et l'efficacité des débats au sein du Conseil, (ii) d'apprécier le rôle effectif du Conseil d'administration dans l'exercice de ses missions, (iii) d'analyser les raisons d'éventuels dysfonctionnements perçus par le Président, les administrateurs ou les actionnaires et (iv) d'analyser les critères d'indépendance des administrateurs.

Lors de sa réunion du 12 mars 2013, le Conseil d'administration a procédé à son auto-évaluation à partir notamment d'un questionnaire dans lequel chaque administrateur a pu faire part de sa position. L'analyse des réponses reçues, sur lesquelles le Conseil d'administration a débattu, a fait apparaître qu'une très large majorité des administrateurs estime que les missions et attributions du Conseil sont bien remplies et que son fonctionnement est satisfaisant tant dans la qualité et la quantité que l'efficacité de ses réunions. Les administrateurs jugent qu'ils ont un accès suffisant à l'information relative au Groupe et à son environnement. L'information qu'ils reçoivent pour débattre des sujets est jugée comme ayant été présentée avec des analyses internes ou externes suffisantes pour leur prise de décision. Afin d'améliorer cette diffusion d'information, certains administrateurs recommandent qu'une information écrite plus complète leur soit communiquée, et qu'elle leur soit transmise plus en amont des réunions. Ils se sentent pleinement indépendants par rapport à la Direction générale avec une bonne liberté de parole individuelle.

2.3 - Les comités spécialisés du Conseil

Le règlement intérieur prévoit que le Conseil d'administration peut constituer un ou plusieurs Comités permanents ou temporaires, destinés à faciliter le bon fonctionnement du Conseil et à concourir efficacement à la préparation de ses décisions.

Les comités sont chargés d'étudier les questions que le Conseil ou son Président soumettent à leur examen, de préparer les travaux du Conseil relativement à ces questions, et de rapporter leurs conclusions au Conseil sous forme de comptes-rendus, de propositions, d'informations ou de recommandations.

Le rôle des comités est strictement consultatif. Le Conseil apprécie souverainement les suites qu'il entend donner aux conclusions présentées par les comités. Chaque administrateur reste libre de voter comme il l'entend sans être tenu par ces études, investigations ou rapports des comités et n'est pas tenu par les éventuelles recommandations émises par les comités.

2.3.1 - Le Comité d'Audit

Composition du Comité d'Audit

Le Comité d'Audit est composé de trois membres désignés par le Conseil d'administration en son sein et ne faisant pas partie de la Direction de la Société. Il comporte une majorité d'administrateurs indépendants et un membre au moins présente des compétences particulières en matière financière et comptable.

Le Comité d'Audit, constitué le 20 décembre 2002, est composé, au 31 décembre 2012, de Messieurs Michel Angé, Harold Boël et Georges Hibon. Messieurs Michel Angé et Harold Boël sont des administrateurs indépendants au sens du règlement intérieur du Conseil d'administration de la Société. Le Comité est composé aux deux tiers de membres indépendants. Monsieur Michel Angé assure la présidence de ce Comité.

Michel Angé, compte-tenu de sa formation et de son expérience professionnelle dans la banque, est le membre du Comité d'Audit « présentant des compétences spécifiques en matière financière ou comptable » tel que prévu par l'article L.823-19 du Code de Commerce et le Rapport du groupe de travail sur le comité d'audit (AMF, 22 juillet 2010). Messieurs Hibon et Boël, au regard de leur parcours professionnel dans les directions générales de grands groupes pharmaceutiques pour le premier et industriels pour le second, présentent également les compétences requises.

Fonctionnement du Comité d'Audit

Le Comité se réunit (y compris par conférence téléphonique) autant de fois qu'il le juge nécessaire et au moins deux fois par an, préalablement à l'examen des comptes annuels et semestriels par le Conseil d'administration. Le Comité désigne un Président parmi ses membres, n'exerçant aucun mandat (autre que le mandat d'administrateur) et aucune fonction managériale au sein de la Société et du Groupe. Le Comité invite, en fonction des points mis à l'ordre du jour, les membres de la Direction Financière, de la Direction Générale, de l'Audit Interne, des Relations Investisseurs ou encore les Commissaires aux comptes. Il peut avoir recours à des experts extérieurs, en tant que de besoin. Le Comité d'Audit peut, en concertation avec le Président du Conseil d'administration, disposer de tous les moyens qu'il juge nécessaires pour mener à bien sa mission.

Travaux du Comité d'Audit

Aux termes du règlement intérieur du Conseil d'administration, le Comité d'Audit a pour mission d'assister le Conseil d'administration en étant notamment chargé d'assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière ; de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques ; du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les Commissaires aux comptes ; du contrôle de l'indépendance des Commissaires aux comptes et de la revue des projets de communication financière portant notamment sur les comptes semestriels et sur les ventes trimestrielles.

Le Comité d'Audit se réunit environ 4 jours avant le Conseil d'administration qui arrête les comptes annuels et semestriels et fait un compte rendu de sa réunion. Il s'est réuni à six reprises en 2012. Tous ses membres étaient présents à toutes les réunions. A compter du 30 mai 2012, Monsieur Harold Boël a remplacé Monsieur Benoit Habert dont le mandat d'administrateur (représentant de Groupe Industriel Marcel Dassault) avait pris fin.

Il a notamment procédé à la revue des communiqués de presse portant sur le chiffre d'affaires du quatrième trimestre 2011, les comptes annuels 2011, les comptes semestriels 2012, le chiffre d'affaires du premier, du deuxième et du troisième trimestre 2012. Il a revu les comptes semestriels et annuels et rapports y afférents. Le Comité a également examiné le Rapport du Président sur les procédures de contrôle interne et les principaux litiges, risques et engagements hors bilan. Il a fait part de ses observations sur la négociation et la conclusion de la ligne de crédit syndiqué. Il a piloté la procédure de sélection des nouveaux Commissaires aux comptes titulaire et suppléant. Enfin, il a fait un point sur le contrôle interne et la gestion des risques, notamment en débattant avec les responsables de l'audit interne sur les missions menées au cours de l'année et sur le planning prévu pour l'année à venir. Le Directeur Financier a présenté les comptes annuels et semestriels incluant les annexes et les engagements hors bilan, et les Commissaires aux comptes ont fait un rapport détaillé de leur mission d'audit sur ces comptes.

Conformément à ses règles de fonctionnement, le Comité d'Audit a rendu compte au Conseil d'administration de l'exécution de sa mission et lui a présenté les observations qu'il a jugées utiles.

2.3.2 - Le Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations

Composition du Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations

Aux termes du règlement intérieur du Conseil d'administration, le Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations est composé de trois membres désignés par le Conseil d'administration en son sein. Il est composé d'une majorité d'administrateurs indépendants.

Le Comité des rémunérations de la Société a été créé par le Conseil d'administration du 15 mars 2004 et modifié par le Conseil d'administration du 3 septembre 2010 qui a décidé de modifier les attributions dudit Comité afin de les étendre à des fonctions en matière de Ressources Humaines. Sa dénomination a été adaptée en conséquence en Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations.

Le Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations était constitué, au 31 décembre 2012, de Messieurs Michel Angé, Michele Palladino et Alain Mérieux. Messieurs Michele Palladino et Michel Angé sont des administrateurs indépendants au sens du règlement intérieur du Conseil d'administration de la Société. Le Comité est composé aux deux tiers de membres indépendants. Monsieur Alain Mérieux assure la présidence de ce Comité.

Fonctionnement du Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations

Le Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations se réunit au moins une fois par an sur convocation du Président du Conseil d'administration.

En matière de nominations, le Comité des Ressources Humaines a la charge de faire des propositions sur la composition du Conseil après avoir examiné tous les éléments qu'il doit prendre en compte dans sa délibération : équilibre souhaitable de la composition du Conseil au vu de la composition et de l'évolution de l'actionnariat de la Société, recherche et appréciation des candidats possibles, opportunité des renouvellements de mandats. En particulier, il doit organiser une procédure destinée à sélectionner les futurs administrateurs indépendants et réaliser ses propres études sur les candidats potentiels avant qu'aucune démarche n'ait été faite auprès de ces derniers.

En matière de succession, le Comité doit établir un plan de succession des dirigeants mandataires sociaux en cas de vacance imprévisible.

En matière de rémunération des mandataires sociaux, le Comité a pour missions principales de (i) faire des recommandations au Conseil d'administration concernant la rémunération fixe et variable, le régime de retraite et de prévoyance complémentaire et spécifique, les avantages en nature et les droits pécuniaires divers du Président-Directeur Général et, le cas échéant, du Directeur Général Délégué, (ii) proposer au Conseil d'administration un montant global pour les jetons de présence des administrateurs, les règles de répartition des jetons de présence et les montants individuels des versements à effectuer à ce titre aux administrateurs, en tenant compte de l'assiduité des administrateurs au Conseil d'administration et dans les Comités et (iii) proposer au Conseil, le cas échéant, les règles de fixation de la part variable de rémunération des mandataires sociaux et en contrôler l'application. Le Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations est également informé de la politique de rémunération des principaux dirigeants non mandataires sociaux.

Concernant la politique de stock-options et d'attribution gratuite d'actions, le Comité soumet au Conseil d'administration ses observations sur la politique générale d'attribution des options de souscription ou d'achat d'actions ou d'attribution gratuite d'actions de la Société proposée par le Président-Directeur Général et, le cas échéant, le Directeur Général Délégué, et se prononce notamment sur les différentes catégories d'attributaires, les options accordées aux mandataires sociaux étant examinées au cas par cas par le Comité.

Le Comité des Ressources Humaines, Nominations et Rémunérations s'est réuni, en présence de tous ses membres, à deux reprises en 2012. Les principaux sujets abordés au cours de ces réunions ont été les suivants : la politique de rémunération, le choix de nouveaux administrateurs, les attributions gratuites d'actions, la rémunération du Président Directeur Général et les règles de répartition des jetons de présence.

Conformément à ses règles de fonctionnement, le Comité a rendu compte au Conseil d'administration de l'exécution de sa mission et lui a remis toutes les informations utiles.

2.4 - Exercice de la Direction Générale

2.4.1 - Direction Générale

Le Président-Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la Loi attribue expressément aux assemblées d'actionnaires et au Conseil d'administration. Il représente la Société dans ses rapports avec les tiers.

Le Conseil d'administration n'a pas apporté de limites particulières aux pouvoirs du Directeur Général, à l'exception de certaines dispositions de son règlement intérieur qui impose au Directeur Général de le saisir concernant (i) l'approbation du plan stratégique de la Société et de ses filiales, (ii) l'approbation du budget annuel et, trimestriellement, de sa mise en œuvre et (iii) l'autorisation de procéder à toute opération stratégique (acquisition, échange, transaction, constitution de sûretés, financement quelles qu'en soient ses modalités...) non prévue dans le plan stratégique ou dans le budget et qui excède trente millions d'euros.

La Direction Générale de bioMérieux est assistée dans ses fonctions par trois Comités.

2.4.2 - Les comités

Comité Stratégique

Ce Comité, composé aujourd'hui de trois membres (Messieurs Alain Mérieux, Alexandre Mérieux et Jean Luc Belingard), propose les orientations à moyen et long terme du Groupe et en particulier, (i) les axes de développement des domaines d'activité, (ii) les options scientifiques et technologiques, (iii) les axes de développement géographique, (iv) les stratégies d'alliance et de collaboration et (v) les axes de communication et de gestion de l'image du Groupe.

Comité de Direction

Ce Comité qui est présidé par Monsieur Jean-Luc Belingard, Président Directeur Général, regroupe Alexandre Mérieux - Directeur de l'Unité Microbiologie, Michel Baguenault - Directeur des Ressources Humaines, Thierry Bernard - Directeur Opérations Commerciales Monde, Jean-Marc Durano - Directeur de l'Unité Microbiologie Industrielle, Steve Harbin - Directeur des Opérations Industrielles, Qualité, Affaires Réglementaires & Information Systems, François Lacoste - Directeur de l'Unité Immunoessais, Marc Mackowiak - Chief Executive Officer de bioMérieux, Inc., Mark Miller, Chief Medical Officer, Alain Pluquet, Directeur de l'Unité Innovation et Systèmes, Henri Thomasson – Directeur Financier, et Stefan Willemsen, Directeur du Business development, des Affaires juridiques et de la Propriété Industrielle.

Ce Comité est en charge de l'application de la stratégie générale de la Société décidée par le Conseil d'administration. Il se réunit une fois par trimestre. Chaque session inclut une revue des opérations, de la situation financière, des ventes, de la situation en terme de ressources humaines, ainsi qu'un suivi de la stratégie et d'une analyse de la gestion du portefeuille de recherche et développement. Sa mission est de piloter les projets stratégiques, de décider des priorités et de mettre en œuvre les moyens nécessaires auprès des différentes directions de la Société, notamment de décider des investissements industriels (corporels ou incorporels) importants.

En parallèle, un comité restreint se réunit mensuellement sur des sujets nécessitant une prise de décision rapide.

Le Comité de Direction est tenu informé par le Global Compliance Officer du déroulement du Programme Ethique et Conformité (cf. § 3.3.1).

En matière de Recherche & Développement, le Comité de Direction est assisté par le comité Recherche et Développement (R&D) :

Comité R&D

En 2011, un Comité Recherche et Développement a été créé. Présidé par Jean-Luc Belingard, son rôle est :

- sur le plan scientifique, d'identifier, d'évaluer et de coordonner de nouvelles orientations innovantes, avant proposition au Comité de Direction ;
- sur le plan fonctionnel, d'optimiser les outils, méthodes, échanges permettant à la communauté Recherche et Développement de servir efficacement les besoins des Unités.

Il choisit les nouveaux projets, en nomme les équipes et leur alloue des ressources. Il suit l'avancement des projets jusqu'à la commercialisation du produit concerné.

2.5 - Rémunérations et informations visées à l'article L. 225-100-3 du Code de Commerce

Le détail de la politique de rémunération et les montants des rémunérations versées aux administrateurs, au Président-Directeur Général et au Directeur Général Délégué sont communiqués dans le Rapport de gestion, publié dans le rapport financier annuel 2012.

Les informations prévues par l'article L. 225-100-3 (éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique) figurent dans le Rapport de gestion, publié dans le rapport financier annuel 2012.

2.6 - Participation des actionnaires aux Assemblées générales

Le mode de convocation et de participation aux Assemblées générales figure aux articles 19 et 20 des statuts.

3. PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

3.1 - Organisation générale du Contrôle Interne

Objectifs, périmètre et référentiel utilisé

Le Contrôle Interne est un processus mis en œuvre par le Conseil d'administration, les dirigeants et le personnel d'une organisation, destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- conduite des opérations, en ligne avec les orientations fixées par la Direction Générale ;
- fiabilité des informations financières ;
- conformité aux lois et aux réglementations en vigueur ;
- gestion et maîtrise des risques opérationnels et financiers.

Toutefois le Contrôle Interne ne peut fournir une garantie absolue que ces objectifs seront réalisés.

Le dispositif de Contrôle Interne du Groupe s'appuie sur :

- le référentiel « Internal Control - Integrated Framework » émis par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO) ;
- le Cadre de Référence de l'AMF : « les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne » ;
- les recommandations publiées par l'AMF.

Le dispositif de Contrôle Interne couvre l'ensemble des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation du Groupe.

3.2 - Acteurs du Contrôle Interne

Direction Générale

La Direction Générale ainsi que le Conseil d'administration, à travers le Comité d'Audit, participent aux activités de pilotage et de supervision du Contrôle Interne. Pour cette supervision, la Direction Générale s'appuie sur les travaux d'audits tels que décrits ci-après (cf. § 3.4 Pilotage et surveillance du dispositif de Contrôle Interne).

Direction Financière

Sous l'autorité du Directeur Financier, membre du Comité de Direction, la Direction Financière encadre directement des fonctions centralisées (contrôle de gestion, reporting et consolidation, trésorerie, financement et fiscalité), et indirectement les Directions Administratives et Financières de chaque entité du Groupe.

Direction Système de Management de la Qualité

Les missions de la Direction Système de Management de la Qualité (Global SMQ), rattachée à la Direction des Opérations Globales visent, entre autres, à contrôler :

- la conformité des processus mis en œuvre pour concevoir, produire, distribuer, installer et maintenir les produits de bioMérieux aux besoins des clients et aux exigences réglementaires ;
- l'efficacité du système de management de la qualité de l'ensemble des entités du Groupe ;
- le suivi des réclamations émanant de clients et la mise en œuvre du processus de vigilance.

Cette Direction met en œuvre les moyens nécessaires en vue d'appliquer ou de faire appliquer par l'ensemble du personnel de l'entreprise les règles nécessaires à la réalisation des objectifs qualité et intervient notamment pour autoriser la mise sur le marché des produits, décider des mesures d'information aux clients et, le cas échéant, des actions correctives de terrain, incluant les rappels de produits.

Une procédure dite de « Post Market Surveillance » a également été mise en œuvre ; cette procédure consiste à évaluer de manière régulière la conformité, la performance et la pertinence du produit. Cette évaluation largement documentée est discutée et validée avec plusieurs départements opérationnels : Marketing, R&D, Opérations Industrielles, Service Client.

Direction Health, Security and Environment (HSE)

La Direction HSE élabore, soutient et contrôle l'application de la politique hygiène, sécurité et environnement.

Une politique hygiène, sécurité et environnement a été définie. Elle s'inscrit dans la démarche Qualité de bioMérieux. Elle prévoit différentes mesures, recouvrant notamment (i) la prévention des accidents et des maladies professionnelles avec le suivi d'indicateurs spécifiques, (ii) la recherche d'une plus grande efficacité énergétique, la préservation des ressources naturelles et de l'environnement, (iii) la limitation des accès aux différents sites, ainsi qu'aux lieux et aux informations sensibles. Cette politique est mise en œuvre par la hiérarchie de chaque entité qui, sur son propre périmètre, a la charge d'assurer la protection des personnes, des actifs, ainsi que la maîtrise des conséquences des activités de bioMérieux sur l'environnement.

Direction des Systèmes d'Information

Les missions de la Direction des Systèmes d'Information visent à :

- supporter la stratégie et les processus métiers de bioMérieux en fournissant les services et produits répondant aux besoins exprimés par les utilisateurs du système d'information dans le respect des lois et des règles existantes ;
- assurer la disponibilité, la continuité et la qualité de service des applications mises à disposition ;
- contrôler et protéger l'information en terme de confidentialité et d'intégrité selon la classification établie ;
- apporter un support technique et fonctionnel à ses clients internes.

Pour réaliser ces objectifs, cette Direction est organisée en deux principaux centres situés en France et aux Etats-Unis et s'appuie sur un réseau de correspondants informatiques dans certaines filiales du Groupe, ainsi que sur un prestataire externe pour l'assistance aux utilisateurs « service desk », centrale d'appel pour les incidents informatiques.

La Société a établi une politique de sécurité permettant de se protéger des principaux risques informatiques.

Une procédure de gouvernance du système d'information permet de définir les responsabilités de l'activité courante et de l'informatique sur le portefeuille d'application existant ; les principaux systèmes sont revus par le Comité de Direction.

Direction des Affaires Juridiques et de la Propriété Industrielle

La Direction des Affaires Juridiques et de la Propriété Industrielle assure la formalisation des rapports de bioMérieux avec l'extérieur (fournisseurs, clients, partenaires, Etats...) et la gestion du gouvernement d'entreprise en veillant à respecter les lois et règles existantes et à préserver l'intérêt de l'entreprise. Elle organise, en liaison avec les Directions concernées, la protection et la valorisation de l'innovation scientifique créée par bioMérieux. Pour réaliser ces objectifs, cette Direction s'est organisée en deux centres principaux en France et aux Etats-Unis et s'appuie sur un réseau de consultants dans le reste du monde. Elle est organisée par expertise fonctionnelle et par zone géographique.

Global Compliance Officer

Rattaché au Président Directeur Général, le Global Compliance Officer est responsable de l'établissement, de la promotion, et du suivi de la mise en place de toutes les règles d'éthique et de conformité, conformément aux lois applicables et au Code de bonne conduite de la Société (cf. § 3.3.1).

Il est également en charge du Programme « Ethique et Conformité » (cf. § 3.3.1).

3.3 - Le processus global de Contrôle Interne

3.3.1 - Environnement de contrôle

L'environnement de contrôle de bioMérieux s'appuie sur les éléments suivants :

Programme Ethique et Conformité

L'objectif de ce Programme est de garantir les politiques et pratiques qui illustrent clairement, tant en interne qu'en externe, l'engagement de bioMérieux pour une culture d'entreprise respectueuse de l'éthique et de l'intégrité. Le Programme vise à promouvoir une conduite éthique dans toutes les négociations commerciales de la Société, à former les collaborateurs au code d'éthique et aux lois qui s'y rapportent et à permettre à ceux qui ont des questions ou des inquiétudes, de les exprimer.

Le Programme Ethique et Conformité est dirigé par le Global Compliance Officer (GCO). Le GCO est assisté d'un Comité Ethique et Conformité composé de représentants de différentes fonctions de l'organisation, dont : Opérations Globales, Opérations Commerciales, Finance, RH, Affaires Réglementaires, Affaires Juridiques, R&D, SI, Communication et Audit.

Le GCO et le Comité Ethique et Conformité rendent compte du niveau de conformité de la Société et du déroulement du Programme au Comité de Direction.

Le Programme Ethique et Conformité s'appuie sur les éléments suivants :

Les valeurs de bioMérieux

Le Groupe a défini ses valeurs sous forme de convictions et de comportements qui permettent de guider les collaborateurs au quotidien.

Le Code de bonne conduite

Le Groupe a défini, dans son Code de bonne conduite, les règles de conduite et d'intégrité encadrant le comportement de ses collaborateurs. Il a été remis à l'ensemble des salariés. Il permet de sensibiliser les collaborateurs du Groupe sur les points suivants :

- Respect des Lois ;
- Santé, Sécurité et Environnement ;
- Conflits d'Intérêts ;
- Ethique Professionnelle et Intégrité ;
- Protection et Utilisation Appropriée des Actifs ;
- Responsabilités Sociales.

Les règles de déontologie boursière

Les collaborateurs susceptibles de détenir des informations privilégiées ont signé le règlement de la Société relatif aux opérations sur titres et au respect de la réglementation française sur le délit d'initié et le manquement d'initié.

Les règles en sont par ailleurs rappelées dans le Code de bonne conduite. De plus, une formation en ligne a été dispensée à un grand nombre de collaborateurs dans le monde.

Contrôle Interne dans les filiales

Les Directeurs Généraux et Directeurs Financiers de chaque entité ont la responsabilité du Contrôle Interne au sein de leur organisation, et s'engagent à mettre en place un système efficace afin d'assurer l'efficacité des opérations, la fiabilité des informations comptables et financières, l'utilisation optimale des ressources, tout en assurant la sauvegarde des actifs et la prévention de la fraude.

Début juillet 2012, il a été découvert que certains chèques émis en règlement de la Taxe sur le chiffre d'affaires (l'ICMS) due par bioMérieux Brésil et déposés auprès de la banque chargée de leur transmission à l'administration fiscale auraient été détournés. La société a dû repayer cette somme et elle poursuit ses investigations. La société a renforcé l'utilisation du virement bancaire pour ses paiements. Elle a également nommé un directeur financier couvrant le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine.

Mise en place d'un Progiciel de Gestion Intégré

La Société a initié la mise en place d'un Progiciel de Gestion Intégré commun à l'ensemble des entités du Groupe. L'uniformisation facilite la définition de procédures homogènes et donc la mise en œuvre d'un Contrôle Interne plus efficace.

Manuel Qualité

Un Manuel Qualité décrit le système Corporate de management de la qualité au niveau global : ce système couvre toutes les activités de l'entreprise, depuis la conception des produits jusqu'à leur livraison, leur installation et le service après-vente.

En plus de ce manuel Qualité Corporate, chaque filiale, chaque site de production et chaque site de R&D dispose d'un Manuel Qualité local décrivant les dispositions qui lui sont spécifiques.

Ces manuels sont utilisés comme référence permanente pour la mise en œuvre, la gestion et l'amélioration du Système de Management de la Qualité, ainsi que dans le cadre des relations de bioMérieux avec ses clients.

Les référentiels réglementaires

Tous les produits du Groupe bioMérieux sont conçus, fabriqués et livrés dans le respect des référentiels qualité applicables.

La conception, la production et la livraison des produits s'inscrivent dans le cadre d'un système de management de la qualité certifié ISO 9001 (et ISO 13485 pour les produits de diagnostic *in vitro*), mis en place dans un cadre volontaire ou réglementaire.

Tous les produits destinés aux applications cliniques sont conçus et fabriqués sur des sites certifiés ISO 13485.

La FDA américaine est susceptible d'auditer les sites de production destinée au marché nord-américain. Suite à une inspection intervenue au cours du premier trimestre sur le site de Durham (Caroline du nord, Etats-Unis), elle a adressé le 23 août 2012, à la Société, une lettre d'avertissement (Warning letter) .Cette lettre relève sept points liés au système qualité que la Société s'attache à résoudre rapidement.

3.3.2 - Suivi et gestion des risques

La nature, l'impact et le suivi des principaux risques auxquels le Groupe fait face, sont décrits dans le rapport de gestion sur les comptes sociaux.

Le Groupe a mis en place un « Risk Forum » sous l'autorité de la Direction des Opérations Industrielles, Qualité, Affaires Réglementaires et Systèmes d'Information. Il se réunit trimestriellement et a notamment pour objectif de :

- valider la cartographie des risques du Groupe ;
- mettre en place des procédures globales de mesure et de gestion des risques ;
- suivre ces risques et les plans d'actions correspondants ;
- définir un processus de gestion de crise ;
- communiquer au Comité de Direction tout risque significatif pour la Société.

3.3.3 - Activités de contrôle

Les activités de contrôle sont réalisées par toutes les directions fonctionnelles et opérationnelles sur la base des procédures du Groupe.

Les acteurs du Contrôle Interne (cf. § 3.2 Acteurs du Contrôle Interne) jouent un rôle déterminant dans les activités de contrôle.

3.3.4 - Information et communication

Le Groupe dispose de diverses procédures écrites (gestion de projets, gestion des investissements, processus financiers...), en français et en anglais, accessibles *via* son intranet et/ou des serveurs spécifiques.

3.4 - Pilotage et surveillance du dispositif de Contrôle Interne

La Direction Générale ainsi que le Conseil d'administration, à travers le Comité d'Audit, participent aux activités de pilotage et de supervision du Contrôle Interne (leurs rôles et fonctionnements sont détaillés en première partie du présent rapport).

Pour cette supervision, ils s'appuient sur les travaux d'audits tels que décrits ci-après.

Direction de l'Audit Interne

La Direction de l'Audit Interne est constituée d'une équipe centrale de trois personnes, qui s'appuie sur des ressources internes métier (une trentaine de collaborateurs). La Direction de l'Audit Interne s'assure que les procédures définies par le Groupe sont correctement appliquées dans les filiales et dans les fonctions centrales, en procédant à des audits.

Elle contribue ainsi à améliorer de façon continue les processus opérationnels *via* un dispositif d'analyse du risque, la réalisation d'audits internes et de missions de conseil.

Cette Direction est dotée d'une Charte d'Audit Interne qui définit sa fonction, sa mission, l'étendue de son domaine de compétences et la méthodologie utilisée, méthodologie qui répond aux standards de la profession.

A partir d'une cartographie des risques, l'Audit Interne établit un plan d'audit annuel, plan actualisé tous les trimestres.

La Direction de l'Audit Interne prépare une synthèse des travaux réalisés qui est présentée annuellement au Comité d'Audit et régulièrement au Comité de Direction.

Direction Système Management de la Qualité Global (QMS)

Les départements d'assurance qualité, intégrés dans les fonctions et métiers, effectuent des audits réguliers afin d'évaluer les bonnes pratiques et de s'assurer du respect des procédures et de la conformité aux réglementations dans leur domaine d'expertise.

Ces audits effectués sur les sites ou filiales de la Société sont effectués par des auditeurs qualité internes, sur la base d'un programme établi annuellement.

Audits Externes

La Société fait l'objet de différents types d'audits externes :

Le collège des Commissaires aux comptes, composé de Ernst & Young et Autres et son réseau, et de Diagnostic Révision Conseil (DRC), audite les comptes consolidés et les comptes sociaux de la société mère bioMérieux SA, ainsi que les comptes sociaux de la très grande majorité des sociétés du Groupe. Pour les autres filiales, le collège des Commissaires aux comptes s'appuie sur les travaux des auditeurs externes de ces sociétés.

Outre les rapports légaux, la mission et les résultats des Commissaires aux comptes sont synthétisés dans un rapport qui reprend les points d'audit significatifs relevés et leur résolution, ainsi que les recommandations faites sur l'organisation du Contrôle Interne dans le Groupe. Elles sont analysées avec les dirigeants des filiales concernées et un suivi de leur mise en place est assuré.

Les travaux d'analyse et d'évaluation du Contrôle Interne au sein de la Société sont réalisés en étroite concertation avec les Commissaires aux comptes. Ils sont notamment informés des résultats des travaux de l'Audit Interne.

Les Autorités réglementaires procèdent à des audits et inspections sur les sites de la Société, tel que décrit dans le § 6.3.5 du document de référence 2012.

Les clients pharmaceutiques de la Société conduisent également un grand nombre d'audits qualité dans le but de vérifier la conformité du système qualité de bioMérieux aux exigences BPF et GMP qui sont imposés aux fabricants de médicaments qui utilisent les produits bioMérieux pour leur contrôle qualité.

3.5 - Le processus de Contrôle Interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

3.5.1 - Définition et objectifs

Le Contrôle Interne comptable et financier des sociétés est un élément clé du Contrôle Interne. Il concerne l'ensemble des processus de production et de communication de l'information comptable et financière du Groupe et permet la production d'une information fiable et conforme aux exigences légales et réglementaires.

Au même titre que le Contrôle Interne en général, il s'appuie sur un dispositif global comprenant notamment la conception et la mise en place du système d'information du Groupe, les politiques et procédures de pilotage, de surveillance et de contrôle.

Le Contrôle Interne comptable et financier vise à assurer :

- la conformité des informations comptables et financières publiées avec les règles applicables ;
- l'application des instructions et orientations fixées par la Direction Générale ;
- la préservation des actifs ;
- la prévention et la détection des fraudes et irrégularités comptables et financières, autant que possible ;
- la fiabilité des informations diffusées et utilisées en interne à des fins de pilotage ou de contrôle dans la mesure où elles concourent à l'élaboration de l'information comptable et financière publiée ;
- la fiabilité des comptes publiés et celle des autres informations communiquées au marché.

3.5.2 - Organisation et acteurs

La Direction Financière

Comptabilité / Finance

bioMérieux a élaboré un « manuel des principes comptables et de consolidation » à l'usage des sociétés du Groupe. Celui-ci répertorie les principaux postes composant les comptes consolidés et en précise le contenu. Il définit également les méthodes d'évaluation à utiliser.

Au niveau de bioMérieux SA et de ses principales filiales, les schémas comptables qui découlent de l'application de ces principes et des réglementations locales sont, pour les opérations courantes et répétitives, paramétrés dans des tables du système d'information de sorte à sécuriser et automatiser les traitements de données. Un nombre restreint d'écritures est enregistré manuellement dans ces entités.

Chaque Direction Administrative et Financière exerce une activité de credit management chargée de définir et actualiser périodiquement les niveaux d'encours par clients et d'anticiper les risques de défaillance, notamment en faisant appel à des sociétés de rating financier.

Contrôle de Gestion

Chaque année, un budget annuel est élaboré sur la base du plan stratégique à cinq ans et validé en Conseil d'administration. Ce budget est utilisé pour le pilotage des performances économiques de chaque processus et entité juridique du Groupe.

bioMérieux et ses filiales disposent chacune d'une fonction contrôle de gestion chargée notamment du contrôle budgétaire. En outre, chaque fonction dispose d'un contrôle de gestion dédié qui élabore et suit leur budget annuel et assure la coordination entre les différentes entités juridiques du Groupe.

Consolidation

Le processus de consolidation est centralisé au sein du Groupe bioMérieux. L'équipe consolidation s'assure de la cohérence des états financiers des filiales avec les principes comptables du Groupe, explicités dans des procédures mises à la disposition des entités du Groupe. Elle dispose d'un progiciel de consolidation qui intègre l'ensemble des états financiers des filiales et les consolide selon le plan comptable du Groupe.

Le processus de consolidation comprend des phases d'analyse approfondie des comptes. Par exemple, la situation de trésorerie nette est rapprochée des suivis réalisés par la Trésorerie. Un rapport d'analyse trimestriel est établi et transmis à la Direction Générale du Groupe.

Trésorerie

Compte tenu du nombre de pays dans lesquels bioMérieux s'est implanté, cette fonction joue également un rôle important dans le dispositif de Contrôle Interne comptable et financier. Elle est plus particulièrement chargée de :

- gérer les équilibres financiers entre les entités du Groupe au moyen :
 - de prévisions de trésorerie annuelles révisées mensuellement à partir des échéanciers inclus dans le reporting,
 - d'un système de cash pooling dont bioMérieux est la société pivot. Ce système implique la plupart des filiales et permet d'optimiser la trésorerie du Groupe,
 - d'une politique prudente de gestion des excédents qui sont placés en produits monétaires ;
- gérer les risques de change, pour minimiser l'incidence des variations monétaires par rapport au résultat net prévu au budget. Les moyens mis en œuvre sont :
 - une politique de facturation des exportations hors Groupe exclusivement en monnaies fortes,
 - la mise en place de couvertures d'une large partie du flux net exposé,
 - une actualisation mensuelle de ces couvertures en fonction des réalisations.

Toutefois, il subsiste un risque résiduel notamment lié au volant d'affaires et aux dettes localisés dans les pays émergents.

Outre l'impact sur les résultats de la Société, la variation des taux de change peut entraîner des fluctuations de ses capitaux propres. La Société ne couvre pas ce risque de change patrimonial.

Contrôle des filiales

Le contrôle opérationnel des filiales est assuré au travers :

- des directions de zones géographiques (Europe, Amérique du Nord, Amérique latine, Asie) qui contrôlent, en liaison avec les fonctions supports, la pertinence des moyens humains, financiers et commerciaux mis en œuvre dans les organisations locales ;
- de la présence de membres de certaines fonctions opérationnelles et/ou financières dans les organes de contrôle (conseils d'administration ou assimilés) de l'activité des filiales ;
- de l'existence d'une fonction financière et administrative dans chacune des filiales ;
- d'une analyse mensuelle de leur reporting. Les principaux indicateurs de performance des filiales, notamment en termes de chiffre d'affaires et de structure financière, sont comparés aux mêmes indicateurs de l'année précédente, ainsi qu'à ceux du budget.

Direction des Relations Investisseurs

Les textes de toutes les éditions de la Société (rapports annuel et semestriel, communiqués de presse...) sont rédigés sur la base d'entretiens spécifiques. Ils sont soumis à un groupe de travail composé notamment de la Direction des Opérations Commerciales Monde et du Directeur Financier du Groupe. Les communiqués de presse relatifs aux résultats et aux ventes font l'objet d'une revue par le Comité d'Audit.

Le Président du Conseil d'administration
Jean-Luc Belingard

ANNEXE 2

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.225-235 DU CODE DE COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société bioMérieux et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Lyon, le 15 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes

DIAGNOSTIC REVISION CONSEIL

Hubert de ROCQUIGNY du FAYEL

ERNST & YOUNG et Autres

Marc-André AUDISIO

ANNEXE 3

LEXIQUE DES TERMES SCIENTIFIQUES

- **Acide nucléique** : l'acide nucléique est une molécule d'origine naturelle présente dans la plupart des cellules et ayant la capacité de porter et de transmettre les instructions héréditaires qui sont codées permettant ainsi le développement de l'organisme. Il existe deux types d'acides nucléiques : l'ADN et l'ARN.
- **Amplification** : technique le plus souvent à base d'enzymes, permettant de multiplier les acides nucléiques pour augmenter la sensibilité des méthodes de détection.
- **Antibiogramme** : analyse permettant de déterminer la sensibilité d'une bactérie aux antibiotiques.
- **Antibiotique** : substance d'origine naturelle ou synthétique, ayant la capacité d'arrêter la multiplication des bactéries.
- **Anticorps** : molécule produite par le système immunitaire pour détecter et neutraliser les agents pathogènes, en particulier les virus.
- **Antigènes** : substance étrangère à un organisme et provoquant chez celui-ci la constitution d'un anticorps (réaction immunitaire).
- **ADN** : acronyme de « Acide Désoxyribonucléique ». Longue molécule formée d'un enchaînement de nucléotides constitués d'un sucre (désoxyribose), d'un groupe phosphate et d'une base azotée qui peut être soit l'adénine notée A, la guanine notée G, la thymine notée T, la cytosine notée C et qui est le support de l'information génétique.
- **ARN** : acronyme de « Acide Ribonucléique ». Polymère similaire à l'ADN ayant aussi un rôle de vecteur de l'information génétique. Le sucre est, dans le cas de l'ARN, un ribose.
- **Bactérie** : micro-organisme unicellulaire dépourvu de chlorophylle et visible uniquement au microscope. Les bactéries sont des éléments qui n'appartiennent ni au règne végétal, ni au règne animal.
- **Bactérie commensale** : la peau et les muqueuses sont en permanence colonisées par des bactéries commensales qui n'occasionnent pas de maladie, sauf si le sujet se fragilise.
- **Bactérie multi-résistante** : une bactérie est dite multi-résistante aux antibiotiques lorsque, du fait de l'accumulation des résistances naturelles et acquises, elle n'est plus sensible qu'à un petit nombre d'antibiotiques habituellement actifs en thérapeutique.
- **Biochimie** : science qui étudie la corrélation entre la structure des molécules naturelles et les conséquences sur leur activité.
- **Biologie moléculaire** : technologie basée sur la détection de séquences génétiques d'ADN ou d'ARN caractéristiques d'une bactérie, d'un virus, d'une protéine ou d'une cellule.
- **Chromogène** : molécule colorée dans certaines conditions. Incorporée dans un milieu de culture, elle révèle la présence d'une enzyme et indique ainsi le nom de la bactérie cultivée.
- **Consommable** : accessoire à usage unique, généralement utilisé dans un instrument d'analyse.
- **Contaminant** : substance qui est présente là où elle ne devrait pas se trouver.
- **Cytologie** : ou biologie cellulaire, est une discipline de la biologie étudiant les cellules et leurs organites, les processus vitaux qui s'y déroulent ainsi que les mécanismes permettant leur survie (reproduction, métabolisme).

- **Cytomégalovirus** : virus responsable d'infections passant le plus souvent inaperçues. Son caractère pathogène survient surtout chez des patients dont les défenses immunitaires sont faibles. Virus appartenant à la famille des herpès virus comprenant (entre autres) herpès simplex virus (HSV) ou herpès virus hominis (HVH), cytomégalovirus (CMV), virus varicelle zona (VSV), virus Epstein-Barr (EBV).
- **Cytométrie** : comptage des cellules.
- **Cytométrie de flux** : technique permettant de faire défiler des cellules, particules ou molécules à grande vitesse dans le faisceau d'un laser. La lumière réémise (par diffusion ou fluorescence) permet de classer la population suivant plusieurs critères et de les trier.
- **Diagnostic *in vitro*** : examens réalisés à l'extérieur du corps humain à l'aide d'outils de diagnostic, tels que des anticorps.
- **Diagnostic *in vivo*** : examens ou recherches réalisés sur un organisme vivant.
- **Enzyme** : macromolécule protéique qui accélère une réaction biochimique.
- **Embolie pulmonaire** : obstruction du système artériel irriguant le poumon par un caillot circulant dans le sang.
- **Entérobactéries** : famille de bacilles (bactéries) mis en évidence par la coloration gram négative, de nature aérobie et anaérobie (nécessitant ou pas l'apport d'oxygène pour vivre et se reproduire).
- **Entérocoque** : bactérie de forme ovoïde appartenant à la famille des streptocoques du groupe D, résidant habituellement dans l'intestin de l'homme non malade.
- **Extraction** : désigne les étapes qui permettent d'extraire les acides nucléiques des cellules qui les contiennent et de les rendre utilisables par les techniques de biologie moléculaire comme l'amplification.
- **Fongique** : relatif aux champignons.
- **Génotypage** : détermination de l'ensemble des gènes contenus dans les cellules d'un organisme.
- **Gram** : technique de coloration qui permet de mettre en évidence les propriétés de la paroi bactérienne et d'utiliser ces propriétés pour distinguer et classer les bactéries. On parle de bactéries gram positives ou bactéries gram négatives.
- **Hémoculture** : est un examen sanguin essentiel en maladie infectieuse. Il consiste en un prélèvement de sang veineux, qui est ensuite mis en culture afin de mettre en évidence la présence ou l'absence de germes.
- **Histologie** : étude des tissus qui a pour but d'explorer la composition, la structure, le renouvellement des tissus, ainsi que les échanges cellulaires en leur sein.
- **Immunoessais** : détection de marqueurs de pathologies à partir d'une réaction antigène/anticorps.
- **Indicateur de qualité** : terme utilisé en agroalimentaire pour définir les micro-organismes responsables d'altérations visuelles ou gustatives (ex. : moisissure ou contamination bactérienne). Le comptage des indicateurs de qualité permet d'apprécier l'hygiène d'un produit.
- **IVD** : abréviation de diagnostic *in vitro*.
- **Listeria** : genre bactérien qui peut provoquer la listériose, maladie infectieuse potentiellement grave chez les nouveau-nés, les femmes enceintes ou les sujets faiblement résistants.
- **Marqueur** : élément qui permet de détecter la substance sur laquelle il est fixé. Un marqueur biologique (bio-marqueur) est une substance qui, une fois dosée, peut aider au diagnostic d'une pathologie.
- **Méthicilline** : pénicilline semi-synthétique essentiellement utilisée contre le staphylocoque doré non résistant.

- **Microbiologie** : étude des micro-organismes comprenant entre autre les virus, bactéries et les champignons.
- **Micro-organisme** : organisme vivant de taille microscopique.
- **Milieux de culture** : composition nutritive, simple ou composée, sous forme liquide ou solide, utilisée pour maintenir ou accroître le développement d'une espèce microbienne dans des conditions biologiques adéquates.
- **MRSA** : bactérie de type *Staphylococcus aureus* résistante à la méthicilline.
- **Multiplex** : capacité à transmettre sur un seul support physique de nombreuses données.
- **Mycobactéries** : bactéries de type bacilles fins. Certaines espèces de mycobactéries sont pathogènes : *M. leprae* responsable de la lèpre ; *M. tuberculosis*, responsable de la tuberculose.
- **Nosocomiale** : maladie contractée à l'hôpital ou dans un établissement de soins, par un malade qui n'en était pas atteint lors de son admission.
- **Oncologie** ou cancérologie : spécialité médicale d'étude, de diagnostic et de traitement des cancers.
- **Parasite** : organisme vivant qui se nourrit, s'abrite ou se reproduit en établissant une interaction durable avec un autre organisme (l'hôte).
- **Pathogène** : agent biologique responsable d'une maladie infectieuse. Les agents infectieux peuvent être des virus, des bactéries ou des parasites.
- **POC (Point of Care) - POCT (Point of Care Testing)** : services offerts au chevet du patient, incluant en particulier les analyses de diagnostic.
- **Polyarthrite rhumatoïde** : plus fréquent des rhumatismes inflammatoires chroniques, dont l'origine n'est pas connue avec précision mais qui appartient à une variété de maladies, dites auto-immunes (le malade fabrique des anticorps contre ses propres tissus).
- **Polymères fonctionnalisés** : macromolécules, organiques ou inorganiques, constituées de l'enchaînement répété d'un même motif, sur laquelle sont greffés des groupements chimiques destinés à donner à cette macromolécule, une fonction particulière.
- **Protéine** : élément de base de toutes cellules vivantes. Une macromolécule biologique composée par une ou plusieurs chaîne(s) d'acides aminés liés entre eux par des liaisons peptidiques.
- **Sepsis** : réaction excessive du système immunitaire et du système de coagulation de l'organisme à une infection. Cette réaction est marquée par une inflammation généralisée et par des troubles de la coagulation du sang, qui peuvent rapidement entraîner la défaillance d'un organe (sepsis sévère) et, dans bien des cas, le décès.
- **Septicémie** : infection générale grave de l'organisme par des germes pathogènes qui se manifeste par la présence de micro-organismes dans le sang.
- **Spectrométrie de masse** : technique utilisée pour identifier et déterminer la structure chimique d'un grand nombre de molécules simultanément, en analysant la masse et la charge de leurs ions.
- **Séquençage de l'ADN** : détermination de l'ordre d'enchaînement des nucléotides pour un fragment d'ADN donné.
- **Staphylocoque** : genre bactérien gram positif, se présentant le plus souvent en amas sous forme de grappe.
- **Substrat** : molécule utilisée comme produit de départ, qui, après s'être liée au site actif d'une enzyme, est transformée en un ou plusieurs produits.

- **Syndrome coronarien aigu** : diminution du calibre des artères coronaires qui réduit le débit sanguin et induit un défaut d'oxygénation du muscle myocardique.
- **Théranostic** : un test diagnostique qui permet aux cliniciens de prendre la décision thérapeutique la plus adaptée pour chaque patient, favorisant une médecine plus personnalisée.
- **Thrombose veineuse** : formation d'un caillot de sang dans un vaisseau sanguin. Elle survient généralement dans une veine des membres inférieurs, au niveau de la jambe ou de la hanche, rarement au niveau des membres supérieurs.
- **Typage** : méthode pouvant aider à l'évaluation de la compatibilité entre deux individus, leurs organes, tissus ou leurs sangs. Technique utilisée pour caractériser les bactéries.
- **Virus** : micro-organisme infectieux rudimentaire contenant un seul type d'acide nucléique, encagé dans une capsidie protéique, qui utilise, pour la synthèse de ses propres constituants, les matériaux de la cellule qu'il parasite, et qui se reproduit à partir de son seul matériel génétique.

05-13 / Document non contractuel ; bioMérieux se réserve le droit de modifier les caractéristiques indiquées sans préavis. bioMérieux, le logo bleu et les marques de bioMérieux citées dans ce document sont des marques utilisées, déposées et/ou enregistrées appartenant à bioMérieux SA ou à l'une de ses filiales / Les autres marques et noms de produits mentionnés dans ce document sont des marques commerciales de leurs détenteurs respectifs / bioMérieux S.A. RCS Lyon 673 620 399 / Photos : bioMérieux / Imprimé en France sur du papier recyclé.

bioMérieux S.A.

69280 Marcy l'Etoile

France

Tél. : 33 (0)4 78 87 20 00

Fax : 33 (0)4 78 87 20 90

www.biomerieux.com

